THE LIBRARY
OF
THE UNIVERSITY
OF CALIFORNIA
LOS ANGELES

GIFT

Dr. M. N. Beigelman

Desmonceaux Sc. I

Traité des maladies des yeux
1786 - 2 vol. in 8°
veau anc. 60c

to

TRAITÉ
DES MALADIES
DES YEUX
ET
DES OREILLES,

CONSIDÉRÉES sous le rapport des quatre Parties ou quatre Ages de la vie de l'Homme ; avec les remédes curatifs, & les moyens propres à les préserver des accidens ;

Avec Planches gravées en taille-douce :

PAR M. l'Abbé DESMONCEAUX,
Pensionnaire du Roi.

Lux à luce pendet.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez { L'AUTEUR, rue S.-Antoine, au coin de la rue Royale, N° 137.
LOTTIN DE S.-GERMAIN, Libraire-Imprimeur de la Ville, rue S. André-des-Arcs. N° 27.

M. DCC. LXXXVI.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

Bennet
AC
8
B37
D465t
1786
V.2
Rare

AU LECTEUR.

Je n'ai pas cherché à couvrir d'un voile myſtérieux le réſultat de mes Obſervations ; j'ai rendu, avec franchiſe, ce que j'ai vu, ce que j'ai fait & ce qui m'a réuſſi : bien loin de critiquer la pratique des uns, & des autres, je ne me ſuis pas même permis de jetter le moindre louche qui puiſſe le faire ſoupçonner ; c'eſt donc un devoir que je me ſuis preſcrit, ainſi que celui de ne faire preſqu'aucune citation ; parce qu'il pouroit arriver qu'avec la meilleure intention du monde, je ne rende pas toute la juſtice qui eſt due à chacun en particulier. Voilà ma Profeſſion de foi ; il eſt vrai que j'aurois pu faire beaucoup de citations, qui peut-être auroient donné un nouveau poids & un mérite de plus à mon Ouvrage ; auſſi en a-t-il couté à mes ſentimens, de me replier ſur moi-même, de ne pouvoir m'étendre auſſi avantageuſement que je l'aurois déſiré, en faiſant revivre la mémoire des Anciens, & couvrir

de lauriers la réputation des Modernes ; mais j'oſe eſpérer que perſonne ne m'en ſçaura mauvais gré ; parce qu'une réputation juſtement acquiſe n'a beſoin ni d'écrits ni de trompette pour triompher ; c'eſt d'après les œuvres, c'eſt d'après les ſuccès, qu'on peut & qu'on doit juger les Hommes.

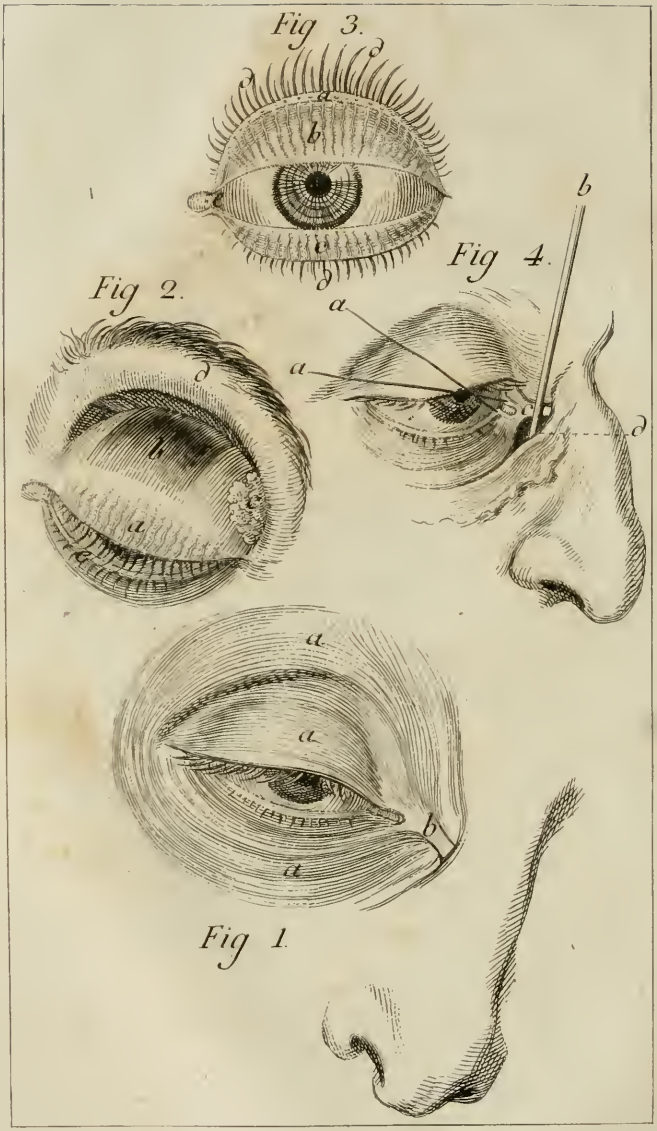
Fig 3.
Fig 4.
Fig 2.
Fig 1.

Explication de la troiſiéme Planche qui repréſente toutes les parties qui ont rapport aux paupieres.

Fig. I.

a a a, Le muſcle orbiculaire des paupières.
b, Le tendon du muſcle orbiculaire.

Fig. II.

a, Les glandes de Meibomius vues à travers la face externe du cartilage tarſe ſupérieur.
b, L'inſertion du muſcle releveur de la paupière ſupérieure.
c, Le bord ſupérieur du cartilage tarſe inférieur.
d, L'arcade ſurcilière.
e, La glande lacrymale, placée à la face interne de l'arcade ſurcilière.

Fig. III.

a, Le bord inférieur & triangulaire du cartilage tarſe ſupérieur qui repréſente intérieurement l'ouverture des tuyaux des glandes Méibomius.
b, Les glandes des paupières ou de Meibomius.

c, Les glandes de Meibomius du cartilage tarſe inférieur, vues, la paupière renverſée.

d d d, Les cils de l'une & de l'autre paupières.

e, La caroncule lacrymale placée entre les points lacrymaux pour faciliter le paſſage des larmes.

Fig. IV.

a a, Deux ſtylets qui paſſent par l'ouverture des points lacrymaux.

b, Une ſonde qui eſt introduite dans le ſac nazal où les deux points lacrymaux viennent porter les larmes.

c, Le tendon du muſcle orbiculaire.

d, Sac nazal ouvert & mis à nud; ce qui met en évidence le canal nazal.

TRAITÉ DES MALADIES DES YEUX.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE,

Des avantages & de la néceſſité de l'obſervation pratique, & ſur-tout dans les maladies des Yeux.

IL EST des hommes qui ſont plus favoriſés de la Nature les uns que les autres; il en eſt qui apportent en naiſſant le germe intellectuel d'une aptitude, plutôt pour une ſcience que pour une autre; mais, quelque contrariée que ſoit cette notion première, elle perce toujours à travers le voile qui la couvre; & l'attrait inſenſible qu'on trouve à démêler les connoiſſances qui la perfectionnent, en eſt la preuve. Tel qui eſt Militaire aujourd'hui, auroit pu faire un jour

un ſçavant Juriſconſulte, parce qu'il aime l'étude des loix, & tout ce qui y a rapport ; parce que ce tout l'intéreſſe, & ſemble délecter les ſenſations de ſon ame : c'eſt donc un heureux hazard, quand des intérêts de famille, ou des raiſons de convenance nous placent dans l'état qui nous convient dans l'ordre ſocial, qui favoriſe nos diſpoſitions naturelles. Heureux celui qui ſe trouve ainſi partagé, parce qu'il parvient plus promptement & plus aiſément que les autres au plus haut degré : mais il ne ſuffit pas d'avoir des talens naturels, il faut encore les perfectionner par toutes les connoiſſances de la théorie ; parce qu'il eſt vrai de dire que ce n'eſt qu'après avoir appris à forger, qu'on peut devenir un bon Forgeron.

La véritable théorie eſt la connoiſſance parfaite de tout ce qui a rapport à l'état qu'on veut embraſſer ou approfondir ; c'eſt d'après cette étude particulière qu'on peut établir des principes, tirer des conſéquences, & en faire des applications heureuſes. La théorie en Médecine exige particulièrement des connoiſſances ſans nombre ; parce que celui qui veut exercer la profeſſion de Médecin, ne doit avoir rien à ſe reprocher aux yeux de Dieu, ni à ceux des hommes ; il doit ſuivre les préceptes des anciens, & rechercher les découvertes des

modernes, pour en faire des applications heureuſes ; il doit être un Chirurgien parfait, un Botaniſte profond ; il doit ſe rendre familiers l'uſage & la préparation des trois régnes de la Nature : il doit s'appliquer à connoître les différens tempéramens, & chercher à diſtinguer les criſes heureuſes d'avec les malheureuſes ; enfin il ne peut avoir d'autre ſyſtême que celui de la Nature, qu'il doit s'étudier à favoriſer dans toutes les circonſtances ; autrement *nulla ſpes*, *nulla ſalus*. La théorie en Médecine n'eſt, à bien dire, qu'une connoiſſance première ; c'eſt la pratique qui eſt précieuſe ; c'eſt elle qui développe les talens, & qui met le Praticien en état de réformer les préjugés qu'il auroit pu prendre dans la théorie : c'eſt d'après des faits, d'après des circonſtances particulières, que cette même théorie n'avoit pu prévoir, que la pratique devient éclairée, qu'elle devient lumineuſe.

L'Obſervation eſt ſi utile, ſi néceſſaire pour ſuivre & diriger les opérations de la Nature, que, ſans cette bouſſole, le traitement curatif ne peut avoir de régles certaines ; car, je ne crains pas de le dire, la vraie ſcience du Médecin eſt de ne prêter main-forte à la Nature, que quand ſes efforts ſont inſuffiſans pour vaincre tel engorgement, pour diminuer telle inflammation.

Ce n'eſt pas cependant qu'il faille ſe mettre dans le cas d'avoir des reproches à ſe faire, pour avoir trop attendu ; mais un régime conforme au genre de maladie, une ſaignée faite au moment favorable, un purgatif employé à propos, ſont les armes défenſives que la Nature réclame, & avec leſquelles elle ſe montre preſque toujours victorieuſe. Il eſt vrai qu'il eſt des événemens où cette même Nature ſurpriſe ſe trouve en défaut, & ne peut oppoſer tous ſes moyens de défenſe ; c'eſt donc, dans ces momens de criſe, que le génie ſcientifique, & les reſſources fécondes du Médecin ſe font particulièrement connoître ; car, alors, il n'y a pas à temporiſer ; il faut frapper les grands coups pour vaincre cette ophtalmie rébelle, cette goutte ſereine commençante, pour éteindre cette fiévre inflammatoire, qui porte le feu dans toutes les parties qu'elle oblitère, & dont elle menace la deſtruction prochaine. Qu'on ne m'accuſe pas de vouloir donner des préceptes, ni preſcrire des loix à la Médecine ; perſonne ne la révère plus que moi ; mais je ne fais que répéter ce que tant d'autres avant moi ont ſi utilement annoncé : puiſſai-je être de ce nombre ; puiſſe mon obſervation pratique, qui eſt au vû & au ſû de tous mes Concitoyens, me mériter de leur part la même indulgence qu'ils veulent

bien avoir pour mes foibles lumières ; puiſſent les bons Praticiens oublier tout eſprit de parti, pour ne voir & ne chercher que le bien de l'humanité : *Hoc opus, hic labor eſt.*

DES MALADIES DES PAUPIÈRES.

CHAPITRE PREMIER.

Des Paupières en général.

IL n'eût pas été à propos de confondre les maladies du globe avec celles des paupières, parce qu'il arrive ſouvent que la conjonctive des paupières, ainſi que ſes glandes, ſont ſuſceptibles d'inflammation, ſans que les membranes de l'Œil en ſoient affectées ; auſſi tous les bons Obſervateurs, qui ont écrit ſur les maladies des yeux, en ont fait une diſtinction particulière : c'eſt donc, d'après l'affection qui arrive aux paupières, que les différens colyres, ou topiques, agiſſent plus ou moins efficacement, ſuivant le plus ou le moins de convenance avec la cauſe qui en eſt le principe ; mais il n'en eſt pas de même des membranes internes de l'Œil ; c'eſt toujours ou preſque toujours, la rigidité des

ſolides, ou l'acrimonie des fluides qu'on doit chercher à combattre ; auſſi les colyres les plus ſimples ſont d'ordinaire les meilleurs, parce qu'ils ne ſervent qu'à humecter ou fortifier les parois du globe, ſans pouvoir agir réellement ſur la partie affectée ; auſſi puis-je dire qu'il n'y a que la pommade ophtalmique qui ſoit dans le cas de porter ſes effets aſſez profondément, pour atténuer ou diviſer l'humeur qui entretient & fomente la maladie.

Les paupières, ſuivant ce que j'en ai dit dans l'expoſé anatomique du globe de l'Œil, & de ſes dépendances, ſont compoſées extérieurement de la même peau, qui revêt le viſage, & qui ne diffère que dans ce qu'elle eſt plus fine, plus ſouple pour ſe prêter plus facilement aux mouvemens des paupières. Les bords des deux paupières ſont implantés de petits poils, qu'on appelle cils, & qui ont une direction différente, pour ne pas bleſſer le globe de l'Œil. Chaque paupière renferme intérieurement un plan de fibres charnues, qui ſont une portion du muſcle orbiculaire ; la paupière ſupérieure a un muſcle qui lui eſt propre ; toutes les deux ſont ſoutenues dans leur bord par un cartilage demi-circulaire, & qui empêche les larmes de tomber ſur la joue : les points ciliaires qui régnent le long du bord interne des paupières, ſont les

orifices des vaiſſeaux excrétoires, d'une infinité de petites glandes, qu'on appelle *glandes ciliaires*, & qui ſont renfermées dans le cartilage de chaque paupière : c'eſt de ces glandes que ſe filtre l'humeur qu'on appelle *cébacée* ou *de Meibomius*, & qui vient ſe rapporter dans les angles, à la faveur des conduits qui régnent dans ces mêmes glandes.

Les points lacrymaux ſont deux petits trous qui avoiſinent le grand angle, & qui ſont percés dans chaque cartilage pour abſorber le ſuperflu du fluide qui provient des pores excréteurs, & celui que produit la glande lacrymale, qui eſt placée dans l'enfoncement qui ſe trouve ſous l'arcade ſourcilliere de la paupière ſupérieure, du côté du petit angle. La caroncule lacrymale, qu'on pourroit dénommer autrement, eſt un corps glanduleux qu'on voit à l'extrémité du grand angle, & qui ſemble ſervir comme de digue à la ſéroſité lacrymale, dont elle dirige le cours vers les points lacrymaux ; ce même fluide, ainſi reçu, tombe dans le ſac lacrymal, qui repréſente une petite poche oblongue, & qui eſt ſituée dans une eſpéce de gouttière, formée par les os unguis & maxillaire ; c'eſt de ce réſervoir que le fluide lacrymal prend ſon cours, par un conduit membraneux qui lui eſt propre, & qu'il paſſe de ſuite dans le

canal nazal, pour couler, soit par le nez, soit par le pharynx: l'usage des paupières est donc de défendre le globe contre les corps étrangers, de lubréfier sa circonférence par son humide radical, & de modifier les rayons d'une lumière trop vive & trop éclatante.

Les paupières sont non-seulement les défenseurs du globe de l'Œil; mais elles en sont même l'ornement; de manière que celui qui manque de paupières, présente des yeux dépouillés de leur agrément, & souffre continuellement une altercation qui ne laisse de repos ni le jour ni la nuit; les différentes maladies, dont elles sont affectées, en altèrent les sucs, en corrodent les glandes, & mettent les cils dans le cas de tomber; d'où il arrive que le globe est exposé à toutes les impressions des corps étrangers, ce qui détermine une infinité de petites fluxions qui se succédent les unes aux autres, & qui rendent le traitement curatif de la maladie plus difficile: c'est donc du bien-être des paupières que dépend le bien-être du globe; parce que la conjonctive qui les recouvre intérieurement porte, dans toute son étendue, des vaisseaux qui deviennent variqueux, d'après les effets d'un engorgement acrimonieux. Les paupières, comme la partie la plus délicate & la plus sensible du visage, sont

auſſi celle qui eſt la plus ſuſceptible de l'impreſſion des vices du ſang, parce que l'humeur qui les humecte continuellement, porte avec elle les différens dégrés de fermentation morbifique, dont le ſang & la lymphe peuvent être altérés : ce ſera donc toujours la cauſe première qu'il faudra chercher à combattre, pour pouvoir réuſſir avantageuſement ſur la cauſe ſeconde; autrement on ne fera que pallier la maladie, & nullement la guérir. Voilà ce qui m'a fait dire, & me fait répéter que toutes les maladies des yeux, qui n'ont pas pour cauſe le chapitre des accidens, viennent ou de l'épaiſſiſſement du ſang, ou de ſon acrimonie; c'eſt pourquoi elles doivent faire le ſujet de l'étude & des obſervations réfléchies du Médecin-Oculiſte qui aime & qui connoît ſon état; parce que c'eſt de l'étendue de ſes connoiſſances & d'une application heureuſe, que dépend le ſuccès; puiſſe cette vérité conſtante ſe faire des partiſans, & éclairer le tableau des maladies des yeux!

SECTION PREMIÈRE.

De la Paralyſie des Paupières, & particulièrement de la Paupière ſupérieure.

LES yeux ſont ſujets à toutes les maladies du corps, & la délicateſſe de leur compoſé organique en eſt plus ſuſceptible; c'eſt pourquoi la paralyſie qui affecte le globe, qui en éteint la perception de viſion, eſt quelquefois la même qui porte ſon impreſſion ſur les parties muſculaires des paupières. La paralyſie de la paupière ſupérieure, peut être conſidérée ſous deux rapports; l'un naturel & l'autre accidentel. Le premier peut avoir lieu après une attaque d'apoplexie, dont la paralyſie eſt la ſuite; il peut être auſſi l'effet d'un épaiſſiſſement acrimonieux, qui porte ſon empreinte, ſoit ſur le muſcle ſuperbe, ſoit ſur l'humble; ce qui fait que la paupière peut être fixe & relevée, immobile & abaiſſée. Les muſcles des paupières ſont encore ſujets à la paralyſie qui provient des ſuites des convulſions d'une ivreſſe d'eau-de-vie, d'un mouvement de colère outrée, & en général de toutes les impreſſions trop vives de l'ame. Les

causes accidentelles de la paralysie des paupières, sont les contusions occasionnées par un coup de pierre, de bâton ou de fouet; sont les incisions faites avec toute espéce d'instrumens tranchans, d'où résulte une plaie qui, souvent, entre en suppuration; ce qui détruit ou affoiblit l'action nécessaire des muscles.

La paralysie de la paupière supérieure est parfaite, lorsqu'il ne reste aucun mouvement dans l'action de ses muscles. Elle est imparfaite, lorsque ces mêmes muscles conservent encore un peu de sensibilité aux différentes directions qu'on leur communique : dans le premier cas, le traitement curatif est difficile, & doit être dirigé d'après la cause première; c'est-à-dire, qu'on doit bien considérer si le vice local est entretenu par une humeur visqueuse & gélatineuse, qui en empêche les mouvemens; alors il faut mettre le malade au régime, lui faire mâcher, tous les matins, de la racine de pyrèthre, lui ordonner l'usage du tabac, le purger ensuite deux fois à un jour de distance, & lui faire boire, à tous ses repas, pendant un mois ou environ, des eaux épurées de Passy. Pour ce qui est des yeux, se servir, une ou deux fois le jour, de la pommade ophtalmique, afin d'atténuer & diviser cette même humeur, ayant la précaution de doucher, trois à quatre fois dans la journée, le front, les

tempes & les yeux, avec l'infusion dégourdie de fleurs de mauve, de se servir ensuite du topique léger de pulpe de pomme cuite, ou bien d'eau de laitue, & de laitue.

Lorsqu'on est assuré que les muscles sont suffisamment désoblitérés, ce qui se reconnoît à l'impression de leur mouvement, il faut alors cesser ces premiers remédes, pour passer aux résolutifs, tels que le sang de pigeon, ou de tourterelle, qu'on fera couler entre les deux paupières deux fois le jour, suivant l'indication qui regarde cette section, & qu'on nettoyera avec l'infusion dégourdie de fleurs de sureau. C'est après trois à quatre jours de l'usage de ce remède, qu'on le cessera pour passer aux toniques. On en baffinera le front, les tempes & les yeux, matin & soir, avec l'eau ophtalmique préparée, ou celle de joubarbe composée; ensuite on fera usage, une ou deux fois le jour, des liqueurs ophtalmiques spiritueuses, tant en aspiration nazale qu'en évaporation oculaire; on en fera usage pendant quinze jours à trois semaines de suite, ayant la précaution d'éviter toute application, ainsi que les endroits humides & marécageux; mais, pour donner plus d'action aux solides, & de circulation aux fluides, on ajoutera sur la fontanelle la friction humide d'eau des Carmes; ce que l'on conti-

nuera autant de temps qu'on se servira de liqueurs ophtalmiques spiritueuses, ayant soin de mettre en action, plusieurs fois dans la journée, les sourcils & le tour des paupières.

De quelque nature, & par quelque cause que puisse être occasionnée la paralysie des paupières, on peut, du plus au moins, faire usage des mêmes remédes, ainsi que dans la paralysie imparfaite; c'est pourquoi il est inutile de faire des répétitions d'autant plus ennuyeuses, qu'elles sont peu nécessaires: mais, s'il arrive que la paralysie ne céde à aucun des moyens indiqués, & que le méchanisme de la vision ne soit pas altéré, on peut pratiquer une opération transversale, qui consiste à faire une incision dans la partie supérieure ou inférieure, & emporter, à l'aide de l'instrument, une partie de cette même paupière; d'où il arrivera que, la réunion faite, la plaie guérie, la paupière ayant moins d'extension, le globe de l'Œil sera plus susceptible de l'impression des faisceaux de lumière.

Ce moyen est une dernière ressource qu'on peut employer avec succès, lorsque l'opération sera faite par une main habile & expérimentée, qui ne craindra pas d'intéresser les muscles dans leurs trajets; c'est ce qui me fait dire qu'on ne sauroit être trop prudent dans le choix du Praticien recommandable par son adresse & ses talens.

SECTION II.

Du mouvement convulsif ou tressaillement involontaire des Paupières.

JE VOIS tous les jours une infinité de personnes se plaindre d'un mouvement convulsif qui arrive, soit à la paupiere supérieure, soit à l'inférieure; ce tressaillement involontaire est plus gênant que sensible; car il n'occasionne aucune affection douloureuse; mais il annonce un mouvement irrégulier des esprits animaux, qui se portent avec trop de rapidité dans les fibres du muscle orbiculaire; & c'est de cette fermentation trop active, que naissent les accès convulsifs dont les mouvemens sont plus ou moins longs, plus ou moins répétés: telle est la cause ordinaire des convulsions des paupières, qui arrivent plus particulièrement aux sujets nerveux, parce que les fibres sont plus dépourvues de sucs nourriciers propres à les rendre souples, & à faciliter leur action. Les convulsions des paupières, en général, peuvent encore être la suite d'un travail trop assidu, d'une application trop forcée, sur-tout aux lumières, ou exposé à la réverbération du soleil; d'où il arrive quelquefois que la paupière, après différens mouve-

mens, reſte comme fermée pendant un certain temps, & ne reprend ſa direction ordinaire, qu'après qu'on s'eſt ſervi de la main, pour en actionner les environs; ce qui s'opère tout naturellement avec les doigts.

Le traitement curatif des convulſions, ou treſſaillement involontaire des paupières, eſt de rappeller les eſprits animaux, d'en faciliter la libre circulation; c'eſt pourquoi on peut ſe ſervir, deux ou trois fois le jour, de l'eau de Cologne, tant en reſpiration ſous le nez, qu'en évaporation ſous les yeux; ce que l'on continuera pendant quinze jours ou trois ſemaines de ſuite, ayant ſoin, dans le cours de la journée, de porter pluſieurs fois la main ſur le ſourcil, qu'on frictionnera avec les doigts, mais toujours dans la direction de l'arcade ſourcillière: à ces remédes momentanés, on doit joindre l'habitude journalière de baſſiner, tous les matins, le front, les tempes & les yeux, ſoit avec l'eau ophtalmique prèparée, ſoit avec celle de joubarbe compoſée; on peut auſſi ajouter, avec ſuccès, la vapeur du caffé à l'eau, qu'on prend après le repas: ce petit reméde, quoique ſimple, eſt d'une grande utilité par la vertu balſamique qu'il répand & qu'il procure à toute la circonférence du globe. Je déſire que ces moyens puiſſent tranquilliſer les inquié-

tudes qu'on a sur les convulsions des paupières, qui ne sont rien par elles-mêmes, mais qui annoncent toujours quelque dérangement dans l'organe; c'est pourquoi il sera toujours prudent & sage de consulter des personnes d'une réputation connue & avérée.

Il est encore des convulsions des paupières, qui proviennent d'une affection nerveuse, connue sous le nom de *vapeurs*, & qui arrivent plus particulièrement aux femmes qu'aux hommes. Cet état est d'autant plus sensible, que celle qui en est affectée, fait son tourment & celui des autres, parce que, dans le nombre de ceux qui les ennuient, ou qui leur déplaisent, il est toujours une victime de préférence, & cette victime est pour l'ordinaire la personne à laquelle on est le plus attaché, ou celle à qui on a le plus d'obligation. Telle est la malheureuse position de celles qui sont tourmentées de cette affection spasmodique: pour moi, je crois que plus on use de précautions vis-à-vis de ces individus malheureux, plus la passion nerveuse fait de progrès; aussi je suis d'avis qu'on saisisse les momens de calme, pour leur représenter, avec douceur, combien elles sont à charge aux uns, insupportables aux autres; combien cette fermentation nerveuse les éloigne de la société, & nuit à leur santé; en un mot, de chercher à leur

leur persuader, qu'il n'est d'autre remède à ce fantôme imaginaire, que la volonté d'être ce qu'on a été, & de vouloir ce qu'on doit être. Voilà, ce me semble, ce que l'empire de la Raison peut ajouter à toutes les ressources de l'Art; alors on pourra dire, avec fondement, de ces convulsions des paupières, *Sublatâ causâ, tollitur effectus.*

SECTION III.

De l'Hydropisie des Paupières, & de ses causes.

LES cerveaux humides & muqueux sont sujets à une surabondance de sérosités plus ou moins considérable, qui gonfle les paupières, & qui s'infiltre dans le tissu cellulaire de la peau; ce qui produit ces espéces d'engorgement qu'on voit se former au-dessous de la paupière inférieure, & qui semblent annoncer un amas séreux. Ce gonflement du tissu cellulaire n'est ni dur, ni douloureux; il arrive, pour l'ordinaire, vers l'âge de cinquante-cinq à soixante ans, parce que le relâchement des solides, & les rides de la peau, paroissent alors favoriser cet épanchement, qui ne devient jamais bien considérable, parce que l'action des paupières,

celle des muſcles, facilite l'action des pores ſécréteurs & excréteurs ; d'où il arrive que la ſéroſité prend ſon cours ordinaire, ne laiſſe d'autre embarras que le relâchement du tiſſu cellulaire, lequel ſe rétablit naturellement quelquefois.

Cette eſpèce d'hydropiſie des paupières n'a donc rien de bien redoutable, à moins qu'il ne ſurvienne une ſurabondance de ſéroſités, qui, par ſon poids, ſoit dans le cas de tirailler, & de gêner la paupière ; alors, pour ne pas laiſſer faire des progrès à la maladie, on peut faire, à l'aide de la lancette, ou autres inſtrumens, une légère inciſion, obſervant de ſuivre les plis de la peau dans l'ouverture qu'on voudra pratiquer, afin de ne pas gêner le mouvement de la paupière ; mais, je le répète, cette opération ne peut avoir lieu que dans le cas où la néceſſité paroit le requérir ; autrement, on doit ſe contenter de baſſiner, tous les matins, le front, les tempes & les yeux avec l'eau ophtalmique, ou celle de joubarbe préparée, de s'accoutumer à l'uſage du tabac, ſi l'on n'y eſt pas habitué ; & de mâcher de temps en temps, ſoit des feuilles de cochléaria, ſoit de la racine de pyréthre ; du reſte faire avec les doigts, dans le cours de la journée de légères frictions ſur les tempes & ſur les ſourcils, afin de ranimer l'action des ſolides, & la

circulation des fluides. Il eſt encore une autre eſpéce d'hydropiſie, qui arrive au ſac lacrymal, mais dont je rendrai compte dans les différentes Sections des fiſtules, qui ſont les maladies les plus graves des paupières. D'après cet expoſé, on peut conclure que l'hydropiſie des paupières n'eſt ſouvent que le relâchement & le gonflement du tiſſu cellulaire; d'où il ſuit que les toniques & les liqueurs ophtalmiques ſpiritueuſes peuvent être employées avec confiance.

SECTION IV.

De l'éraillement des Paupières, & de ſes dangers.

L'ÉRAILLEMENT des paupières eſt un accident qui, négligé ou mal gouverné dans le principe, non-ſeulement devient incurable, mais même eſt ſouvent l'origine & la ſource d'une infinité de maladies ſur leſquelles les reſſources de l'Art ont peu de ſuccès; parce qu'il faudroit réparer la cauſe première, pour pouvoir guérir la cauſe ſeconde. L'éraillement des paupières eſt une difformité qui arrive de pluſieurs manières; la plus redoutable de toutes, eſt le feu, qui met une ſolution de continuité,

soit dans la peau, soit dans les cartilages qui bordent les paupières; il peut être aussi l'effet d'une coupure, ou la suite d'une opération de fistule lacrymale, quelquefois même de l'acrimonie purulente, d'un bouton de petite-verole ou autre, qui, en corrodant les glandes, détruit l'épiderme, détermine un éraillement, & procure aux larmes un écoulement contre nature.

Voilà les différentes causes qui déterminent l'éraillement des paupières, dont le traitement curatif est pour l'ordinaire une opération toujours douteuse, sur-tout, lorsqu'on est forcé de la faire long-temps après l'événement; aussi je ne puis trop insister, & dire qu'il est de la dernière conséquence de saisir les premiers instans de l'accident pour réparer ou pour aider la Nature embarrassée: or, dans le cas de brûlure ou de coupure avec dilacération, il faut, sans perdre de temps, avoir recours à un Chirurgien assez expérimenté, pour former des points de suture, qui réunissent parfaitement les deux extrémités des cartilages qui ont été divisés. Il faut ensuite prendre toutes les précautions pour diminuer l'inflammation, qui survient d'ordinaire, ce qui s'opère, en bassinant la plaie plusieurs fois le jour avec une infusion dégourdie de fleurs de mauve, en employant de même le topique léger de pulpe de pomme, ou celui des

quatre-farines réſolutives. Lorſqu'on aura lieu de croire que l'inflammation commence à diminuer, & que la plaie ſemblera vouloir ſe cicatriſer, on pourra ſe ſervir, avec ſuccès, de l'infuſion ſeule de fleurs de ſureau preſque froide, ce que l'on continuera juſqu'à parfaite réunion des bords de la plaie, après quoi l'on ſe ſervira de l'eau de joubarbe préparée, pour conſolider de plus en plus les parties.

Dans l'éraillement des paupières, dont la cauſe eſt incurable, il n'eſt d'autre reſſource pour les victimes ſouffrantes, que de calmer & adoucir de temps en temps l'irritation acrimonieuſe que procure le flux des larmes, ou le ſéjour de l'humeur, qui ſouvent corrode le cartilage des glandes, & enflamme le tiſſu cellulaire : dans ce cas, tous les anodins, tous les adouciſſans, les topiques légers de même, & ſucceſſivement les deſſicatifs, tels que l'eau de couperoſe, l'eau végéto-minérale, ſimplement préparée, ne peuvent qu'être que d'une grande utilité ; mais je ne puis achever cette Section, ſans faire de juſtes réflexions, ſans les rendre ſenſibles aux mères, aux nourrices, & ſouvent aux bonnes, qui, par faute de ſoins ou autrement, ſont la cauſe de ces accidens malheureux qui arrivent aux enfans, pour les avoir laiſſés ſeuls, & le feu à découvert ; de ces acci-

dens qui les expoſent aux plus grands dangers ; qui les mettent dans le cas d'être défigurés pour toujours ; ce qui non-ſeulement les éloigne quelquefois d'un état convenable, mais même leur occaſionne les douleurs les plus aigues, en rapellant fluxions ſur fluxions, en finiſſant preſque toujours par porter atteinte à l'organe de la vue.

Tout bien conſidéré, il ſeroit à propos de pénétrer les pères & mères d'une vérité qu'on ne ſçauroit trop leur répéter ; qui eſt, de ſe procurer un garde-feu, de la hauteur de deux pieds & demi à trois pieds de haut, à peu-près, qui puiſſe au moins empêcher les enfans de toucher au feu, qui d'ordinaire les occupe, un garde-feu en un mot, qui puiſſe les retenir, & les préſerver d'y tomber ; car, je le dis avec regret & amertume, mon obſervation a été un tableau preſque journalier de ces événemens auxquels on ne peut ſouvent donner que des regrets, & très-peu de ſecours ; mais, lorſque le malheur eſt arrivé, il faut y parer, en mettant ſur les parties offenſées par la brûlure, l'onguent *populeum*, ou tout autre adouciſſant &, quelques jours après, l'huile d'œuf, ayant ſoin cependant de ne pas deſſécher trop vîte les parties ulcérées, dans la crainte de trop reſſerer les paupières, & de cauſer un éraillement qu'il eſt

souvent difficile d'éviter ; c'eſt pourquoi l'on ne peut recourir trop tôt à la prudente ſagacité des Obſervateurs, qui ſçavent ce qu'il faut craindre ou redouter, ce qu'il faut employer ou éloigner. Tels ſont les préceptes les plus ſages, & les avis les plus conformes à ce genre de maladie.

SECTION V.

Eau Ophtalmique, ſa compoſition, ſa préparation & ſes effets.

LES collyres ſont pour l'ordinaire le reméde des maladies des paupières ; mais plus ils ſont ſimples, plus ils ſont ſuivis de ſuccès, parce que cette eau de laitue ou de mauve, ne ſe trouve ni affoiblie ni altérée par cette quantité de drogues dont on ſurcharge les formules ; en effet, ſi la maladie eſt inflammatoire, les émolliens & les adouciſſans m'ont toujours paru préférables ; ſi, au contraire, elle paroît dépendre d'un défaut d'action dans les ſolides, & de circulation dans les fluides, alors les aſtringens & les toniques, plus ou moins ſpiritueux ont toujours été ceux qui m'ont le mieux réuſſi. Voilà la bouſſole qui a ſervi de régle à ma pratique,

& qui me détermine à donner la compoſition d'une eau que j'appelle *ophtalmique*, dont on peut ſe ſervir dans tous les cas, excepté celui d'inflammation, ou d'une tumeur qui porte un foyer d'irritation.

EXTRAIT DE SATURNE, POUR LE YEUX.

Vinaigre blanc, un demi-ſeptier ;
Litharge pulvériſée, un quarteron :

Mettre le tout dans un plat de terre verniſſé, qu'on expoſera à un feu de charbon, ayant ſoin de remuer & d'agiter la matière avec une ſpatule de bois, juſqu'à ce que le vinaigre évaporé, il ne reſte plus qu'une pâte ſur laquelle on verſera inſenſiblement deux pintes d'eau bouillante, obſervant d'agiter le tout pendant douze à quinze minutes. & enſuite le laiſſer repoſer vingt-quatre heures, pour en tirer la liqueur par inclinaiſon.

EAU OPHTALMIQUE, *ſa compoſition momentanée.*

Extrait de ſaturne, dix à douze gouttes ;
Eau de Cologne, douze à quinze gouttes :

Pour une once d'eau de rivière, ou de fontaine, dont on ſe ſervira à l'inſtant.

EAU OPHTALMIQUE, *ſa compoſition permanente.*

Extrait de ſaturne, plein une cuillier à caffé:
Eau de Cologne, même quantité;

Pour deux onces d'eau de rivière ou de fontaine:

Le tout bien mêlé & bien agité; on peut s'en ſervir tous les matins, en mettant plein une cuillier à caffé de cette liqueur, ſur le double d'eau ordinaire.

Son uſage & ſes effets.

Lorſque les rides de la peau commencent à ſe manifeſter, cet état annonce l'engorgement des petits vaiſſeaux, & par conſéquenr le relâchement des parties nerveuſes & muſculeuſes; c'eſt pourquoi il eſt abſolument eſſentiel d'employer les toniques, pour maintenir l'action des uns & la circulation des autres: ce n'eſt pas que ce reméde ne ſoit utile à tout âge, & même néceſſaire en tout temps; mais je le crois abſolument eſſentiel à celui de l'age avancé; en conſéquence, mon avis eſt qu'on prenne l'habitude de baſſiner, tous les matins, le front, les tempes & les yeux, avec l'eau ophtalmique, qui eſt la plus analogue à la diſpoſition des ſo-

lides & des fluides; ce qu'on pourra encore répéter le soir, lorsque les yeux auront plus fatigué qu'à l'ordinaire. Je dois ajouter que cet extrait de saturne, pour les yeux, est moins chargé de parties de plomb que celui qu'on emploie pour les plaies; aussi il se divise plus aisément, & se précipite moins promptement. Voilà ce qu'il est aisé d'observer, & ce qui prouve qu'il convient mieux à la délicatesse des paupières, ainsi que l'a très-bien observé l'un de nos Oculistes le plus instruit.

SECTION VI.

Eau de Joubarbe; sa préparation, son usage & ses effets.

LE globe de l'Œil, & les paupières ont non seulement besoin de repos pour reparer les pertes & la fatigue du jour, mais même d'un agent majeur qui puisse les fortifier & les mettre dans le cas de se prêter de nouveau à toutes les impressions des faisceaux de lumière: c'est une bousole ardente & animée, dont les diverses parties sont sans cesse agitées par les différens mouvemens qu'elles reçoivent de toutes parts: c'est pourquoi l'on ne peut prendre trop de précaution pour ranimer les unes, pour con-

ſolider les autres : voilà ce qui m'a déterminé à propoſer différens moyens, & particulièrement ceux qui m'ont le mieux réuſſi ; de ce nombre eſt le *ſedum majus vulgare*, qu'on nomme en François *joubarbe*. Cette plante, pour être de la meilleure eſpéce, doit être priſe ſur les chaumières, ou ſur les murailles, parce qu'elle acquiert beaucoup plus de force, que celle qui eſt cultivée dans nos jardins. Sa propriété eſt aciduleuſe, aſtringente, & même réſolutive ; on la prépare avec les précautions & de la manière ſuivante.

Sa préparation.

Le mois de Mai eſt le temps le plus favorable pour la préparation de l'eau de joubarbe ; c'eſt alors qu'on doit ſe procurer des feuilles, ou ſommités de cette plante, bien fraîches, & nouvellement cueillies ; en ſéparer & nettoyer les feuilles, ſans les laver, comme on feroit celles d'un artichaut ; les broyer enſuite dans un mortier, & avec un pilon de marbre, pour en extraire le ſuc à l'aide d'un linge neuf, avec forte expreſſion ; laiſſer clarifier la liqueur pour la verſer enſuite par une douce inclinaiſon ; prendre le ſuc de cette plante pour l'incorporer avec de la bonne eau-de-vie d'Andaye, de Coignac, ou autres ; c'eſt-à-dire, une livre d'eau-de-vie pour

une livre de ſuc de joubarbe : ce mêlange formera un blanc de lait, qu'on aura ſoin d'agiter tous les vingt-quatre heures, pendant dix à douze jours de ſuite, qu'on renfermera dans des bouteilles bien bouchées, & dont on ſe ſervira au beſoin.

Son uſage.

Baſſiner tous les matins, le front, les tempes & les yeux, avec de l'eau de joubarbe préparée; pour cet effet, agiter fortement la bouteille, afin que le mêlange des parties ſpiritueuſes puiſſe ſe faire aiſément; en mettre plein une cuillier à caffé dans une taſſe, & autant d'eau ordinaire, ſoit de rivière, ou de fontaine, qu'on mélangera de nouveau, pour s'en ſervir momentanément. On peut faire cette préparation plus ou moins forte, plus ou moins proportionnée à l'âge, ou à la cauſe qui le requiert; mais on peut en toute ſûreté ſe ſervir de cette indication, à moins que le globe de l'Œil ne ſoit affecté d'ophtalmie, ou que les glandes des paupières ne ſe trouvent tellement enflammées, que le moment de la réſolution ne ſoit pas encore celui de la Nature. La meilleure manière de faire les douches, ou lotions, eſt de ſe ſervir d'un petit linge fin, bien ébarbé, pour en baſſiner le front, les tempes & les yeux, la liqueur froide en été, & ſimplement dégourdie en hiver.

Ses effets.

La joubarbe, comme je viens de l'annoncer, eſt une plante légèrement acide, qui donne beaucoup de terre & très-peu de ſel volatil; cependant elle agit comme aſtringente, & même comme réſolutive, d'où il réſulte que, mêlangée avec une liqueur ſpiritueuſe quelconque, elle ne peut que produire un heureux effet, ſur-tout lorſqu'il s'agit de rétablir l'action des parties nerveuſes & muſculeuſes: c'eſt ce qui fait que j'en ai toujours tiré un grand avantage, dans les vues foibles & délicates. On peut auſſi ſe ſervir des feuilles broyées de cette plante en topique léger, au lieu de pulpe de pomme, ou de laitue; ſon ſuc ſimple eſt un très-bon gargariſme, & ſes feuilles ſont d'un grand ſecours ſur les corps aux pieds, & même ſur les nodus des Goutteux. L'eau ou le ſuc de joubarbe renferme encore d'autres propriétés qui n'ont pas de rapport à mon ſujet; mais on peut garder l'eau de joubarbe préparée, pendant deux ou trois ans, pourvû qu'on ait ſoin de remuer la bouteille de temps en temps, & de la tenir dans un endroit un peu ſec: on peut auſſi la clarifier & en extraire le marc; ce qui donnera une liqueur qu'on pourra appeller eſprit de joubarbe.

CHAPITRE II.

Du Fluide lacrymal, & de ſes conduits excréteurs, qui ſont la ſource des larmes.

LE compoſé organique du globe de l'Œil a beſoin d'un fluide qui puiſſe entretenir la ſoupleſſe & l'élaſticité de ſes muſcles, qui puiſſe lubréfier ſes membranes & maintenir la tranſparence de la cornée; c'eſt une glace dont le poli eſt ſans ceſſe éclairé & nettoyé par l'action continuelle des paupières, qui reçoivent & répandent le fluide néceſſaire à la perfection de ce grand ouvrage: c'eſt donc au fluide lacrymal que ce ſoin eſt réſervé; c'eſt avec le ſecours de l'humeur onctueuſe des glandes des paupières, & de celles de la caroncule lacrymale, que l'acrimonie de ce même fluide ſe trouve corrigée; car, autrement, il y auroit une irritation qui, en ſe répétant à chaque inſtant, corroderoit les membranes externes, détermineroit des vaiſſeaux variqueux de toute eſpéce, & rappelleroit des ophtalmies toujours renaiſſantes: la preuve en eſt manifeſte dans l'éraillement des paupières, où l'orifice des glandes altérées ne

peut fournir l'onctueux néceſſaire pour corriger l'acrimonie du fluide lacrymal. Ce qui fait que le globe eſt plus ou moins enflammé, ſuivant l'irritation plus ou moins grande de la limphe & du ſang. Voilà ce qu'on reconnoît tous les jours, & ce qui prouve l'ordre admirable établi par l'Auteur de la Nature.

Les larmes qu'on répand abondamment, ſoit dans un moment de joie ou de chagrin, ſont l'effet ſpontané de la tenſion nerveuſe, qui porte la compreſſion dans toutes les parties nerveuſes; & ces mêmes larmes, qui n'ont pas eu le temps de ſe mêler avec l'humeur ſébacée des glandes des paupières, & de la caroncule lacrymale, ſont ſi ſalines de leur nature, qu'il arrive ſouvent qu'elles enflamment & corrodent les cartilages, tant internes qu'externes; d'où il eſt aiſé de conclure combien il eſt eſſentiel, pour le globe de l'Œil, d'avoir un moyen doux qui puiſſe en diminuer l'acrimonie; & ce moyen eſt l'humeur ſébacée des glandes des paupières, & de la caroncule lacrymale. La glande lacrymale qui, comme je viens de le dire, eſt ſituée ſous l'arcade ſourcillière de la paupière ſupérieure, à peu de diſtance du petit angle, eſt, d'après tous les Anatomiſtes, le premier réſervoir établi par la Nature; mais elle n'eſt pas le ſeul, puiſqu'il arrive que, lorſque cette glande

devient ſquireuſe ou œdémateuſe, le globe de l'Œil reçoit toujours un fluide lacrymal qui, en le lubréfiant, ſe régénère ſans ceſſe : or ce recrément continuel ne peut venir que de la conjonctive & de la cornée tranſparente, qui ont auſſi leurs canaux ou pores particuliers, qui fourniſſent une exudation perpétuelle des humeurs internes; ce qui s'obſerve aiſément après l'extinction de l'eſprit vital, & ce qui prouve que cette exudation paroît être le réſidu de la ſurabondance des humeurs de l'Œil, qui, après avoir pourvu au recrément interne, viennent lubréfier les parties externes.

SECTION PREMIÈRE.

Du Cancer des Paupières, ſes dangers, & ſouvent ſon incurabilité.

IL eſt un genre de maladie que le patient ſouffre avec peine & amertume, que l'obſervateur conſidère avec attention, ſouvent même avec effroi, & qu'on appelle, en termes de l'art, *noli me tangere ;* c'eſt-à-dire, *ne me touches pas.* Cette redoutable maladie, preſque toujours incurable, eſt le cancer, ou ulcère cancéreux des paupières. Le cancer des paupières eſt fomenté

&

& entretenu par la dépravation du ſang, dont le prurit mordicant conſume & corrode les parties qui lui ſervent d'égoûts, & dont il détruit les vaiſſeaux ſanguins, les vaiſſeaux lymphatiques, briſe les muſcles & les fibres qui peuvent lui faire obſtacle, forme une plaie livide qui s'étend inſenſiblement, dont les bords durs & calleux ſont preſque toujours livides ou enflammés. Le cancer des paupières n'eſt ſouvent que très-peu de choſe dans le principe, & ne devient ulcère chancreux que par l'imprudence ou l'impéritie de ceux qui, pour guérir un bouton ſquireux, un orgelet & autres, ſe ſervent ſans précaution de cauſtiques très-actifs, d'où il réſulte une plaie qui, peu-à-peu, devient l'égoût de la Nature, & augmente ſes dégrés de malignité par les remédes contraires aux beſoins de cette même Nature. L'exemple ſuivant en eſt la preuve.

Il y a huit à dix ans qu'un Magiſtrat de Province vint à Paris, avec ſa femme & ſa fille, pour conſulter, en dernier reſſort, ſur les moyens de ſe conſerver une épouſe chérie, & qui pouvoit avoir trente-deux à trente-trois ans. Cette Dame, bien portante en apparence, avoit un ulcère chancreux, dont le foyer premier avoit commencé par un bouton ſquirreux qui avoit affecté les glandes de la paupière inférieure de

l'Œil gauche, du côté du petit angle, mais qui, enſuite, s'étoit étendu plus particulièrement vers l'artère temporale. Ce couple malheureux, après avoir vu tous les hommes célébres dans la Faculté de Médecine & dans l'Académie de Chirurgie, vint me trouver & réclamer mes foibles lumières; en conſéquence je priai la Dame de découvrir ſa plaie; je reconnus, au premier aſpect, toute la partie du petit angle de la paupière inférieure détruite & continuellement abreuvée par le fluide lacrymal, qui ne ſervoit qu'à l'irriter de plus en plus; je reconnus, dis-je, que cet ulcère étoit plus caverneux dans la partie qui avoiſine l'artère temporale, dont les parois étoient même à découvert. Cet état cruel & déſeſpéré me donna les plus juſtes alarmes; cependant je pris ſur moi-même de faire recouvrir la plaie; &, d'après mes différentes queſtions, j'appris que l'origine de la maladie étoit une ophtalmie imparfaite qui, négligée ou mal gouvernée, avoit déterminé un engorgement au bouton ſquirreux, qui ne cauſoit ni douleur ni ſenſibilité; mais qu'ennuyée de cette tumeur plus déſagréable qu'inſupportable, la Dame ſe laiſſa perſuader qu'elle s'en trouveroit débaraſſée à l'aide d'un cauſtique, dont on toucheroit le bouton à pluſieurs repriſes; & ce cauſtique n'étoit rien moins, autant

que la mémoire peut me le fournir, que l'huile glaciale d'antimoine, qui demande les précautions les plus grandes & les ſecours les plus prompts, de manière que l'ulcère ne fit que s'accroître de plus en plus; j'appris, dis-je, qu'on employa ſans ſuccès les aſtringens, les réſolutifs & les deſſicatifs de la première claſſe; après quoi on fit uſage de remédes de toute eſpéce, ſuivant les promeſſes des uns, ſuivant la confiance que pouvoient inſpirer les autres: d'après un détail auſſi affligeant, je crus devoir engager la malade à n'employer d'autres moyens que ceux qui pouvoient diminuer les progrès de l'ulcère; que les plus ſimples étoient un régime très-ſévère, l'emploi, pour remède local, des ſeuls palliatifs pris dans la claſſe des anodins, & enfin de ſe ſoumettre à la volonté de l'Être ſuprême, qui n'afflige que ceux qu'il aime, & qu'il veut récompenſer. A peine cette morale évangélique fut-elle entendue, que la Dame, tenant la main de ſa fille, ſauta au col de ſon mari, en lui diſant: « C'en eſt fait, mon » ami; il ne me reſte plus de reſſource; il fau» dra nous ſéparer, en te laiſſant pour gage le » digne fruit de notre amitié mutuelle. Ah! mon » mari, ah! ma fille, tous les gens de l'art ſont » d'un commun accord; perſonne ne veut m'en» treprendre, & tous ſe réuniſſent pour m'an-

» noncer une fin prochaine ; je vois bien quel » eſt mon ſort ; rien ne peut me ſurprendre. » Ah ! mon mari, ah ! ma fille » ; & je laiſſe au Lecteur à apprécier la criſe de mon ame, & la crainte que j'avois qu'une hémorragie accidentelle nevînt finir cette ſcéne touchante, dont le dénouement, ſuivant ce que j'en ai appris, n'a pas tardé à terminer ſa vie & ſes douleurs.

Il eſt certain que les paupières ſont plus ſujettes à devenir cancéreuſes que toutes les autres parties du corps, parce que le fluide lacrymal, dont elles ſont ſans ceſſe arroſées, ne fait qu'irriter la plaie, & en accélérer les progrès ; auſſi ne ſçauroit-on être trop prudent ſur l'uſage & l'application des remédes que tel ou tel genre de maladie eſt dans le cas de requérir ; c'eſt, d'après ces mêmes principes, que je dis qu'il n'eſt pas de moyens curatifs pour un cancer parvenu à ſon dernier période, pour un cancer dont la plaie eſt profonde, dont les bords ſont livides & calleux, parce que tous les inciſifs, tous les deſſicatifs ne peuvent que concentrer l'humeur & procurer des douleurs indiſpenſables, pour former un nouveau foyer, qui deviendra pire que le premier : mon avis eſt donc, de ne faire uſage que des palliatifs doux, & pris dans la claſſe des calmans & des anodins,

soit en douches, soit en topiques légers, tels que les infusions de fleurs de mauve, la pulpe de pomme cuite, la rouelle de veau, & autres; mais, lorsqu'il arrive ulcération simple aux paupières, & que cette ulcération paroît être entretenue par un vice du sang, il faut, sans perdre de temps, mettre le malade au régime, établir un cautère au bras, chercher, d'après la cause peccante, à purifier la masse du sang, se servir, pendant quelques jours, pour baſſiner les paupières, de l'infusion de fleurs de mauve, comme la plus propre à diminuer l'inflammation, ensuite de celle de sureau, successivement de roses de Provins, & enfin de la préparation de l'eau ophtalmique.

J'en conclus que les remédes les plus simples & les moins compliqués, sont toujours les meilleurs, sur-tout lorsqu'on a soin de suivre l'indication de la Nature & de proportionner les secours à ses besoins. Voilà l'article essentiel sur lequel le Médecin ne sçauroit faire trop de réflexions, & le malade apporter trop d'attention, pour être religieux observateur des moyens indiqués.

SECTION II.

De l'Ulcère des Paupières, ſuite de la Petite-Vérole ; ſes moyens curatifs.

LA petite vérole, dont j'ai rendu compte dans mon premier volume, porte non-ſeulement de cruelles atteintes au globe de l'Œil, mais même aux paupières, dont le venin morbifique corrode & ulcère les glandes ; ce qui arrivep articulièrement lorſqu'un bouton de petite-vérole perce & s'éléve ſur le bord des cartilages, entre les cils & leur ſurface interne, parce que les ſéroſités, dont elles ſont continuellement humectées, irritent & entretiennent de nouveau le foyer de la maladie. J'avoue, avec regret, que cet ulcère eſt difficile à guérir, ſurtout lorſqu'il eſt ancien, parce que la glande qui ſe trouve détruite ou preſque détruite, bien loin de fournir une humeur onctueuſe, produit, au contraire, un prurit acrimonieux, & prurit formé, qui ſuit les impreſſions de la lymphe & du ſang, qui englutine les paupières, en rend les bords ſanieux, qui, enfin, irrite ſouvent les vaiſſeaux de la conjonctive, & détermine une ophtalmie ſans ceſſe renaiſſante. Voilà

ce qui embarraſſe tous les jours les vrais obſervateurs, qui, avec connoiſſance de cauſe, cherchent ſouvent inutilement à réparer les écarts deſtructeurs de la Nature.

Les victimes des ulcères de la petite vérole ne ſont que trop multipliées par le peu de précautions qu'on prend, non-ſeulement dans les premiers momens, mais même dans l'éruption de cette redoutable maladie : je ne puis donc trop répéter ce que j'en ai dit dans ma première Partie, qui eſt que, dans le commencement du gonflement des paupières, & lors de la clôture, qui en eſt la ſuite, ou ne ſçauroit être trop attentif à doucher les paupières & leur circonférence, à le faire de demi-heure en demi-heure, avec une infuſion dégourdie de fleurs de mauve, qui, primitivement, eſt le colyre le plus avantageux, parce qu'il ne porte avec lui ni le mucilagineux des racines de guimauve, ni les duvets ſpongieux des mêmes fleurs : ce n'eſt donc que, lorſque les boutons commencent à ſe ſécher, qu'on peut y ſubſtituer une infuſion légère de fleurs de ſureau ; ce que l'on continue autant de temps que la réſolution paroît le requérir ; tous ces différens moyens, employés à temps, ſont les remédes les plus aſſurés pour diminuer le foyer de l'inflammation, pour débaraſſer le globe & les paupières de

l'humeur ſanieuſe qui les enveloppe. Le traitement curatif des ulcères des paupières peut s'obtenir, ſoit par la voie de la réſolution, ſoit par le moyen de l'opération. La réſolution eſt ſuſceptible de pluſieurs périodes, on pourroit même dire que les effets en ſont ſimples ou compliqués; ils ſont ſimples lorſque l'ulcération n'eſt qu'externe & ſans exudation ſanieuſe, lorſqu'on peut guérir avec l'aide des aſtringens & des réſolutifs; ils ſont compliqués, lorſque l'ulcère eſt fomenté & entretenu par un vice du ſang; alors il faut établir un exutoire à la peau, & mettre le malade au régime; il faut chercher à purifier la maſſe du ſang, ſoit avec des ſucs d'herbes, ſoit avec des purgatifs analogues au genre de la maladie; il faut enfin employer l'uſage de la pommade ophtalmique, pendant dix à douze jours, afin de déſobſtruer les glandes de l'humeur peccante, qui les oblitère: c'eſt d'après l'effet de ce remède, toujours actif, qu'on pourra juger de la poſſibilité de le ceſſer pour lui faire ſuccéder, pendant deux ou trois jours de ſuite, le doux réſolutif de ſang de pigeon, avec les douches qui lui ſont propres, & terminer la cure avec l'eau ophtalmique, ou celle de joubarbe préparée, dont on baſſinera le front, les tempes & les yeux, matin & ſoir; ce que l'on continuera des années entières, s'il le faut.

Lorſque l'ulcère des paupières réſiſte à tous les moyens ci-deſſus énoncés, & que le malade en déſire abſolument la guériſon, mon avis eſt de chercher à détruire les parties ulcérées avec les cauſtiques, tels que la pierre infernale: pour cela on touche légèrement l'ulcère avec la pierre, dont on a ſoin de rendre le bout le plus menu que faire ſe peut, afin de ne pas intéreſſer les parois des glandes qui ſont ſaines; ce qu'on répéte, tous les matins, autant de temps & de jours qu'il eſt néceſſaire; mais le ſuccès dépend du régime qu'on doit preſcrire, des ſoins qu'on prend pour obtenir la réſolution, & qui conſiſtent dans la précaution de baigner momentanément la plaie avec le lait d'amandes douces. Dix à douze minutes après avoir touché les parties glanduleuſes, qu'on veut détruire, on les baſſine de nouveau avec une infuſion de fleurs de ſureau, ce qu'on peut réitérer deux ou trois fois dans la journée; la liqueur telle qu'elle ſe trouve en été, & ſimplement dégourdie en hiver. Lorſqu'on préſume que les cartilages qui renferment les glandes ſont ſuffiſamment détergés, on ceſſe l'application du cauſtique, pour ne plus faire uſage que de l'eau ophtalmique, dont on ſe ſervira habituellement pour doucher les paupières, matin & ſoir, ce que l'on continuera plus ou moins

de temps, ſuivant le beſoin. A l'égard de l'extirpation de la partie ulcérée avec la pointe de l'inſtrument, je crois pouvoir dire que cette opération eſt peu pratiquée, parce que le ſuccès en eſt douteux, quelquefois même dangereux, à cauſe du riſque qu'il y a d'exciter une ulcération plus à craindre que la première.

SECTION III.

De la Dartre des Paupières ; ſes effets & ſes cauſes.

LES paupières qui ſont recouvertes extérieurement par la peau du viſage, ſont auſſi ſujettes à toutes les affections cutanées ; on peut même dire qu'elles en démontrent les impreſſions avec plus d'évidence, parce que les ſérosités, dont elles ſont arroſées, laiſſent ſur les bords des cartilages & entre les cils, les empreintes des vices du ſang qui les déterminent ; mais la dartre, ou affection dartreuſe, eſt particulièrement celle qui ſe manifeſte le plus aiſément, & qu'on peut chercher à combattre, ſans craindre de donner dans l'erreur, parce qu'elle eſt une des plus évidentes de toutes les maladies qui affligent l'eſpèce humaine. La dartre des paupières a pour cauſe première les

mêmes principes que celle du reſte du corps ; on peut même dire qu'elle fait encore plus de ravages ſur cette partie délicate, dont elle corrode les glandes, dont elle détruit les cartilages & entraîne néceſſairement la chûte des cils. On reconnoît la dartre des paupières à l'humeur écailleuſe & farineuſe qui environne les cils ; &, lorſqu'on renverſe la paupière, on voit que l'intérieur eſt enflammé & parſemé de petits points ou globules plus ou moins rouges.

Le traitement curatif de la dartre des paupières eſt le même que celui du corps ; c'eſt-à-dire, qu'il faut mettre le malade au régime, établir, pendant un an, le ſain-bois ou garou, au bras gauche, preſcrire, de temps à autre, les demi-bains & les maſtications, ſoit avec les feuilles de cochléaria, ſoit avec la racine de pyréthre ; indiquer, pour les repas, une légère infuſion d'eau de ſcabieuſe, qu'on pourra mêler avec le vin, ordonner de prendre, le matin & trois fois la ſemaine, deux taſſes de ſuc d'herbes épurées, à demi-heure de diſtance, ou bien, un verre de tiſane dépurative, telle que celle de vinache, dont la compoſition ſe trouve dans le premier volume. Ce qu'on doit varier ou ſimplifier, ſuivant la forte ou délicate conſtitution du ſujet. Au régime du corps doivent ſe réunir les remédes des yeux, qui con-

ſiſtent à faire uſage pendant huit à dix jours de ſuite de la pommade ophtalmique, afin de déterger & de déſoblitérer les glandes des paupières ; s'en ſervir avec les précautions ordinaires pour paſſer enſuite aux bains des yeux, avec l'infuſion de fleurs de ſureau, & ſucceſſivement avec l'eau ophtalmique préparée, dont on ſe ſervira journellement matin & ſoir.

Je crois devoir réfuter encore les fauſſes imputations qu'on allégue contre l'application du ſain-bois, qui, bien placé, n'a d'autre inconvenient qu'une extrême démangeaiſon; qui, d'ailleurs, produit tous les effets des cantharides, ſans en avoir ni les dangers ni les accidens, pourvû qu'on ait ſoin de le changer tous les jours de place, ſans étendre la plaie de plus d'un écu de ſix livres en circonférence. Quel eſt donc le but qu'on ſe propoſe en formant un exutoire à la peau ? C'eſt d'établir un foyer de chaleur qui puiſſe favoriſer la Nature, & produire une dérivation heureuſe de l'humeur peccante qui affecte telle ou telle partie. Mais, dira-t-on, plus la dérivation eſt longue à ſe faire, plus il faut de temps à l'humeur pour s'y porter ; or, dans une ophtalmie violente, établiſſez les véſicatoires derrière les oreilles, ou à la nuque du col, vous aurez une révulſion plus prompte que celle qui ſe feroit au bras : le fait eſt vrai, mais j'ai toujours

remarqué que le bien-être duroit à peine quelques jours, parce qu'en rapprochant le foyer artificiel de la maladie même, vous y attirez à la longue toutes les humeurs du corps, & vous rendez la maladie dix fois plus grave que la première. La dérivation de l'humeur qu'on cherche à établir dans une partie éloignée du centre de la maladie, eſt à la vérité la plus longue à ſe faire, mais la plus ſûre à tous égards, ſur-tout, quand on n'a rien à redouter de l'action ſpaſmodique des cantharides, & que ce foyer de chaleur eſt entretenu par l'actif du ſain-bois, qui n'a beſoin que d'être bien placé & en petite quantité; il eſt vrai que, pour maintenir & adoucir l'action du ſain-bois, il eſt néceſſaire de le revêtir d'une feuille de poirée, qui devient elle-même un nouvel agent pour déterger l'humeur, pour en rendre l'exudation facile. Voilà ce que j'ai vu, & ce que je vois tous les jours avec une ſorte de ſatisfaction; voilà ce qui milite & militera de plus en plus en faveur du ſain-bois, qu'on doit changer tous les jours de place, dont on peut varier les différentes applications ſans en craindre de danger; ce n'eſt pas cependant qu'on ne puiſſe mettre les véſicatoires à la nuque du col & derrière les oreilles; mais, dans les vingt-quatre ou trente-ſix heures, on doit les reporter au bras pour y établir le ſain-bois.

SECTION IV.

De l'Éréſipéle des Paupières, & de l'inflammation qui ſuit les piquures d'inſectes.

LE SANG, cette ſubſtance ſi néceſſaire à notre exiſtence, porte les différens principes dont il eſt compoſé, dans toute l'économie animale; c'eſt à l'aide de la circulation que les vaiſſeaux les plus grands, comme les plus petits, ſe trouvent continuellement rafraîchis & alimentés par ce fluide ſubſtantiel qui nous vivifie, qui entretient en nous le principe de la vie, mais dont les impreſſions ſont plus ou moins bénignes, plus ou moins malignes; & c'eſt de ces différens degrés que dépend la bonne ou mauvaiſe ſanté. Les paupières ſont ſujettes, comme tout le reſte du corps, aux révolutions du ſang, dont l'acrimonie détermine, ſoit un genre de maladie ſoit un autre. L'éréſipéle des paupières peut être phlegmoneux, ou œdémateux, ou ſquireux; ce qui ſe reconnoit à l'inſpection & au toucher; mais ce qui détermine la cauſe peccante, c'eſt toujours une humeur acre & ſubtile, qui, en picotant le ſang, l'irrite & l'enflamme, au point de le faire paſſer dans les vaiſſeaux lymphatiques des paupières; ce qui forme tu-

meur avec gonflement & une tenſion, qui quelquefois devient douloureuſe.

Il eſt une autre tumeur ou enflure des paupières qui approche beaucoup de l'érésipéle, mais qui n'eſt qu'accidentelle; c'eſt celle que cauſe la piquure des inſectes, tels que les araignées, les mouches à miel, les guêpes & les couſins: ce dernier inſecte, quoique petit, eſt le plus dangereux, parce qu'il profite de l'obſcurité pour agir plus ſûrement, pour porter ſes coups les plus redoutables: en effet, voici ce qui m'eſt arrivé. Une Demoiſelle de mes parentes, âgée de quarante-cinq à cinquante ans, & qui demeure avec moi, éprouva, il y a quelques années, la criſe la plus effrayante & la plus douloureuſe; voici le fait. Etant à la campagne, après le déclin du jour, à prendre l'air à la fenêtre, & ayant naturellement les paupières très-ouvertes & très-élevées, elle ſentit entrer dans l'Œil, comme une ordure, qui lui laiſſa une douleur ſi ſenſible & ſi cruelle, qu'elle fit un cri perçant, & ne ceſſa de me répéter qu'elle ſouffroit cruellement: occupé de toute autre choſe, mon premier mouvement fut de lui dire, de fermer l'Œil ſain, pour ouvrir plus aiſément le malade, afin que le corps étranger pût ſortir avec plus de facilité; mais, comme les plaintes douloureuſes ne faiſoient qu'augmenter, je

pris le parti d'examiner l'extérieur de cet Œil ; qui n'offrit à mes recherches qu'une extrême ſenſibilité ; c'eſt pourquoi je lui conſeillai de le doucher avec l'eau fraîche, ou ſimplement dégourdie : mais plus le tems s'écouloit en bains ou douches, plus la ſenſibilité douloureuſe augmentoit; ce qui me fit examiner de nouveau cet Œil, ſur lequel je ne trouvai rien d'aſſez apparent pour me diſſuader de la perſuaſion où j'étois que la cauſe première ne pouvoit provenir que de la préſence de quelque corps étranger qui s'étoit logé dans le haut de la paupière ſupérieure. Tout en réfléchiſſant ſur l'effet des douleurs, & dans la confiance que le ſommeil produiroit un bon effet, je l'engageai à ſe coucher ; en lui promettant que j'en ferois, à ſon réveil l'examen le plus ſcrupuleux ; mais la ſouffrante paſſa la nuit la plus cruelle, attendant avec impatience l'effet de ma promeſſe, que je réaliſai dès que le jour pût me le permettre.

Le moment de la poſſibilité arrivé, je trouvai la conjonctive du globe très-œdémateuſe dans la partie inférieure de la paupière ſupérieure, avec un point d'inflammation dans le centre, qui paroiſſoit démontrer la perſuaſion où j'étois de l'exiſtence d'un corps étranger, que je cherchai à découvrir, mais ſans ſuccès : en conſéquence j'employai les remédes les plus propres

à

à en procurer l'évacuation ; mais, au lieu de remplir mes vues, l'*œdéme* de la conjonctive ne fit qu'augmenter, au point que le *chémosis* paroiſſoit vouloir devenir général, & réunir les deux paupières. Cet état douloureux dura une partie de la journée, parce que je fus obligé de m'abſenter ; mais, à mon retour, je changeai de réſolution & de remédes ; en conſéquence, j'employai tous les adouciſſans, tous les anodins ; je me ſervis, de demi-heure en demi-heure, d'un topique léger, fait avec les quatre-farines réſolutives, délayées dans l'infuſion chaude de fleurs de mauve, & le mêlange des mêmes fleurs. A la quatriéme ou à la cinquiéme application, la douleur ceſſa ; &, peu d'heures après, j'eus la ſatisfaction de reconnoître la piquure du couſin, dont l'action vénéneuſe, qui formoit une plaie livide, avoit cauſé tant de tourmens, & les auroit multipliés, au point de déterminer la ſuppuration du globe ; mais heureuſement la ſclérotique n'a été que légèrement endomagée ; &, avec le ſecours des calmans, des réſolutifs, des toniques & des liqueurs ophtalmiques ſpiritueuſes, cet Œil s'eſt maintenu auſſi ſain & auſſi beau que l'autre. Un exemple de cette nature prouve la néceſſité de bien connoître la cauſe première, pour parer aux effets qui en ſont la ſuite ; je déſire que cet

exposé, & les moyens curatifs qui en sont la conclusion puissent servir de guide dans les accidens de ce genre.

Il n'en est pas de même de l'érésipéle des paupières : cette maladie a des symptômes sur lesquels il n'est pas possible de se tromper, ainsi que je viens de l'observer, de manière que les moyens curatifs sont indiqués par les besoins de la Nature, qui demande un régime très-sévère dans le choix des alimens, & qui exige des boissons propres à calmer l'irritabilité du sang; c'est pourquoi mon avis est de prescrire au malade le régime le plus doux, de lui faire prendre les demi-bains, de le faire saigner du bras une ou deux fois, si l'état de la maladie le requiert; ou, dans le cas d'hémoroïdes supprimées, ordonner l'application des sangsues au siége, de mettre en usage les pédiluves, le matin, les maniluves, le soir; de prendre des remédes à l'eau de son, de chercher à rendre le sang plus fluide, à le laver, soit avec une eau de veau, soit avec l'eau d'un poulet dans le corps duquel on mettra une ou deux cuillerées d'orge mondée; du reste ne pas se presser de purger, & ne le faire que lorsque le gonflement & l'inflammation paroîtront vouloir se dissiper; quant aux remédes propres à rétablir l'organe de la vue, ils sont les mêmes que dans toutes les ophtal-

mies ; c'eſt-à-dire, pour bain des yeux, l'infuſion dégourdie de fleurs de mauve, & pour topique, la pulpe de pomme, ou également l'eau de laitue & l'application de cette plante, quelquefois même auſſi les quatre farines réſolutives ; mais, lorſque l'inflammation ſera à ſon dernier période de réſolution, il faudra ſe ſervir ſeulement de l'infuſion de fleurs de ſureau, & ſucceſſivement de l'eau ophtalmique préparée ; ce que l'on continuera le temps néceſſaire pour n'avoir plus rien à redouter de ce genre de maladie qui, ſouvent, ne paroît céder que pour reprendre avec plus de force.

SECTION V.

Du doux Réſolutif de ſang de Pigeon, Tourterelle & autres.

IL n'eſt pas de maladies qui n'ayent des périodes marquées, des périodes qui exigent toute la prudence du Médecin, pour ne pas contrarier la Nature dans ſes opérations, pour placer à propos les émolliens, les réſolutifs, les aſtringens, les toniques ; c'eſt une connoiſſance réſervée à l'obſervateur inſtruit, parce qu'il ſçait ce qu'il faut faire ou éviter, parce qu'il ſaiſit le moment favorable pour atténuer ou diminuer

la progreſſion du mal : c'eſt donc du ſuccès de ce tact heureux, que dépend le ſuccès de tel ou tel reméde qui, ſouvent, ne tombe dans le diſcrédit que par l'impéritie de ceux qui en ont fait une fauſſe application. Voilà ce qu'on voit, & ce qui arrive tous les jours, ſur-tout dans la claſſe des réſolutifs qui, employés mal à propos, ou ſans des moyens qui les favoriſent, ne font qu'irriter le foyer de la maladie, & quelquefois même la rendent dix fois plus redoutable.

Le doux réſolutif de ſang de pigeon a la propriété de conſolider, de rapprocher les parties déſunies, & de fortifier celles qui ſont foibles : c'eſt le reméde local qui a toujours le plus favoriſé l'inſtant urgent où la nature (après l'uſage de la pommade ophtalmique) a beſoin de ſecours pour conſolider les bords des différens ulcères ou hypopions, qui forment cicatrice, pour empêcher les ſuites des fortes contuſions, quelquefois auſſi des dilacérations ; il arrive même que ce reméde eſt pour moi d'un effet ſenſible, & qui m'a toujours réuſſi, parce que, quand la première ou ſeconde application du ſang, rappelle le foyer de l'inflammation, c'eſt une preuve que l'humeur peccante n'eſt pas totalement évacuée ; alors je ceſſe ſon uſage, pour revenir de nouveau à celui de la pommade ophtalmique, & enfin je finis par trouver, dans

le réſolutif, le ſuccès que je puis en eſpérer. Je dois ajouter que je me ſuis long-temps ſervi du ſang de tourterelle qui, dans le fait, porte une chaleur plus active ; mais la délicateſſe de ces oiſeaux, & l'extrême dépenſe dans laquelle cela me jettoit, m'a décidé à en abandonner l'uſage.

On met le ſang de pigeon entre les deux paupières, une ou deux fois le jour : pour y parvenir, on plume le pigeon deſſous l'aile, où ſe trouvent deux veines apparentes ; on en pique une à l'aide d'une épingle, on reçoit le ſang dans une cuiller à caffé, dont on a eu ſoin d'échauffer l'intérieur, ſoit en la mettant dans l'eau chaude, ſoit en la tenant entre les doigts, afin que le ſang ne puiſſe pas ſe coaguler auſſi promptement, & laiſſer le temps de l'inférer entre les deux paupières ; ce qu'on fait en rapprochant enſuite la paupière ſupérieure de l'inférieure, de manière que le malade ne puiſſe pas l'ouvrir ; ce qui arrive par la coagulation du ſang, dont on recouvre même les parties externes. On laiſſe l'Œil, ainſi fermé, l'eſpace de douze à quinze minutes, après quoi l'on prend un petit linge pour doucher les paupières, avec une infuſion dégourdie de fleurs de ſureau : les paupières bien humectées, & les cils prêts à ſe détacher, on appuie légèrement, pour enlever

les petits caillots de ſang, & nettoyer les petits filamens qui peuvent intéreſſer l'intérieur; cette opération faite, on finit par doucher le front, les tempes & les yeux, avec la même infuſion.

SECTION VI.

De la Véronique des bois; ſes propriétés & ſon uſage.

UN Obſervateur, qui veut le bien de ſes ſemblables, ne doit pas craindre les plus petits détails, parce qu'il doit à la Société l'aveu de tous les moyens qui ont pu lui réuſſir; c'eſt une dette qu'il a contractée, & dont l'oubli le rendroit de plus en plus reſponſable. Les maladies des yeux ont tant d'analogie avec les humeurs corporelles, que les remédes qui agiſſent efficacement ſur ces dernières, portent également leurs impreſſions ſur celles de l'Œil, de manière que cette inflammation opiniâtre réſiſtera toujours aux remédes locaux, juſqu'à ce que le ſang ſoit purgé de cet acide acrimonieux qui l'enflamme. C'eſt une vérité que je ne ceſſerai de répéter : il s'agit donc de prendre tous les moyens de corriger les mauvaiſes influences de l'une, & de raréfier, s'il eſt beſoin, le défaut de circulation de l'autre. Voilà ce qui s'opère ſou-

vent à l'aide d'un petit reméde qui, à la longue, agit ſur la maſſe du ſang qu'il dépure, & dont il diviſe les engorgemens. Tels ſont les précieux effets de la véronique des bois.

La véronique, qu'on appelle le *Thé de l'Europe*, eſt déſignée ſous deux dénominations différentes; l'une, *veronica mas ſupina & vulgatiſſima*; l'autre, *veronica vulgatior folio rotundiore*. La véronique mâle naît & croît dans les bois; la femelle ſe trouve dans les prés, dans les marais, & ſe cultive dans les jardins. On donne la préférence à la véronique mâle, parce qu'elle a ordinairement plus de force & de ſaveur; ce qui lui vient des ſels aromatiques que lui donne le ſol qui lui ſert de ſubſiſtance. Les tiges de la véronique ſont ordinairement rempantes ſur la terre; elles ſont crénelées & velues: c'eſt par le moyen de ſes fibres chevelues que la plante croît & ſe multiplie; les feuilles de la véronique des bois ſont moins rondes que celles des prés; elles ſont d'un verd pâle & crénelées ſur les bords; les fleurs, qui s'alongent en forme d'épi, paroiſſent à la fin de Mai; elles ſont d'un bleu céleſte, elles ont quatre étamines; &, du fond du calice de la fleur, ſort un piſtile qui produit dans la ſuite un fruit membraneux qui renferme une graine rouſsâtre & preſque ronde: c'eſt ordinairement en Mai

qu'on doit cueillir la véronique qu'on a intention de garder ; ayant ſoin d'en faire ſécher, à l'ombre, les feuilles & les fleurs.

La véronique a ſur les plantes de ſa claſſe la même ſupériorité que l'or a ſur les autres métaux : elle poſſéde toutes les propriétés du thé, ſans en avoir les inconvéniens ; &, ſi elle étoit une production américaine, on achéteroit ſes bons effets à prix d'argent ; mais, parce qu'elle naît ſous nos pieds; on la néglige & on l'abandonne, tant il eſt vrai de dire qu'on ne met de faveur qu'à ce qui eſt rare, ou à ce qui vient de loin. La véronique eſt un diurétique aſſuré, un emménagogue ſouverain, un excellent vulnéraire, un puiſſant ſudorifique ; elle eſt en même temps aſtringente & réſolutive ; ſon infuſion me ſert ſouvent dans les maladies des yeux ; mais plus particulièrement en lavage dans les humeurs ſcrophuleuſes, & dans la plûpart des maladies des femmes. Ce ſeroit entrer dans un trop grand détail, ſi j'entreprenois de rendre toutes les propriétés de la véronique ; mais je puis & dois dire, d'après les Auteurs les plus célébres, que ſes effets ſalubres tendent à éclaircir la vue, à rendre l'organe de l'ouie plus ſenſible, parce que ſon infuſion priſe intérieurement, diſſipe cette lymphe épaiſſie, qui obſtrue le cerveau ; ce qui facilite les eſprits animaux à ſe

régénérer plus promptement & plus aiſément. Sa préparation en boiſſon eſt une pincée des fleurs & feuilles pour deux onces d'eau bouillante, infuſion théiforme, & dont on édulcorera chaque verre, avec gros comme une aveline, de miel de Narbonne ou autre ; on peut en prendre une ou deux premières taſſes les jours de médecine ; c'eſt le vrai moyen d'en accélérer les progrès.

CHAPITRE III.

Du Fluide lacrymal, & de ſes conduits ſecréteurs.

L'ÊTRE-SUPRÊME, en accordant à l'homme tout ce qui lui eſt néceſſaire pour ſon exiſtence, a preſcrit à la Nature des régles, dont elle ne peut s'écarter : c'eſt un ordre de direction, qui eſt ſuivi en tout point, & cet ordre n'eſt jamais interrompu que par des écarts ſubſéquens, qui ont pour cauſe, ſoit le produit des accidens, ſoit celui des vices du ſang ; alors le défaut d'excrétion & de ſécrétion, met le trouble dans toutes les parties qui les avoiſinent ; les tuméfie, les irrite & les enflamme ; voilà ce qu'on remarque tous les jours dans l'engorge-

ment des glandes des paupières, dont l'humeur concrète s'épaiſſit de plus en plus; ce qui diminue d'autant le fluide lacrymal, qui ſert à lubréfier ſans ceſſe le globe de l'Œil, & dont une partie s'évapore, ſoit par l'attraction de l'air, ſoit par le mouvement continuel des paupières: c'eſt ce fluide lacrymal, perpétuellement répandu ſur la ſurface du globe, qui a beſoin de prendre la direction des conduits lacrymaux.

Les voies lacrymales abſorbantes premières, ſont les points lacrymaux, qui forment deux petites ouvertures près du grand angle de l'Œil, à l'extrémité des bords un peu ſaillans des tarſes des paupières ſupérieure & inférieure; ils ſont toujours ouverts, parce qu'ils ſont cartilagineux; ils ont un ſphincter qui leur eſt propre, afin de ſe dilater ou de ſe reſſerer, ſuivant l'abondance des larmes. C'eſt d'après leurs mouvemens vermiculaires, que le fluide eſt forcé de paſſer avec célérité dans le ſac lacrymal, dont la membrane entre en contraction pour forcer le ſphincter du conduit nazal à s'ouvrir, & laiſſer paſſer les larmes dans cette cavité. Voilà l'ouvrage de l'Artiſte divin, qui dans ſa création, n'a rien établi que de parfait. Les voies lacrymales abſorbantes ſont donc les points lacrymaux, le ſac lacrymal & le conduit nazal; le fluide reçoit ſa direction du mouvement des paupières & de

l'eſpèce de digue qu'oppoſe la caroncule lacrymale pour en diriger le cours vers les points lacrymaux qui lui fourniſſent paſſage, de manière que tout agit de concert, & que cette union ſert de régle aux impreſſions de la Nature.

SECTION PREMIÈRE.

Du Kiſte, ou tumeur enkiſtée des Paupières, ſes cauſes & ſes moyens curatifs.

LES paupières ſont parſemées de glandes, & ces glandes ſont ſujettes à différens genres d'engorgement, & d'obſtruction ; les plus ordinaires ſont celles dont la tumeur indolente ſe déſigne ſous les noms d'*athérome*, de *meliceris* & de *ſtéatôme*, ſuivant la nature de l'humeur qu'elles contiennent. En général le bouton kiſte ou tumeur enkiſtée des paupières, eſt un engorgement lymphatique, occaſionné par l'extrême dilatation des vaiſſeaux, dont le fluide s'épaiſſit & devient concret. Cette tumeur augmente de volume, à proportion de la réunion qui s'y fait ; elle ne cauſe ni douleur ni changement à la peau, parce que la matière qu'elle contient a perdu de ſon acrimonie par ſa concrétion ; c'eſt pourquoi il en réſulte rarement inflammation ; mais le poids de l'obſtruction

fatigue les paupières, gêne la vision; obstrue quelquefois la glande lacrymale, & quelquefois aussi peut déterminer une fistule de ce genre; ce qui dépend de la position de la tumeur, qui réunit souvent deux ou trois de ces mêmes glandes.

Le traitement curatif de la loupe ou tumeur enkistée des paupières, peut avoir lieu de deux manières; soit par le moyen de la résolution, soit par celui de l'opération. Le premier m'a toujours paru préférable, parce qu'il n'y a ni lésion à craindre, ni risque à courir. Les remèdes les plus usités sont différentes préparations atténuantes & fondantes, mais sur-tout les emplâtres faites avec le *diachilon*, avec celui de Vigo *cum mercurio*; quelqu'actif que soit ce reméde, il m'a toujours paru suivi de peu de succès, parce que l'action mercurielle est tellement divisée dans les parties graisseuses, qu'elle agit inefficacement; c'est pourquoi j'ai cru pouvoir tirer plus de secours & d'avantages des effets des cantharides: en conséquence j'ai ordonné & fait préparer l'onguent épipastique, suivant la formule ci-après:

Mouches cantharides, une once;
Térébenthine de Venise, deux onces;
Mastic en larmes, deux onces;
Euphorbe, demi-once;

le tout bien mélangé & préparé au feu, en former des magdaléons pour s'en ſervir au beſoin.

Son uſage & ſes effets.

La manière de s'en ſervir eſt d'en prendre ſuffiſament pour en enduire légèrement un taffetas noir, de la circonférence du bouton kiſte, l'appliquer & le laiſſer ſur la tumeur l'eſpace de trois heures ou environ ; ce qu'on répéte tous les jours juſqu'à parfaite diſſolution de l'humeur épaiſſie, ayant ſoin de baſſiner la plaie deux à trois fois le jour, avec l'infuſion dégourdie de fleurs de mauve, & ſucceſſivement de fleurs de ſureau, dont on ne peut ſe diſpenſer de faire uſage, lorſque la réſolution eſt à ſa perfection ; après quoi, ſe ſervir de l'eau de joubarbe préparée, & s'en ſervir tout le temps néceſſaire. Voilà le ſeul moyen qui, quelqu'actif qu'il ſoit, m'a ſouvent réuſſi ; mais ſon application demande beaucoup de ſoin & de précautions pour ne pas intéreſſer le globe de l'Œil ; je puis même dire qu'il eſt de beaucoup préférable à l'opération ; parce qu'il diviſe aiſément l'humeur ; parce qu'on ne fait que ſtimuler la Nature, en lui laiſſant la facilité d'évacuer ſon ſuperflu dans l'endroit de ſes

défirs, au lieu que l'opération eſt un effet forcé, qui peut-être ne ſeroit pas celui du moment, ni de la fermentation naturelle ; d'ailleurs il arrive tous les jours que l'opération produit des ſolutions de continuité ; & ſouvent des deſtructions encore plus dangereuſes ; cependant cette opération ſe pratique à l'aide de l'inſtrument ; mais, comme je la crois auſſi inutile que peu favorable, c'eſt ce qui fait que je n'entrerai dans aucun détail particulier. Tel eſt mon avis en faveur de ceux qui employent ſouvent des remédes, dont le plus grand bien eſt de ne procurer aucun mal. Puiſſent-ils en reconnoître la verité, & la mettre en pratique ; mais, lorſque le bouton kiſte ne fait que commencer à paroître on peut en eſpérer la réſolution, en humectant la tumeur pluſieurs fois dans la journée avec de la ſalive ſeulement.

SECTION II.

De la Tuméfaction des Paupières, à la ſuite des piquures d'inſectes.

IL eſt différentes eſpéces d'inſectes, les uns ovipares, les autres vivipares ; les ovipares ſortent de leur coquille, à l'aide d'un certain degré de chaleur qui en vivifie le germe ; les vivipares,

au contraire, viennent au monde tout formés, & très-bien constitués. Les insectes les plus dangereux pour les paupières, sont les plus petits, & ceux qui ont des aîles; parce qu'ils viennent nous surprendre au moment où nous-nous y attendons le moins. De ce nombre se trouvent les mouches & les moucherons; ces derniers sur-tout, sont les plus à craindre, parce qu'ils sont armés d'un aiguillon, & même de plusieurs aiguillons vénéneux, qui agissent & piquent en différens sens, de manière que le sang & la lymphe des parties voisines s'extravase, & cause une tumeur, dont la plaie est refermée par la compression de l'air extérieur: c'est donc ce venin, ou cet aiguillon subtil qui reste dans la peau, qui provoque la démangeaison & détermine l'inflammation; on reconnoît aisément le principe de l'accident d'après le rapport du malade, d'après un petit point violet qui se trouve au milieu de la tumeur; il s'agit donc de ne pas perdre de temps pour empêcher que l'irritation ne fasse des progrès, & n'augmente de plus en plus le foyer de l'inflammation.

Il est une infinité d'autres insectes dont la piquure est aussi redoutable pour les paupières, ce qui les tuméfie par l'extravasion sanguine & lymphatique, ce qui les enflamme par la liqueur vénéneuse qui est restée dans la plaie, ainsi que je l'ai observé dans le trait historique de l'érésipéle

des paupières, & qui a particulièrement affecté le globe de l'Œil; mais ce qu'il eſt intéreſſant de ſçavoir, & ſur quoi je ne puis trop peſer, c'eſt en pareil cas, d'employer pour reméde le contre-poiſon de l'affection vénéneuſe; & ce reméde doit ſe prendre dans la claſſe des anodins & des réſolutifs doux. Voici de quelle manière je me comporte lorſqu'il m'arrive une tuméfaction de cette nature; je fais baſſiner la plaie avec une infuſion dégourdie de fleurs de mauve; je fais faire uſage du topique compoſé avec les quatre-farines réſolutives, & délayées avec la même infuſion, à laquelle j'ajoute le mélange des fleurs: c'eſt à l'aide de ce topique, que je fais renouveller de demi-heure en demi-heure, à un degré de chaleur douce, que je parviens en peu de temps à calmer & diminuer l'actif vénéneux; alors je ceſſe le topique pour ne plus me ſervir que de l'infuſion de fleurs de mauve, & ſucceſſivement de fleurs de ſureau; ce qui achéve la réſolution; après quoi, pour rétablir l'action des ſolides diſtendus, & la circulation des fluides comprimés, j'indique pendant quelques jours les toniques & les liqueurs ophtalmiques ſpiritueuſes. Tels ſont les remédes les plus ſimples & les plus propres à ce genre de maladie, pourvû qu'il ne ſoit pas entretenu par un vice du ſang.

SECTION III.

SECTION III.

De l'Orgeolet, de la Grêle ou Gravelle des Paupières.

L'ORGEOLET des paupières eſt ce qu'on appelle communément l'*Orgueilleux*, parce que cette tumeur attaque particulièrement la paupière ſupérieure, ſans que l'autre en ſoit exempte; c'eſt un bouton qui s'annonce avec chaleur & inflammation, qui enveloppe une ou pluſieurs glandes à la fois; il eſt ſouvent le précurſeur du cours périodique des jeunes perſonnes du ſexe, & diſparoit lors que le ſang prend ſon cours naturel. L'orgeolet eſt donc une tumeur plus ou moins enflammée, ſuivant la chaleur du ſang qui en fait le foyer; mais ſa cauſe primitive eſt toujours un épaiſſiſſement de la lymphe & du ſang; c'eſt d'après cet épaiſſiſſement que ſe fait la rupture des petits vaiſſeaux, ce qui provient, pour l'ordinaire, d'un ancien bouton de petite-vérole ou autre, qui a tellement corrodé & ulcéré la partie affectée, que la moindre réplétion des vaiſſeaux les tuméfie ou les dilate de nouveau. Voilà ce que l'expérience journalière annonce, & ce que les opérations de la Nature confirment, en démontrant, que la partie la plus foible eſt

toujours celle qui eſt la première attaquée.

Le traitement curatif de l'orgeolet n'exige pas de grandes précautions, & ne demande localement que des remédes doux & ſimples dont je vais donner le précis ; mais, pour en empêcher le retour, il eſt abſolument eſſentiel d'agir ſur la cauſe déterminante ; c'eſt-à-dire, de prendre les moyens de faciliter la circulation du ſang, & d'en diminuer la viſcoſité acrimonieuſe : or ce que j'ai vu réuſſir le mieux, ce ſont les eaux légèrement ferrugineuſes, telles que les épurées de Paſſy ; ou bien une préparation légère d'eau de ſquine, qu'on boit au dîner ſeulement ; d'où il arrive que les principes actifs de l'un ou de l'autre, réchauffent l'eſtomac, favoriſent une bonne chilification, d'où ſuit néceſſairement une heureuſe circulation ; ce que l'on continue pendant douze à quinze jours de ſuite, & ce qu'on répéte, ſi la circonſtance l'exige. Aux remédes généraux ſe réuniſſent les remédes locaux, qui ſont de doucher, deux à trois fois le jour, le front, les tempes & la partie malade, avec l'infuſion dégourdie de fleurs de mauve, & de même pour topique léger, la pulpe de pomme cuite, ou le cœur d'une laitue pommée, amortie dans l'eau bouillante ; lorſque le bouton diminue d'inflammation (ce qui annonce le moment de la réſolution) on doit ſe ſervir de l'in-

fusion de fleurs de sureau pour doucher les paupières, & pour topique léger des feuilles de joubarde, amorties dans l'eau bouillante, & successivement de l'eau ophtalmique préparée.

Les orifices des glandes des paupières sont encore sujet à un autre maladie, qu'on désigne sous le nom de *grêle* ou *gravelle* des paupières. Ces petites protubérances sont un amas concret d'une lymphe épaissie, qui englutine les cils, qui gêne de plus en plus les pores secrétoires & excrétoires de ces mêmes glandes; d'où il arrive des embarras & des engorgemens, qui quelquefois portent atteinte aux sphincters des points lacrymaux; ce qui les empêche de pomper la surabondance du fluide lacrymal. La grêle ou gravelle des paupières ne peut trouver une heureuse résolution, par les différens de collyres desficatifs qui concentrent l'humeur au dedans, mais bien par le moyen de la pommade ophtalmique que je fais employer une ou deux fois le jour pendant dix à douze jours de suite, avec la précaution de se servir de l'infusion de fleurs de mauve, successivement de celle de sureau, & enfin, de l'eau ophtalmique dont on fera usage pendant des années entières. Cette petite gêne n'est pas à comparer avec le bien-être qui doit en résulter.

S'il arrive que la grêle des paupières ne céde

pas aux effets toujours actifs de ce reméde, & que la saillie soit assez protubérante pour en faire la ligature, à l'aide d'une soie écrue; c'est alors qu'il faut avoir recours à ce moyen comme le plus assuré, en portant la ligature le plus près de la peau que faire se peut, sans intéresser ni endommager l'intérieur des glandes; ce qui se reconnoit à l'inflammation qui arrive: dans ce cas, il faut ôter la ligature jusqu'à ce que l'inflammation soit dissipée, & la reprendre ensuite avec plus de précaution, ayant soin de bassiner deux ou trois fois dans la journée la partie malade avec l'eau végéto-minérale de goulard; ce que l'on continue jusqu'à parfait dessé-chement. Je préfère ce traitement curatif à l'extirpation faite avec la pointe de la lancette, ou tout autre instrument; je le préfère même à l'usage de la pierre infernale, qui peut détruire ou endommager les parties qui ne sont pas affectées.

Je crois devoir dire qu'il arrive, tous les jours, que des personnes peu instruites, confondent souvent la pierre à cautère avec la pierre infernale; cependant il y a une grande différence entre la composition de l'une & celle de l'autre: la première se prépare par un procédé chimique avec un mêlange de chaux & de cendres gravelées, qui ne sont autre chose que la lie de vin,

qu'on fait sécher pour les calciner ensuite ; la seconde se fait avec une dissolution d'argent par l'esprit de nître. Cette concrétion saline est très-susceptible de l'humidité de l'air qui en opère la dissolution, ainsi qu'il arrive souvent à la pierre à cautère ; c'est pourquoi l'on doit tenir l'une & l'autre dans un vase bien bouché, pour s'en servir au besoin. La pierre infernale est de tous les caustiques le plus actif ; il suffit qu'elle touche une partie pour faire son effet ; mais on ne sçauroit apporter trop de soins & de précautions, dans l'usage qu'on en fait, pour détruire & consommer les ulcères des paupières, parce que le cartilage est si tendre, & les glandes intérieures si proches les unes des autres, que la communication est à craindre : aussi un Praticien prudent & sage, a toujours l'attention d'avoir près de lui un correctif préparé, qui est, soit le lait de vache soit celui d'amandes-douces. L'instrument pour maintenir la pierre à cautère, est un espéce de porte-crayon par bas, & le reste en bois, pour assurer la main qui dirige l'opération.

SECTION IV.

Des Verrues ou Porreaux des Paupières, dont le volume en diminue l'action.

LE nombre infini des glandes qui bordent le cartilage interne des paupières, la ténuité de leurs vaiſſeaux, la ſoupleſſe & le relâchement de leur tiſſu cellulaire, ſont autant de cauſes déterminantes, qui ſouvent décident des embarras, & forment des engorgemens; d'où naiſſent ces tumeurs de pluſieurs eſpéces, auxquelles on donne différens noms, ſuivant les différentes formes qu'elles préſentent: de ce nombre ſont les porreaux ou verrues des paupières, dont la baſe eſt ſouvent plus apparente que cachée; ce qui en rend la cure moins pénible & moins laborieuſe. Les verrues, d'après leur figure & leur couleur, ont reçu différens noms, & diverſes diſtinction; les unes ſont appellées pendantes, parce qu'elles tiennent à un pedicule très-mince; les autres porreaux, parce qu'elles ont toute la forme d'une tête de porreau, d'autres enfin, grain de meure, parce qu'elles ont pluſieurs petites éminences qui reſſemblent à l'extérieur de ce fruit. La cauſe

première des verrues, eſt une lymphe acrimonieuſe, qui, en détruiſant les vaiſſeaux capillaires de la peau, détermine l'extravaſion des ſucs nourriciers, d'où proviennent ces excroiſſances charnues.

Pour obtenir la cure des verrues, il faut en détruire totalement la ſubſtance, ſans en laiſſer le moindre veſtige, qui ſoit dans le cas de ſe régénérer; c'eſt pourquoi mon avis eſt d'employer la même ligature que pour l'orgeolet; c'eſt-à-dire, pincer la verrue à ſa baſe, afin de former plus aiſément un double nœud avec la ſoie écrue; ce qu'on eſt obligé de répéter pluſieurs fois pendant le traitement; parce que la verrue en ſe deſſéchant rend la ligature trop diſtendue; ce qui faciliteroit le retour des ſucs viciés. Lorſque la verrue eſt abſolument tombée, il eſt encore à propos d'en deſſécher la baſe avec le ſuc laiteux de feuilles de figuier, ou la poudre de ſabine; le faire une ou deux fois ſeulement avec beaucoup de ſoin & de ménagement, afin de ne pas porter un nouveau foyer de fermentation; c'eſt ce qui fait qu'après quelques minutes d'application, on doit baſſiner la partie affectée avec l'infuſion dégourdie de fleurs de mauve, & enſuite de fleurs de ſureau; ce que l'on continuera une quinzaine de jours plus ou moins. Aux remédes locaux, doivent ſe

réunir ceux du corps, qui ſont, de diminuer l'extrême acrimonie du ſang, en buvant, tous les matins pendant dix à douze jours, deux taſſes d'eau de gruau de Bretagne; du reſte obſerver un régime doux, & conforme au but qu'on ſe propoſe, qui doit être toujours de chercher à déterger les glandes par les remédes externes, & d'en rafraîchir les ſucs nourriciers par les internes. Voilà à peu-près les moyens les plus propres à déterminer la cure des verrues ou porreaux des paupières.

SECTION V.

Des Tumeurs adipeuſes des Paupières, de leurs cauſes & de leurs effets.

LA GLANDE lacrymale, comme la ſource la plus conſidérable du fluide qui ſert à lubréfier le globe de l'Œil, eſt ſouvent ſujette à des engorgemens, qui de proche en proche occaſionnent des tumeurs, qu'on nomme *adipeuſes;* parce que la graiſſe que cette glande renferme, pouſſe la peau en avant, l'allonge au point que la paupière qui ſe trouve tuméfiée, eſt gênée dans ſes mouvemens circulaires. La tumeur adipeuſe n'eſt ni ſenſible, ni douloureuſe; elle n'a pas même de fluctuation, parce

que c'eſt un corps graiſſeux ; qui très-rarement contient un fluide ; elle ſe prête aux différens mouvemens de preſſion, & s'incline toujours du côté du petit angle : ce n'eſt pas cependant qu'il ne puiſſe ſe trouver des tumeurs de cette eſpèce dans toute autre partie des paupières ; mais cela eſt plus rare. La cauſe primitive de cet amas humoral, eſt un relâchement de vaiſſeaux ſanguins & lymphatiques ; occaſionné par une ſurabondance d'humeurs, qui propagent les embarras, & qui forment peu-à-peu, ce qu'on appelle *tumeurs adipeuſes ;* telle eſt l'origine de ces ſortes de loupes.

On peut obtenir la cure des tumeurs adipeuſes, ſoit par le moyen de la réſolution, ſoit par celui de l'opération. Le premier ne peut avoir lieu, que dans le cas où la tumeur ſeroit nouvelle ; alors on ſe ſervira, trois à quatre fois le jour, des fomentations faites avec les infuſions émollientes & réſolutives ; on les emploiera dégourdies, & l'on aura ſoin de recouvrir chaque fois la tumeur avec l'emplâtre de Vigo qui ſe trouve compoſée avec le Mercure. Ce que l'on continuera juſqu'à parfaite réſolution. Le ſecond moyen eſt celui de l'opération qui ſe pratique, en faiſant dans la partie de la paupière qui eſt malade, une ſection qui ſuive la direction des plis cutanés,

& assez étendue pour mettre le kiste en évidence : la tumeur ainsi découverte, on se sert de la pointe du bistouri pour détacher l'enveloppe d'avec les parties voisines, & ensuite, on prend des ciseaux courbes pour enlever le tout, jusques dans les parties les plus adhérentes ; après quoi, l'on panse la plaie avec les moyens les plus simples & les plus usités ; à moins qu'on ne soit obligé de faire usage de la pierre infernale pour consumer les petites adhérences qu'on auroit pu y laisser ; mais, dans tous les cas, l'opération qui est bien faite ne peut avoir de suites fâcheuses, à moins qu'elle ne soit contrariée par un vice du sang, qu'on doit chercher à combattre. Lorsque la tumeur adipeuse est la suite ou l'effet de l'engorgement de la glande lacrymale, on ne doit pas chercher à faire l'opération, parce que les suites en seroient funestes, parce qu'il seroit à craindre que l'opération ne devînt dans le cas d'endomager les parois de la glande ; ce qui produiroit de nouveau une maladie plus grave & plus difficile à guérir. On doit donc se contenter d'employer les résolutifs les plus doux, les plus simples, & d'après les précautions si souvent prescrites.

SECTION VI.

Des Frictions séches de la tête & du corps, leur rapport avec les maladies des Yeux.

L'INSENSIBLE transpiration arrêtée ou suprimée cause souvent une fermentation considérable, dans les fluides & l'irritation des solides; & c'est de cette irritation que naissent les différens accidens dont les fonctions corporelles sont sans cesse troublées. Heureux celui qui est assez prudent pour s'opposer aux progrès, & combattre dans le principe la cause morbifique; parce que du bien-être du corps dépend le bien-être des yeux; c'est ce qu'on voit tous les jours dans les fiévres inflammatoires, dont l'effet au cerveau produit une métastase qui irrite les globes & les enflamme, & qui souvent détermine des suites plus dangereuses encore. Tel mal qui, dans l'origine, n'est qu'une simple efferveſcence, devient quelquefois très-grave, parce qu'on employe des remédes, qui ne sont ni bien dirigés ni appropriés aux circonstances. On ne sçauroit donc recourir trop tôt à l'expérience de ceux qui les dirigent journelement, & auxquels la connoissance du diagnostic & du pronostic est familière; mais il est des moyens

qu'on peut employer en tout temps & ſans crainte de danger ; telles ſont les frictions ſéches.

Lorſqu'après avoir éprouvé une tranſpiration abondante, on paſſe d'un endroit chaud dans un autre qui eſt froid ou humide, alors les pores de la peau ſe ferment, & l'humeur de la tranſpiration reflue dans la maſſe du ſang qu'elle comprime, ou ſe reporte ſur les ſolides qu'elle reſſerre ; de manière que la circulation ſe trouve gênée, & l'action des ſolides tellement comprimée, que la fermentation devient néceſſaire pour vaincre les obſtacles qui ſe rencontrent. C'eſt dans ce moment de combat avec la Nature, que l'appétit ſe perd, que l'engourdiſſement s'empare de tous les membres, que le ſommeil devient inquiet, qu'il ſe trouve agité, & que la fiévre ſe déclare par des ſymptômes plus ou moins accablans. Voilà donc les effets d'une tranſpiration ſupprimée, & à laquelle on auroit pu remédier dans le principe ; en ſe mettant au lit, en ſe faiſant frictionner avec une flanelle bien chaude ; en buvant deux ou trois taſſes d'infuſion de fleurs de ſureau édulcorée avec le miel ; & enfin en obſervant, pendant quelques jours un régime très-ſévère : tels ſont les moyens victorieux avec leſquels on répare les effets d'une imprudence, qui

quelquefois accumule humeur ſur humeur, & décide une maladie ſérieuſe.

En fait de maladie des yeux, lorſqu'il arrive que la tuméfaction des paupières, ou l'ophtalmie du globe eſt le produit, ſoit d'une humeur ſcrophuleuſe, ſoit d'une tranſpiration ſupprimée, alors je mets le malade au régime ; je lui fait garder le lit pendant vingt-quatre ou trente-ſix heures, & je le fais frictionner quatre à cinq fois dans cet eſpace, avec une flanelle ou linge bien chaud, qu'on porte ſur la poitrine, ſur les épaules, autour du col & de la nuque ; je lui fais boire deux ou trois taſſes d'infuſion légère de véronique des bois, édulcorée avec le miel ou le ſyrop de violette ; traitement que je réitère pluſieurs fois dans la journée, ſuivant les circonſtances. Ces ſortes de frictions ſont encore d'une très-grande utilité dans les gouttes ſereines imparfaites, ſur-tout lorſqu'elles ne changent en rien la conduite des remédes généraux ; ce qui eſt très-rare, parce qu'il ſera toujours eſſentiel de rappeller au dehors l'humeur qui eſt interne, & d'en procurer l'iſſue par tous les moyens poſſibles.

CHAPITRE IV.

De la Fiſtule lacrymale, ſes cauſes & ſes effets.

LA FISTULE lacrymale eſt en général une maladie du grand angle de l'Œil ; on peut dire que c'eſt la plus grave & la plus redoutable des paupières ; parce qu'elle ſe préſente ſous différentes formes, parce que ſes cauſes & ſes effets en ſont cachés ; parce que le fluide lacrymal retenu par l'oblitération des voies lacrymales, eſt obligé de demeurer ſtagnant, & ſouvent de refluer ſur lui-même ; mais on donne mal-à-propos le nom de fiſtule lacrymale à des tumeurs qui ne ſont que de ſimples engorgemens ; car ce qu'on appelle réellement *fiſtule* eſt un ulcère, plus ou moins profond, dont l'entrée eſt étroite & la baſe large, avec calloſité dans toute ſon étendue : c'eſt pourquoi les tumeurs qui abſcédent ſans intéreſſer les voies lacrymales, ne doivent pas être appellées fiſtules lacrymales, mais phlegmon ou ulcère de la texture des paupières, avec engorgement des vaiſſeaux capillaires. On donne à ces ſortes de tumeurs les noms d'*anchilops* & d'*ægilops*. Dans le

premier cas, c'eſt une élevation, qui arrive ordinairement entre le grand angle & la partie oſſeuſe du nez; qui ſe manifeſte au-deſſous de l'union des paupières qui tient à la peau & à la graiſſe qui recouvre le muſcle orbiculaire. Lorſque cette tumeur devient inflammatoire, la douleur, ainſi que la tenſion eſt générale; & la fiévre s'allume, juſqu'à ce que l'humeur ſe ſoit fait jour extérieurement; c'eſt ce qu'on pelle *ægilops*. Ces deux maladies, qui n'en font qu'une, doivent être traitées dans le principe, par tous les émolliens & les adouciſſans; enſuite par les aſtringens & les réſolutifs, quelquefois même par les déterſifs, ſur-tout lorſqu'elles ſont entretenues par un vice du ſang; ce qui demande les plus grandes précautions; mais ce qui eſt urgent, c'eſt de chercher à reparer les voies lacrymales, dont l'oblétération augmente le foyer de la maladie & en retarde les effets curatifs.

Les cauſes qui donnent lieu à la fiſtule lacrymale, ſont en général l'acrimonie, & la viſcoſité du fluide lacrymal; ce qui arrive lorſque les glandes des paupières ſe trouvent viciées, ou couvertes de chaſſie; lorſqu'elles ne peuvent fournir cette humeur onctueuſe, ſi néceſſaire pour en diminuer le ferment; alors, ſi le fluide lacrymal péche par l'acrimonie, il en réſulte

que ce fluide, en se portant dans le sac lacrymal, en irrite les parois, d'où suit un séjour de matière, qui devient épaisse & purulente, qui bouche le conduit ou canal nazal; ce qui fait que l'humeur s'amasse dans le sac, & produit une tumeur qui, par une pression plus ou moins active, fait regorger l'humeur par les points lacrymaux: mais, lorsque la tumeur est occasionnée par la viscosité du fluide lacrymal, il se trouve qu'en pressant le sac, cette viscosité ne pouvant refluer par les points lacrymaux, force le sphincter du canal nazal, & découle par le nez, un peu au-dessous du cornet inférieur. Voilà donc deux espéces de fistules, dont l'une tient à l'acrimonie, & est fluente externe, l'autre à la viscosité, & est fluente interne. La fistule lacrymale ne peut pas être appellée hydropisie du sac lacrymal; parce que, qui dit hydropisie, dit amas ou collection de liqueur dans une cavité, ou dans le tissu cellulaire, & qui ne peut avoir d'issue que par l'opération ou l'insensible transpiration: or la fistule lacrymale, n'est qu'un amas de fluide lacrymal, qui séjourne dans le sac qu'il dilate, faute de trouver le passage libre, & de pouvoir prendre les voies ordinaires: mais cependant il peut se faire que le fluide lacrymal infiltré dans le tissu cellulaire, vienne intéresser le sac lacrymal, & provoquer

ou

ou déterminer la fiſtule. Tels ſont les exemples qu'on rencontre tous les jours, & auxquels il faut remédier dans l'origine, ſuivant l'Axiome : *Principiis obſta.*

SECTION PREMIÈRE.

Des moyens curatifs de la Fiſtule lacrymale, & des procédés pour y parvenir.

LES FISTULES lacrymales ſont de deux eſpéces, les unes ſont naturelles, les autres accidentelles. Les premières ne ſont autre choſe que l'engorgement & l'obſtruction des conduits; ce qui arrive, ſoit par acrimonie, ſoit par viſcoſité; les ſecondes ſont l'effet des contuſions, des polypes & autres qui, en dilatant les vaiſſeaux, forment embarras dans les parois du ſac lacrymal ou du canal nazal; ce qui décide une fiſtule; mais la cauſe la plus générale de cette maladie accidentelle, eſt le réſultat d'un bouton de petite-vérole, qui, par ſa malignité acrimonieuſe, corrode & ulcére les voies abſorbantes, ſoit d'une manière, ſoit d'une autre; de ſorte que le fluide lacrymal trouve des obſtacles qu'il ne peut vaincre, & décide des engorgemens qui deviennent fiſtuleux : c'eſt une expérience qui ne m'eſt que trop journalière; & je

puis dire que, sur cent fistules lacrymales, il y en a plus de moitié qui ne doivent leur malheureuse position, qu'aux effets funestes de cette redoutable maladie.

On peut encore recevoir les atteintes d'une fistule lacrymale d'après un vent glacial, qui, en comprimant les artères temporales, porte la même compression dans les solides & les fluides, d'où il résulte un écoulement involontaire de larmes, & de suite une stagnation qui détermine l'épaississement de l'humeur, ce qui produit le commencement de la fistule. Voilà à peu-près les causes productrices de cette redoutable maladie, pour la cure de laquelle, les anciens & les modernes ont employé différens moyens; les uns ont mis en usage le fer & le feu, les autres, les compressions & les injections; mais après avoir fait usage des uns & des autres; voici ceux auxquels je me suis attaché, & qui m'ont le mieux réussi.

Lorsqu'il se présente à mon examen un malade qui se trouve affecté d'une fistule lacrymale; je cherche à m'assurer de la véritable cause qui en est le principe; &, d'après les différentes pressions que je fais sur la tumeur, pour en faire refluer la matière qu'elle contient, & en connoître la bonne ou la mauvaise qualité, je commence par m'informer s'il n'existe pas

de vices dans le sang, qui soient susceptibles d'un régime à observer ; alors, si la maladie est récente, si elle est simplement locale & sans complication, je fais doucher les paupières, deux ou trois fois le jour, avec l'infusion de fleurs de mauve ; je fais mettre sur la tumeur une mouche de taffetas noir, enduite de l'emplâtre de Vigo *cum mercurio*. Ce qu'on réitère tous les jours. Après quelque temps de ce genre de préparation, je commence, avec le secours de ces remédes, l'usage de la pommade ophtalmique préparée avec le mercure doux ; je la fais mettre en la manière indiquée, une seule fois le jour, pendant une huitaine ; & ensuite deux ; ce qu'on doit continuer un mois ou cinq semaines de suite : vers les quinze derniers jours de cette application, j'emploie les injections faites avec une infusion froide de véronique des bois ; me servant de la petite seringue d'Anel, avec piston recourbé ; je les emploie un quart d'heure avant que de mettre la pommade, & je les continue jusqu'au moment de cesser les premiers remédes, pour passer ensuite au doux résolutif de sang de pigeon qu'on fait couler entre les paupières deux fois le jour, & pendant trois à quatre jours de suite ; après quoi j'indique pour le bain des yeux du matin, & souvent du soir, l'eau de joubarbe préparée ;

ce qu'on doit continuer plus ou moins de temps, ſuivant le beſoin.

La cauſe déterminante des fiſtules lacrymales, étant preſque toujours le produit des engorgemens & des obſtructions, occaſionnés par le reſſerrement du ſphincter des points lacrymaux, par le relâchement du ſac lacrymal, & ſouvent même par l'oblitération du canal nazal ; il étoit donc néceſſaire de trouver un reméde, qui dans le principe pût fondre, atténuer & diviſer, qui pût rendre aux voies lacrymales toute leur liberté d'action & d'infiltration ; qui pût enfin déterger les corroſions & ulcérations : or, qui a mieux cette poſſibilité que le mercure doux, préparé & diviſé dans des poudres, dans des foſſiles, qui de leur nature ſont réſolutives ; qui par la réunion de leur compoſé, peuvent réſiſter à l'influence des larmes. Voilà les effets que contient la pommade ophtalmique, à qui j'aurois pu donner tout autre nom, & que j'aurois pu déguiſer ; mais dont le principal agent auroit toujours été le mercure doux ou le précipité blanc ; c'eſt donc d'après mon obſervation, & le bien de l'Humanité, d'après les ſuccès obtenus & à obtenir, que j'ai cru ne devoir pas couvrir d'un voile myſtérieux ce qui auroit amuſé la crédulité des uns, & trompé la bonne-foi des autres ; c'eſt, dis-je ; d'après des

aveux auſſi ſolemnels & auſſi conſéquens, qu'on ne ſera plus fondé à dire que ce reméde eſt toujours le même ; qu'il eſt nuiſible ; qu'il eſt contraire aux maladies des yeux, parce qu'il renferme un corps gras, & que les corps gras empêchent l'exudation ſi néceſſaire aux humeurs ; pour moi, je conclurai toujours avec le Docteur *Hans-Sloane*, que ce moyen, ou tel autre de même nature, eſt le ſeul qui puiſſe purger les yeux des humeurs acrimonieuſes qui les engorgent & les enflamment.

Lorſque la tumeur fiſtuleuſe s'eſt fait jour naturellement au dehors, & que l'ouverture qui en produit la ſuppuration paroît vouloir ſe refermer ; je me ſers, avec ſuccès d'une mouche enduite de l'onguent ſuivant :

SA PRÉPARATION.

Minium parfaitement tamiſé, demi-livre ;
Huile d'olive, la plus récente & la meilleure, une livre ;

le tout, bien incorporé dans un vaſe de terre verniſſé, ſe met ſur un feu clair ; ayant ſoin de le remuer avec une ſpatule de bois, juſqu'à ce qu'il ait acquis une conſiſtance réelle, & propre à en former des magdaléons.

Son uſage & ſes propriétés.

ON ſe ſert d'un taffetas noir, un peu plus étendu que la tumeur, on en enduit toute la circonférence, qu'on rend flexible le plus qu'il eſt poſſible, afin de ne pas trop comprimer la plaie; il faut changer tous les jours cette emplâtre, & en la changeant, avoir ſoin de doucher la partie malade, avec une infuſion dégourdie de fleurs de mauve. Cet onguent, quelque ſimple qu'il ſoit, eſt le déterſif & le réſolutif le plus approprié aux circonſtances; on l'emploie avec le même ſuccès dans les fiſtules de l'anus, les panaris & autres: c'eſt donc le reméde le plus déciſif pour abſorber les fungus, & conſolider la plaie. Voilà ce qu'on voit tous les jours avec un ſuccès ſouvent inattendu, & qui doit donner à ce reméde qu'on connoit, tout le prix qu'il mérite.

SECTION II.

Des différentes opérations de la Fistule lacrymale, & des raisons qui déterminent à les faire.

LES fistules lacrymales parfaites sont peu susceptibles de résolution ; on les distingue en fistules internes & externes ; les premières sont celles qui, avec l'aide de la pression, fluent par le canal nazal, les secondes, sont celles qui, avec le même secours, refluent par les points lacrymaux : l'humeur qui en est le produit, est ou purulente ou visqueuse ; c'est pourquoi, avant que de tenter l'opération, on doit faire usage pendant quelque temps des remédes indiqués dans la Section précédente, afin de diminuer les sinus, & les callosités que le sejour de l'humeur auroit pu occasionner. Les fistules lacrymales parfaites, dont l'écoulement est entretenu par un vice du sang, qui donne à la matière une teinte de mauvaise qualité ; c'est-à-dire verdâtre, ou jaunâtre : ces sortes de fistules, dis-je, ont besoin qu'on prenne avant l'opération les précautions les plus grandes, pour atténuer ou réparer les vices du sang, parce que la lymphe

devenant de plus en plus acrimonieuſe, mordicante, porteroit atteinte à l'os *unguis ;* qui, n'étant pas revêtu de périoſte, eſt plus ſuſceptible de carie que toutes les autres parties.

Les fiſtules lacrymales qui ſont fomentées par des anchilops phlegmoneux ; ainſi que je l'ai ci-devant expoſé ; c'eſt-à-dire par des tumeurs inflammatoires, qui de temps à autre entrent en ſuppuration, peuvent eſpérer naturellement une guériſon décidée, parce que la Nature plus adroite que l'inſtrument, ne revient à la charge que pour faire ſon ouverture, & ſa ſaillie plus parfaite, afin de débaraſſer le ſac lacrymal de l'humeur ſurabondante qui ſe régénère ſans ceſſe : c'eſt donc alors qu'il faut agir avec prudence, pour ne pas contrarier des efforts auſſi ſouvent réitérés, mais les aider par des douches & des injections propres à déterger les parois du ſac, & en rétablir l'oſcillation ; autrement c'eſt forcer cette même Nature de réunir tous ſes moyens pour détruire le ſac en entier, d'où il peut réſulter des écarts dangereux ; comme auſſi il peut arriver un bien-être décidé, parce que, la cicatrice parfaitement conſolidée, on reconnoît que le fluide lacrymal coule directement dans le canal nazal, & que la fiſtule ſe trouve guérie. Voilà ce que j'ai eu lieu d'obſerver pluſieurs fois, & ce qui me fait

dire qu'il n'eſt pas d'opérations plus heureuſes que celles qui ſe font par les voies de la Nature.

L'opération des fiſtules lacrymales parfaites, a fait de tout temps l'étude & la recherche des Obſervateurs les plus adroits & les plus expérimentés. Les uns, en voulant éviter aux malades les angoiſſes d'une torture douloureuſe, ont imaginé de forcer la tumeur par des compreſſions graduelles, de faire des injections vulnéraires & déterſives, par les points lacrymaux, de pratiquer une ouverture, ou de faire une ſection pour introduire juſques dans le canal nazal une bougie ou tente de plomb; les autres, ne craignant pour la victime, ni le fer ni le feu, & redoutant d'ailleurs la carie des os, ont cherché à mettre la tumeur à découvert pour ſe ſervir de l'eſprit de vitriol, de l'eau mercurielle, & de la poudre de précipité rouge; d'autres enfin plus prudens, & croyant l'os *unguis* altéré, ſe ſont ſervi du cautère actuel ou potentiel, pour en établir la deſtruction. Voilà qu'elles ont été à peu-près les armes dont les anciens ſe ſont ſervi, mais dont les modernes font peu d'uſage; parce qu'en ſcrutant la Nature de plus près, on eſt parvenu à ſe perſuader que la carie n'arrive que très-rarement, ſur-tout lorſqu'il n'y a pas à redouter les ſuites des vices du ſang.

D'après l'examen que j'ai pu faire des différentes

fiſtules lacrymales, & de la ſtructure des voies abſorbantes, j'ai toujours remarqué qu'on ne pouvoit être ni trop inſtruit ni trop prudent, pour porter la ſonde par les points lacrymaux, parce que le plus petit écart, la moindre fauſſe route peuvent fournir à la matière ſtagnante de nouvelles iſſues, & rendre la maladie plus redoutable; mais, comme perſonne ne doit s'ingérer à faire de pareilles tentatives ſans aptitude & ſans connoiſſance de cauſe; je dis qu'il eſt à propos de ſonder le terrein, avant que d'en venir à une opération qu'on peut regarder comme douteuſe; cependant je vois tous les jours des Oculiſtes, des Chirurgiens très-verſés dans la ſtructure des voies abſorbantes, qui établiſſent, avec quelques ſuccès, des méches internes & des canules externes; ce qui facilite pour le moment l'écoulement du fluide lacrymal; mais, la méche & la canule retirées, l'engorgement ſe retablit de nouveau, & ſouvent l'oblitération ne fait que croître & ſe fortifier. Quant à moi, le ſeul moyen qui m'a paru favoriſer le vœu de la Nature, eſt de former, avec le ſecours de l'inſtrument ou du cauſtique, une ouverture à l'entrée du canal nazal, pour y adapter une petite canule d'or ou d'argent, qui puiſſe reſter permanente dans le conduit, & former à la Nature un égoût conſtant à la décharge de ſes humeurs; ce qui

arrive, lorſque la fiſtule tient à l'oblitération du canal nazal ; alors ce ſac, qui ſe vuide auſſi aiſément qu'il ſe remplit, forme une guériſon parfaite ; ſur-tout lorſqu'on ne fait pas fauſſe route, lorſque la plaie ſe cicatriſe aiſément, & que la canule acquiert un degré de conſiſtance locale. Voilà le genre d'opération que j'ai vu réuſſir le plus ſouvent, ſous la direction d'un de nos plus habiles Démonſtrateurs, qui recouvre la plaie avec une emplâtre réſolutive, qui la fait baſſiner avec l'infuſion de fleurs de ſureau, de roſes de Provins, & ſucceſſivement avec l'eau végétominerale. Telle eſt la conduite que j'adopte, & la ſeule qui me paroiſſe répondre aux beſoins de la Nature.

SECTION III.

Des Varices ou Fiſtules des Paupières ; leur danger.

LE grand angle de l'Œil n'eſt pas le ſeul ſujet aux fiſtules : toutes les glandes des paupières ſont de petits corps caverneux, qui ſont ſuſceptibles de cette maladie, parce que l'amas d'humeur qui s'y forme, étant continuellement arroſé par l'acrimonie des larmes, les irrite & les enflamme ; ſur-tout, lorſqu'il y a quelque vice du

ſang qui les entretient, tels que la dartre & autres; alors les vaiſſeaux excrétoires de ces glandes s'excorient, & produiſent une ulcération, qui eſt plus ou moins profonde, dont les bords ſont d'un rouge livide, quelquefois dur & calleux, parce que, l'humeur ne pouvant fluer que par une très-petite ouverture, il en réſulte une poche ou dépôt qui entretient le foyer de la maladie, & qui fixe de plus en plus celui de la fiſtule. Dans une criſe auſſi embaraſſante, le parti le plus ſage eſt d'attaquer la cauſe première, pour pouvoir réuſſir plus avantageuſement ſur les effets ſeconds; en conſéquence je fais établir le ſain-bois au bras gauche, comme le plus favorable & le moins néceſſaire; car peu importe que cet exutoire ſoit placé du côté du juge de la maladie ou non; c'eſt abſolument indifférent.

D'après les mêmes principes, je mets le malade au régime pour le diſpoſer à la purgation, en lui faiſant boire des tiſanes dépuratives, en le purgeant à ſept à huit jours de diſtance, ſuivant la force de ſon tempérament; enſuite je donne ou fais donner un coup de lancette à l'ouverture de la fiſtule, pour la rendre plus étendue & faciliter la déjection de la matière morbifique, ou bien, je prends la pointe d'un curedent que je trempe dans un cauſtique liquide, pour en

toucher profondément la plaie ; ce qui forme un eſcarre, qui aggrandit l'ouverture de la fiſtule, & qui en détruit la calloſité, de manière que la poche ſe vide, & que la plaie ſe cicatriſe, en baſſinant les paupières trois à quatre fois le jour, avec l'infuſion de fleurs de ſureau, en appliquant de même la pulpe de pomme cuite, délayée dans un blanc d'œuf; ce que je fais continuer juſqu'à parfaite réſolution, pour ne plus ſe ſervir alors que de l'eau ophtalmique ou de celle de joubarbe préparée.

Outre les fiſtules qui arrivent à l'orifice des glandes des paupières, il en eſt de plus conſidérables qui ſont fomentées par les ſuites des abſcès qui ſurviennent entre le muſcle orbiculaire & la peau; il en eſt qui avoiſinent la glande lacrymale, comme le reſervoir le plus conſidérable du fluide lacrymal, alors l'humeur ſtagnante détermine une fiſtule, & c'eſt de cette fiſtule que découle la ſurabondance de la matière qui englutine les paupières, ce qui peut arriver à la ſuite d'une humeur éréſipélateuſe, dont les boutons tuméfiés forment dépôt, & décident une tumeur fiſtuleuſe. Voilà ce qu'une expérience journalière m'a confirmé & me confirme tous les jours. Cependant il arrive quelquefois que la Nature auſſi heureuſe qu'induſtrieuſe, produit une réſolution avantageuſe, ſans qu'on s'ap-

perçoive du contraſte qu'elle éprouve. Alors la plaie ſe cicatriſe ſans employer d'autres reſſources ; mais lorſque ſes moyens ſont inſuffiſans, il faut de toute néceſſité en venir à une opération, qui conſiſte à ouvrir la tumeur avec la pointe de la lancette, & aſſez profondément pour en faire dégorger la matière ſtagnante ; après quoi ſe ſervir de la ſeringue d'Anel, avec piſton droit, pour déterger la plaie, qu'on recouvre avec l'emplâtre de l'Abbé de Grace, juſqu'à parfaite réſolution, employant toujours, pour doucher les paupières, l'infuſion de fleurs de ſureau, ſoit froide, ſoit dégourdie, ſuivant les circonſtances. Telles ſont les précautions qu'on prend, juſqu'à ce que la réſolution ait acquis un véritable dégré de perfection ; alors, on doit ſe ſervir, tous les matins, pendant quelque temps, de l'eau ophtalmique ou de celle de joubarbe préparée ; ce qu'on peut toujours continuer, ſans crainte de danger.

SECTION IV.

De l'Épiphora, ou Flux involontaire de larmes.

UNE JOIE extrême, un chagrin cuisant, sont deux passions de l'ame, qui, ainsi que je l'ai déja démontré, & quoiqu'opposées l'une à l'autre, produisent cependant les mêmes effets, par la surabondance de larmes qu'elles procurent, parce que les pores excréteurs, comprimés ou resserés par ce mouvement inattendu, se dilatent & déterminent ce flux de sérosités que les points lacrymaux ne peuvent plus absorber; c'est pourquoi les yeux & le visage se trouvent inondés; mais il n'en est pas de même du larmoyement journalier, qui est ou naturel ou accidentel. On peut dire qu'il est naturel, lorsqu'il est occasionné par le relâchement des parties nerveuses & musculeuses; par le défaut d'action des sphincters des points lacrymaux, de manière que le grand angle se trouve surchargé par les larmes qui découlent sur le visage, surtout le matin au reveil, & dans toutes les circonstances où les mouvemens naturels sont portés à des baillemens, soit de besoin alimentaire, soit de sommeil; le flux de larmes peut être regardé comme involontaire lorsqu'il est

l'effet forcé des cauſes accidentelles, telles que l'engorgement des glandes des paupières, celui des points lacrymaux, ainſi qu'il arrive dans la compreſſion d'un rhume de cerveau, dans une ophtalmie parfaite ou imparfaite & même après, juſqu'à ce que les canaux excrétoires des glandes dilatées par la maladie, ſe ſoient reſſerés ſur eux-mêmes. Telles ſont pour l'ordinaire les cauſes les plus fréquentes du flux de larmes, qui peut devenir très-grave, faute de ſecours, ou avec des ſecours qui contrarient les beſoins de la Nature. Voilà ce qui intéreſſe les perſonnes qui en ſont affectées.

Le traitement curatif du larmoyement involontaire, doit donc être conſidéré ſous deux points de vue; ſçavoir, l'un qui eſt naturel & l'autre accidentel. Le premier doit être regardé comme la ſuite & l'effet d'un relâchement dans les ſolides, qui produit néceſſairement le défaut d'action dans les fluides: c'eſt pourquoi il arrive ordinairement que ceux qui ont un cerveau humide & muqueux, ſont plus expoſés que les autres à cette ſurabondance de larmes qui inondent le globe; ce qui ſe manifeſte particulièrement vers l'âge de quarante-cinq à cinquante ans, qui eſt à peu-près le terme où la Nature éprouve un contraſte dans les deux ſexes: c'eſt donc dans ce moment contrarié, dans ce temps

de

de crise, qu'il faut chercher à fortifier ce que l'ordre naturel a de propension à relâcher ; de le faire, en bassinant tous les matins, le front, les tempes & les yeux, soit avec l'eau ophtalmique, soit avec celle de joubarbe, préparée à froid en été, & simplement dégourdie en hiver ; d'avoir en même temps un flacon de bonne eau de Cologne, pour s'en servir trois à quatre fois la semaine, tant en aspiration sous le nez, qu'en évaporation sous les yeux, de respirer tous les jours, après le dîner, la vapeur encore chaude du caffé, à l'eau, ayant soin d'environner de la main la tasse ou la caffetière, afin que les effets en soient plus directs ; de porter de temps en temps l'index sur le contour des sourcils, pour ranimer l'action des muscles, ce qu'on doit faire également, toutes les fois que le globe de l'Œil éprouve des démangeaisons.

Il n'en est pas de même des causes accidentelles qui occasionnent le larmoyement ; il faut de toute nécessité bien connoître la cause première, pour agir efficacement sur la cause seconde, qui d'ordinaire, est l'engorgement des vaisseaux lymphatiques ; ce qui arrive, soit après un coup, soit après une contusion ; alors il est nécessaire d'avoir recours à la pommade ophtalmique, d'en faire usage le temps nécessaire, ainsi

que des topiques & douches des yeux qui conviennent au traitement. Après quoi, ſe ſervir, pendant quelques jours du doux réſolutif du ſang de pigeon, & ſucceſſivement des liqueurs ophtalmiques ſpiritueuſes. Mais, ſi la maladie eſt entretenue par un vice du ſang, qui porte étranglement dans les vaiſſeaux de l'Œil, on doit prendre le régime le plus convenable, pour détruire la cauſe peccante, & le faire d'après les avis du Médecin-Oculiſte, parce qu'en agiſſant ſimplement par des remédes locaux, c'eſt vouloir pallier la maladie, & nullement la guérir; auſſi n'eſt-il pas étonnant de voir un larmoyement ceſſer pendant quelque temps, pour reparoître avec plus d'affluence, ſur-tout lorſqu'on agit ſans connoiſſance de cauſe.

SECTION V.

Des Hydatides, ou Phlyctenes des Paupières, de leurs moyens curatifs.

IL eſt des maladies des paupières qui n'ont rien de bien redoutable, & dont je n'aurois pas rendu compte, ſi ceux qui en ſont affectés ne venoient ſouvent me trouver pour éclairer leurs doutes, & calmer leurs inquiétudes: de ce nombre ſont les hydatides ou phlyctenes,

qui ſe manifeſtent ſur le bord des cartilages des paupières. Cette petite tumeur croît & ſe fortifie ſans fermentation, ſans douleur; elle repréſente une petite veſſie oblongue, de la groſſeur d'un grain de bled, & ſe trouve remplie d'une eau fort claire, qui n'eſt autre choſe que la lymphe qui s'eſt épanchée dans le tiſſu cellulaire; ce qui arrive même quelquefois à la conjonctive; ainſi que j'en ai rendu compte dans mon premier volume. La cauſe ordinaire & naturelle de cet épanchement ſéreux, provient quelquefois d'un effort accidentel; quelquefois auſſi, & même le plus ſouvent, elle peut être la ſuite d'un coup ou d'une contuſion à la tête, d'un éternuement trop précipité, ou du peu de précaution qu'on prend dans l'action de ſe moucher. Quoi qu'il en ſoit, cet épanchement n'eſt à craindre, qu'autant qu'il rend pareſſeux le mouvement de la paupière, & que le ſejour de l'humeur ſéreuſe peut déterminer quelques obſtructions dans les glandes voiſines.

Le traitement curatif de l'hydatide ne peut avoir lieu que par le moyen de l'opération qui ſe pratique ſimplement avec l'aide de la pointe d'une lancette ou tout autre inſtrument, avec lequel on fait l'ouverture de l'hydatide, en obſervant bien de ne pas intéreſſer le cartilage. Alors l'écoulement de l'humeur ſe fait aiſé-

ment, & la plaie se cicatrise de même, en la bassinant pendant quelques jours avec une infusion de fleurs de sureau, & ensuite avec l'eau ophtalmique ou l'eau de joubarbe préparée. S'il arrive que cet amas séreux se régénère de nouveau, on usera des mêmes moyens & des mêmes précautions, parce que ce seroit envain qu'on mettroit en usage les émolliens, les anodins & les calmans, tant en douches qu'en forme de topiques; à moins qu'il ne survienne une inflammation; ce qui est très-rare, sur-tout lorsque la section est faite par un homme adroit & qui connoit le local de la maladie, il y a une précaution à prendre, lorsqu'on est sujet à ces sortes de dépôts lymphatiques; c'est de ne faire aucun effort violent en se mouchant ou éternuant, parce qu'il est certain que ces sortes d'accidens ont presque toujours pour cause première une circonstance de cette nature; il s'agit donc d'être un peu attentif sur soi-même, & de s'observer toutes les fois que le besoin le requiert.

SECTION VI.

Des Frictions humides faites sur la fontanelle ; leurs bons effets dans la foiblesse de Vue.

LES cerveaux humides & muqueux, sont plus sujets aux maladies graves des yeux que ceux qui sont sanguins ; je dis sanguins, parce qu'il est rare que ceux qui sont doués de ce tempérament ayent la lymphe & les humeurs aussi épaissies que les autres : c'est donc de cet embarras muqueux que proviennent les engorgemens du cerveau, & c'est de ce gonflement que résulte la compression des nerfs optiques, d'où suit ordinairement la constriction ou le relâchement des solides, le trouble ou la confusion des fluides. On pouroit même dire que cet épaississement donne naissance à l'opacité du cristallin, à l'obstruction qui affecte les membranes rétine & choroïde ; mais ce qui est plus malheureux encore, ce sont ces rhumes de cerveau continuellement répétés, & dont le retour fréquent empêche la fluidité des liquides ; ce qui produit des étourdissemens, des pesanteurs, des maux de tête qui déterminent des ophtalmies, pour

lesquelles on est obligé de redonner du ton aux solides, & de l'action aux fluides, en pratiquant des douches, des frictions humides sur la fontanelle ; mais, lorsque le besoin paroit les requérir, il faut bien se donner de garde de les employer dans des tempéramens sanguins & nerveux, parce que ce seroit porter la constriction sur des parties qui ne sont déjà que trop resserées ou trop incendiées.

Les frictions humides peuvent se faire & se préparer avec les infusions de différentes plantes astringentes, vulnéraires & aromatiques; on peut employer, pour leur préparation, du vin blanc de Macon, auquel on ajoute à la fin de l'ébullition, un douziéme d'esprit-de-vin rectifié; mais, pour éviter les méprises & les embarras, je me suis toujours servi avec succès de l'eau blanche vulnéraire, dite *des Carmes*. Cet extrait des aromates volatilisés tient le premier rang après la véritable eau de Cologne, qui est celle à laquelle je donne la préférence. Je n'entreprendrai pas de faire l'éloge de cette eau incomparable, parce qu'elle n'a pas besoin de panégyristes pour annoncer ses bienfaits & ses prodiges; mais je dois dire que la véritable & particulièrement la mère-goute, est un baume aromatique qui vivifie le cerveau, qui en dissipe les nuages, qui rétablit l'action des solides, & la circulation

des fluides, ſur-tout lorſqu'elle eſt portée tant en aſpiration qu'en évaporation ; ainſi que j'aurai occaſion d'en parler dans les moyens qu'on doit prendre pour conſerver & fortifier ſa vue.

Les frictions aromatiques humides n'exigent aucune préparation ; elles ſe font ſur la fontanelle, & il n'eſt pas même néceſſaire de couper les cheveux, mais ſeulement de débaraſſer cette partie de la craſſe & de la poudre, afin de rendre les pores plus actifs & plus ouverts : on doit les faire le matin de préférence, & au moins une heure avant que de ſortir. Il s'agit, pour cela, de prendre de l'eau des Carmes environ plein une petite cuiller à caffé ; on laiſſe couler cette eau peu à peu ſur la fontanelle ; ayant ſoin de frictionner ſa circonférence avec l'index, & même les autres doigts ; de manière que la chaleur puiſſe ſe communiquer de proche en proche : on doit de même continuer cette opération pendant huit à dix jours de ſuite, toujours le matin de préférence, & une ſeule fois le jour ; mais on peut la repéter enſuite, après avoir laiſſé à la Nature le temps de profiter de ce ſecours étranger, pour déployer ſes propres forces. Voilà ce que j'appelle les frictions aromatiques humides, dont le produit eſt de porter une chaleur douce & vivifiante, qui ne manque pas de s'inſinuer par les pores les plus imperceptibles,

& de précipiter dans les voies de la circulation les parties ſtagnantes. Tels ſont les effets d'un reméde peu uſité, & qui cependant m'a réuſſi dans bien des circonſtances; je ne puis donc trop engager les malades, qui ſont dans le cas de s'en ſervir, à le faire avec prudence & confiance.

CHAPITRE V.

Des Inflammations, qui en général ſurviennent aux Paupières.

JE VOIS tous les jours une infinité de perſonnes ſe plaindre de différentes petites fluxions qui arrivent aux paupières, ſoit d'après un cas fortuit, ſoit d'après l'épaiſſiſſement acrimonieux du ſang; mais je dois dire qu'il en eſt de ces accidens, comme de ces fiévres éphémères, qui ont un période marqué, ſur-tout, lorſque la Nature n'eſt pas contrariée par des remédes qui ne font qu'augmenter de plus en plus le foyer de l'inflammation. Voilà malheureuſement ce qui ne ſe rencontre que trop ſouvent dans ces tempéramens qui ont une diſpoſition à l'engorgement, & voici ce qui arrive: à peine la maladie ſe manifeſte que le malade impatient

a des projets, qu'il a des occupations, qu'il veut guérir promptement ; c'eſt ainſi qu'en ſe preſſant, il emploie le collyre de celui-ci, le topique de celui-là ; c'eſt donc par une réunion de remédes auſſi peu conformes au genre de la maladie des paupières, qu'il ſe trouve que ce qui n'étoit rien dans l'origine, devient quelquefois très-dangereux dans ſes ſuites, & embarraſſe ſouvent les Obſervateurs les plus expérimentés. On ne ſçauroit donc être trop prudent dans ces ſortes de circonſtances, parce que les contrariétés que la Nature éprouve ne font qu'accroître, & multiplier les accidens ; de manière qu'il eſt abſolument eſſentiel d'indiquer ce qu'il convient de faire aux cauſes accidentelles, & ce qui eſt néceſſaire pour combattre celles qui ſont occaſionnées par un effet naturel.

Les inflammations accidentelles des paupières, ſont ſouvent l'effet d'un coup, d'une contuſion, ou bien d'une dilacération. Dans les deux premiers cas, on doit mettre en uſage les émolliens & les adouciſſans, tels que les infuſions dégourdies de fleurs de mauve & autres, parce que les aſtringens & les toniques, bien loin de rétablir la circulation de la lymphe & du ſang, ne feroient, au contraire, que reſſérer les pores, & fixer de plus en plus la ſtagnation des fluides, d'où réſulteroit même une inflam-

mation plus considérable ; mais, lorsqu'il y a eu érosion à la peau, il faut examiner si la solution de continuité est assez profonde pour exiger un point de suture ; autrement il suffit de raprocher les lévres de la plaie, en les assujetissant avec le taffetas d'Angleterre, en bassinant superficiellement avec la même infusion dégourdie de fleurs de mauve, & ensuite de celles de sureau. Ces moyens, tous simples qu'ils sont, peuvent produire une résolution heureuse ; on peut leur joindre cependant quelques légères frictions, faites sur les parties qui avoisinent le siege de la maladie, afin de ranimer l'actif de la circulation, en attendant que le taffetas se détache de lui-même ; ce qui annonce une résolution parfaite.

Lorsque l'inflammation des paupières est l'effet d'une fraîcheur ou d'une transpiration supprimée, lorsqu'elle provient d'un exercice trop assidu ou trop violent, il arrive que le sang qui s'est porté avec trop de rapidité dans l'extrêmité de ces petits vaisseaux très-délicats, se trouve trop raréfié, parce que, le travail cessant, il circule avec moins de vivacité ; ce qui décide un épaississement qui forme des engorgemens, qui tuméfient les vaisseaux & provoquent l'inflammation. Le premier soin qu'on doit inspirer au malade, est de chercher à combattre la

chaleur du ſang, en lui preſcrivant un régime doux, en lui indiquant les pedi-luves, les mani-luves, ainſi que des lavemens, pendant pluſieurs jours de ſuite ; en lui faiſant mâcher, tous les matins, ou des feuilles de cochléaria ou de la racine de pyréthre, en lui ordonnant de boire, dans le cours de la matinée, quatre à cinq taſſes d'eau d'orge perlée, qu'on édulcorera avec le miel, & qu'on prendra de demi-heure en demi-heure ; en l'engageant à porter le calme & la fraîcheur dans les parties enflammées, ſoit avec l'infuſion de fleurs de mauve & la pulpe de pomme, ſoit avec l'eau de laitue, ou le corps même de la laitue ; ce qu'on peut réitérer trois à quatre fois le jour. Tels ſont les légers ſecours qu'on doit continuer pendant huit ou dix jours de ſuite, qui ſont les plus conformes à ce genre de maladie, pour lequel la purgation ne devient néceſſaire qu'autant que l'accident eſt fomenté & entretenu par un vice du ſang ; mais ce qui eſt indiſpenſable, c'eſt, la maladie ceſſée, de remédier au relâchement qu'elle a pu occaſionner ; ce qu'on obtient aiſément, lorſqu'on en a l'intention décidée, au moyen des liqueurs ophtalmiques ſpiritueuſes, tant en aſpiration, priſe ſous le nez, qu'en évaporation portée ſous les yeux ; ce qu'on répéte pendant

quinze jours à trois semaines de suite, plus ou moins, suivant le besoin, ainsi que le bain des yeux du matin avec l'eau ophtalmique ou celle de joubarbe préparée.

SECTION PREMIÈRE.

De la Sanie, ou Humeur sanieuse des Paupières; de ses causes & ses effets.

LE fluide lacrymal, qui est la partie la plus séreuse de notre sang, se trouve très-souvent empreint de tous les vices qui le prédominent : il n'est donc pas étonnant que cette lymphe, saline de sa nature, ne devienne de plus en plus acrimonieuse, suivant les principes & les influences qu'elle reçoit ; mais ce fluide lacrymal, sans cesse renaissant, & qui se répand continuellement sur toute la circonférence du globe, éprouve un correctif que lui fournissent les glandes sébacées des paupières, qui sont, comme je l'ai précédemment annoncé, le réservoir d'un fluide épuré, d'une humeur douce & onctueuse qui en diminue l'acrimonie. Voilà l'ordre des sécrétions naturelles, qui ne peuvent être interrompues, sans

sans qu'il n'y ait altération dans les voies lacrymales; & c'eſt ce qui arrive lorſque l'orifice de ces mêmes glandes des paupières ſe trouve ulcéré & corrodé par les impreſſions d'un vice mordicant qui en altère les ſucs, qui détermine cette ſanie, ou humeur ſanieuſe, qui englutine les cils, & qui produit cette chaſſie qui devient de plus en plus dangereuſe; il eſt donc abſolument eſſentiel de remédier à la cauſe première, en même-temps qu'on cherche à réparer les effets de la cauſe ſeconde.

Le traitement curatif de cette maladie doit avoir pour objet, les remédes généraux & ceux des yeux. Les premiers conſiſtent à mettre le malade au régime le plus doux, à lui faire prendre, le matin, pendant ſept à huit jours de ſuite, des demi-bains; & le ſoir, des remédes à l'eau de ſon; à lui faire boire, dans le cours de la matinée, quatre à cinq taſſes d'eau d'orge perlée, qu'on édulcorera avec le miel: ſi c'eſt un eſtomac chaud, & un tempéramment ſanguin, on peut lui preſcrire de même, dans le cours de l'après-dîner, quelques verres d'eau de vinaigre framboiſé, ou autre; mais on ne doit pas ſe preſſer de purger, parce que le point eſſentiel eſt de rafraîchir, & de corriger l'acrimonie du ſang:

ce ne ſera donc qu'après s'être aſſuré de l'heureux équilibre des humeurs, qu'on pourra purger deux fois, & à un jour de diſtance, avec les minoratifs doux & fondans ; après quoi l'on mettra le malade à l'eau de gruau de Bretagne, pendant un mois ou cinq ſemaines de ſuite, c'eſt-à-dire, deux taſſes d'eau de gruau tous les matins à demi-heure de diſtance, & édulcorées avec le miel. Il en eſt de même des remédes qu'on doit faire aux yeux, qui ſont de mâcher, le matin, des feuilles de cochléaria, ou de la racine de pyréthre, d'employer les douches & topiques, avec l'infuſion de fleurs de mauve, la pulpe de pomme cuite, ou l'eau de laitue & ſon application. C'eſt après quelques jours de ces remédes préparatoires, qu'on peut faire uſage de la pommade ophtalmique pendant quinze jours à trois ſemaines de ſuite, ayant ſoin de lui faire ſuccéder le doux réſolutif de ſang de pigeon, les aſtringens, les toniques & les liqueurs ophtalmiques ſpiritueuſes.

SECTION II.

De l'Union contre nature des Paupières, & de ſes moyens curatifs.

LES cartilages des paupières, & leur tiſſu cellulaire, ſe trouvent quelquefois réunis en partie, mais rarement en totalité. Ce dérangement de l'ordre phyſique arrive, ſoit naturellement, ſoit accidentellement : la première circonſtance a lieu, lorſque la membrane délicate qui revêt la conjonctive, ſe rencontre intimement liée avec les cartilages ; ce qu'il eſt aiſé de reconnoître à la naiſſance de l'enfant qui ne peut ouvrir les paupières : alors, après avoir employé quelques jours à les humecter, ſans autre ſuccès que de les rafraîchir, on peut ſe ſervir d'une petite ſonde canelée, qu'on porte auſſi loin qu'il eſt poſſible, entre les cartilages & la membrane, afin de faciliter la dilatation & la déſunion ; mais, s'il ſe trouve que l'union ſoit ſi forte qu'elle ne puiſſe céder aux efforts de la ſonde, il faut alors, de toute néceſſité, en faire la ſéparation à l'aide de l'inſtrument, en prenant la précaution de ne pas intéreſſer les bords

des cartilages, & enſuite en empêcher la réunion, en baſſinant la partie opérée avec une infuſion de fleurs de mauve, dans laqu'elle on fera macérer, pendant douze heures, un demi-gros de tutie préparée pour une once de liqueur : c'eſt avec cette infuſion, ainſi appropriée & tirée à clair, qu'on baſſinera, pluſieurs fois le jour, la partie malade, juſqu'à parfaite réſolution.

Les cauſes accidentelles qui ſont dans le cas de produire la réunion des cartilages des paupiéres, ſont de pluſieurs eſpéces. Les unes ont pour baſe les différentes ulcérations qui paroiſſent, ſoit à la ſuite de la petite vérole, boutons miliaires ou galles des paupières ; les autres, ſont l'effet d'une brûlure qui arrive, ſoit en tombant dans le feu, ſoit en recevant ſur les bords des cartilages, de la chaux à demi éteinte, ou des corps enflammés. Tous ces différens accidens, & autres de cette nature, peuvent produire la réunion des paupières, comme je l'ai obſervé différentes fois ; parce que l'inflammation générale qui en eſt la ſuite, ne permet pas d'enviſager la lumière, & force le malade de tenir les yeux fermés : c'eſt donc pendant cette ſituation fâcheuſe, que l'adhérence ſe fortifie, & qu'on eſt obligé d'en venir à une opération qui

qui n'a de redoutable, que les apparences; mais dont la perfection curative demande les soins les plus assidus, & les attentions les plus grandes, pour empêcher le retour de la réunion. L'opération peut se pratiquer, ou avec les ciseaux courbes, ou avec la pointe de tout autre instrument. On se sert, pour doucher la plaie, ainsi que dans l'article précédent, du collyre résolutif d'eau de tutie préparée; mais on doit recommander au malade de tenir les paupières ouvertes le plus qu'il lui sera possible, & de prendre, tous les matins, au réveil, les précautions les plus exactes pour les séparer, afin de ne pas endommager de nouveau la plaie, & attendre une heureuse résolution.

SECTION III.

Du dérangement naturel des Cils, des acidens qui en réſultent, & des précautions qu'on doit prendre lors de leur chûte.

LES cils ſont l'ornement des paupières, & les défenſeurs du globe; mais il arrive ſouvent qu'ils en deviennent les ennemis les plus redoutables, en ſe dirigeant vers l'Œil, ſoit naturellement, ſoit accidentellement. La première maladie nommée *Trichiaſis*, ou *Trichaiſe*, eſt cauſée par un double rang de cils, quelquefois un troiſième, dont la pointe ſe dirige vers le globe, de manière que l'Œil en eſt ſans ceſſe affecté; ce qui détermine des ophtalmies, dont le retour continuel produit de petits dépots ou abſcès, qui ſe cicatriſent, & maſquent la cornée tranſparente. Voilà ce qui eſt contre l'ordre établi par la Nature, & ce qu'on ne peut réparer ſans faire l'opération par extraction. Pour celà, on renverſe la paupière autant qu'il eſt néceſſaire; &, à l'aide d'une petite pince, on extirpe les cils qui portent atteinte au globe; mais il eſt abſolument eſſentiel d'emporter le cil en entier, & même d'en extirper la bulbe;

car autrement, il ſe régénéreroit & produiroit de nouveaux dangers ; c'eſt pourquoi on eſt ſouvent obligé de les laiſſer recroître pour en faire une nouvelle extraction ; aſſujétiſſement que je préfère à l'habitude où l'on eſt de chercher à porter le feu dans une partie auſſi délicate ; mais on ne doit pas oublier que, toutes les fois qu'il s'agit de faire l'extirpation des cils viciés par quelque cauſe que ce ſoit, il faut laver la paupière avec l'eau ophtalmique ſimple, ou celle de joubarbe non préparée.

Les paupières ſont encore ſujettes à une autre maladie qu'on nomme *phtoſis*, qui eſt le renverſement interne du cartilage, de manière que les cils ſont autant de dards qui fatiguent & bleſſent le globe de l'Œil. Cet accident eſt, pour l'ordinaire, occaſionné, ſoit par une tumeur humorale, dont le prurit mordicant corrode le tiſſu cellulaire, ſoit par l'épanchement d'une ſéroſité interne qui s'inſinue entre le muſcle orbiculaire & le tiſſu cellulaire de la peau, de façon que le gonflement externe force le cartilage des paupières de ſe replier intérieurement, & d'entraîner la direction vicieuſe des cils. Le traitement curatif de ce dérangement, lorſqu'il eſt ancien, ne peut avoir lieu ni par les topiques, ni par des compreſſions graduelles ; il faut de toute

néceſſité en venir à l'opération qui ſe pratique ; en faiſant une ſection externe, ou plutôt en amputant, avec les ciſeaux courbes, une partie de la peau tuméfiée ; ce qu'on exécute, en ſuivant la direction des plis cutanés. L'amputation achevée, on pratique trois points de ſuture, l'un dans le centre, & les deux autres à chaque extrémité de la cicatrice, ce qu'on recouvre avec un emplâtre aglutinatif, ayant ſoin de ſurveiller la plaie, & de la panſer très-exactement, juſqu'à parfaite réſolution ; ce qu'on peut faire avec l'infuſion de fleurs de ſureau. Les cils des paupières ſont encore ſujets à une infinité d'accidens qui arrivent d'après la ſuppuration interne d'un bouton de petite vérole, qui, en changeant la direction du cartilage, force les cils à ſe recourber vers le globe, que le frottement continuel irrite & enflamme : dans ce cas, on ne ſauroit faire trop tôt l'extirpation des cils, panſer la plaie avec tous les moyens connus, & empêcher que la racine ou bulbe ne vienne à ſe reproduire dans une direction contraire à l'ordre établi par le Créateur. Telles ſont les précautions indiſpenſables pour empêcher le retour d'une maladie, dont les ſuites ſont toujours dangereuſes pour le globe de l'Œil, & forment, pour le malade, un tourment continuel.

SECTION IV.

De la maladie des Angles de l'Œil, & particulièrement de la Caroncule lacrymale.

LE fluide lacrymal, si nécessaire pour lubréfier le globe de l'Œil, devient cependant la source de la majeure partie des maladies des paupières; c'est de son extrême acrimonie, que provient la constriction des solides, & souvent le défaut de sécrétion des fluides: il n'est donc pas étonnant de voir les angles des paupières se serrer & se brider au point de ne pouvoir en permettre l'ouverture qu'avec peine, & même avec une tension douloureuse: de cet état de souffrance & de contrainte, naissent ces tumeurs, ces engorgemens qui font la maladie des angles, & qui finissent toujours par déterminer une ophtalmie qui est plus ou moins décidée, suivant l'imprudence qu'on a de frotter le globe ou les paupières, ainsi que j'aurai occasion d'en parler. A la maladie des angles se réunit quelquefois celle de la caroncule lacrymale, qui sert à l'écoulement du fluide, comme d'une espéce de digue propre à en diriger le cours vers les points lacrymaux: en effet la consomption ou l'ap-

pauvriſſement de la caroncule lacrymale, ne provient que de l'extrême acrimonie, dont elle eſt ſans ceſſe affectée ; de manière que, quand elle ſe trouve ainſi ulcérée & corrodée, lefluide lacrymal paſſe difficilement par les conduits lacrymaux, & finit preſque toujours par un larmoyement involontaire & forcé. Voilà ce qu'on obſerve conſtamment dans les maladies de ce corps glanduleux.

Le traitement curatif des angles des paupières & de la caroncule lacrymale, doit avoir pour principe déterminant, celui de corriger l'acrimonie des fluides ; c'eſt pour cela qu'on ne ſauroit trop ſe preſſer de mettre le malade au régime le plus doux, de lui faire même prendre le lait d'âneſſe, ſi la ſaiſon le permet, mais avec les précautions ordinaires, qui ſont de purger avant que d'en faire uſage, afin de débarraſſer l'eſtomac des mauvais levains qui pourroient altérer le lait, le faire aigrir ou fermenter ; de purger également à la fin de ſon uſage ; ce qui devient néceſſaire, pour débarraſſer ce viſcère du réſidu laiteux, qui eſt toujours incraſſant & viſqueux ; d'établir, pendant quelque temps, le ſain bois au bras gauche, ſi toutefois on a lieu de craindre qu'il y ait un vice du ſang qui entretienne, ou qui fomente la cauſe première ; de preſcrire au ma-

lade, avant & après le lait d'ânesse, quelques demi-bains, pour faciliter l'insensible transpiration, & ensuite le mettre à l'usage de l'eau de gruau de Bretagne, tous les matins deux tasses, ce que l'on continuera à peu-près autant de temps qu'on aura pris le lait. Aux remédes du corps doivent se réunir ceux des yeux, qui sont de mâcher, trois à quatre fois la semaine, soit des feuilles de cochléaria, soit de la racine de pyréthre; de bassiner, matin & soir, le front, les tempes & les yeux, avec l'infusion dégourdie de fleurs de mauve, ensuite avec l'eau ophtalmique, dont on continuera l'usage tout le temps nécessaire pour assurer une parfaite guérison.

SECTION V.

Des maladies des muscles des Paupières, & des précautions qu'on doit prendre en cas d'opération ou de suppuration.

LES nerfs & les muscles qui tiennent le globe de l'Œil assujéti dans son orbite, & qui servent à en faciliter les mouvemens, ont une telle connexion avec les paupières, qu'ils se ressentent presque toujours des impressions plus ou moins fortes des différentes maladies qui

les affectent, parce qu'alors, les esprits animaux ne pouvant plus couler aussi abondamment par l'intérieur de ces mêmes nerfs, il en résulte un défaut de ton & d'action, qui porte atteinte à leurs mouvemens, d'où suit nécessairement une circulation lente dans les vaisseaux sanguins & lymphatiques; c'est pourquoi l'on ne sçauroit employer trop de ménagement, ni prendre trop de précautions, lorsqu'il s'agit de faire l'ouverture d'un dépôt, ou d'en déterminer la suppuration; parce que, de la lésion des nerfs & des muscles, peut résulter, soit la paralysie du globe, soit celle des paupières. Voilà ce qu'on remarque tous les jours, à la suite d'une opération trop précipitée, ou d'un séjour trop long des humeurs qui avoisinent les différens points que parcourent le muscle superbe ou l'humble des paupières; aussi n'est-il pas étonnant de rencontrer ces semi-paralysies, connues sous le nom de relâchement de la paupière supérieure ou inférieure; c'est aussi, d'après les mêmes effets, qu'on voit tous les jours le globe de l'Œil changer de direction, & en prendre une toute différente de la véritable. Tels sont les événemens qui embarrassent les bons Observateurs, & qui affligent ceux qui en sont les victimes.

Les nerfs & les muscles qui se trouvent, ou

léſés par l'opération, ou corrodés par le ſéjour de l'humeur, doivent néceſſairement changer la direction des parties, dont ils ſont les agens; c'eſt pourquoi, avant que d'employer les inſtrumens, il faut de toute néceſſité écarter les parties adjacentes, & mettre à découvert celles qui ſont nerveuſes ou muſculeuſes, afin de ne pas en déranger le trajet; il faut employer, pour la réſolution, les moyens les plus doux; ce qu'on doit obſerver de même dans la ſuppuration naturelle, qui demande les précautions les plus grandes, pour déterger la plaie, & en faciliter une heureuſe réunion. Tous ces moyens d'uſage ne ſçauroient être indiqués ici, parce qu'ils dépendent des circonſtances qui demandent, ſoit les anodins ou les réſolutifs, ſoit les toniques ou les deſſicatifs.

Les accidens qui arrivent d'après les ſuites d'une opération mal dirigée, ou peu ſoignée, peuvent encore produire différentes maladies des yeux; dont je n'ai pas rendu compte, parce que je les regarde comme incurables : de ce nombre indéterminé ſont les vacillations continuelles du globe, ou mouvemens convulſifs, qui ne peuvent trouver d'axes fixes, & qu'on obſerve après les convulſions des enfans, ou à la ſuite des fiévres inflammatoires; les au-

tres ſont ceux qui, plus ou moins ſouvent, voyent les objets doubles, ſuivant le plus ou le moins de dérangement des axes. Ces ſortes de maladies, lorſqu'elles ſont invétérées, forment une ſemi-paralyſie, ou goutte ſereine imparfaite, ſur laquelle les reſſources de l'art ont peu de ſuccès; c'eſt ce que j'ai ſouvent expérimenté, & ce qui me fait dire, que ſouvent, *ſerò medicina paratur;* il eſt donc abſolument eſſentiel de ne pas perdre de temps pour ſeconder la Nature embarraſſée.

SECTION VI.

Des précautions qu'on doit prendre pour maintenir l'intégrité des Paupières.

LA propreté eſt abſolument néceſſaire pour entretenir la ſanté du corps; c'eſt par ſon moyen que l'inſenſible tranſpiration ſe fait, & que les humeurs s'évacuent par les pores les plus déliés & les plus délicats. Tels ſont en général, les fonctions, les beſoins de l'humanité: le journalier, il eſt vrai, qui n'a pas le temps d'employer ces ſortes de précautions, ſe conſerve cependant en ſanté; mais ce bien-être ne lui vient que de ſa vie ſobre, de ſon travail aſſidu, qui porte la fermentation dans les

fluides, & qui force les pores excréteurs de s'ouvrir ; de manière que la Nature trouve toujours à se débarrasser d'un venin morbifique, malgré la crasse visqueuse dont le corps est couvert. La propreté est donc nécessaire, pour déterminer l'insensible transpiration ; & l'insensible transpiration est tellement liée avec l'esprit vital, que plus les personnes sont oisives, plus elles ont besoin de ce secours. Voilà la véritable manière de mettre une juste proportion dans l'équilibre de nos humeurs, & de nous débarrasser souvent de cette multitude de petites maladies qui affectent les parties du corps & celles des yeux. Les paupières ont tant de pores secréteurs & excréteurs, & les cils, par leur nombre sont si susceptibles de donner lieu aux congestions, qu'on ne sauroit être trop attentif à les nétoyer, à les purger de cet amas concrète. Voici ce qu'il convient de faire dans ce cas.

Lorsque le globe des yeux & les paupières sont sans inflammation, on peut, & l'on doit se servir, tous les matins, & en la manière indiquée, soit de l'eau ophtalmique, soit de l'eau de joubarbe préparée ; on doit s'en servir à froid, ou tout au plus dégourdie, pour en bassiner le front, les tempes & les yeux ; ayant soin de déglutiner les paupières, s'il en est be-

ſoin, ou, au moins, de rendre les cils les plus nets qu'il ſera poſſible, afin de faciliter l'inſenſible tranſpiration. Cette précaution non-ſeulement rendra les pores excréteurs plus diſpoſés à l'exudation, mais facilitera même l'action des nerfs & des muſcles; je puis encore ajouter que, pour rendre cette opération beaucoup plus fructueuſe, & donner au muſcle ſuperbe, une extenſion plus ſuſceptible d'action, il ſeroit à propos d'avoir un petit peigne d'écaille ou d'ivoire, pour débarraſſer les ſourcils de cet amas de ſueur qui en altère les bulbes, & les fait tomber; car il eſt certain que les ſourcils ſont les premiers défenſeurs du globe de l'Œil, non-ſeulement pour empêcher la ſueur de ſe porter ſur les paupières, & d'en diminuer les mouvemens; mais même pour ſervir au globe comme d'un baſtion avancé, & le prémunir contre tous les coups & contuſions qui peuvent lui arriver de haut en bas. Cette vérité conſtamment établie, il eſt donc abſolument eſſentiel de rendre ſaines toutes les parties externes qui avoiſinent les yeux & les paupières; parce que de leur intégrité, doit réſulter le bien-être général de tout l'enſemble. Ces ſoins journaliers, qui ſe prennent, en baſſinant, tous les matins, le front, les tempes & les yeux, forment, il eſt vrai, une petite gêne;

mais on en ſera bien dédommagé par les avantages qui en réſulteront, parce que de la libre circulation de la lymphe & du ſang ſuit néceſſairement le bien-être des nerfs & des muſcles. Telles ſont en général les maladies les plus ordinaires des paupières, & ce ſera, d'après les mêmes principes, qu'on pourra remédier à celles dont on n'a pas rendu compte.

CHAPITRE VI.

Des différentes eſpèces de Vues auxquelles l'Humanité eſt ſujette.

LES maladies du globe de l'Œil, & celles des paupières ont naturellement un rapport ſi étroitement lié entre-elles, qu'il étoit néceſſaire de ſuivre le plan que je m'étois propoſé; autrement il y auroit eu une confuſion qui auroit troublé l'ordre de cet ouvrage, ſur-tout en rendant compte des différentes eſpéces de vues que nous apportons en naiſſant, ou qui nous arrivent par accident, quelquefois même par révolution d'âge; il n'eſt donc pas étonnant de revenir de nouveau à certaines maladies du globe, après avoir parlé de celles des paupières, puiſque la majeure partie

de ces ſortes d'affections tient à notre conſtitution première, qu'on ne peut que ſoulager, ſans la réformer, & que l'autre eſt, pour l'ordinaire, l'effet d'une diſpoſition vicieuſe dans l'organe de la vue; ce qui embarraſſe ſouvent les Obſervateurs les plus éclairés : c'eſt auſſi pour remplir ce point eſſentiel, que je vais tâcher de rendre ſenſible, ce qu'il y a de plus plauſible ſur les écarts de la Nature, ſur les doutes qu'elle nous laiſſe, & ſur les moyens d'en réformer les inconvéniens.

La vue eſt le don le plus parfait du Créateur; c'eſt le ſens le plus précieux de la créature; mais tous les hommes ne ſont pas doués de la même; tous n'ont pas le même foyer de vue, ni une égale conformation de globe. Chercher à expliquer ce phénomène, ou plutôt à rendre compte de ce jeu de la Nature, ce ſeroit deſſerter inutilement ſur ce point, parce qu'il en eſt des yeux comme du reſte du corps. Peut-on dire quelque choſe de ſatisfaiſant ſur les cauſes occultes, qui font que cet enfant vient au monde ou déformé, ou marqué de différens ſignes, ou avec quelque partie de moins. Ce qui paroit de plus vraiſemblable ſur ces variations de la Nature, c'eſt que la mère, pendant le port de l'enfant, pluſieurs fois étonnée ou ſurpriſe par un objet défectueux, com-

munique à l'ame la même ſenſation, qui porte la même empreinte ſur le fœtus ou embryon, qui n'eſt encore que l'aſſemblage imparfait de ce qu'il doit être : il peut donc ſe faire que ſi cette impreſſion ſpontanée ſe répete ſouvent, & que l'ame en ſoit également affectée ; il peut, dis-je, arriver que le moule imparfait prenne les mêmes impreſſions qui lui ſont ſuſcitées, & produiſe une partie déformée.

Pour prouver d'avantage l'effet de nos ſenſations, & le pouvoir de l'ame, ſans le ſecours de la vue, je dirai que j'ai ſouvent vu dans l'hôpital des Quinze-Vingts, des femmes aveugles, mettre ſucceſſivement au monde des enfans à demi-aveugles, & qui même le ſont devenus par le laps de temps ; ce qui n'arrive jamais ou preſque jamais, dans l'ordre ordinaire des choſes, ſur-tout lorſque les yeux des parens ſont bien conſtitués : j'ai obſervé, dis-je, que l'aveuglement de ces enfans dépendoit, pour l'ordinaire, du trop gros volume du corps vitré, quelquefois auſſi de l'obſtruction de la membrane rétine ou choroïde, mais très-rarement de l'opacité du cryſtallin. D'où peut donc provenir cette révolution ou ce changement de nature, ſi ce n'eſt de l'état malheureux des aveugles ; qui, ſans ceſſe l'eſprit occupé de leur triſte poſition, communique à l'ame les mêmes ſenſations, &

l'ame qui préſide à toutes les fonctions du corps, porte de même le trouble & la confuſion dans le compoſé naiſſant des globes. Voilà, ce me ſemble, la meilleure explication, ou plutôt les raiſons les plus probables de ces événemens contre l'ordre naturel ; cependant je crois devoir ajouter, pour preuve du pouvoir de l'ame ſur les fonctions corporelles, ſur celles des yeux, ce qui arrive dans les reſſorts admirables des cauſes de la viſion. Tous les bons Phyſiciens s'accordent à dire que ce n'eſt pas l'Œil qui voit les objets tels qu'ils ſont, puiſqu'ils ſe peignent dans un ſens renverſé ; mais que c'eſt l'ame, qui, excitée par les ſecouſſes nerveuſes & muſculeuſes, rectifie la ſenſation, & nous fait appercevoir l'objet tel qu'il eſt. Il réſulte donc de ce même pouvoir, que l'ame peut également agir ſur les cauſes premières, & en déranger les juſtes proportions. Voilà, en un mot, les idées que nous donne, & que nous repréſente la chambre obſcure. Puiſſent-elles nous éclairer aſſez, pour pouvoir nous écrier ſur le bord de l'abyme : *O altitudo !*

SECTION PREMIÈRE.

De la Nictalopie, ou aveuglement de Jour; de ſes cauſes & de ſes effets.

LA Nyctalopie ou vue nocturne, eſt une diſpoſition vicieuſe de l'organe de la vue, ſans douleur ni inflammation, ſans changement apparent dans la conſtitution du globe. Cette maladie provient pour l'ordinaire de l'extrême rigidité des ſolides, ou du peu de circulation des fluides. Dans le premier cas, la pupille eſt extrêmement reſſerrée; dans le ſecond, elle ſe dilate ſenſiblement, à meſure que le jour tombe; ce qui fait dire que la Nyctalopie a pour cauſe, ſoit la conſtriction des muſcles, ſoit l'obſtruction des membranes internes de l'Œil; de manière que la vue s'étend davantage avec le déclin du jour, parce que la pupille, en ſe dilatant, permet à un plus grand nombre de rayons de la pénétrer. La Nyctalopie ou aveuglement de jour, peut donc ſe conſidérer ſous deux rapports différens, qui ſont, la paralyſie & l'obſtruction. Cette maladie eſt d'autant plus difficile à guérir, que les cauſes en ſont ſouvent anciennes & invétérées.

La Nyctalopie par obstruction, est presque toujours l'effet d'un rhume de cerveau négligé, ou d'une ophtalmie interne qui apporte l'engorgement, soit sur les membranes rétine & choroïde, soit sur la capsule cristalline; de manière que ces humeurs réunies n'ayant pu se filtrer dans les voies de la circulation, & s'étant fixées dans le centre des membranes, il en est résulté que, plus le jour est grand, plus les fibres de l'iris contractent la pupille; ce qui fait que le malade ne voit les objets que confusément; il ne les voit tels, que parce que l'obstruction n'est pas suffisante pour intercepter tous les faisceaux de lumière; mais, à mesure que le jour diminne, la pupille se dilate, & alors les parties non obstruées perçoivent plus aisément les rayons lumineux. Voilà ce qui paroît de plus vraisemblable, & ce qui fait dire que les nyctalops sont des aveugles de jour, & ne commencent à voir que vers son déclin.

La Nyctalopie qui est produite par une paralysie imparfaite, est le plus souvent l'effet des convulsions des enfans, ou celui d'une fièvre inflammatoire; elle se manifeste par la constriction du globe qui diminue même de volume, & par l'érétisme des fibres de l'iris, qui, dans le plus grand jour, ne sont pas susceptibles de mouvement, ni de dilatation, ni de restriction.

Cet état d'oppreſſion annonce celle qui exiſte ſur les membranes néceſſaires à la reception des rayons viſuels ; d'où ſuit néceſſairement la difficulté de percevoir clairement les faiſceaux de lumière ; telle eſt la paralyſie nyctalopique, & ce qui fait que la chute du jour, en diminuant l'érétiſme, augmente la perception des rayons lumineux.

Les moyens curatifs de la Nyctalopie par obſtruction, peuvent être ſuivis d'un heureux ſuccès, ſur-tout dans les enfans, parce que l'humeur eſt moins épaiſſe & moins concrète ; ce n'eſt pas cependant qu'il ne faille employer les mêmes reſſources dans les adultes, & particulièrement lorſque la maladie n'eſt pas aſſez ancienne pour ſe refuſer aux moyens de réſolution, qui ſont de mâcher, de deux jours l'un, ſoit des feuilles de cochléaria, ſoit de la racine de pyréthre ; de faire uſage, pendant un mois ou cinq ſemaines de ſuite, de la pommade ophtalmique, avec les bains & topiques légers qui lui ſont convenables ; de s'accoutumer abſolument à l'uſage du tabac, ſi toutefois le malade eſt d'un âge raiſonnable ; parce que je regarde cette poudre ſtimulante, comme le cautère le plus analogue aux yeux, & même néceſſaire dans quelque genre de maladie que ce ſoit. La pommade ophtalmique ceſſée, on doit ſeule-

ment se servir, tous les matins, pour bassiner le front, les tempes & les yeux, de l'eau ophtalmique ou de celle de joubarbe préparée. La Nyctalopie, qui est la suite & le produit des convulsions est beaucoup plus difficile à guérir, parce que cet état de constriction n'est susceptible que de fumigations douces, que de bains de vapeurs émollientes, avec la précaution cependant, de n'en pas abuser, dans la crainte de réunir l'obstruction à la constriction; cette cruelle incertitude doit faire trembler les malades, & servir de leçon à ceux qui pourroient le devenir, afin de leur faire redoubler de soins & d'attentions pendant & après le cours des ophtalmies, pendant & après les effets des convulsions, ou d'une secheresse extrême dans l'atmosphère.

Il est une autre perte ou foiblesse de vue, qui existe de jour comme de nuit, & qui arrive toutes les fois que l'estomac est dérangé, & que les parties destinées aux fonctions excrémenticielles sont relachées, parce qu'il se fait dans tout le corps une perte réelle de sucs nourriciers: or, pour peu que la maladie soit de durée, les yeux se ressentent de la foiblesse générale; c'est ce qui fait qu'on ne peut trop mettre en usage les secours les plus puissans pour rétablir les fonctions de l'estomac. Dans le nombre des re-

mèdes connus, celui qui m'a le mieux réuſſi eſt la compoſition ſuivante :

Vin rouge de Bourgogne, une chopine ;
Rhubarbe la plus nette, & groſſièrement pulvériſée, une once ;
Bayes recentes de géniévre broyées, une once ;

le tout mis dans un vaſe de terre, laiſſer infuſer ſur les cendres chaudes pendant ſix heures, après quoi paſſer le tout à travers un linge avec forte expreſſion, pour y ajouter *ſucre fin & pulvériſé, trois onces ;* remettre le tout ſur le feu, pour lui donner une conſiſtance de ſyrop, & former l'électuaire ſtomachique.

Son uſage conſiſte à en prendre tous les matins, au reveil, une ou deux cuillerées à bouche, à obſerver un régime très-ſévère, & à ne ſe permettre d'alimens, qu'environ deux ou trois heures après ; ce qu'on peut continuer dix à douze jours de ſuite, ayant ſoin de proportionner la doſe à l'âge & à la force des ſujets. Ce puiſſant ſtomachique m'a toujours réuſſi dans une infinité de circonſtances, & peut être regardé comme un baume vivifiant, qui porte ſes effets dans toute l'économie animale.

SECTION II.

De l'Héméralopie, ou Aveuglement de nuit; de ses causes & de ses effets.

L'HEMÉRALOPIE ou vue diurne, est aussi une disposition vicieuse de l'organe de la vue, sans aucun trouble apparent qu'une extrême dilatation de la pupille, qui s'annonce à mesure que le jour tombe; de manière que le malade ne voit plus les objets que confusément. La cause première de cette redoutable maladie, paroît provenir des convulsions arrivées dans l'enfance, & qui ont produit une paralysie imparfaite dans les muscles & dans les fibres de l'iris, ensorte que ces mêmes muscles & fibres perdent insensiblement de leur action, à mesure que le jour tombe; ce qui rappelle journellement une goutte sereine imparfaite. L'héméralopie, ou aveuglement de nuit, peut encore provenir de différentes causes qui déterminent différens effets: de ce nombre sont les migraines périodiques & les violens maux de tête, qui occasionnent une infinité de maladies des yeux; d'où il résulte que la compression & l'irritation du cerveau ne peut que porter alors les mêmes atteintes au nerf optique, qui, par

ſon épanouiſſement forme la rétine, & s'étend même juſques ſur la choroïde, à laquelle il communique les mêmes ſenſations ; il n'eſt donc pas étonnant que les nerfs & les muſcles de ces deux membranes n'éprouvent une contraction qui ne ſoit plus ſuſceptible ni de la reception ni de la réflexion des corps peu lumineux, ou qui n'ont pas la faculté de ſtimuler l'action de ces mêmes nerfs & muſcles. Voilà ce qu'on peut dire de plus ſatisfaiſant ſur cette maladie, qui conſtitue en partie l'héméralopie ou vue diurne, parce qu'on peut ajouter qu'il n'y a que les rayons du ſoleil ou d'un corps lumineux quelconque, qui puiſſe rendre au globe l'étendue de ſon jeu organique.

Cette maladie peut avoir encore pour cauſe la viſcoſité des humeurs, & leur manque de fluidité, qui produit néceſſairement les mêmes effets, en portant ſur les parties actives les mêmes défauts d'action & de ſenſibilité ; elle peut être auſſi la ſuite d'une ophtalmie ſéche & nerveuſe, qui engourdit les mêmes ſenſations, de manière qu'on pourroit conclure que l'épaiſſiſſement des humeurs en général, & leur viſcoſité ont tant de cauſes productrices, qu'il ſeroit trop long d'en faire l'énumération ; c'eſt à l'Oculiſte intelligent à bien ſcruter la Nature, en interrogeant ſon malade ſur tous les points

eſſentiels, & d'agir enſuite d'après ſes principes, en cherchant les moyens & les circonſtances de faire une application heureuſe.

L'héméralopie invétérée eſt difficile à guerir, parce que la ſemi-paralyſie, occaſionnée par la viſcoſité des humeurs qui enveloppent les nerfs & les muſcles, a acquis un degré d'intenſité, que les remédes ne peuvent ni varier ni changer ; cependant il eſt à propos, pour n'avoir rien à ſe reprocher, de faire uſage de tous les moyens qui ne peuvent ni contrarier ni déranger l'économie animale dans l'héméralopie, qui eſt produite par les affections ſpaſmodiques ou toute autre cauſe de cette nature ; on peut ſans crainte, ſe ſervir, pendant une quinzaine de jours, des fumigations ſéches, en la manière indiquée ; on peut de même employer une ſeule fois le jour la véritable eau de Cologne, tant en aſpiration, priſe ſous le nez qu'en évaporation portée ſous les yeux, ce que l'on continuera autant de temps qu'on le jugera néceſſaire : mais il n'en eſt pas de même de la viſcoſité des humeurs qui englutinent les parties néceſſaires à la viſion ; il faut de toute néceſſité agir ſur la cauſe première, qui eſt d'atténuer & de diviſer cette lymphe épaiſſie, en obſervant un régime doux, en évitant les farineux & les laiteux ; en prenant, pendant dix à douze jours

de ſuite, des demi-bains, en mâchant, tous les matins, ſoit du cochléaria, ſoit de la pyrethre, en buvant à tous les repas, pendant un mois ou cinq ſemaines des eaux légèrement ferrugineuſes, qu'on pourra mêler avec le vin : du reſte baſſiner, tous les matins, le front, les tempes & les yeux, ſoit avec l'eau ophtalmique, ſoit avec celle de joubarbe préparée. On poura ajouter, de temps à autre, l'uſage des fumigations ſéches en la manière indiquée ; & le temps néceſſaire pour eſpérer une heureuſe réſolution.

SECTION III.

De la Myopie & Demi-Myopie ; de ſes cauſes & de ſes effets.

LA Nature bizare dans ſes opérations, s'écarte quelquefois de la régle générale ſans cauſe déterminante. Il eſt tel père, telle mère qui, avec des yeux bien conſtitués, produiſent ſouvent des myopes dont le globe eſt protubérant, dont le foyer de vue eſt plus ou moins étendu, ſuivant le plus ou moins de convexité de la cornée : ces exemples ne ſont malheureuſement que trop communs, ſans qu'on puiſſe répandre un juſte degré de lumière ſur la cauſe productrice, parce que ceux qui ſont affectés de cette

maladie, ont des nuances de vision si différentes, que l'Observateur est toujours très-embarrassé pour connoître si la myopie provient du trop gros volume de l'humeur vitrée, ou du corps lenticulaire ; les vrais myopes sont ceux qui, pour l'ordinaire, voyent à un, deux, trois & quatre pouces de foyer ; ils ne voyent ainsi, que parce que la cornée transparente est trop saillante, & que les rayons qui se trouvent dans une proportion ordinaire, viennent se croiser & se perdre, sans pouvoir parvenir au fond de l'Œil ; c'est pourquoi ils sont obligés de rapprocher les objets près des yeux, ou de se servir d'un verre concave, qui, en réunissant les rayons de lumière, en allonge la direction sur les organes immédiats de la vue.

Les demi-myopes sont ceux qui voyent également de près, mais dont la cornée transparente est moins saillante, & forme une espéce de pointe ou éminence, qui est tournée du côté du grand angle plus que du petit ; ce qui constitue dans les yeux de ceux qui sont affectés de cette maladie, une espéce de louche plus ou moins apparent. Les demi-myopes ne voyent les objets un peu éloignés que confusément, parce que les points de lumière qui partent de chaque partie des objets, en rencontrant la cornée trop saillante, s'unissent & se croisent

dans le corps vitré ; ce qui les rend confus & divergens lorſqu'ils ſe peignent ſur la rétine & la choroïde, de manière que les fibres de ces membranes, n'étant pas ſuffiſamment ébranlées par les points de lumière, ne peuvent tranſmettre au nerf optique qu'une action imparfaite. On peut remarquer que les myopes & demi-myopes ne regardent jamais attentivement ceux à qui ils parlent ; ce qui arrive parce qu'ils ont peine à conſidérer le mouvement des yeux : ils écrivent pour l'ordinaire en petits caractères, parce que les gros occupant un plus grand eſpace, les gênent & les fatiguent conſidérablement, de manière que la lecture la plus fine & la plus rapprochée des yeux, eſt ce qu'ils appellent leur favorite.

Les cauſes les plus ordinaires qui conſtituent la Myopie, peuvent donc être conſidérées ſous deux rapports différens, qui ſont le trop gros volume du corps vitré, ou celui de la lentille cryſtalline. Dans les deux cas, les remédes les plus ſimples ſont toujours les meilleurs ; ils conſiſtent dans la précaution de baſſiner, tous les matins, le front, les tempes & les yeux avec l'eau ophtalmique, & d'attendre un bien-être du nombre des années, parce qu'inſenſiblement le trop gros volume des humeurs des yeux diminue, la cornée de-

vient moins saillante ; d'où il arrive que les faisceaux de lumière sont moins susceptibles de réfraction, & le point de réunion plus facile à se reproduire sur les organes de la vue. Les myopes de deux à trois pouces de foyer, sont des sujets bien malheureux, puisqu'ils ne voyent que confusément ce qui est à leurs pieds, ils sont par conséquent peu propres au travail ; c'est pourquoi, lorsqu'ils sont encore jeunes, mon avis est d'extraire le cristallin ; ce qui diminuera l'extension de la cornée, & rendra l'image des objets plus sensible ; cette opération, ainsi que je l'ai annoncé dans un opuscule que j'ai donné en 1776, est moins redoutable que celle de la cataracte, parce que le cristallin qui n'est pas altéré, dont la capsule est ouverte, s'échappe plus aisément à l'ouverture de la cornée. Ce secours, pour les myopes de la première classe, n'étoit ni connu, ni praticable avant l'opération par extraction, & ne peut être que d'une grande utilité pour ceux qui ont besoin de travailler.

Je n'ai pas rendu compte des différentes manières de procéder à la section de la cornée transparente, dans l'extraction du cristallin opaque, non plus que des différens instrumens dont on se sert pour faire cette opération, parce que, dans le nombre de MM. les

Oculiſtes opérans, il en eſt qui agiſſent d'une manière, & les autres d'une autre ; mais je dois dire que l'opération qui ſe pratique le plus heureuſement, & qui eſt moins dans le cas d'intéreſſer les fibres de l'iris, eſt celle par laquelle on dirige l'inciſion vers le milieu du lymbe de la cornée tranſparente qui correſpond au petit angle; ce qui ſe fait avec l'aide de deux inſtrumens, l'un pour ouvrir la cornée, l'autre pour en prolonger la ſection & la faire aſſez étendue pour que le cryſtallin & ſa capſule puiſſent s'échapper aiſément.

Les myopes & demi-myopes n'ont que des précautions à prendre pour maintenir & conſerver leur vue, pour empêcher le relâchement des parties nerveuſes & muſculeuſes, qui en eſt la ſuite ; car, à meſure que les humeurs de l'Œil diminuent de volume, les ſolides manquent de ton, & les fluides de circulation ; je puis même dire que j'ai ſouvent vu les malades de cette eſpéce, courir plus de riſques que les autres, parce que plus il y a de relâchement dans les ſolides, moins il y a d'action dans les fluides; c'eſt auſſi pour prévenir cet inconvénient, que je conſeille de baſſiner, tous les matins, le front, les tempes & les yeux, avec l'eau ophtalmique, ou avec celle de joubarbe préparée, de faire uſage, de

temps à autre, de la vapeur d'eau de Cologne, portée sous le nez & sous les yeux ; de ne pas chercher à multiplier les secours de l'optique, en changeant continuellement de verres concaves, ni de les employer pour enviſager le feu ou tout autre corps trop lumineux ; du reſte les tenir propres & nets, afin de ne pas produire un nouvel obſtacle, ou déterminer une ombre de plus à la viſion. Cette dernière obſervation eſt trop ſenſible pour qu'elle ne ſoit pas ſaiſie dans toutes les circonſtances où le beſoin le requiert, ainſi que j'aurai occaſion d'en parler dans l'Article qui concerne les Lunettes.

SECTION IV.

De la Presbytie ; de ſes cauſes productrices & de ſes effets.

LES yeux ſont le tableau repréſentatif de tout ce qui ſe paſſe dans les fonctions corporelles, dont ils reçoivent les influences d'une manière ſi ſenſible qu'il n'eſt pas poſſible de s'y tromper ; car à peine la maladie vient-elle nous aſſaillir, qu'ils ſe gonflent & s'enflamment, ou bien qu'ils deviennent ternes & livides ; cet état

doit nous fournir un ſigne propre à faire connoître les embarras où ſe trouve la Nature, ſur-tout dans les différentes révolutions qui rempliſſent les quatre âges de la vie de l'homme : de ce nombre eſt la presbytie, qui eſt comme l'avant-coureur de la vieilleſſe. Les ſujets qui commencent à reſſentir les effets de cette maladie, ſont ceux qui reconnoiſſent la néceſſité où ils ſont d'éloigner un livre, une lettre pour en prendre lecture ; les presbytes décidés ſont forcés de recourir aux reſſources de l'art, & de ſe ſervir de conſerves ou lunettes convexes, pour pouvoir lire ou écrire avec facilité ; cependant cette maladie n'eſt pas toujours l'annonce de l'âge caduc ; elle peut être auſſi accidentelle ; ce qui arrive ou peut arriver après une fiévre inflammatoire, qui apporte l'incendie au cerveau, d'où eſt réſulté l'affaiſſement des parties organiques, qui quelquefois, ſe rétabliſſent auſſi promptement, que les autres parties du corps mettent de temps à reprendre leurs forces.

La presbytie naturelle eſt celle qui arrive de quarante-cinq à quarante-huit ans ; elle ſe manifeſte quelquefois un peu plutôt dans les perſonnes maigres, parce que la partie de graiſſe qui maintient le globe dans le fond de l'orbite, diminue de volume ; ce qui rend

les yeux plus enfoncés, & par conſéquent les objets plus confus. La cauſe la plus déterminante, de la presbytie, provient de ce que les humeurs, moins raréfiées, rendent la circulation plus lente; & ce défaut de circulation ne permet plus aux ſucs nourriciers de pénétrer auſſi aiſément dans les petits vaiſſeaux de l'Œil; de manière que la cornée tranſparente devient moins ſaillante, le cryſtallin & le corps vitré moins volumineux, les humeurs aqueuſes & cryſtallines moins ſuſceptibles de régénération; d'où il arrive que les rayons de lumière, trop proches, ſe raſſemblent plus difficilement, & ne peuvent produire qu'une image confuſe & imparfaite; c'eſt ce qui fait que les presbytes voyent très-bien de loin, & très-mal de près. Le globe de l'Œil n'eſt pas le ſeul qui ſe reſſente de ce temps critique; toutes les parties du corps éprouvent la même foibleſſe & le même deſſéchement; ſur-tout lorſque le tempérament n'eſt pas diſpoſé à l'embonpoint.

La vue des presbytes, qui eſt tout l'oppoſé de celle des myopes, n'eſt pas plus ſuſceptible de moyens curatifs, parce qu'il n'eſt pas poſſible de rendre au globe de l'Œil l'extenſion que l'âge détruit; mais on peut en corriger les défauts avec le ſecours des lunettes convexes

qui

qui, en réuniſſant les rayons lumineux, fait l'office d'un nouveau cryſtallin, les rend plus diſtincts & plus propres à repréſenter l'image des objets : la ſeule précaution qu'on doit prendre, eſt de bien proportionner le foyer des verres au dégré ſenſible de la vue, & ne l'augmenter que peu à peu, afin de ſe conſerver une reſſource au beſoin. La vue des presbytes, ſans le ſecours des lunettes, eſt confuſe de près & très-étendue de loin.

Quoique le presbyte ne ſoit pas ſuſceptible de guériſon, il eſt cependant abſolument eſſentiel de fortifier le relâchement des ſolides, & de ſtimuler la circulation des fluides, parce que la Nature engourdie par elle-même, pourroit devenir de plus en plus pareſſeuſe, & former la paralyſie ou demi-paralyſie ; c'eſt pourquoi mon avis eſt d'employer les mêmes remédes que pour la myopie, qui ſont l'eau ophtalmique pour doucher les yeux, & l'eau de Cologne pour les fortifier ; d'en doubler même l'uſage dans la presbytie accidentelle, qui eſt la ſeule curative ; parce que dans la presbytie naturelle, on peut ſeulement en arrêter les progrès, ſans pouvoir en diminuer les effets. Voilà ce que l'expérience journalière démontre, & ce que les reſſources de l'art peuvent preſcrire.

SECTION V.

De la Vue naturelle & bien conſtituée ; de ſes différens rapports.

LES orbites ou trous orbitaires renferment toutes les dimenſions néceſſaires pour maintenir en ſûreté le globe de l'Œil : c'eſt à cette eſpéce de thrône ſupérieur, que ſe rapportent tous les objets qui nous environnent ; c'eſt par le moyen des différentes parties dont cette ſphère organique eſt compoſée, que notre ame eſt émue, & qu'elle nous repréſente la forme, la couleur & la grandeur des objets, dont les rayons pénétrent cette boîte obſcure, qui les reçoit dans un ſens renverſé. Telle eſt la ſituation du globe de l'Œil, qui eſt conſtamment aſſuré dans l'orbite par le nerf optique, & par les muſcles ; il peut ſe mouvoir en tous ſens ; mais il ne peut, & on ne peut le ſouſtraire à ſes muſcles, ſans pratiquer une inciſion ; ce qui eſt bien fait pour détruire cette opinion vulgaire qui s'eſt accréditée par les ruſes cachées de ces hommes faux, qui, pour mieux duper le trop crédule Public, s'annoncent pour avoir le talent de

nétoyer le globe de l'Œil, & de le replacer dans ſon orbite. Telles ſont les friponneries marquées auxquelles une confiance aveugle ſe prête encore tous les jours, ſans qu'on cherche les moyens de les réprimer ; ce qui afflige les Obſervateurs honnêtes, & les Praticiens éclairés.

Le globe de l'Œil, pour être bien établi dans ſon orbite, ne doit paroître ni trop volumineux ni trop ſaillant ; il doit être régulièrement convexe, & à fleur d'orbite. La couleur des fibres de l'iris la plus heureuſe eſt la griſe & la brune, qui a des nuances plus ou moins foncées. La cornée tranſparente doit avoir une circonférence aſſez étendue, pour que la pupille puiſſe ſe reſſerer ou ſe dilater avec aiſance. La ſituation la plus avantageuſe du globe de l'Œil, eſt lorſqu'il ſe trouve à couvert par l'arcade ſourcillière ; ce qui fait qu'il eſt moins expoſé aux contuſions, & nullement enveloppé, comme celui qui eſt ſaillant, par une infinité de rayons divergens qui lui viennent de toute part. L'étendue de vue d'un Œil bien conſtitué, ſe trouve & ſe prolonge également, depuis ſix pouces juſqu'à deux pieds & au-delà, parce que l'action de ſes muſcles n'eſt pas gênée, parce qu'elle ſe prête facilement à toutes les impreſſions qui ſe tranſmettent de l'objet à l'Œil ;

c'eſt pourquoi un globe qui eſt ainſi fixé dans ſon orbite, donne à l'acte viſuel toutes les proportions néceſſaires à la perception des rayons lumineux, de manière qu'on pouroit dire, qu'il eſt inutile de prendre des précautions pour en maintenir le bien-être; cependant je crois devoir dire qu'il eſt à propos de le rafraîchir de temps en temps, ſoit avec l'eau ophtalmique, ſoit avec celle de joubarbe préparée, & qu'on fait le matin de préférence.

D'après tout ce qu'on vient de dire ſur l'heureuſe conformation du globle de l'Œil, il eſt aiſé de conclure qu'on paye ſouvent bien cher le plaiſir qu'il y a d'avoir un Œil bien fendu & bien protubérant, puiſque la jouiſſance en eſt troublée par une multitude d'accidens, auxquels un globe bien à couvert n'eſt pas expoſé. Heureux celui qui, ainſi favoriſé de la Nature, jouit tranquillement de ce précieux thréſor. Puiſſe-t-il le ménager, d'après le proverbe, comme la prunelle de ſes yeux, & n'en pas abuſer dans les circonſtances forcées. Voilà à peu-près ce qu'on peut dire ſur la bonne conſtitution des yeux, qui cependant s'affoibliſſent avec l'âge, & qui ſouvent ont beſoin des ſecours de l'optique, ainſi qu'il ſera plus amplement détaillé dans la Section ſuivante.

SECTION VI.

Du besoin des Lunettes ; de leur utilité, & de leur choix.

IL est un temps où toutes les productions de la Nature se dessèchent & se flétrissent, parce que la séve naturelle n'a plus assez de vertus actives, ni assez de forces intérieures pour porter des sucs nourriciers dans ses ramifications les plus menues & les plus déliées. Voilà ce qui se passe de même au temps critique de l'homme, & ce qui fait que la peau se ride, que le visage se décolore, & que les yeux s'enfoncent dans les orbites ; alors les faisceaux de lumière qui nous viennent de toutes parts, ne trouvant plus les mêmes proportions pour atteindre le foyer de la lentille cristalline, il en résulte qu'ils s'écartent & se divisent, ce qui rend les objets sensibles, troubles & diffus. C'est donc dans ces momens justement allarmans que l'homme a besoin de chercher les moyens de suppléer au défaut de la Nature, en faisant usage de lunettes convexes, de lunettes qui, en réunissant les rayons puissent les transmettre au fond de l'Œil dans une juste proportion ; mais ce qui est essentiel pour celui qui se trouve pressé par ce

beſoin, eſt de ne pas trop attendre, ni laiſſer paſſer le moment de prendre ce ſecours, parce que les efforts redoublés que l'Œil emploie pour ſaiſir les objets lumineux, ne peuvent qu'affoiblir de plus en plus les reſſorts de ce méchaniſme incomparable.

Les lunettes des presbytes ſont deux morceaux de glace, qu'on rend plus ou moins convexes; celles qui le ſont moins ſont appellées *conſerves;* on doit placer les lunettes ſur le nez, de manière à ne pas gêner la reſpiration, ni trop comprimer la membrane nazale; c'eſt pourquoi il eſt eſſentiel de les mettre ſur la partie inférieure & cartilagineuſe du nez. On connoit le beſoin qu'on a de lunettes, lorſqu'on eſt forcé d'éloigner le livre dont on ſe ſert, ou tout autre objet de lecture & d'écriture; on le connoit, dis-je, lorſque le caractère devient trouble & diffus, lorſqu'enfin on a peine à enfiler une aiguille, à ſuivre la direction des mailles & autres, parce qu'alors c'eſt une preuve de la divergence des rayons incidens, dont l'effet n'eſt pas aſſez ſenſible ſur les fibres de l'iris, pour atteindre le cryſtallin qui doit les réunir, & former une eſpéce de cône, dont la pointe porte ſur les membranes rétine & choroïde. Lorſqu'on prend des lunettes ou qu'on a beſoin d'en changer, il faut ouvrir un livre, & avoir

l'attention la plus ſcrupuleuſe pour que les verres ne faſſent qu'éclaircir le caractère ſans en augmenter ni diminuer l'étendue ; il faut avoir ſoin d'entretenir ces mêmes verres bien nets & bien propres : pour cela, il faut les nettoyer de temps en temps avec de la bonne eau de vie, & les eſſuyer promptement, afin d'éviter de mouiller le cuir ou tout autre corps qui les contient. Lorſque les verres ſe graiſſent trop, ou que le foyer de vue diminue ſenſiblement, on doit s'adreſſer à un Opticien expérimenté, pour ſuivre le même dégré de foyer, ou diriger celui qui devient néceſſaire ; mais je ne puis m'empêcher de dire qu'il eſt dangereux de ſe ſervir de lunettes en forme de béſicles, parce que les attaches compriment les artères temporales, & portent obſtacle à la circulatation dans les vaſſaux ſupérieurs. Il ſeroit donc à déſirer qu'on pût changer cette forme, ou y ſuppléer par quelque choſe d'élaſtique, qui s'attacheroit au chapeau ou au bonnet.

Les verres des myopes ſont concaves des deux côtés ; cette forme leur eſt donnée pour recevoir & prolonger la réunion des rayons, pour aſſurer le point où l'image devient diſtincte & ſenſible. Les perſonnes qui ont été opérées de la cataracte avec ſuccès, & qui commencent à faire uſage de la vue, ſoit pour lire,

ſoit pour écrire, ſont obligées de ſe ſervir de lunettes très-convexes des deux côtés, afin de remplacer le manque du cryſtallin qui a été extrait, & d'en faire l'office. On appelle *foyer* la réunion des points de lumière, & l'angle aigu que produiſent les rayons de la lumière qui ſe réuniſſent dans la courbure des verres, de manière qu'en diminuant la divergence des rayons incidens, il arrive qu'ils parviennent plus aiſément ſur les organes de la vue. Les bonnes lunettes ſont toutes numerotées, & ſe diſtinguent par le poli des verres, ainſi que par l'étendue de foyer; mais, comme tout le monde n'a pas les connoiſſances de l'optique, on ne peut être trop attentif dans l'acquiſition qu'on fait de ce ſecours artificiel; c'eſt ce qui fait qu'on doit ſe mettre en garde contre les friponnneries des Colporteurs, qui vous vendent pour lunettes de tant de pieds ou pouces de foyer, des verres ſimples, quelquefois mal préparés, & ſouvent de différens dégrés, de manière qu'il en réſulte un tort irréparable pour l'organe de la vue, & qui devient même la cauſe des maladies les plus graves.

Il eſt des vues baſſes qu'il eſt difficile de définir; il en eſt qui ne ſont ni myopes ni preſbytes, qui voyent difficilement les objets qui ſont à peu de diſtance, & très-bien ceux qui

ſont éloignés ; mais qui ne peuvent ni lire ni écrire que de près. Cependant ces ſortes de vues ne trouvent de facilité que dans l'uſage des verres convexes, dont la courbure & le foyer varient conſidérablement. On ne peut trop exhorter ceux qui en ſont les victimes, à conſulter ſouvent les perſonnes de l'Art, à ne pas abuſer de la facilité qu'ils ont de changer ou de multiplier les verres, parce que ces ſortes de vues ſe troublent, & ſe paralyſent aiſément. Il eſt un autre abus contre lequel je ne puis trop élever la voix, & qui regarde les jeunes-gens, ſur-tout ceux qui, pour ſe donner un ton dans les promenades, pour avoir un air d'examen dans les ſpectacles, s'arment d'une lorgnette, & viennent hardiment narguer le Public avec le ſecours d'un Œil, qui ne tarde pas à ſe reſſentir de cette élégance peu ſéante. Voilà ce que j'ai vu & reconnu dans ceux qui regrettent, mais trop tard, l'influence du mauvais exemple. On ne ſçauroit donc être trop prudent dans le beſoin & dans l'uſage des lorgnettes, parce qu'il eſt certain que l'Œil, ſans ceſſe occupé par une action forcée, perd de ſa force, & rend l'autre foible.

Il eſt encore des lunettes auxquelles on donne mal à propos le nom de *conſerves*, parce que les verres ont une teinte verte, ce qui, en

apparence paroit adoucir & ménager la vue ; mais on ne fait pas attention que cette douceur eſt meurtrière pour le globe, dont elle affoiblit l'action, en portant de plus en plus le relâchement dans toutes les parties nerveuſes & muſculeuſes, d'où ſuit néceſſairement le trouble des humeurs aqueuſe & cryſtalline. Il eſt donc de la dernière conſéquence, de réfléchir ſur un inconvénient de cette eſpéce ; c'eſt pourquoi, j'oſe aſſurer qu'il eſt plus prudent de ſe ſervir de lunettes ordinaires, ſans aucune teinte de verd, de jaune ou de bleu. Puiſſent ceux qui ont la vue foible ſe reſſouvenir de cette importante leçon !

CHAPITRE VII.

Des moyens de conſerver ſa Vue juſques dans l'âge le plus avancé.

VOIR eſt le premier de tous les biens, c'eſt le ſens le plus néceſſaire ; c'eſt le don le plus favori de la Nature : il n'eſt pas de fortune qui puiſſe dédommager de ſa perte ; il n'eſt pas de conſolation qui puiſſe faire ſupporter patiemment le regret d'être à charge aux autres, inſupportable à ſoi-même ; plus on a vécu dans les plaiſirs & l'abondance ; plus le ſouvenir en eſt douloureux, par l'impuiſſance où l'on eſt de faire & d'agir toujours de même ; cependant les Grands & les Riches du ſiécle ſont les moins craignans, ſont les premiers à ſe faire illuſion ſur un point auſſi eſſentiel : on les voit tout occupés d'une fête, d'une partie de plaiſir, penſer quelquefois à leur ſanté, mais rarement à leurs yeux. S'il arrive un échec un peu conſidérable, on recule toujours, & l'on parvient enfin au moment où les reſſources de l'Art ſont de peu d'utilité, lorſque dans les premiers inſtants, la maladie auroit cédé au régime le plus doux, aux remédes les

plus ſimples ; c'eſt donc la faute des malades ; & non celle des Obſervateurs, ſi une paralyſie parfaite met obſtacle à toute eſpéce de reſſources, ſi une cataracte commençante fait des progrès aſſez prompts pour ne laiſſer d'autre eſpoir que celui d'une opération toujours douteuſe ; c'eſt ce qui fait que je ne puis trop m'étendre ſur un objet auſſi important, pour montrer les dangers qui peuvent en réſulter & indiquer les précautions qu'on doit prendre.

Celui qui veut jouir, avec ſécurité, de la douce ſatisfaction de conſerver une bonne vue, doit, tous les mois, faire lui-même l'examen de ſes yeux ; c'eſt-dire, placer un objet, différemment colorié, à une certaine diſtance, l'enviſager de l'Œil l'un après l'autre, & ſucceſſivement de tous les deux à la fois ; alors, ſi les nuances ſont les mêmes, ſi elles ſont claires & nettes, on peut en augurer que les yeux ſont dans un état d'intégrité parfaite ; mais au contraire, ſi ces mêmes nuances ſont plus louches pour un Œil que pour l'autre, il faut, de toute néceſſité, recourir à un Obſervateur éclairé, & d'une réputation avouée ; il faut lui faire un détail bien circonſtancié des variations qui arrivent, & des différentes ſenſations qu'on éprouve, afin qu'il puiſſe juger ſi la cauſe peccante provient du relâchement

des ſolides, ou du défaut de circulation des fluides ; alors, c'eſt à ce même Médecin oculiſte à preſcrire le plan de conduite qu'on doit tenir corporellement & oculairement ; c'eſt au malade à en remplir toutes les conditions, afin qu'il puiſſe juger enſuite des autres moyens propres à maintenir le bien-être qu'il aura ménagé, & à lui en aſſurer la jouiſſance.

Il ſeroit à déſirer, que le Gouvernement, qui encourage tous les talens utiles, s'occupât de quelque noveau moyen d'encourager ceux des vrais Oculiſtes, puiſque le dixiéme des ſujets de l'Etat porte les preuves qu'il a été ou qu'il eſt affecté de maladies des yeux. Ce point d'Adminiſtration ſeroit, ce me ſemble, facile à remplir, par des ſujets de prix, qu'on pourroit annuellement propoſer, par des diſtinctions & des récompenſes flateuſes qu'on accorderoit à ceux qui les auroient méritées. C'eſt, ſelon moi, un puiſſant moyen d'encourager les Obſervateurs, qui, fâchés de voir le peu de cas qu'on a fait de leurs découvertes, ont enſeveli dans les ténébres, le fruit de leurs travaux. Je déſirerois donc qu'on prît de juſtes meſures pour favoriſer les progrès de cette partie ſi eſſentielle de l'art de guérir. Il ſemble que certains Grands n'ont des Oculiſtes

que de nom, ſans ſe ſervir de leurs ſecours ; quoiqu'il ſoit bien démontré qu'il en eſt du Médecin des yeux, comme de celui du corps. En effet on cherche & on déſire l'un, parce qu'on a peur de mourir, & on néglige, ou on oublie l'autre, parce qu'on ſe flatte de voir toujours de même ; mais c'eſt une erreur qu'on paye ſouvent bien cher, faute d'un petit ſecours. Il eſt donc abſolument eſſentiel de ne pas attendre le moment de l'aveuglement, pour en connoître la diſpoſition ; il faut être, de toute néceſſité, au fait des cauſes phyſiques, & en ſcruter les ſecrets les plus cachés ; il faut, en un mot, obſerver les yeux au moins une fois tous les mois, pour pouvoir prévenir les accidens qui les menacent, ou remédier plus ſûrement à ceux qui leur arrivent. Cet objet important, le devient encore davantage avant, pendant & après le temps critique. Puiſſe le Lecteur ſe pénétrer de cette vérité, & ne pas attendre le moment de l'orage, pour ſe mettre à l'abri des événemens !

SECTION PREMIÈRE.

Des précautions qu'on doit prendre au moment de la Naiſſance, & pendant l'Enfance.

A PEINE un enfant eſt-il compté au nombre des vivans, qu'il annonce ſes beſoins, qu'il fait connoître ſes infirmités. Ce petit être, qui n'eſt ſuſceptible de rien, ſemble réclamer tous les ſecours réunis, pour achever de rendre parfait le grand ouvrage de la Nature. En effet ce n'eſt que par des ſoins aſſidus, par une propreté bien étendue, qu'on parvient à favoriſer l'action des conduits ſécréteurs & excréteurs. Les yeux, ce chef-d'œuvre de l'Artiſte divin, donnent, après les fonctions du cœur, les premières preuves ſenſibles de notre exiſtence; cependant le moment de la naiſſance n'eſt pas celui de la viſion, puiſque cette chambre obſcure eſt incapable de percevoir les rayons lumineux; ce dégré de perfection ne ſe manifeſte même que par gradation, un peu plus tôt dans les uns, un peu plus tard dans les autres, ſuivant la forte ou délicate conſtitution du ſujet, ſuivant le plus ou le moins de ſoin qu'on prend pour purger les yeux de cette lymphe épaiſſie, qui englutine les paupières.

C'eſt donc un devoir comme une néceſſité, de laver, tous les jours, les yeux des nouveaux nés, ainſi que le front & les tempes, afin de perfectionner le ton des ſolides, & de favoriſer la circulation des fluides, afin de procurer à la cornée tranſparente un ſuc lacrymal propre à lubréfier ſa tranſparence, & à faciliter le paſſage des faiſceaux de lumière.

Après avoir bien lavé le corps de l'enfant qui vient au monde, on doit s'attacher à décraſſer la peau du viſage, à développer les cils naiſſans des paupières; pour remplir cette indication, on peut ſe ſervir d'un linge ou d'une petite éponge qu'on trempe dans une infuſion dégourdie de fleurs de mauve, en doucher, tous les matins, le front, les tempes & les yeux; ce qu'on répétera après, & avec le même ſoin, ayant l'attention la plus ſcrupuleuſe de ne pas porter les doigts, ni faire de preſſions ſur les globes, dont le compoſé organique eſt encore trop foible & trop délicat; je dois même ajouter qu'il eſt de la dernière conſéquence, lorſque les enfans deviennent un peu plus forts, de les empêcher de porter la main ſur les yeux pour les frotter, parce que la partie de graiſſe qui eſt au fond de l'orbite, & qui ſert à maintenir la ſaillie du globe, s'affaiſſe aiſément; ce qui naturellement n'arrive que trop tôt aux perſonnes

perſonnes maigres, & particulièrement vers l'âge de quarante-cinq à cinquante ans, où l'on voit les yeux ſe caver & rentrer dans l'orbite : mais une raiſon plus déterminante encore, pour laquelle on ne doit pas frotter les yeux à tout âge, & ſur-tout dans les momens où l'on éprouve une demangeaiſon, c'eſt parce que de cette preſſion réitérée, il en réſulte des engorgemens, dans les vaiſſeaux ſoit ſanguins ſoit lymphatiques ; ce qui donne lieu aux différentes ophtalmies qui naiſſent ſucceſſivement. Lorſque la démangeaiſon devient inſupportable, le parti le plus sûr & le plus ſage qu'il y ait alors à prendre, c'eſt de paſſer la main ſur les ſourcils, en frottant, avec les doigts, toute l'étendue de l'arcade ; pour lors, la demangeaiſon ceſſe ou diminue conſidérablement. On conſeille de ne point toucher aux yeux avec les doigts, parce qu'il eſt prouvé que l'humeur de la tranſpiration de cette partie les irrite ſenſiblement.

D'après le compte que j'ai rendu, dans mon premier volume, des maladies des enfans, & des moyens d'y remédier, il ne me reſte à annoncer que ce qu'il faut faire en état de ſanté, pour ſeconder la Nature, & en favoriſer les efforts. Lorſqu'un enfant commence à ſuivre la direction des objets, c'eſt une

preuve que les membranes rétine & choroïde ont acquis l'état de perfection ; c'eſt pourquoi il ſuffit de baſſiner à froid, tous les matins, le front, les tempes & les yeux, ſoit avec une eau de mauve, ſoit avec une eau ſimple, & d'avoir un ſoin particulier pour ne laiſſer aucune ſanie entre les paupières; mais le point eſſentiel, & ſur lequel les Nourrices ne peuvent apporter trop de précautions, c'eſt d'éviter de mettre ſouvent l'enfant en face du feu, des lumières & du ſoleil, parce que la trop grande vivacité de ces corps lumineux, après avoir forcé l'action des nerfs & des muſcles, finit toujours par produire un relâchement qui affoiblit le mouvement de ces mêmes muſcles; qui en altère les ſucs nourriciers, & qui enfin, d'une vue forte & bien conſtituée, en fait peu-à-peu une foible & délicate.

Lorſqu'un enfant eſt ſevré, & qu'il commence à marcher ſeul, on doit lui inſpirer la terreur la plus grande pour les approches du feu; on doit lui faire porter un bourrelet pendant deux à trois mois ſeulement, afin de mettre, autant qu'il eſt poſſible, les yeux à l'abri des contuſions & des chûtes ſans ceſſe répétées : ce terme expiré, on le lui ôte, parce que le bourrelet comprime les ſinus frontaux, & même les artères temporales ; d'ailleurs ces

ſortes deſerres-tête, peuvent être ſujets à bien d'autres inconvéniens, qui ſont de faire approcher des yeux un bâton, ou tout autre objet avec lequel l'enfant joue, & qu'il veut promener en l'air, ou qu'il fait tourner de droite à gauche. S'il arrive que le ſevrage d'un enfant ne porte aucune atteinte aux fonctions du corps; il eſt à propos de ſe ſervir d'une éponge pour le laver tous les jours, ou preſque tous les jours, de la tête aux pieds; de le faire à jeun avec l'eau froide, ou ſimplement dégourdie; mais il eſt très-eſſentiel de commencer par la tête, afin d'éviter toute répercuſſion au cerveau, parce que la compreſſion momentanée n'eſt que tonique, & ne peut produire qu'un bon effet; c'eſt d'après ce moyen, & un régime conforme, qu'on peut conſerver de bons yeux, & établir une conſtitution forte & vigoureuſe, une conſtitution pour laquelle on n'aura à redouter que les influences malignes de l'air, ou les effets des accidens.

SECTION II.

Des ſoins qu'on peut employer dans l'Adoleſcence & dans un âge plus avancé.

L'ADOLESCENCE eſt le moment où la Nature cherche à ſe débarraſſer de ſes humeurs morbifiques, pour déployer tous les reſſorts de l'accroiſſement; on ne ſçauroit donc prendre trop de précautions, pour mettre les yeux à l'abri de tous les échecs auxquels ils ſont expoſés; mais ce ne ſera ni par des remédes compliqués, ou mal entendus, qu'on parviendra à maintenir ce bien-être; au contraire une eau ſimple eſt ſuffiſante pour baſſiner, tous les matins, le front, les tempes, les yeux & même toute la peau du viſage; ce qu'on doit faire à froid en tout temps. Le Public peu inſtruit, regarde comme illuſoire, un reméde de cette eſpéce; mais il ignore que l'eau froide eſt un tonique qui a la propriété de fortifier les ſolides relâchés, & de précipiter dans la circulation, les globules épaiſſis. Malheur donc aux incrédules qui, avides des nouveautés, veulent faire uſage du collyre de l'un, employer l'eau céleſte de l'autre, & dont le plus grand

bien ſeroit de ne produire aucun mal. Pour moi, je dis, avec confiance, qu'on ne ſçauroit trop ſe mettre en garde contre les ſurpriſes de ceux qui couvrent d'un voile myſtérieux, de prétendus remédes, dont on redouteroit l'uſage, ſi l'on en connoiſſoit la compoſition & les pernicieux effets.

Les humeurs de gourme qui commencent avec l'enfance, & qui ſuivent l'adoleſcence, exigent beaucoup de ſoins & de ménagemens, pour ne pas répercuter cet amas de ſéroſités qui ſe porte derrière les oreilles, pour ne pas éteindre trop tôt ces feux dévorans qui encroutent le viſage, pour ne pas détruire artificiellement cette vermine qui en abſorbe l'humeur, met le ſujet dans un tourment continuel. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que tous ces excrémens de la Nature, annoncent le beſoin qu'elle a de s'en débarraſſer : or, ſi de votre côté, vous lui oppoſés des moyens de défenſe externes, il arrive alors que la matière morbifique qui vient à refluer intérieurement, porte ſes ravages ſur les yeux qu'elle enflamme & qu'elle obſtrue, avant qu'on ait pu ſe mettre en garde, ou lui donner le change. On ne ſçauroit donc être trop prudent dans l'emploi des ſecours qu'on lui oppoſe, ni apporter trop de précautions, pour ne pas ſupprimer les égoûts

que la Nature ſe prépare. L'exemple ſuivant donne un exemple du danger de ces ſuppreſſions.

Une jeune Dame de qualité, à laquelle j'avois été de quelque utilité, ainſi qu'à toute ſa famille, m'écrivit, il y a cinq à ſix mois, dans ma ſolitude, pour me prier, lorſque je paroîtrois à Paris, de venir voir ſon fils aîné âgé de ſept ans, qui avoit une légère ophtalmie. La rigueur de la ſaiſon ne me permettant pas de m'abſenter de chez moi, & la maladie devenue grave en peu de jours, la mère prit le parti de me l'amener. Au premier aſpect, je fus effrayé, & je ne pus m'empêcher de lui dire: Pourquoi, Madame, avoir tant tardé? Enſuite, examinant l'Œil de près, e reconnus que le globe étoit diminué de volume; que la cornée tranſparente avoit perdu de ſa couleur naturelle; que la pupille etoit totalement maſquée par un dépôt interne, qui avoit, ou qui devoit entraîner la ſuppuration de la capſule du cryſtallin, & du cryſtallin lui-même. Un état auſſi effrayant me fit prendre toutes les précautions pour queſtionner cette mère & la bonne, pour chercher à connoître la cauſe première, que j'annonçois devoir être l'effet d'une contuſion ou d'une répercuſſion d'humeurs: enfin, après bien des demandes & des réponſes, j'appris, avec douleur, que quelques

mois avant, on s'étoit ſervi d'une pommade mercurielle pour faire paſſer la vermine, dont la tête de l'enfant étoit remplie; & on y avoit réuſſi.

Un aveu de cette nature, qui avoit privé l'Œil de toute lumière, me donnoit de juſtes appréhenſions ſur la ſuppuration entière; c'eſt pourquoi j'indiquai ſeulement quelques remédes palliatifs, & je promis de donner, par écrit, mon avis détaillé; mais j'exigeai qu'on préſenteroit l'enfant à pluſieurs Oculiſtes, d'une réputation avouée, qui tous jugèrent la maladie d'un ſuccès douteux & de longue durée. Les uns furent pour tels remédes, les autres pour tels autres; & enfin, on en revint à moi, en me diſant qu'on avoit fait tout ce que j'avois exigé; mais qu'on étoit bien déterminé de ne ſuivre que mes avis. J'avoue qu'il étoit bien difficile de réſiſter à la ſenſibilité d'un père & d'une mère attendris ſur le ſort d'un enfant chéri; c'eſt pourquoi je pris le parti de mettre promptement en uſage toutes les reſſources que l'expérience m'avoit acquiſes. Je commençai donc par établir un exutoire au bras gauche, par purger doucement, par ordonner de bien poudrer & pommader les cheveux de l'enfant, & de le laiſſer avec ſon bonnet de nuit pluſieurs jours de ſuite, ſans le peigner.

En obſervant un régime doux, j'attaquai l'Œil malade avec le ſecours de la pommade ophtalmique que je faiſois mettre deux fois le jour, en employant les bains des yeux, & les topiques appropriés à ce traitement; quinze jours ou trois ſemaines ſe paſsèrent dans les inquiétudes les plus grandes; mais la vermine qui s'étoit régénérée, & qu'on entretenoit avec ſoin, m'inſpiroit quelque confiance : en effet, le ſtimulant de la pommade détermina la réſolution du dépôt; alors la cornée tranſparente redevint diaphane, & reprit en partie ſa couleur naturelle; enfin, dans moins de ſix ſemaines, la vue de cet Œil s'eſt rétablie, & s'eſt toujours perfectionnée, puiſque l'enfant en voit aſſez pour pouvoir lire & écrire; cependant, je ſuis, & ſerai encore quelque temps à l'examen de cet Œil, qui demande les ſoins les plus aſſidus, pour faire ſuccéder les différentes eſpéces de remédes qui peuvent en aſſurer la jouiſſance; parce qu'il eſt certain qu'une humeur de gourme, ainſi répercutée, eſt toujours à redouter.

Un exemple ſemblable, eſt bien fait pour corriger les parens du déſir qu'ils ont de vouloir arrêter ou ſupprimer les déjections de la Nature; ces ſoins recherchés ſur la propreté, ſont quelquefois un coup de poignard que

l'on enfonce dans le ſein de celui qu'on chérit le plus. Il ſuffit de tenir propre la tête de l'enfant, & de le peigner de temps en temps, pour faciliter l'exudation de ce venin morbifique. Le cours de l'adoleſcence n'a donc beſoin que de ſoins & de précautions, pour maintenir & perfectionner de plus en plus le méchaniſme de la viſion. Il n'en eſt pas de même du commencement de l'âge viril, qui eſt le moment le plus délicat de la vie, celui de prendre un état qui ne puiſſe pas contrarier le genre de vue qui nous eſt propre; c'eſt alors qu'il faut recourir à un Oculiſte expérimenté, & lui demander ſon avis pour ne rien entreprendre au-deſſus de la force des yeux. Ce point de Phyſiologie eſt abſolument eſſentiel; c'eſt de lui que dépend ſouvent le bonheur de la vie, & le ſoutien de la vue. Les jeunes-gens qui veulent conſerver de bons yeux, doivent avoir l'attention de ne pas chercher à enviſager ni le ſoleil, ni les éclairs, ni la lune, ni les étoiles; parce que ces corps, trop lumineux, portent l'érétiſme dans les nerfs & dans les muſcles, au point qu'en ceſſant de vouloir faire cet examen, on reſte quelquefois des momens ſans voir; ou, ſi l'on voit, c'eſt avec une teinte rouge, ſi c'eſt le ſoleil ou les éclairs; avec des rayons blancs, ſi c'eſt la lune ou les

étoiles. Une habitude de cette nature, eſt donc toujours dangereuſe, & devient ſouvent l'origine d'une foibleſſe de vue, qui ne ſe déclare que long-temps après.

L'âge de puberté eſt l'âge favori de la Nature qui ne laiſſe à redouter que les imprudences, qui pour lors font toujours plus de ravages, parce que la chaleur du ſang s'irrite & s'enflamme aiſément; c'eſt ce qui fait qu'on ne ſçauroit trop recommander à la jeuneſſe, toujours téméraire, de ne point ſe mettre entre deux airs, ayant chaud, de ne pas s'endormir de jour auprès d'un ruiſſeau, ni de laiſſer les fenêtres ouvertes, pendant la nuit, parce que les yeux à-demi fermés & moins actifs que dans la journée, ſont plus ſuſceptibles de prendre la fraîcheur ou l'humidité du moment; parce que plus la chaleur a été grande pendant le jour, plus les pores ſont ouverts, & par conſéquent plus les humeurs ſont affectées d'une tranſpiration interceptée. Voilà ce qui eſt, en été, la cauſe & la ſource de tant d'ophtalmies qui, par négligence ou autrement, deviennent très-graves & affoibliſſent toujours l'organe de la vue. C'eſt donc payer bien cher un plaiſir meurtrier, un plaiſir du moment.

L'âge heureux de la puberté n'a beſoin,

pour favoriſer le bien-être des yeux, que d'en ménager l'uſage, que de les baſſiner tous les matins avec l'eau fraîche, ſoit de rivière ou de fontaine, parce que l'eau de puits, ſi mal-à-propos recherchée, eſt pour l'ordinaire d'une nature trop crue & trop dure, par conſéquent plus propre à empêcher le cours des excrétions qu'à les faciliter : il en de même de cette eau de corde à puits que les bonnes gens adoptent par prédilection, & dont les effets répercuſſifs ne produiſent qu'un calme momentané qui fixe de plus-en-plus le genre de la maladie. Il eſt encore une infinité d'autres remédes vulgaires, auxquels on ne doit pas donner plus de confiance qu'ils ne méritent, parce que c'eſt toujours l'effet du hazard qui en accrédite les ſuccès, parce que l'homme avide de la nouveauté, court long-temps après ce qu'il déſire, ſans trouver ce qu'il cherche.

SECTION III.

Des ménagemens que les différens dégrés de l'âge viril peuvent réclamer.

LE commencement de l'âge viril eſt un torrent qui ſe précipite avec impétuoſité, qui couvre la terre de ſes flots. Heureux celui qui, craignant les écueils & les dangers, dirige ſa courſe du côté du port fortuné; plus heureux encore le mortel favoriſé qui en a connu les apparences trompeuſes, & qui n'abuſant pas des forces de ſon corps, a conſervé celles de ſes yeux. Mais hélas! cette claſſe privilégiée n'eſt pas le plus grand nombre. Un jeune homme ſe croit tout permis, parce que la Nature, habile à réparer ſes écarts, lui donne la facilité d'y retomber; cependant, tôt ou tard, il devient la victime de ſes erreurs; c'eſt alors qu'il demande, qu'il implore des ſecours pour une vue naturellement bien conſtituée, & qui devient foible avant le temps. C'eſt alors qu'il abjure le paſſé, qu'il ſe ſoumet au préſent & qu'il promet tout pour l'avenir. Voilà ce qui ſe paſſe journellement à l'examen des yeux; mais, pour un repentant ſincère, il en eſt neuf qui retombent dans leurs égaremens. Tel eſt

l'homme, telle eſt ſa foibleſſe, ou plutôt ſa témérité.

L'ordre ſocial eſt un compoſé d'états ſi différens, qu'il n'eſt pas poſſible de donner des préceptes particuliers pour faire éviter les dangers de chacun; il faut de toute néceſſité s'en rapporter aux avis généraux qui ont le plus de rapport avec celui dont on a beſoin pour maintenir & conſerver l'organe de la vue. Le repos de la nuit eſt fait pour réparer les pertes du corps, pour repoſer le globe de l'Œil des fatigues du jour; c'eſt pourquoi, le matin, à ſon réveil: on doit éviter d'enviſager trop vite, ſoit la lumière naturelle, ſoit l'artificielle, parce que l'aſpect trop prompt de ces corps lumineux nuit à l'organe de la vue, l'empêche de ſe prêter facilement aux différentes impreſſions; parce que d'une ſenſibilité trop ſubite & trop préciptée, doit ſuivre néceſſairement l'érétiſme des ſolides, & le relâchement qui en eſt la ſuite inſéparable; ce qu'il eſt aiſé d'aſſimiler à l'effet d'une corde d'arc trop tendue; mais dont l'uſage réitéré la relâche au point d'obliger de la reſſerrer de nouveau. Le précepte le plus ſage qu'on puiſſe propoſer, ſelon moi, dans cette circonſtance, c'eſt d'ouvrir les yeux peu-à-peu, afin des les rendre inſenſiblement à la lumière; c'eſt de les baſſiner

tous les jours, ainſi que le front & les tempes, avec l'eau fraîche animée d'eau des Carmes : ſavoir, dix à douze goutes d'eau des Carmes pour une once d'eau de rivière ou de fontaine, ou bien ſe ſervir de même de l'eau ophtalmique préparée.

Les précautions qui regardent l'homme de cabinet, conſiſtent dans la néceſſité où il eſt de placer ſon bureau, de manière à n'être pas en face du jour, parce que l'impreſſion trop vive tient les nerfs & les muſcles en trop grande contention ; ce qui empêcheroit de ſuivre un travail de longue durée ; il doit ſe placer de manière à n'avoir ni le réflet du ſoleil, ni celui de ſa réverbération, parce que l'Œil qui ſe trouveroit ainſi expoſé en ſouffriroit beaucoup, & deviendroit plus foible que l'autre. C'eſt une obſervation que j'ai faite ſouvent dans les différens examens qui ſe ſont préſentés. Il doit, dis-je, avoir ſon bureau garni d'un tapis ou cuir verd, couleur dont la vue fatigue le moins les yeux ; mais, ce qui eſt eſſentiel, c'eſt de ſe procurer un ſiége commode, qui ne ſoit ni trop haut ni trop bas, afin de ne pas gêner le corps, & que les yeux ſoient à une diſtance aiſée de l'écriture. On ne ſçauroit donc être trop attentif ſur ce point, ni apporter trop de ménagemens pour ſe mettre à l'abri de l'impreſ-

ſion d'un trop grand jour ; parce qu'il eſt certain que les faiſceaux de lumière, en ſe renouvellant ſans ceſſe, affoibliſſent l'organe de la vue ; en voici la preuve :

Appellé dans une Maiſon Religieuſe, à quelque diſtance de Paris, on me préſenta pluſieurs Dames affectées d'une foibleſſe de vue, qui offroit tous les ſymptômes d'une goutte ſereine imparfaite, quoique les yeux fuſſent naturellement bien conſtitués. Cet état, qu'il eſt inutile de décrire, n'en devenoit que plus inquiétant, parce que je voyois les malades ſe plaindre avec raiſon du trouble & de la confuſion qui ſe répandoient ſur leur lecture, même avec le ſecours de lunettes, qu'elles avoient priſes avant le temps. Plus je faiſois de queſtions pour chercher à connoître la cauſe première, moins je trouvois de réponſes ſur leſquelles je pus appuyer un traitement convenable ; enfin, pour dernière reſſource, je demandai à voir le chœur des Religieuſes, & je trouvai, que mes trois ou quatre Dames étoient en face de deux croiſées très-vaſtes, très-étendues, & dont le mur, qui ſe trouvoit à quelque diſtance, faiſoit refletter la réverbération du ſoleil. Satisfait de ma découverte, je pris le parti de faire changer les Religieuſes de place, & je fis établir des rideaux verds, afin que celles qui leur ſuccé-

deroient, ne puſſent pas recevoir les mêmes impreſſions; j'ordonnai enſuite quelques remédes toniques, capables de ranimer les parties nerveuſes & muſculeuſes; ce qui me donna, ſous peu de temps, la conſolation de voir mes ſouhaits accomplis, & ſans avoir à craindre aucun retour.

Celui qui travaille au feu ou à la forge, doit avoir l'attention la plus ſcrupuleuſe pour ne pas trop enviſager l'action de la flamme, qui devient plus ou moins reſplendiſſante, ſuivant les coups de fourgons ou de ſouflets, plus ou moins répétés. L'Artiſan de ce genre, ainſi que ceux qui ſont ſujets à un travail de contention & d'application forcée, doivent, leur journée faite, ſe laver les yeux & le viſage avec l'eau fraîche, pourvû qu'ils ne ſoient pas en ſueur; car, autrement, il faut ſe ſervir de l'eau dégourdie, parce que le liquide froid eſt un tonique ſi actif qu'il arrête les hémoragies les plus fortes, & pour leſquelles on doit avoir les ménagemens les plus grands; je puis même dire que j'en ai vu des exemples bien capables d'inſpirer une juſte terreur, & de donner les appréhenſions les plus grandes ſur le danger de ſon application.

Un jeune-homme d'une famille honnête, âgé de 17 à 18 ans, à qui j'avois été de quelque utilité,

utilité, quelques années avant, vint me trouver, il y a plusieurs mois, fondant en larmes, & déplorant l'étourderie qu'on lui avoit fait commettre; ayant été surpris par une hémoragie nazale, qui dérangeoit le moment de ses plaisirs, un ancien Commis de M. son père, qui se trouvoit présent, lui conseilla de se tremper le visage dans un seeau d'eau fraîche; ce qui en peu de temps supprima le flux de sang; mais les yeux & les paupières se gonflèrent avec un tension si douloureuse, qu'il se crut pour toujours privé de la lumière. Ce fut dans cet état qu'il vint me trouver; ce qui me détermina à lui faire frictionner le col & la tête avec des flanelles bien chaudes, afin de rétablir la circulation du sang; ensuite j'employai tous les remédes capables de porter l'ophtalmie à sa résolution; ce que je fus assez heureux d'obtenir, sans qu'il soit arrivé d'accidens plus graves; parce que la maladie avoit été prise au moment, & que la Nature avoit été secondée à propos.

Au travail du jour succéde ordinairement celui du soir; &, pour en remplir les fonctions, on se sert, soit de bougies, soit de chandelles ou de lampes, pour lesquelles on a inventé des instrumens en forme de cloche, qui réuniſſent & concentrent les rayons de lumière. J'avoue que je ne suis pas le partisan de pareils moyens,

que la nouveauté accrédite & que le Sage proscrit, parce que la trop grande vivacité des points lumineux réfléchis porte toujours l'érétisme dans l'Œil, & doit fatiguer, à la longue, l'organe de la vue, ainsi que je l'ai plus amplement observé. J'aime donc beaucoup mieux une lumière qui a son foyer étendu, & qu'on peut multiplier au besoin : en effet voici ma régle. Lorsque j'ai travaillé deux heures de suite, à l'aide d'une bougie, j'en allume une deuxiéme ; &, si mon travail se perpétue du double, je me sers même d'une troisiéme. Voilà de quelle manière je cherche à réparer le relâchement qu'a du produire une application trop constante ; mais, si l'on n'est pas commandé par le travail, & qu'on veuille éviter la dépense d'une double ou 3e lumière ; voici un procédé bien simple ; c'est de reposer la vue de temps en temps, en fermant les yeux l'espace de cinq à six minutes, ou bien d'ouvrir une fenêtre & de prendre l'air pendant autant de temps : quelque foible que paroisse cette précaution, il seroit à désirer qu'elle pût devenir la régle de tous les gens de cabinet, sur-tout lorsqu'ils ont cessé de travailler ; parce que ce seroit le vrai moyen de conserver ses yeux, & de réparer la foiblesse qu'ils ont reçue. Il est encore un article intéressant qui regarde le genre de

lumière dont on doit faire uſage. Je crois être fondé à dire que les gens aiſés doivent préférer la bougie ou la chandelle, parce que l'huile eſt un corps gras, un corps onctueux qui, en épaiſſiſſant la colonne d'air d'un appartement, porte la même impreſſion ſur l'organe de la vue; & par conſéquent eſt plus nuiſible que la chandelle qu'on doit avoir ſoin de moucher ſouvent, à cauſe de la longueur de la méche qui entraîne plus de fumée.

Le malheureux ouvrier qui n'a d'autre domaine que le travail de ſes mains, d'autre aſyle qu'une humble retraite dans laquelle ſe trouve un vil grabat, pour le délaſſer des fatigues du jour; eſt bien moins à plaindre, quoiqu'il ſoit en proie à tous les beſoins du corps, parce qu'il eſt moins ſujet aux maladies des yeux, parce que ſa vie eſt plus ſobre, parce que le travail du jour répare bien vîte les engorgemens que produit le repos de la nuit, les engorgemens qu'auroit pu occaſionner ſoit une fraîcheur, ſoit un vent coulis. Cet individu, qui eſt l'inſtrument de nos jouiſſances & de nos plaiſirs, n'eſt malheureux que dans l'urgente néceſſité, parce qu'il eſt riche de la ſanté des yeux & de celle du corps, parce qu'il n'eſt pas ſujet à ces petites incommodités que la

bonne chère enfante, & que l'oiſiveté entretient ; auſſi n'a-t-il beſoin le ſoir que d'eau fraîche pour rafraîchir ſes yeux de la fatigue du jour, ce qu'il doit réitérer le matin à ſon réveil, pour les diſpoſer au même ſervice. Telles ſont les précautions de l'âge viril, lorſque la ſérénité n'en eſt pas troublée pardes cauſes accidentelles, ou dérangée par des vices du ſang.

SECTION IV.

Des ſecours que la Vieilleſſe & l'âge Caduc ſont dans le cas de requérir & d'exiger.

LES approches de la vieilleſſe, en diminuant l'étendue de nos forces, diminuent auſſi celles de nos ſenſations : tous nos organes deviennent plus gênés & plus ſerrés ; nos yeux ſont même les premiers à en reſſentir les influences, parce que les petits vaiſſeaux, en ne recevant plus les mêmes ſecours, ſe deſſéchent & produiſent ſouvent le germe de ces engorgemens déſignés ſous les noms de *cataracte* & de *goute ſereine* : c'eſt donc à celui qui en reſſent les premières atteintes, de conſulter un Médecin oculiſte, un Médecin d'une expérience conſommée, afin qu'il puiſſe juger

la cauſe première, & déſigner les moyens curatifs pour diminuer l'acrimonie ou l'épaiſſiſſement des humeurs qui, inſenſiblement, porteroient atteinte à l'organe de la vue ; telle eſt la conduite que doit tenir celui qui craint pour ſes yeux, parce qu'il ne ſuffit pas de prendre des précautions externes, il faut de toute néceſſité, avoir recours aux remédes internes, parce que le relâchement des ſolides ſe réunit ſouvent au défaut de circulation des fluides ; ce ne peut donc être qu'après avoir conſolidé les uns, & diminué l'acrimonie des autres, qu'on peut prendre ces eaux légèrement ferrugineuſes, dont l'effet eſt de diviſer les humeurs épaiſſies, & de les charier dans la voie de la circulation.

Les précautions que doit prendre un vieillard, pour ne pas altérer de plus en plus l'organe de la vue, ſont d'éviter l'aſpect du feu, c'eſt-à dire de le fixer avec trop d'attention, parce que la vivacité des rayons lumineux, & la chaleur qui en eſt la ſuite, diminue & altère de plus en plus le coloris du *méconium* de la choroïde ; parce qu'elle porte l'érétiſme dans les ſolides qu'elle affoiblit & qu'elle deſſéche ; ce qui, ſucceſſivement, en ralentit le mouvement & l'action. La preuve en eſt ſenſible dans les gens de campagne, qui n'ont ni le temps,

ni la faculté de ſe chauffer : on les voit, malgré la fatigue du corps, & l'extrême chaleur de l'été, porter des yeux caves, il eſt vrai, mais dont la tranſparence des humeurs ſe conſerve ſaine & entière ; c'eſt pourquoi mon avis ſeroit de rappeller, plus que jamais, l'uſage des écrans de main, & autres ; car, je puis dire que c'eſt le moyen le plus heureux, non-ſeulement pour conſerver les yeux, mais même pour ménager la poitrine qui ſouffre beaucoup de cette chaleur qui l'irrite & l'enflamme; s'il arrive que les yeux ſoient affectés de quelque maladie locale, comme foibleſſe de vue ou brouillards, on doit fuir l'aſpect des lumières trop éclatantes ; on doit maſquer celle qui eſt la plus frapante ; ce qui peut ſe faire avec un petit garde-vue de taffetas verd,& à reſſort qu'on attache, ſoit à la bougie, ſoit à la chandelle.

En fait de préceptes, il n'eſt pas de petits détails auxquels le Lecteur ne puiſſe ſe prêter; c'eſt ce qui fait que je ne crains pas de dire que, lorſqu'on eſt affecté de migraines ou de violens maux de tête, qui portent de la douleur & de la chaleur ſur les yeux, on doit, ſans plus tarder, prendre les mani-luves, & le lendemain matin les pediluves ; ce qu'on peut réitérer pendant pluſieurs jours de ſuite, ainſi que des boiſſons raffraîchiſſantes & analogues au tem-

pérament; on peut ajouter auſſi pour ceux qui, par plaiſir, ou par néceſſité, veulent lire le ſoir aux lumières, on peut, dis-je, ajouter, qu'il eſt de la dernière conſéquence de placer de côté ſa bougie ou toute autre lumière, de le faire de manière que le papier ſoit éclairé, ſans que les yeux en ſoient fatigués; mais il eſt un article auquel on ne fait pas toujours aſſez d'attention, c'eſt lorſqu'il a plu aſſez dans la journée pour mouiller la terre; ce qui rend l'atmoſphère humide; alors on doit fuir l'occaſion de ſe promener le ſoir au ſoleil couchant, parce que l'humidité, en ſupprimant l'inſenſible tranſpiration, enveloppe & obſtrue les parties nerveuſes & muſculeuſes, d'où proviennent ces douleurs de rhumatiſme, de ſciatique & de goute qui, inſenſiblement, dérangent la vue des plus clairvoyants.

La foibleſſe de vue qui nous arrive ordinairement de quarante-cinq à cinquante ans, eſt une preuve de l'embarras où ſe trouve la Nature & de ſes révolutions; auſſi les yeux ſont ils alors plus ſuſceptibles de toutes les impreſſions qui peuvent en arrêter ou diminuer le mouvement; en voici un exemple. Il y a quelques années qu'on m'amena un homme de robe, âgé de quarante-huit à cinquante ans, qui avoit été

détenu plusieurs mois de suite, dans un endroit souterrein très-obscur & très-humide. Ce particulier, en recevant la nouvelle de son déplacement, fut surpris d'une joie inattendue, & n'eut rien de plus pressé que de chercher à jouir du bonheur de la liberté ; c'est pourquoi, sans considérer sa position passée, il se présenta, vers l'heure de midi, à toute la vivacité des rayons du soleil du mois de Juillet ; mais à peine en eût-il reçu les premières impressions, qu'il se sentit les yeux comme serrés & bridés, & qu'il perdit totalement l'usage de la vue. Cette situation mêlée de joie & de tristesse lui fit prendre le parti de se faire conduire chez moi, au lieu de se rendre chez lui.

Au premier aspect des yeux de cette personne, je n'eus pas de peine à reconnoître un érétisme des plus frappans, une pupille très-resserrée qui annonçoit une goute sereine séche, & dont l'examen attentif me détermina à mettre en usage les moyens contraires ; d'après ces principes, je lui conseillai de se rendre chez lui, de se remettre pendant plusieurs jours dans l'obscurité la plus grande, pour recevoir ensuite peu-à-peu les impressions de la lumière, ayant la précaution de faire usage de pédiluves

le matin, & de mani-luves le soir, d'observer un régime doux, & de prendre des remédes à l'eau de son ; de bassiner trois à quatre fois dans la journée, le front, les tempes & les yeux, avec l'eau dégourdie de laitue pommée, amortie dans l'eau bouillante, & d'employer pour topique l'application de cette même plante ; ce qui fut exécuté avec toute la ponctualité possible ; de manière que ce malade, à qui j'avois dit de me donner de ses nouvelles, si cela n'alloit pas mieux, eut la complaisance de venir me faire ses remercîmens vers le neuviéme ou dixiéme jour, en me disant que son aveuglement avoit duré près de trois jours, & que successivement sa vue s'étoit rétablie au point où je la voyois. Cet accident prouve combien l'Œil est susceptible d'érétismes accidentels, dont le traitement n'exige que la connoissance de la cause, pour remédier avantageusement à ses effets, comme j'ai eu occasion d'en faire encore l'expérience quinze jours après, & avec le même succès ; mais je n'entrerai dans aucun détail des circonstances relatives à cet objet, puisqu'il suffit d'employer les mêmes moyens, & de faire successivement usage des toniques & des liqueurs ophtalmiques spiritueuses.

Les vieillards, qui sont d'un tempérament

froid & pléthorique, ont ordinairement le cerveau humide & muqueux ; c'eſt une ſuite de leur conſtitution qui leur laiſſe plus à redouter les maladies des yeux, que tous les tempéramens ſanguins, dont la circulation ſe fait & s'établit plus aiſément ; cependant tous deux doivent uſer des mêmes précautions pour maintenir le bien-être de la vue ; c'eſt-à-dire que les Grands & les gens aiſés doivent ſe baſſiner tous les matins, le front, les tempes & les yeux, ſoit avec l'eau ophtalmique, ſoit avec celle de joubarbe préparée : les moins fortunés peuvent le faire avec l'eau ſimple, animée d'eau de méliſſe, dite *des Carmes ;* ſçavoir, douze à quinze goutes de cette liqueur pour une once d'eau de riviére ou de fontaine, ce qui peut ſe conſerver trois à quatre jours de ſuite. Voilà des préceptes généraux qui ne ſont pas difficiles à obſerver, mais dont l'uſage peut-être très-utile pour maintenir & mettre ſa vue à l'abri des événemens ; car (on ne ſçauroit trop le répéter) tous les remédes toniques produiſent un effet ſenſible ſur cet organe ; ce qu'il eſt aiſé de reconnoître, lorſqu'après s'être fait la barbe, on ſe lave à froid les yeux & le viſage ; pour rendre cette obſervation palpable, on peut, avant que de la faire, conſidérer attentivement les couleurs d'un

tableau, & enſuite, après s'être lavé, les obſerver de nouveau, alors, on trouvera ſûrement que les nuances en ſont plus claires & plus nettes; d'où il eſt aiſé de conclure que la vieilleſſe a non-ſeulement beſoin de ces ſortes de ſecours, mais même, de temps en temps, de l'uſage de l'eau de Cologne, comme liqueur ophtalmique ſpiritueuſe, qu'on emploie, tant en aſpiration ſous le nez qu'en évaporation ſous les yeux.

Il eſt encore d'autres règles générales auxquelles on devroit s'aſſujettir, d'autant plus volontiers, qu'il eſt dans la Nature de chercher à éviter les choſes qui peuvent nuire ou porter obſtacle à l'uſage du ſens le plus précieux. De ce nombre ſont, pour le ſexe, les ganſes ou petits colliers dont on cherche à ſe ſerrer le col, pour rendre la peau du viſage plus tendue & plus vive; pour les hommes, les cols ou cravattes, de manière que ces eſpéces de ligatures, en comprimant les veines jugulaires, empêchent le ſang de circuler promptement & aiſément, & déterminent ces engorgemens ſanguins, qui deviennent le principe des différentes ophtalmies. Mais, pour prendre les hommes & les femmes par leur foible, je ne crains pas de dire qu'ils connoiſſent bien peu ce qui flatte leur amour-propre; qu'ils

ne connoiſſent pas même les moyens de réuſſir ſelon leurs vues, puiſque l'Œil ainſi gonflé par la trop grande plénitude de ſes vaiſſeaux, devient plus difficile à mouvoir dans l'orbite ; ce qui lui fait perdre de ſa fineſſe & de ſa vivacité. Cette obſervation eſt ſenſible.

Les perſonnes d'un tempérament ſanguin doivent ſe couvrir peu la tête, parce que c'eſt rendre inflammable le ſang qui ſe porte continuellement à la peau, au lieu que ceux qui ont le cerveau plus froid & plus humide, doivent chercher à ſeconder la Nature à proportion de ſes beſoins. Il eſt un autre article auſſi eſſentiel à obſerver, pour conſerver ſes yeux ; c'eſt le ſoir, en ſe couchant, d'éviter de s'endormir ; lorſqu'on a le globe de l'Œil preſſé ou comprimé, ſoit par le traverſin, ſoit par l'oreiller ; parce que cette preſſion forcée eſt dans le cas de repouſſer le globe vers le fond de l'orbite, d'en comprimer la partie graiſſeuſe, & de gêner la libre circulation des humeurs : voilà ce qui fait que le matin, au reveil, on a ſouvent tant de peine à ouvrir les yeux, à enviſager le jour, à recevoir l'impreſſion des rayons lumineux ; auſſi a-t-on raiſon de dire qu'on doit s'expoſer peu-à-peu à l'action de la lumière, afin de laiſſer le temps aux nerfs & aux muſcles de s'y accoutumer. Il eſt encore pluſieurs autres principes répandus

dans le corps de cet Ouvrage ; mais il en eſt ſur leſquels je ne ſaurois trop inſiſter ; comme de travailler peu les jours de ſaignée, de purgation, d'indigeſtion, d'avoir ſoin de ſe tenir chaudement, & ſur-tout la tête couverte ; d'avoir la plus ſcrupuleuſe attention pour empêcher la compreſſion des ſolides, pendant & après l'effuſion du ſang, de le faire en aſpiration ſous le nez, avec un mouchoir imbibé d'eau de Cologne, ou des Carmes. Les puiſſans ſecours qui en réſultent pour l'organe de la vue ſont trop ſenſibles, & ont été aſſez démontrés, pour qu'il ſoit néceſſaire d'y revoir.

Mais il eſt un article ſur lequel on n'a peut-être jamais fait de réflexions ; c'eſt la néceſſité où l'on eſt, après une longue maladie, de ne pas fatiguer les yeux trop tôt, de laiſſer le temps aux ſolides de ſe fortifier, & aux fluides de ſe régénérer ; autrement c'eſt courir les riſques de perpétuer la foibleſſe de vue qui exiſte alors : il eſt donc néceſſaire, non-ſeulement de les laiſſer repoſer, mais même de les fortifier, tous les matins pendant quinze jours à trois ſemaines, avec l'eau de Cologne, tant en aſpiration qu'en évaporation, & de les baſſiner avec l'eau ophtalmique : mais ſi les ſuites de la maladie exigent de prendre perruque, on doit avoir ſoin que les bords internes de la coeffe ne ſer-

rent ni ne compriment trop les tempes, qui eſt le ſeul danger qui puiſſe réſulter de ce ſecours auxiliaire ; cependant je ne puis m'empêcher de dire qu'il eſt de peu d'utilité dans les maladies des yeux, quoique les malades en eſpèrent ſouvent tout un autre ſuccès. J'aurois pu m'étendre davantage ſur tous ces objets ; mais ce que j'en dis eſt plus que ſuffiſant pour convaincre de la néceſſité des précautions indiquées dans tous les cas expoſés.

SECTION V.

Des Gardes-Vue, & de leurs inconvéniens.

L'AIR eſt un fluide élémentaire qui vivifie tout ce qu'il touche, qui donne une fraîcheur naturelle à tout ce qu'il pénétre. Cet arbre, cette fleur, cette plante qui ſe trouvent privés de ſucs nourriciers externes, ſe flétriſſent, jauniſſent; on voit que la végétation interne n'eſt pas ſuffiſante, & que ſa ſéve externe ne ſe dilate & ne s'étend qu'autant qu'elle eſt rafraîchie & alimentée par le contact de l'air. Voilà le pouvoir de cet élément ſur tous les corps en général, mais plus particulièrement ſur les yeux, dont la délicateſſe des vaiſſeaux a beſoin de cette

action naturelle, pour donner du ton aux solides ; pour faire rentrer dans le torrent de la circulation les fluides épaissis : en effet qu'on prenne l'air après un travail assidu, après une occupation de cabinet, on éprouve que cette fraîcheur s'insinue dans tous les pores ; qu'elle semble même fortifier la foiblesse qui en résulte pour l'organe de la vue ; on reconnoit que ce bien-être ranime, pour ainsi-dire, ce qui étoit dans un état d'inertie ou de souffrance. Tel est le pouvoir de l'air, qui devient encore plus nécessaire dans toutes les maladies du corps, & dont le renouvellement sans cesse répété, produit les crises les plus heureuses.

Toutes les maladies des yeux sont produites par deux causes différentes, qui sont ou naturelles ou accidentelles ; les premières tiennent soit à l'acrimonie du sang, soit à son épaississement ; les secondes sont l'effet d'un accident ; mais toutes les deux ont besoin des mêmes secours extérieurs, quelquefois même on est forcé d'employer pour l'une comme pour l'autre, les ressources que la pharmacopée naturelle donne & que l'art dirige. Dans l'emploi de ces secours employés à propos, les impressions de l'air ne peuvent en déranger ni l'ordre ni les effets ; au contraire, il devient absolument nécessaire pour concourir à la diminution de

cette ophtalmie naissante, qui ne manifeste les progrès d'une inflammation toujours redoutable, que parce que la Nature est en combat avec le mal. Ce seroit donc vouloir la troubler dans ses crises heureuses, que de la priver des douces influences de l'air, que de lui opposer des gardes-vue qui gênent ou qui empêchent les différentes ondulations des corpuscules aériens, répandu sur toute la circonférence du globe. Voilà ce que j'ai observé, & ce qui m'a fait revenir de l'erreur où j'étois moi-même, en faisant faire usage de ces bandeaux, dont je n'ai jamais reconnu de bons effets, qu'après l'opération de la cataracte; encore ne sont-ils nécessaires que pour empêcher l'impression trop vive des rayons lumineux, qui viendroient de toute part forcer l'action des fibres de l'iris, lesquelles ne sont déjà que trop affoiblies par les effets de l'opération.

Les gardes-vue ou bandeaux, dont on se sert le plus ordinairement, ont une forme plus ou moins élevée, plus ou moins serrée, suivant le lien qui en fait le contour, & qui le tient assujéti; ce cercle est pour l'ordinaire, un fil de laiton ou de fer, qui vient s'accrocher derrière la tête : c'est ce corps métallique que j'ai toujours regardé comme contraire & même dangereux, parce qu'il blesse & comprime

les

les ſinus frontaux, les artères temporales, & qu'il porte les mêmes effets ſur toute la circonférence du crâne. Mon avis ſeroit donc de rejetter ces ſortes de gardes-vue, comme préjudiciables à la viſion, & d'une grande gêne pour le malade; d'en rejetter, dis-je, la forme, & les attaches, pour y ſupléer dans la partie frontale, par un ſimple carton, doublé de taffetas verd, & noué par derrière, avec deux rubans: alors il n'exiſteroit ni gêne, ni contention, de manière qu'on pourroit donne ràce garde-vue, une forme plus ou moins élevée, ſuivant le plus ou moins de force qu'on trouveroit aux yeux opérés & rendus à la lumière; mais ce qu'il eſt eſſentiel d'obſerver, c'eſt lorſque la cicatrice du globe eſt bien conſolidée, de diminuer le garde-vue inſenſiblement, afin que l'œil ne ſoit pas ſurpris par un trop grand éclat de rayons lumineux.

Il eſt des ophtalmies humides & nerveuſes, qui, dans le premier période, ne permettent pas au malade de ſupporter la moindre impreſſion de lumière, ſans ſouffrir des douleurs très-vives & très-aigues; auſſi je dois dire qu'il eſt néceſſaire dans ce moment urgent, de mettre les yeux à l'abri de cette contraction douloureuſe; mais pour cela, on doit éviter toute compreſſion, & ſe ſervir ſeulement d'un double taffetas, qu'on appliquera légérement ſur les

yeux, après l'avoir fait laver, pour en ôter la gomme, qui ſeroit préjudiciable au flux des larmes, & qui englutineroit les paupières. Cette précaution néceſſaire ne doit durer que le temps qui ſera néceſſaire pour diminuer la ſenſibilité ; ce qui arrive ordinairement dans les deux ou trois fois vingt-quatre heures, pourvû qu'on ne mette pas en uſage des remédes ni trop chauds ni trop actifs ; ce qui contrarieroit les efforts de la Nature.

D'après une obſervation auſſi familière, il eſt aiſé de conclure que l'impreſſion de l'air ne peut être qu'utile aux yeux malades ou non malades ; que les gardes-vue ne peuvent être que préjudiciables à cet organe, & produire le même effet que les lunettes d'une teinte verte, qui, en paroiſſant favoriſer l'extrême délicateſſe des yeux, finiſſent preſque toujours par produire un relâchement plus conſidérable ; ce qui arrive naturellement, parce que l'action des muſcles devient moins active, parce que la ſenſibilité s'engourdit, & dégénère aiſément en un relâchement qui annonce une goute ſereine imparfaite. Voilà ce que j'ai toujours obſervé avec attention & ſans préjugé, & ce qui m'a fait revenir de l'erreur ou j'étois tombé moi-même ſans le ſçavoir. Puiſſent ces réflexions devenir utiles à ceux qui ont malheureuſement beſoin de pareils ſecours.

SECTION VI.

Des Réverbères placés dans les rues des Villes, & des inconvéniens qui en réſultent.

LES grandes-villes ſont le ſiege du mouvement perpétuel, par les différens rapports d'intérêts, de commerce, &c. qui exiſtent entre les habitans; la ſûreté du citoyen, occupé de ſes affaires, & quelquefois de ſes plaiſirs, ainſi que le maintien du bon ordre, exigent toute la ſévérité des Loix. C'eſt particulièrement le ſoir que les dangers ſe multiplient, que les événemens deviennent critiques; auſſi eſt-ce ce qui a déterminé le miniſtère public, à faire mettre, ſoit des lanternes, ſoit des réverbères, afin d'éclairer la marche des voitures, & d'aſſurer la tranquillité des gens de pied. Voilà quelle a été l'intention première, ſans qu'on ait pû prendre les précautions qui étoient néceſſaires pour conſerver les yeux. Les réverbères en général, mais particulièrement ceux qui ſont placés dans le milieu des petites rues, donnent un faiſceau de lumière qui trouble l'action vituelle de ceux qui vont & viennent; ce qui arrive par l'érétiſme

continuel qu'ils portent dans les nerfs & dans les muſcles qui ſervent au méchaniſme de la viſion ; par la conſtriction trop forte qu'ils mettent dans les fibres de l'iris, de manière que le Cocher d'une voiture ne voit pas la tête de ſes chevaux, parce que les rayons lumineux qui viennent en face, & qui ſe répétent ſans ceſſe éblouiſſent, troublent & obſcurciſſent ſa vue ; ce qui met les gens de pied dans le cas d'être écraſés contre une borne, ou en tournant le coin d'une rue : c'eſt donc à ces inconvéniens qu'il ſeroit prudent de remédier, en attendant qu'on faſſe des changemens dans la manière de placer les reverbères.

Les réglemens de Police, ſur-tout à Paris, ont été ſi ſagement établis, & ſi ſouvent perfectionnés, qu'il n'eſt beſoin que d'en aſſurer l'exactitude, ſans faire grace aux contrevenans : auſſi n'eſt-il pas de ville plus tumultueuſe, & dont le cahos ſoit moins dangereux ; c'eſt pourquoi, avant qu'il ſoit poſſible d'établir les réverbères latéralement, & même le projet exécuté, il ſeroit toujours à déſirer que ce même Miniſtère pût s'occuper d'un Réglement qui porteroit injonction à tous les Maîtres qui ont équipage, à tous les Propriétaires de caroſſe de louage, de fournir à leurs Cochers un chapeau à deux fins ; c'eſt-à-dire, qui ſerviroit pour le

jour & pour la nuit ; ce qu'il ſeroit aiſé d'établir, ſans plus de dépenſes pour les Maîtres & Propriétaires ; il s'agiroit ſeulement que la partie des bords de derrière fût taillée en rond, & pût former pour le ſoir un garde-vue, qui mettroit les conducteurs en état de diriger ſûrement leurs chevaux : alors les accidens à craindre n'auroient plus lieu ; on ne verroit plus autant de malheureux Cochers, ſe plaindre de la trop grande vivacité des lumières, & venir nous préſenter des yeux uſés ou fatigués par ce choc lumineux.

Le Public qui n'eſt pas aſſez riche pour ſe faire voiturer, n'en eſt pas moins ſujet aux mêmes inconveniens pour les yeux, qui ſouffrent cruellement de l'action, ſans ceſſe répétée de ces globes de lumière ; c'eſt cette vibration ſpontanée, qui, en portant l'érétiſme dans les ſolides, trouble la circulation des fluides, de manière que celui qui a quelques courſes de nuit à faire, trouve en rentrant chez lui que ſa vue eſt obtuſe, & qu'il a beſoin de quelques momens de repos pour en jouir librement ; il eſt donc à craindre que, de criſe en criſe, il n'arrive un relâchement ou reſſerement aſſez conſidérable pour qu'il ſoit très-difficile d'y remédier : c'eſt pourquoi je ne puis trop exhorter les perſonnes qui marchent à la lueur des

réverbères, de ſe garantir du trop grand éclat qui en rejaillit, de le faire avec ces petits écrans de poche qu'on tient à la main; car plus la vue eſt forte & bien conſtituée, plus le danger eſt grand, parce que dans un Œil foible & délicat, il y a moins de tenſion nerveuſe pour percevoir les objets, par conſequent moins de conſtriction dans les parties qui conſtituent le globe de l'Œil. Tels ſont les dangers,& les précautions qu'on doit prendre pour ſe mettre à l'abri de l'action des rèverbères, dont les effets ſenſibles ne peuvent que porter atteinte au méchaniſme de la viſion; il eſt donc de l'intérêt des Particuliers de ſuivre les avis qu'on vient de donner.

CHAPITRE VIII.

Des rapports qui exiſtent entre les Yeux des Hommes & ceux des Animaux.

JE m'étois propoſé de ſurprendre la Nature ſur le fait, en ouvrant les yeux des quadrupédes & des volatils, au moment de leur mort; mais me trouvant placé en Capitainerie, & gêné par une infinité de circonſtances, j'ai été forcé de ne faire mes expériences, & de ne tirer mes inductions, que long-temps après la mort des animaux; encore n'ai-je pu me procurer à prix d'argent, ceux dont j'avois le plus de beſoin, & qui manqueront à cet Ouvrage; c'eſt pourquoi mes démonſtrations ne ſeront pas auſſi ſatisfaiſantes que je l'aurois déſiré; car il eſt certain que les yeux en général, & ſur-tout ceux des animaux, deviennent ternes & livides quelques momens après leur mort: alors ce n'eſt plus cette même vivacité, ce même coloris qui animoit l'intérieur de cette chambre obſcure; c'eſt au contraire, un affaiſſement de toutes les parties organiques, que l'Œil de l'Obſervateur le plus pénétrant a peine à reconnoître: cependant il eſt démontré que les yeux

des animaux ont la membrane choroïde différemment nuancée suivant le besoin de représentation des objets qui exigent plus ou moins de clarté, plus ou moins d'étendue. Tel est l'ordre & la disposition établie par l'Auteur de la Nature, qui a tout vu, tout prévu, & qui a voulu que ce tout ne laissât rien à désirer à ceux qu'il en a favorisés.

Les yeux continuellement fatigués, & sans cesse en action pendant le travail du jour, ont besoin du repos de la nuit, ainsi que je l'ai déja annoncé, pour réparer les forces des solides & calmer la circulation des fluides; mais à peine l'aube du jour commence-t-elle à paroître sur notre horizon, que les approches du soleil semblent de nouveau inviter l'homme au travail, les uns dans un genre, les autres dans un autre; ceux-ci par nécessité, ceux-là pour leur propre plaisir; telle est la distribution admirable qui ne cesse de se reproduire, & qui prouve que le Créateur n'a accordé à sa Créature le domaine de la terre que pour le cultiver à la sueur de son corps; aussi lui a t-il permis de choisir, dans cette peuplade d'animaux de toute espèce, ceux qui lui sont les plus utiles & les plus nécessaires.

L'homme, le premier des animaux, ne peut se passer de ces actes visuels sans cesse répétés pour veiller à ses intérêts, pour se procurer

ſes beſoins; c'eſt le ſort même de ceux qui lui ſont ſoumis. Chacun dans ſon eſpéce cherche à choiſir ce qui lui eſt propre, ce qui lui convient le mieux; &, pour en remplir l'étendue, tous, ou preſque tous, ont beſoin de la repréſentation permanente des objets, par ces deux globes propres à en recevoir l'impreſſion. C'eſt à l'aide de cette bouſſole toujours active, qu'ils trouvent le lieu de leur retraite, celui de leur nourriture; c'eſt avec le même ſecours, qu'ils évitent les dangers & les embuches qu'on pourroit leur tendre; voilà le beſoin des brutes; voilà le pouvoir de l'homme ſur les animaux. L'un agit, & ſe conduit avec un deſpotiſme ſuprême; les autres fléchiſſent ſous le joug, avec un inſtinct d'eſclavage, qui, pour le plus ſouvent devroit humilier l'amour-propre de celui qui s'en eſt rendu le maître.

Les yeux des hommes & ceux des animaux ont une diſtribution de parties, qui ne diffère que pour la perception des objets, & la réunion de ces mêmes objets; c'eſt-à-dire que les yeux ſont les mêmes quant à la conformation; mais qu'ils diffèrent quant à la membrane qui reçoit, & qui tranſmet les rayons lumineux, parce que cette conſtitution primitive, eſt, ſuivant l'eſpéce, propre à groſſir ou diminuer l'image qui en eſt l'objet ſenſible: auſſi voyons

nous tous les jours tel animal, qui par sa forme monstrueuse, qui, d'après sa force & son courage, ne redouteroit pas l'esclavage que l'homme lui impose, s'il le voyoit tel qu'il est; mais l'Être suprême, à qui rien n'a échappé dans la formatin des êtres, a voulu & fait que cet animal redoutable apperçoive l'homme dix fois plus grand & plus volumineux qu'il ne l'est réellement; cette perception ne lui vient que des nuances différentes de ce *méconium* qui ombre & tapisse la membrane choroïde, ainsi qu'il est aisé de l'observer dans les animaux de cette force; mais aussi d'après les contraires, il en est d'autres plus petits, pour qui le *méconium* de cette membrane est différent; ce qui rend les objets menus & déliés, de manière que tout se trouve dans l'ordre, & proportionné aux facultés respectives de chaque espéce; ensorte qu'un examen suivi démontrera toujours que la rétine & la choroïde concourent ensemble pour être les organes immédiats de la vision. Voilà ce que j'ai observé avec soin, & ce qui prouvera de plus en plus le système proposé.

SECTION PREMIÈRE.

Des Yeux des Quadrupédes ; de leur différent degré de foyer & de conformation.

ON peut dire que l'homme eſt le plus parfait des animaux, parce qu'il eſt celui dans lequel l'Auteur de la Nature a réuni le plus de perfections, & de qualités ſupérieures : ſi l'on conſidère ſon organiſation en général, on trouve que tout eſt proportionné, & que ce tout eſt admirable ; ſtructure, grandeur, majeſté, rien n'eſt épargné ; de manière que cet enſemble forme un modéle de perfection, qui eſt l'image de Dieu lui-même & ſon chef-d'œuvre : ſi d'un autre côté, on examine ſes actions, on voit qu'elles peuvent être dirigées par la raiſon : réflexion, intelligence, jugement, tout eſt bien ordonné, & cet ordre eſt une émanation des attributs de la divinité, qui, par ſa ſuprême puiſſance, en a fait un être parfait, qu'elle a animé de ſon ſoufle, qu'elle doit punir ou récompenſer, ſuivant le bon ou mauvais uſage de ſes facultés. Telle eſt la différence qui exiſte entre les hommes & les animaux ; les premiers ont tout ce qu'il faut pour être les adorateurs de l'Être-Suprême ; ils

ſont donc coupables, lorſqu'ils manquent d'en remplir les commandemens ; les autres au contraire, n'ont qu'un inſtinct brute qui leur ſert de guide pour éviter les dangers, pour trouver le lieu de leur retraite & chercher celui de leur pâture. L'homme eſt le ſeul bipéde & bimane raiſonnable, le ſeul de ſa claſſe ; il n'y a que le ſinge qui ait à peu-près la même conformation, le même maſque extérieur ; mais, privé de ce ſouffle, indépendant de la matière, il reſte confondu avec les autres familles de quadrupédes, dont il prend aiſément les mœurs ainſi que les uſages.

Tous les hommes ont à peu-près la même conformation ; tous ont les globes placés à fleur d'orbite, & dans une diſtance convenable l'un de l'autre, pour ne pas confondre les objets & les voir dans toute leur étendue ; ce qui fait que les points de lumière qui ſe communiquent de l'objet à l'Œil, viennent ſe croiſer dans une proportion de convenance & de juſteſſe, propre à en faciliter la réunion, au lieu qu'une partie des quadrupédes ont les yeux plus ou moins allongés, plus ou moins placés de côté ; ce qui provient de la ſtructure de la tête, qui en exige les proportions ; cette précaution a été ſagement établie par le Créateur, parce que l'animal qui a le corps petit, & qui ſe trouve

forcé de paſſer à travers les ronces & les épines, ſeroit continuellement expoſé à avoir les yeux piqués ou bleſſés par tous les obſtacles qu'il rencontre ; témoin le liévre, ainſi que bien d'autres, qui ne voient pas en face, mais de côté ſeulement. Il eſt vrai que cette différence de ſituation ne change rien à la ſtructure organique de l'Œil, parce que les corps tranſparens ſont les mêmes, & que la viſion ne diffère que dans la peinture des objets ; c'eſt-à-dire que la membrane choroïde qui en perçoit l'image, en fait la réunion plus ou moins volumineuſe, ſuivant les différentes nuances du coloris de ſon *méconium*, ce qui milite toujours en faveur de cette membrane, pour être conjointement avec la rétine l'organe immédiat de l'organe de la vue. Il eſt cependant juſte de dire que tout concourt à la conſervation des yeux des animaux, parce que pour l'ordinaire la ſclérotique eſt une eſpéce de cartilage très-dur & très-compact, afin de mettre l'intérieur du globe plus à l'abri des contuſions & des léſions auxquelles il eſt expoſé.

Les yeux des hommes & ceux des animaux, ont un rapport de convenance qui ſe trouve proportionné aux beſoins de chaque eſpéce. Dans le nombre des quadrupédes, le chat eſt un animal moitié domeſtique, moitié ſauvage, qui a la faculté de faire la chaſſe de jour comme

de nuit, & de délivrer la maiſon de ſon maître de cette fourmilière de vils animaux qui en ſont les deſtructeurs. Cet animal, quoiqu'apprivoiſé n'en eſt pas moins redoutable ; il eſt de la famille des Carnivores ; il porte dans ſes yeux l'empreinte de ſon caractère, & ſes yeux ſe prêtent à ſes déſirs. Dans l'obſcurité ſa pupille s'allonge & ſe dilate aſſez pour percevoir tous les rayons de la proie qu'il ambitionne. Le *méconium* de la choroïde eſt d'un velouté noir auſſi fin que délicat, & qui par conſéquent en fait un point de réunion ſenſible. Supérieurement favoriſé du côté des yeux, il l'eſt également du côté de l'ouie, de manière que rien n'échappe à l'extrême fineſſe de ces deux organes. La dent & la griffe du chat ſont des armes offenſives & défenſives, qui le font toujours ſortir victorieux de ſes combats. Sa vie n'eſt pas de longue durée, & ſes yeux reſplendiſſans de force & de fureur, ne tardent pas à reſſentir une diminution de vivacité par l'abus continuel qu'il en fait, en fixant les corps les plus lumineux. Les yeux du chat ſont donc bien différens de ceux du liévre ; ils le ſont du côté de la conformation & de l'action. Le premier eſt un furet, qui ne vit que de rapine carnaſſière, le ſecond de ſimples végétaux ; ce qui donne moins d'activité à ſon ſang, par

conſéquent moins de feu & de vivacité à ſa vue.

Le Tout-Puiſſant, en accordant à l'homme le ſouverain domaine de la terre, & un empire abſolu ſur tous les animaux, avoit prévu que, pour rendre traitables les uns, apprivoiſer les autres, il étoit abſolument néceſſaire de faire de leurs yeux un microſcope qui pût leur repréſenter l'homme dix fois plus redoutable qu'il ne l'eſt réellement : c'eſt ce qui arrive tous les jours vis-à-vis du bœuf & du cheval ; tous deux d'une figure coloſſalle, n'auroient eu rien à redouter des efforts humains, parce que tous deux ont des armes offenſives & défenſives ; le premier par la force de ſa tête & de ſes cornes ; le ſecond par la dureté & l'agilité de ſes pieds. Mais, lorſque l'homme ſe préſente, ſa figure leur paroit ſi giganteſque, & le ſon de ſa voix ſi effrayant, que tout céde à ſon empire ; c'eſt ce qu'il eſt aiſé de reconnoître, & ce qu'on reconnoîtra encore plus aiſément, ſi l'on fait la ſection des yeux de ces animaux, puiſque la choroïde eſt enduite d'un *méconium* couleur de verd de mer foncé, qui en tapiſſe toute l'étendue. C'eſt donc cette différence de coloris différemment nuancé, ſuivant les différentes eſpéces d'animaux, qui ſert à la repréſentation de l'objet, & qui lui donne le plus ou le moins de circonférence : ſi cela n'étoit pas ainſi, la con-

formation de la choroïde ſeroit la même pour tous les animaux ; mais le contraire eſt ſi manifeſte, qu'on ne peut s'empêcher de répéter, que tout concourt à rendre la rétine & la choroïde les organes immédiats de la vue.

Il eſt des animaux ſauvages carnivores de leur naturel, qui par inſtinct & par caractère fuient la ſociété & les approches de l'homme. On les voit ſe choiſir une retraite inacceſſible, ſe faire une guerre mutuelle, & s'entre-dévorer les uns les autres. Les plus redoutables ſont ceux qui habitent les déſerts de l'Afrique ; c'eſt ſous cette zône torride, que la chaleur du ſoleil ſemble allumer le feu de leur férocité, de manière qu'il paroît que les influences du climat portent les mêmes impreſſions ſur ce qui les touche, ſur ce qui les environne : ces ſortes de bêtes farouches n'aiment que le carnage & le ſang ; la fureur eſt peinte dans leurs yeux, leurs poils ſe hériſſent aux approches du danger, & tout annonce leur voracité : on diroit même qu'ils ne craignent pas l'aſpect des hommes, parce que la choroïde teinte d'un *méconium* bien noir, ne leur repréſente les objets que ce qu'ils ſont ; du moins c'eſt ce qu'on peut obſerver dans les différentes ménageries, où l'on voit des lions, des tigres, des panthères. Si l'on vient à les conſidérer de près, on trouve que leur fureur augmente à meſure

meſure qu'on les examine ; on s'apperçoit que leurs yeux éteincellent, & que la pupille laiſſe appercevoir tout le feu d'une viſion ardente ; tel eſt en général le mèchaniſme de l'acte viſuel de la famille des carnivores, tant méridionaux que ſeptentrionaux : du nombre des derniers eſt le lynx, qu'on appelle mal-à-propos, *loup-cervier*, parce que cet animal eſt plutôt un chat ſauvage, puiſqu'il en a les uſages & les mouvemens : c'eſt donc bien à tort qu'on lui attribue la faculté de voir à travers les corps opaques ; ce qui n'eſt pas poſſible à l'Œil le plus ardent ; c'eſt pourquoi on peut conclure que le lynx eſt un animal, qui, comme le chat, voit dans les ténébres les objets les plus fins & les plus déliés, mais nullement à travers une muraille. Ce trait fabuleux n'a aucun fondement, & ne peut être ſoutenu par aucune réalité.

Quelque bizare que ſoit la Nature dans ſes opérations, elle a des principes certains, des régles aſſurées qui conſtituent le régime & l'eſſence de ce qui lui eſt ſoumis. Il eſt tels animaux qui, craignant la fluidité de l'air, reſtent cachés ſous terre ; il en eſt d'autres qu'une trop grande rigidité jette dans une inertie incroyable. De ce nombre ſont la taupe & la marmote. La première a des nuances de conſtitution

différente, ſuivant les différens climats qu'elle habite; mais les mœurs & les inclinations ſont les mêmes, puiſqu'elle ſe conſtruit toujours des demeures ſoutereines, puiſqu'elle eſt ſans ceſſe occupée à ſe faire des galleries qui chagrinent nos Jardiniers & déſolent la culture de nos jardins. Cet animal jouit d'un heureux tempérament, il nait & croît dans l'obſcurité, de manière qu'il a plus beſoin de ſes oreilles que de ſes yeux; auſſi l'Auteur de la Nature a-t-il voulu qu'ils ſoient conſtitués de façon à n'avoir rien à redouter du labour continuel qu'il fait avec ſes pattes & ſon muſeau. C'eſt ce qui fait que la taupe a deux orbites très-enfoncés, deux globes d'un diamétre très-petit, & pour ainſi dire, recouvert par la fourure de l'animal. La marmote, au contraire, eſt un quadrupéde qui vit & ſe nourit ſur la ſuperficie de la terre; elle a les yeux à fleur d'orbite, & leur tranſparence d'un terne qui annonce l'épaiſſiſſement du ſang; ils ſont placés de la même manière que dans les animaux à long muſeau; mais, vers la fin de Septembre, la marmote ou les marmotes enſemble, ſe forment une eſpéce de ſouterein, qu'elles approviſionnent de foin, pour leur ſervir de litière; enſuite elles en ferment l'entrée, & reſtent tout l'hyver dans une eſpéce de léthargie & d'engourdiſſement,

ainſi qu'il arrive au loir & autres de même eſpéce; ce qui prouve le réfroidiſſement du ſang, qui n'eſt alors alimenté que par la conſomption de l'embonpoint qu'elles ont eu la précaution de ſe procurer. Tel eſt le tableau ſans ceſſe varié, qui occupe le Philoſophe attentif, & qui le met dans le cas d'apprécier les prodiges de la Nature.

SECTION II.

Des Cétacées, ainſi que des Quadrupédes aquatiques; de leur conſtitution oculaire.

TOUT ce qui exiſte dans l'ordre de la Nature a des règles immuables & proportionnées à ſes facultés reciproques, de manière qu'on pourroit aſſurer que rien ne peut s'écarter de la direction première, animaux, végétaux, minéraux, tout eſt à ſa place; cependant on voit des quadrupédes qui tiennent à deux élémens à la fois; c'eſt-à-dire qui habitent la terre & l'onde. Ces ſortes de monſtres marins, ſont l'effroi & la terreur de tout ce qui reſpire, ſous des climats auſſi redoutables. De ce nombre eſt le crocodile qui habite le bord des fleuves; parce que cet animal vorace a l'inſtinct de ſe cacher ſur les bords du Nil ou de tout autre fleuve, &

d'attendre le moment de voir ſa proie, ſur laquelle il s'élance, & qu'il engloutit d'un ſeul mouvement. Tel eſt le naturel de ce monſtre dangereux, dont la ſtructure corporelle ſe raporte à celle du lézard. Bien différent de ce dernier, il ſemble avoir une guerre ouverte avec les animaux terreſtres & aquatiques; &, ſi l'on en croit ce qu'en diſent les voyageurs, ſes yeux ſont deux flambeaux qui lui ſervent de guides pour ſe précipiter ſur ce qui ſe préſente; mais, comme il eſt très-difficile de diſſéquer les globes de cet animal, on ne peut que tirer des conjectures ſur les parties qui conſtituent ſon organe viſuel; cependant on peut dire avec quelque confiance, que la délicateſſe du *méconium* de la choroïde, doit répondre à l'action nerveuſe & muſculeuſe, qui conſtitue l'eſpéce des animaux carnivores.

La plûpart des amphybies marins, ſont des eſpéces de gloutons, qui non contens des productions de la mer, cherchent encore ſur terre ce qui peut favoriſer leur appetit dévorant. Leurs beſoins faméliques ſe font ainſi connoître, parce qu'ils tiennent pour la plupart à l'eſpéce de famille dont ils ſont dégénérés. Il eſt des ours marins ainſi que des lions: ces ſortes d'animaux fuient les endroits les plus fréquentés, & ſe trouvent également dans les mers auſtrales

& boréales : on les voit se réunir & former des familles nombreuses ; mais, au moindre bruit, tout le troupeau fuit, & gagne la mer, comme l'élément qui leur est le plus favorable. L'ours marin, ainsi que le lion, a des oreilles, qui ont une fente longitudinale, que l'animal peut resserer, lorsqu'il se plonge dans l'eau. Les yeux du premier sont protubérans, & approchent de ceux du bœuf ; l'iris en paroît noire, parce que le *méconium* de la choroïde a des nuances plus foncées ; ce qui est absolument nécessaire aux animaux aquatiques, qui pour la plûpart ont une membrane particulière qui prend naissance au grand angle de l'Œil, & le recouvre à volonté. Les yeux du lion sont aussi grands, aussi préominens ; mais les caroncules lacrymales sont d'un rouge plus vif ; ce qui rend les globes ardens & échaufés ; du reste, ces deux espéces d'animaux ont le trou ovale de la cloison du cœur assez ouvert, pour pouvoir rester long-temps dans l'eau, sans avoir besoin de respirer ; ce qui arrive par la communication du sang d'une cavité du cœur à l'autre au moyen du trou ovale ; de manière que la circulation se fait de deux façons différentes ; l'une agit dans l'eau par le trou ovale du cœur, & l'autre dans l'air, par les poumons.

La mer est le réceptacle d'une infinité d'ani-

maux de toute espéce ; il en est qui ne sont ni cétacées ni quadrupèdes, tels que tous les différens genres de phoques, mais plus particulièrement encore les lamentins, qui n'ont que les deux pieds de devant qui leur servent comme de nageoires. Ces espéces de bimanes ne quittent jamais l'eau ; ils préfèrent celles qui sont douces à celles qui sont salées, & n'ont d'autre nourriture que les herbes qui se trouvent sur le rivage, & qu'ils broutent comme le bœuf, sans sortir de l'eau ; ils ont une forme corporelle, fort allongée du bas, qui se termine par une grosse queue, qui s'élargit à la manière des éventails, & qui leur sert de gouvernail. Leur caractère est doux & pacifique, à moins qu'on ne les irrite de front. Ces animaux n'ont pas d'oreilles externes, mais un trou auditif, qu'ils réforment à volonté ; les yeux sont ronds & très-petits ; l'iris est d'un bleu foncé, & la pupile d'un beau noir transparent, c'est-à-dire, qui represente la teinte ombrée du *méconium* de la choroïde ; d'où l'on doit conclure que cette membrane est toujours le miroir représentatif du méchanisme de la vision, qui s'opère à l'aide de la rétine, qui en modère les impressions, & qui avertit le *sensorium commune* qu'elles existent ; voilà à peu-près ce qu'on peut dire de ces monstres marins, sur lesquels il est difficile

de faire des remarques particulières, à moins d'être sur les lieux, & pouvoir en ouvrir les yeux au moment de la mort.

Il est des animaux dont la forme externe paroit convenir aux habitans de la terre; mais qui, dans le fait, habitent les deux élémens; témoin le castor qui est commun aux deux continens; il en est de plus retirés les uns que les autres; il en est qui vivent en communauté. Cet animal si connu par son intelligence, & ses rapports de société, habite de préférence les bords des fleuves, des lacs & des rivières: sa vie est frugale, ses inclinations peu sanguinaires, puisqu'il ne se nourit en partie que d'écorces d'arbres & de quelques poissons, qu'il atrape à la nage. L'eau paroit son élément favori, & la Nature qui ne laisse rien d'imparfait, lui a donné toutes les parties nécessaires pour marcher sur terre & nager dans l'onde. Quadrupéde par structure, sa queue est longue d'un pied, épaisse d'un pouce; elle est d'un oval plat, parsemée d'écailles, & lui sert de gouvernail; ses pattes de derrière lui font l'office de nageoires & d'avirons; elles sont recouvertes dans la partie inférieure par une épaisse membrane qui en réunit toutes les separations, de manière qu'on peut les comparer à celles de l'oie, dont le castor a toute la démarche: ce quadrupède ne paroit pas avoir d'autres

ennemis que la loutre, à qui il fait une guerre continuelle ; il a tous les sens très-fins & très-déliés ; le moindre bruit qui se fait entendre à celui qui est en sentinelle à la porte de la cabanne, lui fait sonner l'allarme à tous ses camarades. Ses yeux sont à fleur d'orbite & d'une forte constitution ; la couleur des fibres de l'iris est plus ou moins nuancée, suivant le climat qu'il habite, mais la pupille manque de ses mouvemens de dilatation & de restriction, parce qu'il est de ces amphybies pacifiques qui ne connoissent pas les ressources d'un corps volumineux, & d'une force majeure. Le castor a sous le ventre deux vessicules, qui renferment une liqueur appellée *castoreum*, & dont on fait grand usage en médecine.

Les quadrupédes amphybies sont ceux qui pour la majeure partie, ont les pieds ou les pattes disposées à pouvoir voyager sur terre, & nager dans l'eau ; de ce nombre est la loutre qui est plus piscivore, que carnivore ; elle a les quatre pattes revêtues d'une forte membrane qui favorise son goût & ses inclinations aquatiques : on peut la regarder comme le loup ravisseur des lacs & des rivières. Cet animal se trouve en Europe & dans le Canada ; tous deux diffèrent peu l'un de l'autre ; leur caractère est naturellement sauvage & cruel ; tout annonce

leur voracité par le carnage continuel qu'ils font de poiſſons ; mais ils ne peuvent reſter long-temps dans l'eau par le beſoin qu'ils ont de reſpirer ; ce qui arrive, faute d'avoir le trou ovale du cœur aſſez ouvert, de manière que ces animaux tranſportent leur proie dans le lieu de leur retraite, où ils en font des amas auſſi dégoutans que mal odorans. La loutre eſt en grand, ce que la fouine eſt en petit ; elle a la tête mal-faite, les oreilles baſſes, les yeux petits & d'un terne livide ; c'eſt-à-dire que les humeurs de l'Œil renouvellées par un ſang épais & incraſſant, produiſent une lymphe de même nature, d'où réſulte un trouble dans les humeurs aqueuſe & cryſtalline ; ce qui provient du chyle huileux que fournit cette ſurabondance de poiſſons. Tel eſt donc le rapport manifeſte entre les fluides qui agiſſent ſur les fonctions corporelles & oculaires.

La ſurabondance de nourriture eſt toujours nuiſible, ou plutôt engourdit les ſens & le ſang, au point de ne pouvoir agir & ſe reproduire avec cette facilité naturelle à chaque eſpéce d'animaux ; c'eſt une expérience qui eſt commune à tous les hommes ; mais cependant le glouton, toujours affamé, eſt le vautour des quadrupédes, qui n'ayant pas la force d'attaquer en face les animaux les plus monſtrueux, ſe

met en embuſcade, & fait comme le voleur qui attend ſa proye au paſſage : c'eſt alors qu'il s'élance ſur le dos de l'animal, qu'il lui fait des bleſſures aſſez profondes pour l'exténuer, & le mettre dans le cas d'expirer ſous la dent canine qui le dévore. Cet animal plus carnivore que piſcivore, n'eſt pas dans la claſſe des amphybies marins; mais ſa gloutonnerie le porte ſouvent à ſe repaître de tout ce qu'il rencontre; on le trouve quelquefois en ſentinelle ſur le bord des lacs & des étangs pour ſaiſir ce qui ſe préſente. Le glouton eſt à peu-près de la forme du blaireau; mais il a le corps une fois plus épais & plus grand; ſa tête & ſes yeux ſont très-petits, il eſt armé de dents & de griffes, qui ne permettent pas à ſa victime de s'en débaraſſer. Il eſt commun en Laponie, ainſi que dans toutes les terres voiſines de la mer du Nord. Si l'on en croit les Hiſtoriens, ſes yeux ſont auſſi ardens que ſes inclinations, & ne deviennent troubles que quand ſon eſtomac eſt trop ſurchargé de nourritures, remarque que les hommes peuvent faire ſur eux-mêmes; auſſi arrive-t-il que de bons yeux finiſſent preſque toujours par devenir très-mauvais, ſur-tout lorſqu'on ſurcharge le produit de la circulation par une trituration lente & pareſſeuſe.

SECTION III.

Des Yeux des Reptiles ; de leur forme, & de leur conſtitution.

IL eſt des animaux qui ſont le mepris & la terreur du genre-humain ; il ſemble même que l'Auteur de la Nature ſe ſoit complu à rendre mépriſable, celui qui a ſervi d'organe au prince des ténébres, pour corrompre la Mère commune de tous les hommes. Le ſerpent condamné à ramper ſur terre, renferme bien des genres de ſon eſpéce ; il en eſt de plus dangereux & de plus vénéneux les uns que les autres : celui qui eſt le plus redouté en Amérique & dans les Indes, eſt le *boiciningua* ou *ſerpent à ſonnettes*. Cet animal a pour l'ordinaire cinq pieds de long, & près de deux de circonférence ; il n'eſt rien d'égal à la vîteſſe avec laquelle il rampe ; on le voit ſe replier en cercle, s'appuyer ſur ſa queue, s'élancer ſur ſa proie, la bleſſer, & ſe retirer avec la même célérité : heureuſement pour l'homme, qu'il ſe fait entendre de loin ; parce que la dernière vertèbre de l'extrémité de ſa queue renferme un aſſemblage d'anneaux creux & ſonores, qui produiſent le bruit qui lui a mérité ſon ſurnom. Ce reptile eſt

vorace, & ſa fureur augmente lorſqu'il pleut ou qu'il ſe trouve tourmenté par le beſoin ; c'eſt alors que ſes yeux s'enflamment, & qu'il dévore d'avance la victime qu'il ambitionne. Les yeux de ce ſerpent ſont à fleur d'orbite ; &, d'après ce qu'en diſent les Voyageurs, l'iris eſt nuancée d'un fond d'azur qui annonce l'activité de ſes nerfs & de ſes muſcles ; la choroïde paroit teinte d'un *méconium* de noir foncé, qui démontre la vivacité de ſes impreſſions, par conſéquent celle de ſa repréſentation : c'eſt donc toujours d'après le coloris de cette membrane, qu'on peut juger du plus ou du moins de perſpicacité viſuelle.

Les climats tempérés ſont ceux où l'homme exerce l'empire le plus abſolu ſur toutes les claſſes des animaux, parce que la température de l'air en modère les inclinations malignes : les plus redoutables en apparence ſont les moins à craindre dans la réalité, pourvû qu'on ne cherche pas à les provoquer, à les irriter. Telle eſt la couleuvre qui habite les bois, les marais & les prés ; qui ſe nourit d'herbes, d'inſectes & de feuilles. La morſure de ce reptile eſt vénéneuſe, mais nullement mortelle. Sa longueur dans nos climats eſt de trois à quatre pieds au plus, ſur deux à trois pouces de circonférence. Sa peau eſt revêtue d'une eſpéce de glue, qui

eſt le produit d'une ſéroſité ſans ceſſe renaiſſante. La couleuvre, toujours rempante ou recourbée en elle-même, s'entortille cependant quelquefois autour d'un arbre, autour de la jambe de celui qui la bleſſe. Toute ſa force réſide dans les reſſorts de ſon corps, & ſon corps ſe prête à tous ſes mouvemens; une branche d'oſier ou de coudrier dont on ſe ſert pour la frapper ſur le dos, la ſepare en deux; mais, ſi dans le premier inſtant les parties détachées viennent à ſe rapprocher, elles ſe réuniſſent promptement. Sa tête eſt d'une forme oblongue, & n'a pas de conques d'oreilles apparentes, mais ſeulement deux trous auditifs, qui l'avertiſſent de ce qu'elle peut craindre ou redouter. Ses yeux ſont vifs & perçans; ils annoncent l'extrême délicateſſe de la choroïde qui s'enflamme & s'anime ſuivant les différentes impreſſions de l'animal.

Tout ce qui exiſte ſur la terre a des vertus & des propriétés dont l'uſage eſt ſouvent d'une grande reſſource en médecine; c'eſt ce qui ſe rencontre dans les animaux les plus vénéneux, témoin la vipère. Ce reptile, dont la morſure eſt dangereuſe, ſe trouve dans pluſieurs endroits de l'Europe, mais plus particulièrement en France, & ſur-tout dans le Poitou. Son corps peut avoir au moins deux pieds de long, ſur un

pouce d'épais ; sa queue est très-pointue, & sert de défense à l'animal qu'on irrite, ainsi que les dents, qui sont presque toutes incisives ; c'est particulièrement dans ces dernières, que réside le venin qu'on redoute avec raison ; & ce venin qui découle de l'intérieur, se porte dans la plaie qu'elles ont procurée : voilà ce qui rend cette morsure dangereuse, & pour la cure de laquelle on emploie différens moyens ; elle est dangereuse & même mortelle, parce que cette liqueur acide s'insinue dans les vaisseaux dont elle coagule le sang ; dont elle interrompt la circulation, & par conséquent produit un gonflement ou enflure, qui souvent cause la mort, faute de secours. La vipère a la peau marquettée & couverte d'écailles, dont elle change deux fois l'année. La structure de sa tête est plus grosse & plus oblongue que celle de la couleuvre ; sa langue est fourchue & armée de trois à quatre lances qu'elle darde sur les animaux & sur les insectes dont elle veut faire sa proie ; ses dents sont crochues ; ce qui rend la plaie plus dangereuse ; elle n'a également que deux trous auditifs ; mais ses yeux sont plus saillans & plus ardens que ceux des autres reptiles ; les fibres de l'iris en sont différemment nuancées, & semblent se rapprocher davantage du tempérement vénéneux de cet animal, d'où il est aisé

de

de conclure que le *méconium* de la choroïde influe toujours sur la perspicacité de l'acte visuel. La graisse de la vipère est de tous les corps gras celui qui a le plus de propriétés incisives.

La terre renferme dans son sein une infinité d'animaux qui semblent se soustraire à la vue de l'homme : on diroit que l'humiliation de leur nature paroit vouloir dégrader l'instinct qui les favorise ; aussi arrive-t-il tous les jours que dans l'ordre social, lorsqu'on méprise quelqu'un, ou qu'on cherche à le mortifier, on l'assimile à ces vers de terre, qu'on regarde comme l'excrément de tout ce qui respire ; cependant c'est bien à tort qu'on rabaisse ainsi l'animal qui fait l'admiration de tous les vrais Observateurs. Le ver de terre est un reptile, dont les organes & les articulations sont formés avec une magie admirable. Son corps n'est qu'un tissu de muscles annullaires ; il se dilate, il se contracte & se replie avec une facilité qui surpasse les prodiges de la Nature ; on pourroit même dire que la souplesse de son individu est le triomphe de sa foiblesse obscure. Ce reptile ne paroit sur terre que dans l'obscurité, & profite pour le faire des temps doux & humides ; il semble qu'il évite la présence du soleil, & qu'il redoute celle de l'homme ; il a l'organe de louie si fin & si délié,

que le plus petit bruit le fait rentrer dans l'eſpéce de tanière qu'il s'eſt fabriquée : cet animal quoique pullulant à l'infini, eſt dans la claſſe des hermaphrodites, parce que les voies de la génération en ſont cachées ; mais s'il eſt amplement favoriſé du côté de l'ouie, il eſt bien malheureux du côté de la vue, dont je n'ai jamais pu reconnoître aucune preuve ſenſible. Voilà donc un animal qui craint par inſtinct, ce qu'il ne voit pas, qui redoute par foibleſſe ce qu'il ne connoit pas.

Il eſt des animaux dont la forme & la ſtructure corporelles ſont armées de manière à en faire craindre les approches. Tels ſont le lézard gris & le lézard verd : cet animal eſt à la vérité plutôt un furet qu'un reptile, puiſqu'il a quatre pattes qui lui ſervent à gravir les murs avec une rapidité incroyable ; mais la forme de ſa queue & celle de ſon corps, paroiſſent le placer dans la claſſe de ces reptiles qui, bien loin d'être dangereux, ſont amis de l'humanité : en effet on voit tous les jours les enfans les pourſuivre, les harceler, & les prendre ſans courir aucun danger, ſans en être bleſſés ; cependant rien de plus délié & de plus ardent que la queue de cet animal ; rien de plus fin & de plus délicat que cette bordure dentaire qui orne ſa petite gueule, ſa peau eſt marquetée ; elle eſt recouverte d'un

azur

azur doré dans les uns, d'un verd de mer dans les autres. Cet eſpéce de furet ſe loge dans les crénaux de murailles, & fait une guerre continuelle à tous les inſectes deſtructeurs de nos jardins. Il paroit avoir l'organe de l'ouie d'une ſenſibilité extrême, mais le ſens qui le favoriſe davantage eſt celui de la vue : ſes yeux tout reſplendiſſans d'ardeur, ne craignent pas l'aſpect du ſoleil; ils ſont en petit ce que ceux du lynx ſont en grand, c'eſt-à-dire que les membranes en ſont très-tranſparentes, parce que les humeurs aqueuſe & cryſtalline en ſont très-claires, parce que le *méconium* de la choroïde eſt d'un noir parfait, qui perçoit & qui rend les impreſſions des objets avec une délicateſſe extrême.

On peut dire qu'il eſt des reptiles dans la claſſe des inſectes, comme dans celle des autres animaux; mais, parmi les premiers, on en voit qui éprouvent différentes métamorphoſes, qui ſemblent leur donner différens genres de vie. De ce nombre ſont le ver à ſoie, & les autres chenilles. Le corps de ces inſectes eſt compoſé de pluſieurs anneaux, qui, en s'éloignant & ſe rapprochant les uns des autres, ſe prêtent aux différens mouvemens du corps; le ver à ſoie, & les autres chenilles ont des eſpéces de pieds ou petits crochets, qui leur

ſervent à s'attacher & ſe cramponer ſur les feuilles ou écorces d'arbres dont ils font leur nourriture. Leur peau, qui ſe renouvelle à pluſieurs repriſes, prend les différentes nuances ou de l'arbre ou de l'arbuſte qui leur ſert de pâture; elle eſt recouverte de petits poils qui les mettent à l'abri des contuſions & des injures de l'air; c'eſt ainſi que de l'état de rempant ils paſſent à celui de chryſalide, & de ce dernier, à la forme de papillons, qui eſt le *nec plus ultrà* de leur reproduction. Le ver à ſoie, comme les autres chenilles, a le corps conſtitué de manière à remplir toutes les conditions pour leſquelles il a été formé; c'eſt la Fileuſe la plus parfaite, le Tiſſerand le plus adroit; rien ne lui manque, & tout s'exécute avec une perfection qui n'a pas d'exemples. L'un & l'autre ont dans la bouche deux rangs de dents, qui leur ſervent à ſerrer, tailler & échancrer la feuille qu'ils diviſent. Leurs yeux ſont deux petites loupes, qui les mettent en état de diriger le tiſſu de leur hermitage. Le globe de l'Œil eſt donc une merveille de la Nature, qui ſert à l'animal le plus vil comme à l'homme le plus parfait.

SECTION IV.

Des Yeux des Oiſeaux & autres Volatils ; de leurs différens rapports, tant en conſtitution qu'autrement.

LA ſupériorité de l'homme ſur toutes les claſſes des animaux eſt ſans contredit le préſent le plus beau que le Créateur ait accordé à ſa Créature ; mais cet Être ſuprême a voulu que, d'après la chûte première, cette ſubordination fût compenſée par la peine de la meriter à la ſueur de ſon corps. Tel eſt l'ordre établi, & que chaque jour voit renouveller, lorſqu'il prend fantaiſie à l'homme de jouir, ou de ſe nourir de ces oiſeaux, qui n'ont pas beſoin de la direction des vents pour diriger leur vol, ou chercher leur nourriture. Ces animaux aîlés ne redoutent ni l'intempérie de l'air, ni la rigueur des ſaiſons, à moins que la terre & l'onde ne ſoient couvertes de ces frimats qui en cachent les productions : c'eſt alors que la famine ouvre un vaſte champ de bataille aux beſoins des uns & des autres ; c'eſt alors que les piſcivores deviennent carnivores, & que les carnivores détruiſent les frugivores. Les oiſeaux ſont donc

de plusieurs familles, de plusieurs classes ; il en est de domestiques qui sont les délices de nos tables, & l'ornement de nos basses-cours. De ce nombre est le coq ordinaire. Cet animal au regard noble & fier, ne souffre pas de rival, & veut seul dominer sur tout ce qui l'environne ; on le voit marcher à la tête de son petit serail, d'un air de triomphe ; ses pattes sont armées d'ergots qui lui servent de défenses, & les extrémités pourvues de crochets cornus, pour chercher sa nourriture. Son plumage est presque toujours nuancé ; il est d'une couleur plus ou moins foncée ; sa tête surmontée d'une crête rubiconde annonce la chaleur de son sang, & la force de son corps ; ses yeux sont à fleur d'orbite ; la partie antérieure de la sclérotique forme un cercle osseux dans le contour de la cornée, afin de mettre l'optique de l'Œil à l'abri de toute contusion ; les fibres de l'iris produisent un cercle d'azur doré, qui annonce l'extrême rigidité de la choroïde : cette même rigidité permet à cet animal d'envisager le soleil & les corps les plus lumineux, sans crainte de constriction ; c'est donc toujours la choroïde qui concourt pour être l'organe immédiat de la vision.

Rien de plus divin que le pinceau de la Nature ; tout ce qui vient de son burin, tout ce

qui eſt ſon ouvrage eſt marqué au ſceau de la perfection. Il n'eſt pas de petit objet qui ne renferme des merveilles. Qu'on prenne un microſcope ; qu'on examine de près les plumes du paon, on verra que toutes les nuances en ſont auſſi riches les unes que les autres ; on reconnoîtra que cette même Nature, prodigue de ſes bienfaits, a voulu épuiſer ſes thréſors, & ſe ſurpaſſer dans cet ornement plumitif. Le paon eſt un oiſeau qui nous vient de l'Inde, & que nous avons rendu domeſtique. Il paroît auſſi glorieux de la légèreté de ſa taille, que des couleurs de ſon plumage : c'eſt avec une émulation majeſtueuſe qu'il dirige ſa queue en manière de roue, & qu'il la proméne avec pompe ; mais, s'il vient à faire retentir l'air de ſes cris, tout devient nouveau, tout change l'admiration des ſpectateurs, & l'on eſt tout étonné qu'un corps auſſi beau ait une voix auſſi déſagréable, auſſi diſſonante. Le paon a le haut de la tête ſurmonté d'une aigrette qui lui ſert comme de couronne, & qui marque le haut rang de ſplendeur qu'il a ſur les autres animaux ; le contour de ſes paupières eſt artiſtement orné d'une membrane charnue qui reléve l'éclat ſémillant des globes, dont les fibres de l'iris ſont parſemées ; il paroît même que les membranes internes perçoivent les rayons de

lumière avec une facilité qui ne leur laiſſe rien à redouter de la vivacité des corps trop lumineux ; ce qui prouve que la choroïde eſt aſſez élaſtique, & ſon *méconium* aſſez étendu pour en recevoir juſqu'aux moindres impreſſions.

Les rochers les plus eſcarpés, les montagnes les plus élevées, ſont l'aſyle & la retraite des oiſeaux de proie, qui portent en tout temps, en tout lieu l'effroi & le carnage. Dans la claſſe de ces carnivores, le plus vorace & le plus intrépide eſt ſans contredit, l'aigle ou la famille des aigles; car il en eſt de pluſieurs eſpéces, & à qui l'on donne diverſes dénominations. Cet oiſeau eſt dans les airs ce que le lion eſt ſur la terre ; il fait même plus ; il étend ſon empire ſur les quadrupédes, dont ils' approprie une ample proviſion ; on pourroit même dire qu'il eſt plus ſanguinaire que carnaſſier ; ce qui ne contribue pas peu à lui donner de longues années. Cet animal habite de préférence le Mont Taurus, le Caucaſe & les Cordilières. Il eſt redoutable par la force de ſon bec & la puiſſance de ſes ſerres ; ſes jambes ſont revêtues de plumes, ſes ongles ſont noirs & crochus; ſon plumage eſt un mêlange de roux, de blanc & de brun : toutes les ſaiſons lui ſont favorables ; il fait la chaſſe à tout ce qu'il rencontre, & ſon avidité augmente encore davantage, lorſqu'il a une

nombreuſe famille à pourvoir : c'eſt alors qu'il trouve une force majeure pour enlever & porter à ſes petits des quartiers d'agneaux, de chevreaux, & même des piéces entières. On le voit, planant dans les airs, fondre ſur ſa proie avec une adreſſe que favoriſe l'Œil le plus vif & le plus ardent. Ce compoſé organique eſt le même que dans tous les volatils en général ; mais il réunit une force de nerfs & de muſcles qui ſe prêtent à ſes intentions, & en favoriſent les actions. Ses paupières ſont revêtues d'une membrane élaſtique, qui lui ſert à les clignoter, afin de ne pas perdre de vue l'objet de ſa rapacité.

Il eſt des oiſeaux qui ne ſont ni carnivores, ni frugivores, ni piſcivores, mais qui purgent notre hemiſphère de tous les inſectes qui, ſans nous être nuiſibles, ne nous ſont d'aucune utilité. Telle eſt l'hirondelle, dont le vol, auſſi varié que rapide, atteint tout ce qu'elle veut, & profite de tout ce qu'elle peut. On la voit planer ſur la ſurface des eaux, s'élancer le long d'une muraille, pour ſe repaître de cette mouche, pour ſurprendre cette arraignée, qui ſemble repoſer à l'abri des injures de l'air. L'hirondelle eſt de tous les oiſeaux celui qui a le vol le plus rapide ; c'eſt un courſier d'une intelligence parfaite ; c'eſt le maçon le plus expert ; c'eſt l'ou-

vrier le plus adroit, pour ſe maſtiquer une retraite ſolide; c'eſt enfin dans cet aſyle argileux, que la femelle dépoſe le fruit de ſes amours, & qu'elle voit naître le germe de ſa reproduction. Cet animal ſe trouve dans les quatre parties du monde; mais il fuit les rigueurs du Nord, & ne ſe plait que dans les climats tempérés, parce qu'il ne vit que d'inſectes, & que les inſectes ont beſoin de cette température pour engendrer & pulluler. Tel eſt le ſort de l'hirondelle, dont la vie eſt frugale, dont le point de réunion, & le rapport de ſociété, fait l'éloge le plus accompli : on diroit, dans l'automne, que c'eſt un corps d'armée qui ſe raſſemble de toutes parts, & qui, au ſon de la trompette, ſe retire d'un lieu qui manque de vivres & de productions; mais, à peine le ſoleil vient-il réchauffer notre hémiſphère que ce troupeau aîlé ſe repréſente de nouveau, ſans pouvoir rendre compte de la route qu'il a pu tenir. L'hirondelle eſt un oiſeau de petite forme, de petite ſtructure, mais d'une conſtitution très-forte & très-nerveuſe; ce qui fait que les yeux répondent à l'élaſticité de ſon corps. Les humeurs & les membranes en ſont d'un clair très-limpide & très-tranſparent; le velouté de la choroïde eſt d'un noir propre à recevoir & rendre l'impreſſion des

objets les plus menus & les plus déliés ; ce qui eſt abſolument eſſentiel à la vie alimentaire de cet animal.

A peine le ſoleil commence-t-il à ſe ſouſtraire à notre horizon, que le chant mélodieux des oiſeaux ceſſe, & que tout ſemble annoncer leur retraite ; c'eſt alors que les animaux nocturnes paroiſſent ſe réveiller pour ſortir de leur engourdiſſement, pour venir, à petit bruit, ſaiſir leur proie, à demi-endormie. Tels ſont ces eſpéces de loups raviſſeurs, qui craignent de combattre à force ouverte, qui viennent, comme les voleurs, égorger ce qui leur ſert de nourriture. Dans le nombre de ces monſtres aîlés ſont le hybou & la chouette. Le premier, avec une figure hideuſe, avec des aîles peu bruyantes, s'approche en tapinois, & s'élance en furet ſur l'oiſeau qu'il retient avec ſes griffes, & qu'il déchire avec ſon bec : la ſeconde, moins carnaſſière, mais plus avide des œufs que de l'animal, en fait une ample moiſſon, & devient par conſequent l'effroi & la terreur de ce peuple volatil : c'eſt toujours pour la troupe aîlée, nouveaux ſoucis, nouveaux ſujets de crainte ; l'animoſité eſt même générale ; &, s'il arrive que les premiers rayons du ſoleil retrouvent encore ces animaux lugubres, on voit de toutes parts, les pères & mères déſolés,

ſe réunir en bandes, pour mettre à mort, s'il eſt poſſible, le monſtre, ou le forcer de ſe cacher. Les yeux du hybou & ceux de la chouette ont des rapports & des nuances bien différens; l'un a la pupille oblongue & la même perſpicacité de vue que le chat domeſtique. Le muſcle de la paupière ſupérieure lui donne la facilité de la fléchir & de la clignoter, afin de prendre un point de direction plus aſſuré. L'autre a les yeux à fleur d'orbite, & d'une tranſparence qui annonce la légèreté & la ſoupleſſe de cet organe; de manière qu'on peut dire que les yeux de la chouette répondent en quelque ſorte à ſon naturel.

On voit tous les jours des oiſeaux, moitié aquatiques moitié terreſtres; c'eſt-à-dire qui vivent, partie ſur terre, partie dans l'eau. Ces animaux ſont mixtes, ou plutôt de la claſſe des piſcivores & des frugivores. De ce nombre ſont l'oie ſauvage, l'oie domeſtique; tous deux ſont conformés de nature à pouvoir marcher ſur terre, nager dans l'onde & planer dans les airs; cependant l'oie ſauvage eſt le ſeul qui s'éléve dans les nues: on les voit voler par bandes, & former un angle plus ou moins aigu; leurs cris ſe font entendre de loin; ce qui attire l'admiration de ceux qui aiment la Nature, & qui cherchent à en connoître les merveilles.

Les oies ont les pieds longs & plats, revêtus d'une membrane avec laquelle ils pouſſent l'eau, pour avancer en divers ſens. Cet animal, ainſi que tous les oiſeaux en général, mais particulièrement les oiſeaux aquatiques, ont vers la partie inférieure de la queue une eſpéce de bourſe ou mammelon, qui eſt remplie d'une humeur onctueuſe, qu'ils prennent, à l'aide du bec, & avec laquelle ils huillent & luſtrent leur plumage, qui l'eſt naturellement; de ſorte que l'eau ne fait que gliſſer ſur la plume, ſans la mouiller. Les aîles des oiſeaux ſont comme deux balanciers, qui tiennent le corps en équilibre. La queue leur ſert à contre-balancer la tête. Le col eſt toujours oblong dans les animaux aquatiques, par la néceſſité où ils ſont, de plonger cette partie, pour tirer du fond de l'eau leur nourriture, & pourvoir à leurs beſoins. Les oies ont une eſpéce de membrane entre les paupières qui leur ſert à les reſſerer; ils ont la pupile des yeux très-ronde & très-ſuſceptible de dilatation & de reſtriction, ſur-tout lorſqu'ils font le plongeon. Les membranes retine & choroïde ſemblent même ſe prêter à cette élaſticité ſi utile pour percevoir les objets les plus menus, & les rendre avec la même ſenſation.

SECTION V.

De la Vue des Poiſſons, & de ſes différens phénomènes.

PEUT-ON rien de plus grand & de plus digne de la majeſté d'un Dieu Créateur, que l'ordre admirable qui régne dans les différentes claſſes des yeux des animaux. Si l'on en conſidère l'enſemble, on voit que tout eſt marqué au ſceau de la perfection, & que rien n'a échappé à la ſageſſe de ſa prévoyance : ſi l'on entre dans les détails, on trouve que chaque eſpéce jouit de la conformation qui lui eſt propre, & que cette conformation eſt dirigée ſuivant le lieu que l'animal habite, & les beſoins qu'il requiert. Quelle différence de ſtructure entre les poiſſons d'eau douce, & le plus grand nombre de ceux de mer. Les premiers en général, nageant dans un volume d'eau moins conſidérable & moins profond, ont le corps recouvert d'une armure écailleuſe pour les mettre à l'abri des injures de l'air, & des rigueurs de la ſaiſon; les ſeconds, qui ont l'étendue & les abyſmes profonds des mers à parcourir, ſont revêtus d'une peau huileuſe, qui empêche l'eau de les péné-

trer, & de nuire à la sécrétion & excrétion de leurs humeurs.

La baleine, d'un volume monstrueux, est le Neptune de sa plage, & l'Hercule de ses rivaux : on distingue plusieurs espéces de baleine ; mais celle qui en merite véritablement le nom, a souvent le corps long de cinquante pieds & plus. Cet animal est vivipare, & ses nageoires repondent à la masse de son corps ; sa queue, aussi épaisse que large, lui sert de défense & de direction ; il respire comme les quadrupédes, à l'aide des poumons, & rejette avec facilité, par deux espéces d'évents qu'il a au-dessus de la tête, la surabondance d'eau qu'il a pu prendre. La conformation de ses yeux ressemble à ceux du bœuf ; mais la choroïde paroît d'un noir plus foncé & moins verd ; les paupières se trouvent environnées d'une membrane qui sert à les resserer, lorsque l'animal plonge dans l'eau. Les différentes parties du corps de la baleine servent à plusieurs usages ; le cervelet renferme cette liqueur blanche qui est d'usage en médecine, mais plus particulièrement encore pour l'agrement & l'ornement des femmes.

L'eau est pour les poissons un élement aussi utile que néceſſaire ; il leur est utile parce que le poisson hors de l'eau ne peut plus respirer ; & il ne le peut plus, parce que ses ouies s'affaiſ-

ſent ; parce que la circulation de ſon ſang ſe trouve interceptée ; il leur eſt néceſſaire, parce que l'eau eſt pour le poiſſon un aliment qui le rafraîchit & le vivifie. Les ouies du poiſſon ſont dans la partie inférieure de la tête, & ſoutenues par quatre arcs oſſeux ; elles ſont pour lui de véritables poumons partagés en deux lobes, dont chacun eſt compoſé de quatre feuillets, & revêtus de membranes ; ils ſervent à l'inſpiration, & à l'expiration. Tel eſt le méchaniſme particulier des organes des aquatiques : il en eſt qui n'aiment que l'eau douce, d'autres qui ne ſe plaiſent que dans celles qui ſont ſalées ; mais parmi ces derniers, on trouve avec plaiſir, & on mange avec délices le turbot, qui eſt un poiſſon de mer à nageoires molles ; cet animal ſe pêche dans l'Océan, & à l'embouchure du Rhône. Le turbot eſt vorace ; il a la figure d'un loſange, il ſe nourrit pour l'ordinaire de cancres & d'écreviſſes : on le trouve ſouvent à l'affût aux embouchures des lacs & des rivières, pour ſaiſir avidement le poiſſon d'eau douce, qui cherche à les remonter ; on pouroit même dire qu'il eſt le furet des lieux aquatiques, parce que ſes yeux lui en donnent l'aiſance & la facilité ; ils ſont placés à fleur d'orbite & d'une forte conſtitution : on les voit recouverts d'une membrane très-tranſparente & très-fine, qui

ſemble protéger les globes de l'impreſſion de l'eau, & qui met le méchaniſme de la viſion à l'abri de tout accident.

Tout le monde ſçait que l'air eſt de tous les corps élementaires le plus élaſtique, que ce fluide aérien s'inſinue dans les parties les plus ſubtiles des corps, & qu'il n'eſt rien qu'il ne pénétre avec une activité plus ou moins grande, ſuivant le plus ou le moins de peſanteur de l'atmoſphère qui le preſſe & l'agite. L'eau, cet élément ſi oppoſé, eſt cependant empreint de quelques particules d'air ſi néceſſaire à la circulation du ſang des poiſſons, & ſi propre à remplir les vides de la veſſie, qui leur ſert à maintenir l'équilibre des eaux. L'air en général ſe prend par inſpiration, & ſe rend par l'expiration; c'eſt-à-dire que le poiſſon qui inſpire l'air par la bouche, le prend en même temps qu'il avale l'eau, de même qu'il expire la ſurabondance d'eau & d'air à la faveur de ſes ouies qui agiſſent par dilatation & par compreſſion. Tels ſont les reſſorts de la méchanique admirable qui régne dans les différentes eſpéces de poiſſons qui ont différens gouts & différentes inclinations : les uns ont des marches réglées, des apparitions fixes; de ce nombre eſt le maquereau, qui, après avoir parcouru toutes les mers du Nord; après avoir ſervi-

d'alimens à tous les peuples de ces contrées, vient encore en bandes très-nombreuſes ſe préſenter dans la Manche & la Méditerranée. Ce poiſſon de mer, long d'un pied, eſt gros à proportion ; il eſt d'un manger délicat, mais de difficile digeſtion. Le maquereau n'a que peu de défenſe ; auſſi ſe ſert-il de l'extrême délicateſſe de ſes yeux pour fuir ſes ennemis, qui le pourſuivent ſans relâche. La pupille du globe de ce poiſſon lui ſert de téleſcope par ſes prompts mouvemens de dilatation & de reſtriction ; ce ſont donc les fibres de l'iris qui agiſſent avec cette extrême ſenſibilité, d'où l'on peut conclure que c'eſt toujours la choroïde qui eſt miſe en action par les impreſſion s des objets ; cette vérité eſt d'autant plus évidente, qu'il eſt démontré que l'iris eſt une émanation de cette membrane. Telles ſont les obſervations que peut faire celui qui n'eſt pas à portée de ſurprendre la Nature au moment de ſa deſtruction.

Les poiſſons des lacs, des étangs & des rivières ont preſque tous une armure écailleuſe, qui leur ſert à conſerver la chaleur de leur ſang, dont la circulation eſt le principe de la vie ; cette circulation eſt la même que dans les autres animaux ; mais le cœur des poiſſons qui ne reſpirent pas l'air, eſt différemment conſtitué ; c'eſt-à-dire

c'eſt-à-dire qu'il n'a qu'une cavité, qu'une oreillette, qui ſert à recevoir le ſang qui s'y rapporte, & ce ſang eſt diſtribué dans une infinité de rameaux artériels, & de branches veineuſes. La bouche des poiſſons eſt armée de deux rangées de dents, plus ou moins canines, plus ou moins inciſives : les poiſſons ſont pour le plus grand nombre ovipares; & leur fécondité eſt d'une multiplication ſi grande, qu'il eſt très-difficile de compter les œufs qui doivent leurs ſervir de progéniture. Ils ont des oreilles ou trous auditifs, qui ſont d'une ténuité & d'une délicateſſe extrêmes, & recouverts d'une membrane très-fine, qui empêche le courant d'eau de nuire à cette faculté auditive.

Parmi les poiſſons d'eau douce, le plus vorace & le plus rapace eſt le brochet; on peut le regarder comme le loup raviſſeur des lacs, des étangs & des rivières. Cet animal a la tête maigre & grande, le muſeau allongé & très-ouvert, la bouche garnie de dents aigues, la queue courte, le ventre plat, le dos large & quarré. Telle eſt la ſtructure de ce poiſſon, qui eſt la terreur de tout ce qui l'approche, de tout ce qui l'environne; ſa femelle même pour jetter ſon frais, s'éloigne de ſa retraite ordinaire. Le brochet a le globe des yeux plus oblong

que rond ; les fibres de l'iris ſont ſi épaiſes & ſi jaunes, qu'on diroit, que la choroïde eſt teinte de la même couleur ; cependant la texture de cette membrane eſt la même que dans les autres animaux ; mais, à la vérité, ſon *méconium* eſt d'un jaune rembruni ; ce qui peut provenir de la nature du fiel de ce poiſſon & de ſa voracité. Les œufs du brochet, qu'on mange, procurent des nauſées, & agiſſent ſur les membranes de l'eſtomach avec la même activité que l'émétique.

La mer eſt de tous les élémens le plus redouté & le plus redoutable. Cette étendue immenſe de fluide eſt le point de réunion de toutes les rivières, la ſource des lacs, le receptacle des fleuves : ſans ceſſe arroſée ou, pour ainſi-dire, regénérée par des eaux douces, elle n'en conſerve pas moins ſes eſprits ſalins ; & cette ſaumure ne poura peut-être jamais être aſſez artiſtement filtrée ou préparée pour nous ſervir de boiſſon, qui ne nuiſe point à la ſanté. Le flux & le réflux de ſa majeure partie eſt encore l'objet de la recherche des Phyſiciens ; les uns l'ont attribué à des vents ſouterreins, les autres à la preſſion de la terre, ou à l'influence de l'aſtre lunaire. La mer environne les deux continens ; on la diſtingue en orientale & occidentale, en méridionale & ſeptentrionale ; elle renferme

dans ſon ſein des choſes très-précieuſes, le corail, les perles, &c.; elle produit une multitude de poiſſons propres à réveiller notre ſenſualité; mais ceux d'eau douce ne peuvent compatir avec l'eau ſalée; auſſi voyons nous tous les jours la carpe ſe plaire dans nos étangs, dans nos rivières, & nous fournir un aliment de facile digeſtion, mais qui ne convient pas à tout le monde, parce que ſa chair eſt mucilagineuſe. Ce poiſſon vit long-temps. Son corps eſt revêtu d'écailles très dures & très-compactes, qui lui ſervent à conſerver ſa chaleur naturelle. La carpe n'eſt réellement bonne & délicate que dans le mois de Février, Mars & Avril, parce que ſon frai qui ſuit, lui fait perdre de ſon embonpoint. Après les laitances de ce poiſſon, le morceau le plus friant eſt la tête, qui eſt ſingulièrement organiſée. La carpe a les yeux auſſi fins que l'ouie; ils ſont à fleur d'orbite, ayant la cornée tranſparente peu ſaillante; mais la choroïde eſt d'une délicateſſe extrême, ce qui fait que les objets ſe refléchiſſent avec la même ſenſibilité. La carpe eſt de tous les poiſſons, le plus adroit dans ſon genre, & le plus ruſé.

Les rivières ne ſont, pour l'ordinaire, dans l'origine qu'un petit ruiſſeau, qui toujours ſerpentant en rencontre d'autres, dont le volume

multiplie la masse première, & forme un courant, qui grossit à proportion de ses rencontres; les rivières sont aussi utiles que nécessaires; elles sont utiles pour fertiliser les campagnes, pour étendre le commerce, & nourrir l'homme de ses productions; elles sont nécessaires pour corriger l'intempérie de l'atmosphère, pour donner une bonne cuisson aux alimens, & nous fournir une boisson plus salubre que nos eaux de fontaine & de puits, parce que l'eau courante se rarefie par l'impression de l'air, parce qu'elle dépose son limon sur un sable pur, au lieu que les eaux de fontaine ou de puits, sont encore empreintes de tous les sédimens de glaise ou de craie, d'acides ou de minéraux, qui souvent nuisent aux solides comme aux fluides. Voilà des observations que les amis de l'humanité ne cessent de répéter, mais sur lesquelles on ne fait pas assez d'attention; cependant c'est du choix des boissons & de la cuisson des alimens que dépend notre bonne ou mauvaise santé. Les poissons d'eau douce n'ont pas tous la chair aussi fine, aussi délicate les uns que les autres. La perche de rivière, est sans contredit, celui qui dans ce genre tient le premier rang: ce poisson, long de huit à dix pouces, a très-peu d'arêtes, une chair ferme & onctueuse; c'est le rouget des rivières; son corps est couvert d'é-

caïnes très-fines ; il nage avec une vîteſſe extrême ; il ſemble que la Nature l'ait dédommagé de la foibleſſe de ſon corps, en lui accordant ſur le dos une armure d'arêtes pointues, qui le rend redoutable aux poiſſons les plus gros & les plus voraces : ſa bouche eſt très-petite, & ſans dents, parce qu'il ſe nourit d'inſectes, & de vers ; ſes yeux ſont dans une juſte proportion, & ſemblent lui ſervir de flambeaux ardens pour fuir le danger, & découvrir ſa proie. Telle eſt donc toujours l'impreſſion des objets lumineux ſur la choroïde.

SECTION VI.

De la nature des inſectes ; de leurs différens rapports, & de la différente conformation de leurs Yeux.

L'ÊTRE SUPRÊME n'a rien créé de ſuperflu ni d'inutile. Tout dans la création a ſes rapports de juſteſſe & de proportion : depuis l'inſecte le plus petit juſqu'à l'animal le plus grand, on reconnoit que tout eſt dans l'ordre, & que cet ordre ne ſe dérange pas. Quel tableau, quelle dignité, quelle majeſté dans l'eſpectacle de ce vaſte univers, où il n'eſt rien de plus

uniforme que la production de chaque eſpéce ; où il n'eſt rien de plus avoué que leurs uſages & leurs propriétés. Voilà ce qu'on voit & ce qu'on admire tous les jours dans les inſectes les plus vils, qui, comme les autres animaux, proviennent d'un germe qui les contient primitivement. Les inſectes ſont vivipares ou ovipares ; c'eſt-à-dire que le premier état a lieu, lorſque l'animal rompt ſon enveloppe en naiſſant ; & le ſecond, lorſque ce germe ſe trouve renfermé dans l'œuf, qui a beſoin d'être dépoſé par la mère, lors de ſa maturité féconde. Telles ſont les loix de la Nature, qui ne ſouffrent pas de mépriſe, qui ſont, & qui ſeront toujours les mêmes ſans interruption. Du nombre des inſectes aîlés, les plus utiles & les plus néceſſaires ſont, ſans contredit, les abeilles, ou mouches à miel. En effet peut-on rien de plus admirable que cet ordre républicain. Où trouver une police mieux établie, une régie mieux formée, une économie auſſi bien entendue. Tout ce petit peuple ſuit la loi de la Nature ; tous agiſſent d'accord ; & ſi, l'on ſemble déférer des honneurs, c'eſt à la directrice, c'eſt à celle qui paroît la prédominante par la forme de ſa taille, par la beauté de ſes couleurs. Les abeilles ont ſix pates & quatre aîles ; ce qui rend leur vol bruyant. Leur corps eſt compoſé de ſix

anneaux, qui ſe prêtent aux différens mouvemens. L'intérieur du ventre renferme les inteſtins, la bouteille de miel, celle de venin & l'aiguillon. La tête de l'abeille eſt armée de deux ſerres & d'une trompe. Les yeux ſont des eſpéces de petits croiſſans ſitués autour de la tête ; ils ſont formés d'une infinité de petits cryſtallins ſur leſquels les raions viennent de toutes parts ſe croiſer & ſe réunir ; ce qui feroit croire que chacune de ces cellules oculaires renferme des capſules & des membranes particulières ; autrement il ſe feroit une confuſion d'objets ſur les organes médiats de la viſion, & la vue de cet inſecte ſeroit confuſe. Voilà ce qui eſt, & dont on ſera convaincu quand on voudra ſe donner la peine de l'examiner.

Tous les animaux ont une tendance à s'entre-détruire les uns les autres. Les plus petits ſervent ordinairement de pâture aux plus grands ; c'eſt même ce qui ſe rencontre dans la plûpart des inſectes qui ſemblent n'exiſter que pour devenir la victime des oiſeaux ; pour être la proie des poiſſons ; cependant il en eſt qui, par la ſtructure de leur corps, par l'armure de leurs défenſes, ſe rendent redoutables à tout ce qui les environne. Ces ſortes d'inſectes volans, ne deviennent tels, qu'après avoir paſſé par trois eſpéces de regénération. De ce nombre ſont

les moucherons, qui, pour l'ordinaire fréquentent les bords des étangs, ceux des rivières, qui viennent au ſoleil couchant fredonner autour de nos oreilles, & enfoncer un triple dard dans les peaux même les plus dures. Cet inſecte, avant que de parvenir ainſi à ſe faire redouter, n'eſt dans l'origine qu'un ver aquatique, qui enſuite devient nymphe amphibie, pour paſſer en dernier lieu dans l'état de mouche volante. Lorſque l'on conſidère, à l'aide du microſcope, le moucheron aîlé, ſurnommé *couſin*, on lui trouve la tête ornée d'un ſuperbe panache, le corps couvert d'écailles & de poils propres à le garantir de l'humidité : on lui voit les aîles parées de pluſieurs plumes, dont le froiſſement forme une eſpéce de bourdonnement. Cet inſecte ainſi conformé, porte une trompe dont les reſſorts ſont plus admirables encore ; cet étui, ou gaîne, eſt armé de trois épées, dont la pointe eſt d'une fineſſe extrême & un peu recourbée ; ce qui fait qu'en perçant la peau, qu'en agiſſant enſemble, le ſang & la lymphe des parties voiſines s'extravaſent, & forment une tumeur qui ſe referme par la compreſſion de l'air extérieur. Tel eſt l'effet de la piquure du couſin, qui a le double avantage de jouir de deux eſpéces de vue à la fois, l'une diurne & l'autre nocturne.

Le couſin, avec des pareils yeux, n'eſt jamais plus à craindre que dans l'obſcurité, parce qu'il porte ſes coups, au moment où l'on s'y attend le moins. Sa piquure eſt plus importune que douloureuſe, & la réſolution s'opère à l'aide d'un peu de ſalive, dont on humecte la tumeur le plus ſouvent qu'il eſt poſſible.

Il n'exiſte rien, comme on a dit dans la Nature, qui ne ſoit utile, ſoit dans un genre, ſoit dans un autre. Il eſt tel ſimple, telle plante dont les principes alkalins & vénéneux, ſont capables de contrebalancer l'action des venins morbifiques, dont le régne animal fournit un grand nombre; auſſi cette connoiſſance eſt-elle reſervée à ceux qui en font une étude particulière: mais les animaux n'en ont pas beſoin, & à cet égard leur inſtinct ſuplée ſurement à l'intelligence humaine. On ne verra jamais les oiſeaux ſe tromper dans la chaſſe qu'ils font aux inſectes aîlés. Il n'y a pas à craindre que la mouche cantharide, par exemple, devienne leur proie; elle vole en toute ſûreté, & ſe repoſe de même ſur tous les arbres & arbuſtes, dont les favoris ſont les frênes, les roſiers & les peupliers; c'eſt ſur-tout au printemps qu'elle prend ſon eſſor; ſon corps eſt verdâtre, & ſes aîles ſont d'un brillant doré; mais ſon odeur eſt très-déſagréable, & les ſucs

qu'elle renferme d'une acrimonie extrême. Les cantharides ont, comme toutes les autres mouches, une trompe pour entamer ce qu'elles mangent, pour en pomper tous les sucs nourriciers. Leurs yeux sont immobiles, & ne peuvent voir que les objets qui sont en face ; c'est pourquoi l'Auteur de la Nature les a multipliés sur une surface arrondie, afin de les avertir de tout ce qui leur est utile ou nuisible. Cette mouche est sans cesse occupée à nettoyer ses aîles, à lubréfier ses yeux, afin de les rendre plus transparens ; ce qu'elle fait avec ses pates de devant qui sont garnies de poils en forme de brosses. La poudre des cantharides desséchées étoit autrefois un remède peu usité ; on ne l'employoit que dans les affections soporeuses, & qu'à la dernière extrêmité ; mais aujourd'hui, on en fait un usage journalier, qui paroît avantageux aux uns, dangereux aux autres, parce qu'une dose trop forte affecte les reins, la vessie & même les parties génitales.

Les insectes ont un instinct particulier, qui prouve la profonde sagesse de celui qui les a créés. Cette sagesse infinie a voulu que la femelle du papillon, par exemple, ne pouvant supporter les rigueurs de l'hyver, à cause de sa foiblesse naturelle, pondit ses œufs avec des soins & une précaution qui n'a pas d'exemples.

Elle emploie jusqu'à sa dernière substance, pour mettre en sûreté les germes de sa reproduction, & en mourant, couvrir de ses dépouilles le berceau de sa future progéniture. Telles sont les loix dictées par la Nature. L'homme seul paroît les négliger ou les oublier, & cet oubli est un des moindres reproches qu'on puisse lui faire. C'est donc à tort qu'on regarde comme vil & mépriſable ce qui devroit faire le modéle de nos devoirs, l'objet de notre admiration.

Les insectes terrestres ou qui volent dans les airs, sont de différentes familles, de différentes espéces; mais il en est qui vivent plus longtemps les uns que les autres. De ce nombre sont les vivipares, tels que les cloportes, qui n'ont à redouter que l'avidité cruelle des autres animaux, qui en font une recherche de préférence, parce que leur chair est un aliment chaud & friable; aussi voit-on les craintives victimes se cacher dans les caves, sous les pierres, & dans les crénaux des murailles.

Les cloportes sont des insectes plats de constitution, & pourvus d'un grand nombre de pates, dont la flexibilité forme, en se repliant, une espéce de boule régulièrement sphérique; la tête ne paroît pas séparée du corps, qui est un assemblage de différentes rai-

nures toujours prêtes à s'étendre. Les yeux en ſont petits & renfoncés ; mais ils ſemblent acquérir une nouvelle force dans l'obſcurité, parce que les organes immédiats de la viſion ſont ſi délicats, qu'ils ſont peu ſuſceptibles de l'impreſſion d'une trop vive lumière. Les cloportes ſont d'uſage en Médecine ; on leur attribue une propriété apéritive & diurétique ; on les emploie ſouvent dans les commencements d'une goutte ſereine, d'une cataracte naiſſante ; pour moi je donne la préférence aux eaux légèrement ferrugineuſes, que je regarde d'un ſecours plus prompt, ſur-tout lorſqu'il n'y a pas d'affections dartreuſes ou nerveuſes.

Les inſectes ſont pour l'homme un objet de mépris, parce que la plupart lui nuiſent, parce que le plus grand nombre ne lui eſt bon à rien : il eſt même des perſonnes qui pouſſent cet excès juſqu'à la terreur, parce qu'il eſt de ces animaux, dont l'aſpect répugne par la forme & par la figure ; cependant tout ſert ſur ce grand théâtre de la Nature : ce qui n'eſt pas utile aux uns, devient néceſſaire aux autres ; il faut que tout vive ; rien ne reſte ; la mort de l'un ſert de pâture à la vie de l'autre ; ſouvent même il ſe déclare une guerre mutuelle, & le plus fort l'emporte ſur

le plus foible ; c'eſt ce qui arrive tous les jours entre la mouche & l'araignée, qui ſe ſert de ruſes pour attirer la première dans les filets qu'elle tend à ſon adverſaire ailée : c'eſt alors qu'elle agit avec un deſpotiſme tyrannique ; qu'elle porte ſon glaive meurtrier dans le ſein de ſon ennemie dont elle s'abreuve du ſang, & rejette le cadavre comme un objet indigne de ſa voracité ſanguinaire. Il eſt cinq eſpéces d'araignées différentes ; les unes tendent leurs toiles dans nos appartements ; les autres troublent la culture de nos jardins ; celles-ci ſont errantes & vagabondes ; celles-là ſont recluſes & ſe plaiſent dans les caves, ou autres lieux ſombres ; d'autres enfin qu'on nomme *faucheurs*, couvrent nos prairies de ces filaments qui voltigent dans l'air, & qui, en automne, gênent les paſſagers dans leurs trajets. Le corps des araignées, en général, ſemble partagé en deux globes, dont la partie antérieure contient la tête & la poitrine, qui ſe trouve revêtue d'un duvet très-fin, d'une écaille très-dure ; au lieu que la partie poſtérieure eſt ſimplement recouverte d'une peau ſouple qui renferme un volume plus conſidérable que la partie première. C'eſt bien à tort qu'on refuſe des yeux à l'araignée ; je lui en ai compté juſqu'à ſix qui envi-

ronnent le tour de ſa tête ; ils ſont recouverts d'une eſpéce de membrane dure, polie & tranſparente : on les trouve ainſi nombreux, parce qu'ils ſont immobiles, & que l'animal a beſoin de voir tout ce qui ſe paſſe autour de lui. Dans la partie poſtérieure de la tête, ſont deux eſpéces de croiſſants en forme de ſcie, que les araignées font agir pour ſe rendre maîtreſſes de leur proie, & inſinuer le venin meurtrier qu'elles renferment dans une eſpéce de poche.

Il eſt d'expérience que les yeux des animaux ont un rapport réciproque avec ceux des hommes pour recevoir l'image des objets, mais pas toujours avec les mêmes proportions, & ſouvent avec des nuances différentes, parce qu'il eſt des animaux qui ont beſoin de cette diverſité de rayons pour appercevoir les objets plus gros ou plus petits, plus menus ou plus déliés. Cette différence réſide toujours dans la texture délicate de la choroïde, & la vive ſenſibilité de la rétine : ces deux membranes ſont donc les organes immédiats qui concourent à rendre ſenſibles les objets extérieurs, après en avoir averti l'ame par l'impulſion des nerfs & filets nerveux dont elles ſont compoſées.

Mais, pour achever le tableau des inſectes, il me reſte à parler de la fourmi domeſtique

qui, après la mouche à miel, eſt l'animal le plus intelligent & le plus économe; cependant il fait la déſolation de nos buffets & de nos offices : tout ce qui eſt ſucre & ſucrerie eſt pour la fourmi d'un appas irréſiſtible. Il n'eſt pas de dangers qu'elle ne courre, point d'eſcalades qu'elle n'entreprenne, pour parvenir à ce ſecond & troiſiéme étages. On diroit même que toute cette république, avide de tout ce qui eſt friandiſe, & inſtruite par les pourvoyeuſes, ſuit une marche réglée pour venir prendre ſa part de ce pain de ſucre, de ce pot de miel, & autres; c'eſt à qui ſera la plus habile, la plus induſtrieuſe pour reporter le ſurplus au magaſin des infirmes ou des nouveaux-nés ; car la loi fondamentale de cet ordre républicain porte ſur la néceſſité de ſecourir les malades, & d'alimenter les nouvelles progénitures. Les fourmis ont les pates très-fines, le corps très-menu & très-délié. Le haut de la tête eſt d'un fond d'azur qui environne les cercles oculaires dont le compoſé viſuel eſt d'une délicateſſe extrême, ce qui eſt abſolument eſſentiel pour que cet animal puiſſe appercevoir les objets les plus gros, comme les atômes les plus petits. Il eſt différentes autres eſpéces de fourmis, qui ont les mêmes mœurs, les mêmes inclina-

tions, mais qui ſont plus champêtres, & qui vivent plus frugalement : cependant leur chair eſt chaude & friable, & ſert d'aliment aux oiſeaux les plus délicats.

D'après tout ce que je viens de dire ſur la comparaiſon qu'on peut faire des yeux des hommes avec ceux des animaux, il paroit démontré, ainſi que je l'ai avancé dans mon premier volume, que la rétine & la choroïde concourent enſemble pour être les organes immédiats de la vue ; que l'une ne peut rien ſans le ſecours de l'autre ; que les fibres de l'iris ſont une émanation de la choroïde ; ce qui ſe prouve de plus en plus par l'extrême ſenſibilité dont ils ſont affectés dans les inflammations de cette membrane. Je conviens que, dans l'opération de la cataracte, il peut ſe faire un décolement de l'iris du cercle ciliaire, qui en eſt comme le couronnement ; mais cela n'empêche pas que les fibres de l'iris ne ſoient intimement liées avec la choroïde dont elles deviennent les agens néceſſaires pour reconnoître la ſituation de cette membrane. Heureux ſi, d'après mes obſervations, j'ai pu rendre ſenſible une vérité qu'il eſt aiſé de vérifier ſur la Nature même, & qui ne laiſſera plus de doute à ceux qui paroiſſent les plus éloignés de ce ſentiment.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE IX.

Origine de l'Hôpital-Royal des Aveugles, ſurnommés, QUINZE-VINGTS.

DE tous les infirmes qui ſont dans la ſociété, il n'en eſt pas de plus à plaindre que les aveugles, & particulièrement les aveugles infortunés; car, celui qui eſt riche, ou qui eſt aiſé, ſe trouve dans le cas de ſe faire conduire, de ſe faire ſoigner, de ſe donner tout ce dont il a beſoin; rien ne lui manque, & il n'eſt à plaindre que par la privation des jouiſſances que procure l'organe de la vue; au lieu que les pauvres aveugles ſont dans la néceſſité d'intéreſſer les cœurs ſenſibles & bienfaiſants, de mendier tous les ſecours dont il eſt beſoin : ils trouvent à la vérité dans les uns une humanité compatiſſante, mais plus ſouvent dans les autres des réfus cruels, parce que l'homme fuit naturellement ce qui lui repréſente ou lui rappelle les infirmités humaines : c'eſt pour lui, c'eſt pour ſon ame un mêlange de compaſſion & de répugnance qui lui fait appréhender la poſſibilité du même ſort. Les aveugles indigents n'ont

donc de consolation que du côté de Dieu & de la Religion ; ils deviennent à charge à tout ce qui les environne, parce qu'ils ne sont plus dans la société que des membres inutiles dont on craint les rencontres & même l'aspect. Tel est le sort de ces malheureuses victimes, qui ne trouvent des moments de satisfaction que dans la société de leurs semblables, que dans le récit des mêmes accidents, parce qu'ils se plaignent les uns les autres, parce que de la réunion de leurs maux résulte celle de leurs cœurs : c'est ce sentiment intime qui, primitivement avoit donné lieu à ces associations, connues sous les noms *de réunion des aveugles*, ou *non voyants*.

Avant que le ciel nous eût donné le modéle parfait des Princes Chrétiens, le Salomon des têtes couronnées, avant que la Religion eût cherché à punir l'insolence audacieuse des infidéles, sans pouvoir les ramener à leurs devoirs, sans pouvoir les rendre de parfaits chrétiens, tout étoit dans le trouble & la confusion; on ne voyoit que peu ou très-peu de ces retraites salutaires où l'homme renonce au monde, à ses pernicieux penchants, pour ne plus vivre que de l'Esprit de Dieu & de l'espérance de sa miséricorde : on connoissoit à peine ces maisons de charité & d'humanité,

que la vieilleſſe indigente a droit de réclamer. Tous les Princes n'écoutoient que leur propre vengeance ; ils étoient en guerre les uns contre les autres, & leurs vaſſaux payoient ſouvent de leur ſang la témérité de leurs prétentions. Il étoit donc réſervé au ſiécle mémorable de S. Louis, à S. Louis lui-même, de devenir le père de ſes peuples, le pacificateur de ſes Etats, l'Ange tutélaire de la Religion, & l'auteur de pluſieurs fondations pieuſes. C'eſt ſous ce régne, ſi ſouvent préconiſé, qu'on a vu tant de pieux Cénobites ſe diſtinguer, à l'envi les uns des autres, c'eſt d'après l'exemple de ce ſaint Roi qu'une émulation chrétienne s'eſt réunie de toutes parts, pour fonder ces établiſſements de charité qui ſervent de retraite à l'indigence ; c'eſt enfin, à l'ombre des fleurs de lys que l'Hôpital des Quinze-Vingts a pris naiſſance & accroiſſement, avec tous les priviléges qui lui ont été accordés, & ſucceſſivement renouvellés.

Il n'eſt pas poſſible de donner une juſte idée de l'état des aveugles à Paris, avant l'établiſſement des Quinze-Vingts par S. Louis, puiſqu'il n'exiſte aucun titre qui puiſſe conſtater la poſition de leur maiſon. Etoit-ce une confrairie de gens réunis par le même mal-

heur, ou une association de pauvres mendiants à jour marqué? Ce dernier sentiment paroît le plus probable, parce qu'il est encore des villes de province où les pauvres se répandent dans l'intérieur, & vont à jours prescrits intéresser, de porte en porte, la charité des fidéles. Cet usage fondé sur les préceptes de la Religion, & les loix de la Nature, ne peut souffrir de difficulté, qu'autant qu'il se trouve un concours tumultueux qui gêne les particuliers dans leurs travaux & leurs occupations; mais s'il est des fautes pardonnables, ce sont sans contredit celles des aveugles qui ne voient pas où ils sont, ni ce qu'ils font; ils sont donc bien excusables, & méritent réellement qu'on leur pardonne les écarts, les chûtes & les contusions qu'ils sont dans le cas d'occasionner; cependant il paroît probable que des plaintes réitérées parvenues au tribunal de saint Louis, déterminèrent ce Prince équitable à les réunir tous en corps particulier, & à leur prescrire des réglemens convenables à leur assurer des conducteurs propres à les mettres à portée de réclamer toujours la charité chrétinne des Fidéles. Telle fut sans doute l'intention du Monarque, en assujetissant tous les individus aveugles au même joug, au même regime.

Il eſt certain que les aveugles infortunés, lorſqu'ils ſont ſeuls, ſont dix fois plus à plaindre que les riches, parce que, toujours timides, toujours craintifs; ils n'ont pour ſe diriger qu'un bâton, qui leur ſert comme de guide, pour diriger leur marche, & éviter les dangers; chaque pas eſt toujours pour eux un nouveau ſujet d'inquiétude & d'allarme, augmenté par la confuſion des voix qui les avertiſſent de tous côté; c'eſt à qui les fuiera, c'eſt à qui les évitera, à moins qu'une main charitable ne vienne les remettre dans leur chemin. Tel eſt le ſort de ces infortunés toujours accablés par le regret de ne pas voir, toujours effrayés par les inquiétudes qu'on leur ſuggère. Cependant j'ai ſouvent vu, avec une ſorte de ſatisfaction, des chiens conduire leur maître avec un inſtinct tout particulier; je les ais vus plus adroits que les hommes, attendre que le moment du danger fût paſſé pour diriger leur patron à traverſer un ruiſſeau, à tourner le coin d'une rue. Je les ai vus aller de porte en porte, ſans ſe tromper, & lire dans les yeux de celui à qui ils ſe préſentent la poſſibilité, ou l'inutilité des ſupplis du non-voyant. Tel eſt l'inſtinct précieux de cet animal bien-faiſant, qui ſemble ſe réjouir du produit pécunieux que fait ſon maître; un maître auquel il obéit toujours ſans répu-

gnance, qu'il reconduit ſous ſon humble toit ſans ſe tromper, & toujours par le chemin le plus court. C'eſt un compagnon de ſûreté qui reſpecte l'ordre auquel il eſt ſoumis; c'eſt un ſerviteur toujours prêt, toujours fidéle, qui ſemble chérir l'eſclavage, auquel il ſe ſoumet volontiers; c'eſt pourquoi anathême, mille & mille fois anathême, à celui qui, par méchanceté, ou autrement, priveroit ce malheureux aveugle de cette douce conſolation, qui adoucit d'autant la peine de ſon ſort, parce que ce ſeroit faire le mal pour le mal, & mériter un ſort dix fois plus redoutable & plus triſte encore. Puiſſe, cette leçon d'humanité, corriger les pernicieuſes intentions de celui qui cherche à troubler les pas égarés de cet aveugle, qui prend les moyens de le priver de ſon conducteur le plus chéri & le moins intéreſſé.

SECTION PREMIÈRE.

Fondation de l'Hôpital des Quinze-Vingts ; par le Roi S. Louis, en douze-cent cinquante-ſept.

LA conquête de la Paleſtine a toujours été le vœu des Chrétiens, & ſouvent les Chrétiens ont arroſé de leur ſang cette terre précieuſe, cette terre de prédilection. On les voyoit avec un enthouſiaſme céleſte, prendre la croix, porter le bourdon, & marcher avec confiance ſous les étendarts de l'oriflame. C'étoit à qui feroit le plus de prodiges, & mériteroit le premier la palme du martyr. Telle étoit l'intention primitive des Croiſés dont le principe pieux dégénéroit ſouvent en une licence effrénée, en une débauche incroyable, parce qu'ils étoient dans la perſuaſion que leur mort effaceroit leurs crimes. C'eſt ainſi que les meilleures actions dégénérent ſouvent en abus, parce que les paſſions dominent, parce que les mauvais exemples entraînent. Cependant le moment le plus ardent des Croiſades, a été celui des dons les plus conſidérables faits à l'Egliſe, tant en fondations de Monaſtères, Chapitres & autres,

qu'en pieux établiſſemens d'humanité ; mais il appartenoit au cœur bienfaiſant de S. Louis, de réformer les abus qui s'étoient gliſſés dans les différens ordres de l'Egliſe ; dans les différentes adminiſtrations temporelles & ſpirituelles ; de manière que ce qui honore le plus particulièrement la mémoire de cette illuſtre tige de la Famille royale ; ce ſont les ſoins particuliers qu'il a pris pour fonder des Hoſpices aux pauvres malades, & pourvoir à leurs beſoins ; pour établir des Hôpitaux capables de recevoir la vieilleſſe indigente, & fournir à l'enfance abandonnée, des maiſons de reſſource, propres à l'élever & à la rendre utile. Telles étoient, dans le temps des Croiſades, les pieuſes occupations de S. Louis, qui ne manquoit aucune occaſion de faire le bonheur des uns, & d'aſſurer la vie des autres. La preuve en eſt manifeſte dans la réunion des Quinze-Vingts, ſous la dénomination de *Congrégation*.

Le cœur généreux & compatiſſant de S. Louis ne connoiſſoit pas de bornes ; rien ne lui échappoit ; tout étoit de ſon reſſort. Il regardoit les malheureux comme ſes enfans adoptifs, à qui il donnoit les ſoins du jour & les veilles de la nuit. Modéle de perfection, en tout genre, il devint l'arbitre des Rois, ſes voiſins ; ſes jugemens étoient ſans appel, parce

qu'on ſavoit que les motifs qui les dirigeoient étoient juſtes. Tel a vêcu, tel a fini l'Oint du Seigneur, qui fut l'exemple de ſon ſiécle, le modéle des Têtes couronnées, laiſſant après lui le ſouvenir heureux de ſa bienfaiſance, ſans vanité, ſans oſtentation ; parce qu'il vouloit ſecourir l'indigent, ſans le rendre fainéant ; c'eſt ce qu'il eſt aiſé de reconnoître dans l'hiſtorique de la fondation des Quinze-Vingts, que M. de Bury, ſon Hiſtorien nouveau, place en 1257. Cet Auteur combat avec raiſon les aſſertions de ceux qui ont prétendu que les trois-cents Aveugles premiers étoient trois-cents gentilshommes, à qui les Sarraſins avoient crevé les yeux ; cette hiſtoire imaginée eſt dépourvue de tout fondement ; parce que Joinville, le témoin & le compagnon du bonheur ; comme du déſaſtre de S. Louis, n'auroit pas laiſſé ignorer un trait qui étoit fait pour honorer la mémoire de ſon Maître, & couvrir d'opprobre la cruauté ſanguinaire des ennemis de la Chrétienté : d'ailleurs un traitement de ce genre, étoit bien capable d'exalter l'imagination poétique de Rutebeuf, Poëte contemporain de ce ſaint Roi, qui au contraire, dans le fragment de ſes Ouvrages, qu'il a laiſſé, rapporté par Fauchet, peint les Quinze-Vingts, comme des malheureux mercenaires, qui

alloient de porte en porte implorer la charité bienfaisante des Fidéles; ce qui ne seroit pas arrivé, s'ils eussent été des Croisés, gentilshommes, des Croisés malheureux: c'est donc bien à tort que Belleforest a osé publier un fait aussi monstrueux par lui-même, qu'il est dépourvu de toute vraisemblance.

L'Hôpital des Quinze-Vingts, soit par négligence, soit par accident, n'a dans ses archives, qu'une partie des titres qui justifient son origine & l'étendue de sa fondation première, ainsi que les privilèges quelle a reçus. Mais il paroît constant que S. Louis, en 1254 ou 1255, acheta à cet effet, dans la censive du Chapitre de S. Germain-l'Auxerrois, une partie du terrein sur lequel cet Hôpital a été construit. Quoi qu'il en soit, l'administration de cette Maison jouit paisiblement de toutes ses concessions, parce que les augustes successeurs de ce vertueux Prince, se sont fait un devoir de favoriser & de maintenir de leur autorité royale un établissement aussi humain & aussi respectable. C'est dans ces mêmes vues, que les Papes contemporains, que leurs successeurs se sont réunis, à l'envi les uns des autres, pour protéger cette Maison naissante, & la combler de toutes les graces & privilèges de la Cour de Rome. Ainsi on voit qu'Alexandre IV,

donna en 1260 une Bulle, par laquelle il accordoit des indulgences à tous ceux qui viſiteroient l'Egliſe de cet Hôpital, qui étoit ſous la dédicace de S. Remi, ainſi que les demeures des Hoſpitaliers. C'eſt dans les mêmes vues, qu'Urbain IV, ſon ſucceſſeur, confirma en 1261, les mêmes faveurs, & les recommanda à tous les Evêques de France. Ceſt enfin ce qui détermina en 1265, Clément IV, à réunir aux intentions de ſon prédéceſſeur, la permiſſion de faire faire la quête dans toutes les Egliſes de l'étendue du Royaume. Voilà des faits qu'il eſt aiſé de vérifier dans la *Deſcription hiſtorique de la France*, par Piganiol de la Force, dans les *in-folio* volumineux de l'Hiſtoire de Paris, dont différens extraits ſont dus aux laborieuſes recherches de Dom Félibien & Lobineau. De pareils Hiſtoriens ſont bien dignes de foi. On ſçait qu'ils ont mérité l'eſtime & la confiance du Public, & que ce n'eſt qu'à des pareilles autorités qu'on peut s'en rapporter.

L'Egliſe des Quinze-Vingts n'étoit d'abord qu'une ſimple Chapelle, dépendante de la Paroiſſe de S. Germain-l'Auxerrois, qui eſt une des plus anciennes de Paris, puiſqu'elle exiſtoit ſous l'Epiſcopat de S. Landry, qui y fut inhumé en 655 ou 656. La première pierre en fut poſée

en 1257 ou environ, & le reſte de l'édifice ne fut achevé qu'en 1260. Le Roi, S. Louis, toujours bon, toujours voulant faire le bien; augmenta pluſieurs fois cette fondation, & enfin en 1269, la gratifia de nouveau d'une rente annuelle de trente livres pariſis, dont le produit devoit être employé à donner la ſoupe aux trois-cents pauvres Aveugles, qui exiſtoient alors dans ladite Maiſon ou Enclos.

Ce fut avant de partir pour la Terre-Sainte, en 1270, que ce pieux Prince déclara qu'il vouloit que l'adminiſtration pleine & entière de cet Hôpital fût, & appartint à toujours à ſon Grand-Aumônier, ou à ſon défaut, à ſon Premier-Aumônier; pour, & par lui, régir la Maiſon, nommer à toutes les places vacantes, & y faire telle réforme qu'il jugeroit à propos; ce qui a toujours eu lieu depuis, ſous le ſceau de l'autorité Royale.

Telle eſt l'origine de la maiſon des Quinze-Vingts, dont le régime a été ſuſceptible de différentes réformes par les abus qui ſe ſont multipliés, par les excès qui en ſont réſultés, & pour leſquels nos Seigneurs les Grands-Aumôniers de France ont été ſouvent forcés de réclamer l'appui & l'autorité du Parlement de Paris; ce qui arriva en 1508, & 1523 ou 1524. Ces ſortes d'événemens étoient inſéparables

d'une discipline mal régie, d'un concours tumultueux de voyans & de non-voyans qui, en se répandant dans Paris, oublioient la régle de la Maison, & n'y rentroient que pour y porter le trouble & la confusion.

J'aurois désiré pouvoir rendre compte d'un Manuscrit qu'on dit exister dans la Bibliotéque du Roi, concernant la fondation première ; mais, quelques recherches & quelques perquisitions qu'il m'ait été possible de faire, je n'ai pu m'en procurer la connoissance ; peut-être serai-je plus heureux par la suite.

SECTION II.

Statuts ou Régime temporel de l'Hôpital des Quinze-Vingts.

LA bienfaisance est un devoir que la Nature nous prescrit, & que la Religion nous ordonne. Cette loi est commune à tous les hommes ; mais particulièrement aux riches du siécle qui ne sont que les usufruitiers d'un domaine qui appartient à Dieu. Un Roi est le chef d'une partie d'Israël, il est le père de son peuple ; il est de son intérêt & de sa justice de pourvoir aux besoins communs,

parce que ce peuple eſt la principale partie d'un Etat, qui ne devient floriſſant qu'autant que l'abondance régne en tout temps, en tout lieu. Un Seigneur ſuzerain n'eſt que le premier de ſes vaſſaux, leſquels ſont autant de ſerviteurs qui cultivent ſes domaines, qui embelliſſent le lieu de ſa réſidence. C'eſt à la ſueur de leur corps, que ſes revenus ſe multiplient & ſe ſuccédent; il eſt donc bien juſte de récompenſer ce ſerviteur impotant, d'indemniſer celui qui a travaillé pour vous, & qui ne le peut plus faire; c'eſt une dette que vous avez contractée avec lui; c'eſt une obole qu'il vous demande avec juſtice, parce que cette obole eſt le fruit de ſon travail & de vos épargnes. Un financier, qui n'a de domaine que la circulation de ſon or & de ſon argent, doit aux pauvres la dixme de ſes revenus, parce que les pauvres lui ont ſervi dans la perception ou le rapport de ces mêmes deniers: c'eſt ainſi que du plus au moins, les actes de bienfaiſance doivent être de tous les Etats. Auſſi a-t-on raiſon de dire que, ſi elle étoit conſciencieuſement exercée & fidélement obſervée, on ne verroit pas tant de pauvres fuir les campagnes, aſſiéger les villes, accuſer la dureté des riches, qui quelquefois ne les regardent que comme des objets mé-

prisables de la commisération publique ; cependant ce sont des hommes comme nous, des hommes d'autant plus chers à l'Etat qu'ils pourroient nous dire : « Enfans d'Adam comme » nous, qu'avez-vous fait plus que nous pour » être si resplendissants de fortune & de gloire ? » Hélas ! que ne sommes-nous ce que vous » êtes, & que n'êtes-vous ce que nous sommes, » on verroit fleurir Israël, & Babylone seroit » détruite ».

L'Hôpital des Quinze-Vingts, comme on l'a dit, toujours dépourvu d'une partie de ses titres primitifs, ne reconnoît ses statuts & documents premiers, que depuis l'administration de Géoffroy de Pompadour, Evêque du Puy & Grand-Aumônier de France, & de ses successeurs, jusqu'à François Desmoulins, aussi Grand-Aumônier. Cependant, il paroît probable que ce dernier Prélat n'a fait que donner une nouvelle forme aux premiers instituts, en corrigeant les abus, en réformant ce qui étoit défectueux. Ce réglement, après quelques modifications, a été homologué au Parlement en 1521 ou 1522, & contient environ cinquante articles, dont les uns regardent le temporel, les autres le spirituel. Dans le nombre des premiers, les plus essentiels sont, que les frères & sœurs dudit Hôpital, aban-

donneront, lors de leur entrée en la maiſon, leurs biens préſents & à venir ; qu'ils ſeront obligés de tenir chapitre tous les Dimanches, ou tout autre jour de la ſemaine qui ſera indiqué ſelon l'uſage ordinaire ; que les jurés aveugles, & autres capitulants, s'y aſſembleront au ſon de la cloche, & auront voix délibérative ; que le Miniſtre, le Maître dudit Hôpital, que les Jurés, les Receveurs & Procureurs ſeront changés tous les ans ou continués, ſuivant le rapport qui ſera fait au chapitre-général qui ſe tiendra à la S.-Jean de chaque année ; que le Miniſtre, le Maître, les Jurés & autres ne pourront s'abſenter de Paris ſans permiſſion expreſſe dudit chapitre ou de Monſeigneur le Grand-Aumônier de France ; que les ſujets qui ſe préſenteront pour remplir les places vacantes, ne pourront être admis, ſans qu'au préalable, il ne ſoit fait une information de vie & de leurs mœurs par Meſſieurs les Gouverneurs, Officiers, Frères & Sœurs de ladite Maiſon ; que tous les baux, de quelque nature qu'ils ſoient, ſeront faits & reconnus en pleine aſſemblée ſous les noms des Gouverneurs commis par M. le Grand-Aumônier de France, du Miniſtre, du Maître, des Jurés, Frères & Sœurs de l'hôpital des Quinze-Vingts, &c. Un plus long

détail

détail deviendroit inutile, puiſqu'il ne peut être de miſe dans la nouvelle forme d'adminiſtration qu'on ſe propoſe de donner ; mais la réception des Quinze-Vingts encore en basâge, & faiſant des vœux, eſt un point de diſcipline & d'adminiſtration qu'il eſt difficile de concilier avec les loix du Royaume ; c'eſt pourquoi j'ai cru devoir me taire ſur un article d'autant plus eſſentiel, qu'il eſt ſujet à bien des inconvéniens.

Le temporel de l'Hôpital des Quinze-Vingts a du s'accroître conſidérablement par les différents dons, par les différentes fondations qui lui ont été tranſmiſes, & même du temps de S. Louis, puiſque ce vertueux Prince confirma par ſes Lettres-Patentes données au mois d'Octobre 1269, confirma, dis-je, une donnation faite par Guillaume *Barbier* dit *Pied-de-Fer*, de la ſomme de dix livres quinze ſols de rente annuelle, & conſtituée au profit de la Congrégation des aveugles de Paris ; on trouve auſſi dans les anciens cartulaires qu'en 1343, Pierre des Eſſarts légua aux Quinze Vingts un grand corps de bâtiment appellé *l'Hôtel des Tuileries*, & qui étoit voiſin du cloître & enclos de ladite maiſon.

Cette fondation, pauvre dans ſon principe, s'eſt accrue, & a augmenté conſidérablement ſes

revenus, dont le produit principal étoit les quêtes dont chaque particulier étoit comptable, ainſi que ceux qui s'étoient rendus les fermiers des troncs mis dans les égliſes; mais cependant, ſoit faute d'une adminiſtration bien entendue, ou autrement, il n'eſt pas moins juſte de dire que, par délibération du chapitre du 23 Mars 1650, le nombre des Frères & Sœurs a été réduit à 200. Sçavoir, cent hommes aveugles & vingt voyants, quatre-vingt Sœurs tant aveugles que voyantes. Cette réforme a eu ſouvent lieu, & n'a été de même que de peu de durée. Le temporel des Quinze-Vingts eſt donc régi & adminiſtré par le chapitre dûment aſſemblé. Ce Chapitre eſt compoſé aujourd'hui de MM. le Grand-Vicaire délégué par le Grand-Aumônier de France, du *Maître* ou Directeur, du *Miniſtre*, du *Greffier*, des Jurés aveugles & autres capitulants, de même que tous ceux qui ont voix délibérative, tant en repréſentation qu'autrement; ce qui eſt ſujet à bien des inconvénients & des difficultés. L'établiſſement de la fondation des Quinze-Vingts a été déſignée ſous le nom de *Congrégation*, parce que dans ce temps, on donnoit ce nom à tout corps réuni dans une même enceinte; c'eſt pourquoi les Lettres-Patentes de S.-Louis portent *Congregationi Cœcorum Pariſienſi.*

L'exemple de S. Louis étoit trop puiſſant pour ne pas trouver des coopérateurs & des imitateurs ; c'eſt ce qui eſt arrivé à Chartres, où Renauld Basbon, Argentier du Roi, touché d'une pieuſe commiſération envers le ſort malheureux des aveugles, fonda en 1290, dans le fauxbourg S.-Maurice de ladite ville, un hôpital déſigné ſous le nom de *ſix vingts*. L'année ſuivante 1291, le Roi Philippe le Bel prit cette maiſon ſous ſa protection ſpéciale, & donna des Lettres-patentes par leſquelles il s'exprime en ces termes : *Et, afin que ceux qui habiteront ledit Hôpital vivent en paix & en tranquillité, voulons & ordonnons que, pour nous & en notre nom, notre Grand-Aumônier & ſes Succeſſeurs viſitent, protégent & défendent ladite Maiſon, ſoit par eux-mêmes, ſoit par leurs Délégués.* C'eſt donc à M. le Grand-Aumônier qu'appartient la nomination des places vacantes, ainſi que la Juridiction ſpirituelle ; c'eſt aux deſcendants de M. Renauld Basbon qu'eſt réſervé l'information des vie, mœurs & religion du Récipiendaire ; c'eſt ce même Héritier qui préſente à la Cure le ſujet que M. le Grand-Aumônier admet, & auquel il donne des pouvoirs ; c'eſt enfin le Bureau de l'Adminiſtration qui régle le temporel ; il eſt compoſé de MM. le Grand-Vicaire délé-

gué, du Maître, comme Patron, & du Curé de l'enclos. Les ſtatuts du régime temporel & ſpirituel de l'Hôpital des aveugles de Chartres ont été donnés par M. Michel de Boniche, Aumônier du Roi Jean, en 1357. Il ne paroît pas que le nombre des ſix vingts ait jamais été rempli; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'en 1568, lors du ſiége de Chartres, fait par les Anglois, la maiſon & l'Egliſe dudit Hôpital ſe ſont trouvés totalement détruites; ce qui fit que les aveugles rentrèrent dans la ville avec leurs droits & priviléges; mais ils ont été réduits au nombre de quinze Frères ou Sœurs. Ces quinzes aveugles ſont encore exiſtants dans l'enclos qui leur a été concédé. Les hommes ſont obligés de porter en tout temps une robe d'étoffe de laine bleue, un rabat blanc & une fleur de lys de cuivre, qui eſt la ſeule marque diſtinctive des femmes. Tous ſont tenus d'aſſiſter chaque jour à vêpres & à un ſalut pour le Roi; faute de quoi ils ſont *mulctés*. C'eſt ſous le régne de Philippe le Bel que les Quinze-Vingts ont été aſtreints à porter une fleur de lys. Ce réglement a été fait par ce Prince, à Paſſy, au mois de Juillet 1309.

SECTION III.

Régime ou Administration spirituelle de l'Hôpital-Royal des Quinze-Vingts.

LA bienfaisance spirituelle est un sentiment chrétien, un sentiment religieux qui nous porte non-seulement à secourir & aider ceux qui sont dans la peine & la misère, mais même à concourir & former des établissements de charité, des hospices de santé, des lieux particuliers où l'indigence affamée se trouve secourue dans ses infirmités accidentelles, où le paroissien honnête & vertueux jouit de ce pieux concours, qui réunit les enfans de Dieu & de l'Eglise. Voilà les trophées évangéliques qui honorent le siécle où nous sommes ; voilà ce qui détruit les reproches de ceux qui n'ont pas le même bonheur, & qui met MM. les Curés de Paris dans le cas de faire réellement le bien pour le bien, parce qu'au lieu de donner des secours en nature ou en argent, des secours dont l'abus est sensible, on fait transférer ce père de famille, cet artiste journalier, cet enfant de la paroisse; on les fait transférer, dis-je, dans cette maison de santé où ils sont plus promptement secou-

rus, où les remèdes ſont plus ſoigneuſement adminiſtrés; ce qui les rend ſous peu de temps à leurs travaux & à la ſociété; mais, dira-t-on, pourquoi tant de maiſons particulières, puiſqu'il exiſte des Hôtels-Dieu, des Hôpitaux où tous les infirmes ſont reçus; où ils ſont admis; c'eſt poſitivement parce que tous les infirmes y ſont admis, que le nombre en eſt grand, & que celui qui n'a qu'une maladie ſimple & non compliquée, doit craindre de perpétuer ſes maux ou de les multiplier: d'ailleurs un Curé ou ſes prépoſés, ne peuvent plus aller chercher ſi loin un moribond qui n'a de confiance que dans ſon Directeur ordinaire, parce qu'il trouve en lui des ſujets de conſolation auxquels il eſt accoutumé; parce que renfermé dans l'enceinte de ſa paroiſſe, il ſe croit dans le ſein de ſa famille. Telle eſt la ſenſibilité du pauvre qui doit faire la ſatisfaction du riche, parce ſon ame bienfaiſante peut aller jouir & ſe repaître ſouvent du plaiſir de faire des heureux.

Le ſpirituel de l'Hôpital des Quinze-Vingts eſt régi & adminiſtré par M. le Grand-Aumônier de France, par M. ſon Grand-Vicaire & autres Subdélégués. Cette Juriſdiction Eccléſiaſtique paroit reſſortir ſon plein & entier effet, d'après la Bulle du Pape Jean XXIII,

du 10 Novembre 1412, dont la teneur paroît ne pas laiſſer d'équivoque, puiſqu'elle porte : *Ab omni juriſdictione, dominio & poteſtate venerabilis fratris noſtri Epiſcopi, & dilecti filii Archidiaconi Pariſienſis, autoritate apoſtolicâ prorsùs eximimus & perpetuò liberamus ;* c'eſt donc d'après cette autorité apoſtolique que l'enclos des Quinze-Vingts eſt indépendant de l'Ordinaire ; que M. le Grand-Aumônier de France donne des pouvoirs, les étend & les reſtreint, ſuivant le beſoin de ſes coopérateurs eccléſiaſtiques. Cependant on trouve à la Bibliothéque du Roi, dans les Cartulaires du Diocèſe de Paris, une lettre de Ranulphe de la Hombloniere, Evêque de Paris, du mois de Décembre 1282, par laquelle il permet aux pauvres aveugles de faire célébrer l'office divin dans leur chapelle tant qu'il le trouvera bon, *quamdiù noſtræ placuerit voluntati.* Le Clergé intérieur de la maiſon eſt compoſé d'un Vicaire primitif déſigné ſous le nom de *Chefcier*, de ſept Prêtres ou Vicaires particuliers, qui tous ſe réuniſſent pour acquitter les obits & autres fondations de la Maiſon, dont le tableau eſt public & placé dans l'intérieur de la ſacriſtie de l'égliſe. Les Jurés aveugles, les Capitulans, & autres Frères auſſi aveugles, ſont obligés d'aſſiſter

aux obits en robe noire, avec fleurs de lys & rabat. Les honoraires de MM. les Chefcier & autres Eccléſiaſtiques, ſont payés par l'Adminiſtration qui leur donne un logement convenable. C'eſt d'après la ſupériorité de M. le Grand-Aumônier de France, que MM. les Prédicateurs qui doivent prêcher devant le Roi ſont ordinairement dans le cas de donner, avant de paroître à la Cour, la même ſtation aux Quinze-Vingts : il paroît donc que cet Hôpital eſt de préférence, après la Maiſon du Roi, le chef-lieu de la Juriſdiction de M. le Grand-Aumônier.

Le régime ſpirituel des Quinze-Vingts a été de tout temps le point eſſentiel qui a occupé l'adminiſtration de cette Maiſon, parce que le bon ordre dépend de la bonne diſcipline. Auſſi avons-nous vu Geoffroy de Pompadour Grand-Aumônier de France, en 1493, & François Deſmoulins, en 1521, demander l'appui du Parlement, ſe couvrir de ſon autorité pour aſſurer l'exécution des régles & réglements qui depuis, ont toujours fait la baſe fondamentale de la Maiſon. Parmi les ſtatuts qui regardent les obligations ſpirituelles, les plus eſſentiels ſont que les Frères & Sœurs de l'Hôpital vivront en paix & bonne union; qu'ils approcheront des Sacrements à toutes

les fêtes annuelles, à toutes celles de Notre-Dame & des Apôtres; qu'ils auront un Prédicateur qui leur annoncera la parole de Dieu; que tous seront obligés d'y assister, ainsi qu'à la grand'messe & aux vêpres, à moins qu'il n'y ait cause de maladie, ou autres empêchements avoués par les Chefs de la Maison; qu'il sera indiqué tous les jours par M. le Maître ou Gouverneur de l'Hôpital, une heure fixe où tous se rendront en Chapitre pour y entendre la lecture de l'Imitation ou de tout autre livre qui aura rapport à la passion de N. S.; que les Frères & Sœurs dudit Hôpital assisteront aux obits fondés, & pour lesquels on leur accordera des rétributions manuelles; mais, comme cette distribution étoit sujette à un concours tumultueux, on a jugé à propos d'en faire une masse générale pour être employée aux différents besoins des uns & des autres.

L'Hôpital des Quinze-Vingts, comme fondation royale, jouissoit & jouit encore de tous les priviléges les plus étendus; mais l'ancien enclos étant dépendant du Chapitre & du Curé de S.-Germain-l'Auxerrois, il falloit un accord pécunieux qui pût dédommager les uns, pour favoriser les autres; c'est pourquoi l'administration des Quinze-Vingts prit la ré-

ſolution de faire ceſſion au Chapitre & au Curé de cette paroiſſe, de la rente de dix livres quinze ſols concédée par *Guillaume Barbier*, dit *Pied-de-Fer :* En conſéquence, au mois de Juin 1282, MM. du Chapitre, & le Curé, dûment aſſemblés, conſentirent que l'hôpital des Quinze-Vingts auroit un cimetière dans le pourpris de leur Maiſon, pour y enterrer leurs morts, & tous ceux qui voudroient y avoir leur ſépulture ; permis auſſi d'avoir un clocher & deux cloches du poids de cent livres chacune, leſquelles ſeroient poſées deux toiſes au-deſſus du toît de leur chapelle. Par le même acte, il fut ſtipulé que le Chapitre leur abandonneroit toute la dixme qu'il avoit ſur le terrein qu'occupe leur maiſon, le tout pour les prix & ſomme de trente livres pariſis.

D'après pluſieurs recherches, il paroît qu'il exiſtoit, vers le milieu du XV ſiécle, une chapelle S.-Nicaiſe, dépendante des Quinze-Vingts & qui ſervoit pour les infirmes dudit Hôpital ; mais, ſoit que les titres primitifs ſe ſoient perdus ou autrement, on a lieu de croire que ce terrein a été concédé, & ſucceſſivement employé pour en faire les magaſins de l'Opéra.

Dans l'Egliſe des Quinze-Vingts eſt une con-

frairie primitivement établie ſous l'invocation de la ſainte-Vierge, de S. Sébaſtien & S. Roch. Cette reſpectable Aſſociation a paru, dans différentes circonſtances, vouloir ſe démembrer pour ſe retirer à S.-Thomas-du-Louvre; mais, en 1720, le Roi s'en étant déclaré le Chef & le Protecteur, toute la famille Royale ſuivit ſon exemple, ainſi que toute la Cour; de manière que la réunion des Frères ſéparés ſe fit avec beaucoup de pompe & de ſolemnité, le jour de l'Annonciation de l'année 1728. Il eſt donc bienheureux que les puiſſances ſoutiennent de leur autorité royale, ce qui a fait le vœu & le déſir de leurs Prédéceſſeurs, pour honorer de plus en plus leur mémoire.

CHAPITRE IV.

Tranſlation de l'Hôpital des Quinze-Vingts, de la rue Saint-Honoré au fauxbourg Saint-Antoine, le premier Juillet mil ſept cent quatre-vingt.

LES petites villes de Province ſont autant de Républiques qui renferment dans leurs enceintes, un concours de citoyens liés par un accord mutuel, unis par les mêmes ſentimens, parce que tous ſe connoiſſent, parce que chaque père de famille a le droit de délibération & de repréſentation. S'il arrive un accident au plus petit des citadins, tout le monde s'en informe; tout le monde s'y intéreſſe, parce qu'il eſt membre de la Société générale, & que cette Société eſt un corps de réunion. En effet qu'on ſoit abſent, & qu'on rencontre loin des mêmes murs, un citoyen de la même ville, cela ſuffit pour ſe rendre des devoirs réciproques, pour s'entre-aider mutuellement; mais il n'en eſt pas de même des grandes villes, où le concours tumultueux arrive de toutes parts, où chacun eſt plus occupé de ſes propres intérêts que de ceux des autres;

autres ; ce qui fait qu'il y a moins de rapports d'union & de convenance, parce que chacun ne voit & ne déſire que les occaſions d'augmenter ſes revenus, & d'aggrandir ſa famille ; c'eſt ainſi qu'en multipliant les êtres on multiplie les beſoins, & qu'il n'eſt plus poſſible de ſe renfermer dans l'enceinte des remparts, dans les limites premières, parce qu'on ne connoit plus ces familles heureuſes qui vivoient ſous l'empire paternel, ſous le même toît & avec la même cordialité. En effet à peine a-t-on aujourd'hui une exiſtence première que le plus grand, comme le plus petit, veut ſes aiſes, cherche ſes commodités, de manière qu'en reculant ſon enceinte de limite en limite, on ſe trouve encore forcé d'exclure ou d'éloigner les fondations les plus précieuſes & les plus reſpectables ; c'eſt ce qui eſt arrivé à l'Hôpital royal des Quinze-Vingts, qui étoit plutôt une Hoſpice ou Congrégation qu'un Hôpital en régle, parce que la confuſion étoit ſi grande, & les priviléges ſi recherchés, qu'on pouvoit à peine diſtinguer l'hoſpitalier d'avec le locataire.

Les priviléges des Quinze-Vingts, toujours étendus, toujours royaux, ont rendu inſenſiblement leur enclos très-riche & très-peuplé, parce que les marchands & les ouvriers ſans

maîtriſe, trouvoient la liberté de travailler & de vendre ſans être aſſujétis à aucune gêne, à aucune impoſition ; on peut même dire qu'on venoit de toutes parts chercher leurs marchandiſes dans l'eſpérance de trouver ce qu'il y avoit de mieux & de moins cher : c'eſt donc cet enclos ſi peu conſéquent dans le principe, qui eſt devenu par la ſuite le domaine le plus aſſuré de la Maiſon ; c'eſt par la multitude de bâtiments que l'Adminiſtration a fait conſtruire, que leurs revenus ſe ſont multipliés ; c'eſt enfin ce revenu aſſuré qui leur en a procuré une défaite auſſi prompte & auſſi avantageuſe ; car il eſt vrai de dire que les gens de main-morte, & ſur-tout ceux qui ſont ſujets à un Corps d'Adminiſtration, ne peuvent faire valoir leurs revenus avec autant de ſuccès que les particuliers, parce qu'il en réſulte des frais de régie, de non-valeur, & de réparations qui nuiſent au bien-être de l'établiſſement, & qui en font toujours des chaînes inſéparables : il ſeroit donc avantageux pour le bien des individus & de l'Etat, que les Hôpitaux & les Hôtels-Dieu miſſent réellement en vente toutes ces terres honorifiques, tous ces châteaux faſtueux qui ſont faits pour être l'appanage des riches, & non celui des pauvres ; on peut même dire qu'il

ſeroit du bon ordre de la ſociété, & même de celui de la charité chrétienne, de preſſer la vente des uns, celle des autres, parce que ce ſeroit augmenter le produit de la maſſe générale, & par-là même devenir plus utile aux malheureux.

Dans le temps, & ſous l'adminiſtration du Cardinal de la Roche-Aimon, Grand-Aumônier de France, le traitement particulier des aveugles des Quinze-Vingts étoit, avant leur tranſlation, de deux cents vingt-une liv. de rente par an, probablement ſans y comprendre le produit de leur quête, ſans diſtinction du plus ou moins de perſonnes dans chaque ménage : ils avoient en outre dix livres de ſel tous les ans, & quelquefois on leur accordoit un traitement gratuit en cas de maladie. Tel étoit le ſort des Quinze-Vingts qui jouiſſoient de la permiſſion de quêter dans Paris; ce qui étoit pour eux d'un grand avantage; mais ce qui ne pouvoit ſe faire qu'au détriment des autres pauvres, parce que le particulier gêné par cette aumône, ne pouvoit plus ſubvenir aux beſoins de ſa paroiſſe : c'eſt donc avec raiſon qu'on a ſupprimé cet état de mendicité qui leur avoit été accordé comme pauvres, ſans ôter à l'adminiſtration de cette Maiſon, le privilége de faire

quêter dans les Provinces, & de mettre des troncs dans les Egliſes; mais hélas! la charité eſt bien réfroidie, & l'on ne voit plus que des exemples d'oſtentation & de faſte. Telle étoit donc la ſituation des Quinze-Vingts avant leur tranſlation; ils jouiſſoient de l'attribution pécunieuſe de leur Hôpital, & plus encore du patrimoine des autres pauvres. C'eſt à notre règne, qu'étoit réſervée la poſſibilité de multiplier les reſſources de l'Adminiſtration, de ſoulager un plus grand nombre de malheureux, & d'accorder des penſions plus ou moins conſidérables, ſuivant l'état & la ſituation des différents particuliers.

La vente de l'enclos des Quinze-Vingts, de deux maiſons adjacentes & autres, s'eſt opérée en vertu de Lettres-Patentes du mois de décembre 1779, & le marché en a été conclu par M. le Grand-Aumônier, pour les prix & ſomme de ſix millions, dont cinq ont été placés ſur le Roi, avec intérêt de cinq pour cent ſans retenue: le ſixiéme million, ſuivant les mêmes Lettres-Patentes, eſt deſtiné à payer le prix de l'ancien hôtel des Mouſquetaires noirs, fauxbourg S.-Antoine, & a été acquis pour la ſomme de quatre-cents-cinquante-mille livres. Le reſte eſt deſtiné pour ſubvenir aux réparations de cet Hôtel,

pour

pour les constructions nécessaires à la réception des aveugles ; & enfin pour, ce qui pourra en rester, être placé suivant les Ordonnances. Ces mêmes Lettres-Patentes conservent les priviléges de l'Hôpital dans son enclos.

Ce fauxbourg a lui-même certains priviléges qui lui ont été accordés, par Lettres-Patentes de l'an 1647, qui exemptent des droits de maîtrise, tous les Artisans & gens de métier qui y demeurent, excepté les six Corps des Marchands.

Le jour destiné à la réception des Quinze-Vingts dans leur nouvelle demeure, a été le premier de Juillet 1780. Ils se sont tous transportés de la rue S.-Honoré, en grand cortége ; &, peu de jours après, M. le Grand-Aumônier est venu lui-même prendre possession de l'enclos de cet Hôpital. Il a été reçu avec toute la dignité qui est due à son rang ; il s'est prêté à l'examen de tout l'ensemble de cet Hôtel, qui étoit réellement digne de ses anciens possesseurs, & a assemblé le Chapitre auquel il a présidé. L'Eglise, qui est nouvellement bâtie, n'a rien de bien remarquable que sa grande simplicité ; elle est sous le nom de S. Louis. Ce saint Fondateur est représenté dans un tableau admiré des connoisseurs. Les chambres occupées par les aveugles sont renfermées dans des dortoirs.

SECTION V.

Nouveaux Etablissemens & Statuts projetés en faveur des pauvres Aveugles de l'Hôpital des Quinze-Vingts, & autres.

RIEN ne prouve mieux la bienfaisance & l'éclat d'une administration, que les fondations pieuses qui ont pour but le soulagement des pauvres ou des infirmes. Rien n'est plus consolant pour l'humanité, & plus agréable à Dieu, que lorsque le malheureux peut dire : « J'ai un » asyle assuré contre l'indigence ; je trouve » des secours, lorsque j'étois condamné à toutes » les misères humaines ; je bénis la mémoire » de celui qui fonda cet Hospice ; j'y trouve du » pain assuré ; mon malheureux sort se trouve » adouci ; & au lieu de traîner une vie languis- » sante, une existence, qui eut été à charge » à toute la terre ; je n'incommode personne ; » une main bienfaisante a pourvu à tout ». Tel est le discours qu'un Aveugle malheureux ne doit cesser de tenir, en adressant ses vœux au ciel, soit pour lui rendre grace sur sa position, soit pour bénir la mémoire des Fondateurs de pareils Hospices, soit enfin pour la prospérité

des Etats gouvernés par leurs rejettons ou leurs successeurs.

L'Hôpital des Quinze-Vingts a aujourd'hui des revenus fixes & assurés, des revenus qui ne sont plus susceptibles de frais de régie, de non valeurs toujours incertaines, de réparations toujours indispensables. Puisse cet exemple servir de modéle aux autres Hôpitaux; puissent-ils, en prenant une dernière résolution, se défaire promptement de ces titres honorifiques, de ces maisons dispendieuses, & rendre les infortunés plus heureux. Voilà des conseils que le zéle pour l'Humanité me suggére; des conseils qu'on ne peut blâmer, parce qu'ils sont dictés par l'amour du bien public; parce qu'ils sont le fruit de la Religion, & que le nombre des pauvres aveugles est très-considérable dans le Royaume; il seroit même à souhaiter que les revenus de l'Hôpital des Quinze-Vingts fussent augmentés, par la réunion des biens & de la Maison de Sainte-Croix de la Bretonnerie.

Il est certain qu'il n'est point d'Hôpitaux auxquels cette fondation pût mieux appartenir qu'à celui des Quinze-Vingts, puisqu'elle est le produit des bienfaits de S. Louis, qui, en 1258, concéda aux Religieux de Sainte-Croix de la Bretonnerie, son ancien Hôtel de la Monnoie, ainsi que plusieurs autres maisons adjacentes: d'ailleurs

l'origine de cette Congrégation, qui existoit avant le treiziéme siécle, étoit de vivre de l'aumône des fidéles; & leur occupation principale de méditer sur la Passion & la Croix de Jésus-Christ, d'où leur est venu le nom de *Crucifères* ou *Croisiers*. Les Papes Honoré III & Innocent IV approuvèrent & confirmèrent cette nouvelle Congrégation, qui a persévéré depuis, sous la régle de S. Augustin. Or, dans la réunion désirée, qui sont les pauvres les plus dignes, & méritant le plus les bienfaits de l'Eglise & de l'Etat, que les malheureux Aveugles qui n'ont d'autre ressource, d'autre consolation que celle de prier Dieu, que de méditer sur les mérites de la Passion, sur ceux de la Rédemption de notre divin Maître.

C'est dans la vue d'étendre les bienfaits secourables sur toutes les classes de citoyens, & dans toute l'étendue du Royaume, que conformément aux intentions de Sa Majesté, M. le Grand-Aumônier a cru devoir chercher les moyens de favoriser tous les Aveugles, ceux même que des infirmités particulières empêchent de venir réclamer les secours de l'Administration. En conséquence, il a cherché dans les ressources de l'administration (*) les moyens

(*) Ce qu'on dit ici, est extrait des notes fournies par le Directeur de l'Hôpital des Quinze-Vingts.

de créer, dans l'ordre des infirmes, trois cents nouvelles places de Frères ou Sœurs externes, de les rendre pensionnaires aux conditions suivantes; sçavoir, cent places à la pension annuelle de 100 liv.; cent autres places à celle de 150 liv.; & enfin cent autres à 200 liv. Les conditions requises pour les obtenir, sont pour les domiciliés de Paris. 1° De produire l'Extrait de Baptême légalisé. 2° Leur adresse, afin qu'on puisse faire les informations de catholicité, bonnes vie & mœurs. 3° Un certificat de cécité absolue, donné par des gens d'une réputation connue, & certifié par le Chirurgien de l'Hôpital, y demeurant. Les conditions des domiciliés en Province, sont: 1° L'extrait de Baptême légalisé. 2° Un certificat de catholicité, bonnes vie & mœurs, signé de leur Curé. 3° Un certificat du Médecin ou Chirurgien, soit du lieu, soit des environs, qui annonce & désigne au moins l'état de cécité entière; lequel certificat doit être légalisé par le Juge-Royal, & à son défaut par le Curé de la Paroisse. Toutes ces pièces doivent être envoyées & adressées à M. le Grand-Aumônier de France, en son hôtel à Paris; ayant soin de mettre au bas de la suscription de l'enveloppe, cette apostille 15-20.

Ce n'étoit pas assez de chercher à secourir

la classe des malheureux indigents ; on a cru devoir étendre le bienfait sur les pauvres Ecclésiastiques & les Gentilshommes ; on a trouvé dans les ressources des revenus de l'Hôpital, de quoi fonder huit places d'Ecclésiastiques aveugles, à trois-cents livres chacune, & vingt-cinq places de Gentilshommes, également aveugles, à la même pension ; ce qui pourra, par la suite, être porté à quatre-cents livres pour les uns, comme pour les autres ; mais, dans ce moment-ci, il paroît que l'état de possibilité ne peut excéder la susdite somme. Il faut pour les premiers, un certificat du Chirurgien du lieu, qui constate l'état de cécité, un autre du Curé du domicile, qui certifie que l'impétrant est de bonnes vie & mœurs ; & enfin, que ces deux titres soient vus & légalisés par M. l'Evêque diocésain. Il faut pour les seconds, un certificat signé par quatre Gentilshommes qui attestent la noblesse, un autre certificat du Chirurgien du lieu, dûment légalisé par le Juge de l'endroit, ainsi que l'attestation de Religion, vie & mœurs, donnée par le Curé du domicile. Du reste, on se propose de statuer définitivement sur les réglements & formalités à observer par les Récipiendaires externes ; mais, à quelques modifications près, il y a tout lieu de

présumer qu'ils seront astreints aux mêmes réglements que ceux de l'ancienne observance. Puissions-nous voir l'exécution de projets si louables, faits pour honorer le siécle, & ceux qui en sont les Auteurs!

SECTION VI.

Nouvelle Régie, nouvelle Forme de secours projetées en faveur de Quinze-Vingts.

L'USAGE & l'expérience corrigent tous les jours les défauts d'une pratique mal exécutée ou mal entendue. Un Législateur premier ne voit que le bien que peut produire sa législation, parce qu'il ne peut pas prévoir tous les obstacles qu'elle rencontrera, toutes les difficultés qui surviendront ; mais il n'en est pas moins vrai de dire que l'action première est toujours heureuse, toujours bien faite ; que le bien qui doit en résulter est & appartient à ceux qui lui succédent, à ceux qui en connoissent les écarts, qui en voyent les abus : c'est ainsi que le bien se perpétue d'âge en âge, & parvient enfin à son dégré de perfection, parce que les moyens se sont accumulés, parce que la possibilité permet de l'étendre davantage. Voilà ce qu'on voit, ce qu'on rencontre sans cesse ; voilà ce qui honore le siécle où nous vivons ; car enfin, on peut dire & avouer que, si le luxe & la prodigalité sont portés au suprême degré, cela ne fait tort qu'à ceux qui en sont les acteurs ; mais au moins que d'établissements utiles & néces-

faires viennent soulager nos besoins, pourvoir à notre subsistance, nous dédommager de la petite gêne qu'elle nous impose, & annoncer à la race future le bonheur d'une vie douce & tranquille. Voilà le vœu du citoyen qui chérit sa patrie, qui ne vit pas pour lui seul, qui s'estime trop heureux de proclamer le bien qu'on fait & celui qu'on peut faire. Hélas! que de malheureux prêts à bénir la main de celui qui peut rendre de pareils services aux hommes; c'est un père qui cherche dans ses enfans adoptifs, ceux qui ont le plus de besoins, de secours & d'appui; c'est un ange tutélaire, qui protége les présens comme les absents.

La vie alimentaire est devenue si dispendieuse, qu'il n'étoit plus possible qu'un particulier aveugle & sans ressources, pût vivre avec 221 livres; il étoit donc naturel qu'en privant un Quinze-Vingt de la mendicité, on subvînt à ses besoins; c'est aussi l'objet premier dont on s'est occupé, & ce qui a déterminé le chef de l'Administration à prendre l'agrément du Roi pour améliorer le sort des aveugles: en conséquence il a été statué que les femmes veuves & les garçons auroient 20 sous par jour; que ceux qui sont mariés seroient à 26 sous; & enfin, que les Frères aveugles qui ont épousé des Sœurs voyantes auroient 36 sous. A ce pre-

mier traitement on a ajouté deux sous par jour pour chaque enfant, jusqu'à l'âge de seize ans. Ils ont de plus dix livres de sel par an, deux voies de bois par chaque ménage, mais pour lesquelles on leur retient quarante livres, l'Administration se chargeant du surplus. On accorde, en outre, plus ou moins de livres de viande par semaine à ceux qui en ont besoin, soit par vieillesse, soit par infirmités, & même on leur donne quelquefois des secours en argent outre ces premiers. Il est de règle que quand les enfans sont en âge, on leur fait apprendre un métier, & on exige qu'ils sortent de la Maison. Cet ordre d'Administration est bien respectable; mais aussi il est sujet à bien des inconvénients, & semble exiger une suite de réformes indispensables.

On peut dire qu'il n'étoit pas suffisant pour assurer le bien-être de l'Hôpital des Quinze-Vingts, de pourvoir seulement aux besoins de ceux qui sont en santé; il falloit encore s'occuper des malades & des infirmes; c'est pourquoi l'Administration, toujours surveillante aux nécessités des individus qui lui sont soumis, a établi une infirmerie, où les infirmes & les malades sont nourris, habillés & blanchis. On donne seulement aux particuliers libres deux sous par jour pour leur tabac, mais

on retient pendant le temps de la maladie, à ceux des individus qui sont mariés à des non-sœurs, le tiers de leur traitement; de manière que la femme a pour vivre les deux tiers des appointements; il n'en est pas de même de ceux qui ont épousé des Sœurs de la Maison, parce qu'ils sont privés des deux tiers de leur pension, laissant l'autre tiers à la femme par forme d'augmentation de sa quote-part. Telles sont les chaînes & la suite de chaînons que l'Administration s'est forgées; mais elles deviennent encore plus difficultueuses à démêler, lorsque l'un des deux conjoints vient à décéder en laissant des enfans: cette partie de détail réciproque est si compliquée que je n'ai pas cru devoir en démêler, ou détailler tous les objets; mais il faut espérer que l'Hôpital des Quinze-Vingts suffisamment riche, ne sera plus l'esclave de la mendicité publique; il faut espérer, dis-je, que l'Administration prendra un plan de réforme qui puisse assimiler cette Maison à une infinité d'autres, où le bon exemple & la bonne discipline sont religieusement observés.

En s'occupant du bien-être des particuliers internes, on n'a pas oublié les malheureux externes; c'est pourquoi il a été décidé de fonder & d'établir dans l'Hôpital même un hospice

qui ſera de vingt-cinq lits, pour y traiter gratuitement les pauvres malades des yeux, ſoit de la ville, ſoit de la province, pourvû que la maladie ſoit curable, & qu'ils aient un certificat en bonne forme du Curé de leur paroiſſe. Cet Hoſpice ſera ſoigné par un Médecin & Chirurgien de la Maiſon, & il y aura des ſœurs infirmières pour le ſervice des malades. Il eſt à déſirer qu'un projet auſſi beau, auſſi humain ait promptement le ſceau de l'approbation. Ce ſera ſecourir bien des infirmes des yeux à la fois, & empêcher, à la longue, bien des accidents; mais, pour porter les différents moyens curatifs au dégré de perfection, on ne ſçauroit trop inſiſter ſur la néceſſité de fonder un prix médallique, ou autre qui puiſſe déterminer les jeunes Eléves, tant en Médecine qu'en Chirurgie, de réunir tous les moyens poſſibles pour parvenir à cette fin, qui puiſſe les encourager à concourir de toutes leurs forces, à perfectionner & ſimplifier le traitement général des maladies des yeux. Ce point eſſentiel couronnera l'œuvre de la bienfaiſance, & formera un titre d'émulation qui peut conſerver au Roi & à l'Etat des milliers de citoyens clair-voyants; car on peut dire que le dixiéme des ſujets de Sa Majeſté eſt affecté. Il eſt décidé qu'on donnera aux pauvres externes, qui ſe préſenteront

à l'Hôpital, tous les remédes que la maladie vue & examinée sera dans le cas de requérir; ce qui exigera une pharmacie particulière sous la direction d'un Oculiste expert.

Je ne puis finir un article aussi important, sans faire sentir l'inconvénient qui résulte de cette multitude de fleurs de lys accordées à un nombre infini de régnicoles sur le pavé de Paris. Ne vaudroit-il pas mieux intéresser la charité des fidéles, pour les renfermer dans un endroit séparé de l'Hôpital-Général, & pourvoir à leurs besoins, en attendant qu'ils puissent être reçus aux Quinze-Vingts, ou plutôt n'est-ce pas l'occasion de dire: « Heureuse seroit la réunion des biens des Religieux de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, puisqu'on ne peut en faire une meilleure application ».

REFLEXIONS PARTICULIÈRES.

RIEN de plus édifiant que le siécle de S. Louis, rien de plus digne de la vénération publique, que l'établissement des Quinze-Vingts en corps de réunion; rien de mieux rédigé que les réglements qui en sont le soutien: c'est un corps de fraternité spirituelle, lié par les mêmes intérêts, réunis par les mêmes maux; c'est pour les clairvoyants un spectacle bien touchant & bien digne de leur commisération: mais hélas! ce qui faisoit dans le principe, un tableau digne d'admiration, devient dans la suite sujet à des réformes indispensables, parce que le coloris en est changé, parce que les nuances ne sont plus les mêmes. Tel est le rapport qui se trouve entre les anciens établissements & ceux d'aujourd'hui. Les anciens ne quadrent plus avec nos mœurs & nos usages; il paroissoit donc utile de réformer ce qui pourroit nuire au bon ordre & à la bonne discipline; c'est ce qui est arrivé avant la translation de l'Hôpital des Quinze-Vingts, lorsque le Ministère spirituel & temporel a cru devoir défendre, dans les Eglises, la mendicité qui troubloit le service divin, & dérangeoit le pieux recueillement des fidéles. Voilà donc des soins qu'on ne sçauroit trop louer, qui ne peuvent qu'encourager les Ministres de la Religion & de l'État, à

ne pas perdre de vue les moyens de maintenir & de conserver la charité chrétienne qui est un précepte indispensable, selon les obligations religieuses, & un devoir sacré, suivant les principes d'humanité.

La nouvelle Régie & la nouvelle forme d'administration de l'Hôpital des Quinze-Vingts, présentent naturellement des réflexions qu'on ne sçauroit blâmer. C'est un tableau qu'on peut risquer d'après les faits, & qu'on peut crayonner suivant les circonstances.

Ne seroit-il pas possible d'assimiler l'Hôpital des Quinze-Vingts à celui des Incurables, & celui des Incurables ne présente-t-il pas les moyens d'éviter cette confusion turbulente de ménages les uns sur les autres, de ménages d'autant plus difficiles à conduire, qu'il en résulte un nombre d'enfans qui gênent & embarrassent toujours l'Administration ? d'ailleurs les Quinze-Vingts n'étant plus dans le cas de quêter, ils n'ont plus besoin de clairvoyants pour les conduire, parce qu'ils doivent être reclus. Ce ne seroit donc pas s'éloigner de l'esprit du Fondateur que de les réformer; ce seroit au contraire perfectionner la fondation, puisqu'il existeroit réellement trois-cents aveugles soignés, médicamentés, nourris & habillés aux dépens dudit Hôpital. Voici de quelle manière on conçoit que ce projet pourroit être exécuté, & qu'on réfer-

veroit pour ceux qui ſont mariés, en donnant aux aveugles actuellement exiſtans dans ledit Hôpital, la liberté de ſe retirer avec une penſion de trois à quatre cents livres pour vivre avec leur famille où bon leur ſembleroit, mais toujours ſous la direction de l'adminiſtration, qui prendroit ſur cet objet les meſures convenables.

Ce premier point de vue rempli, on ne recevroit plus que des aveugles non-mariés; on ne les recevroit qu'à l'âge de quarante ans pour les hommes, & trente-cinq pour les femmes, parce qu'alors le torrent des paſſions eſt pour ainſi-dire paſſé, parce que le grand feu de la jeuneſſe eſt au moins beaucoup diminué; on les aſtreindroit aux régles & réglements de la Maiſon qui ſeroient rédigés de nouveau, & qui enjoindroient une clôture expreſſe, parce que rien de plus gênant & de plus embarraſſant que la marche incertaine des aveugles au milieu des clairvoyants. C'eſt toujours en ſuivant les mêmes principes qu'on ſe chargeroit de les habiller uniformément; les hommes en habit, veſte & culotte bleus; les femmes en corſage & jupe de même étoffe, ayant, les uns & les autres une large fleur de lys qui ſe porteroit du côté gauche, & d'une manière viſible; on pratiqueroit pour les deux ſexes, des corridors ſéparés, à la tête deſquels ſe trouveroit un ſurveillant clairvoyant & une

ſurveillante

ſurveillante de même, dont la fonction ſeroit de maintenir le bon ordre, d'avoir ſoin que perſonne ne conſerve ni chauferete, ni feu particulier, & d'en rendre tous les jours un compte exact à M. le Directeur-Général. Quoique les aveugles ſoient privés de la vue, ils n'en ſont pas moins adroits & ſuſceptibles d'application; c'eſt pourquoi on pourroit les occuper pendant le jour à de petits travaux qui n'exigent pas l'action des rayons viſuels, tels que filer, carder, effiler, faire des nœuds, d'étirer le linge de la leſſive de la Maiſon, & autres. Voilà des ouvrages de peu d'application, & dont le produit en ſeroit diſtribué tous les mois à chaque particulier indiſtinctement, afin de ſubvenir à leurs petits beſoins. Ce ſeroit le ſeul moyen de les aider, de les rendre actifs & laborieux, parce que l'intérêt décide au travail, & rend induſtrieux, & que l'oiſiveté & la pareſſe ſont la ſource de preſque tous les vices.

Les nouvelles places que M. le Grand-Aumônier vient de créer en faveur des pauvres Eccléſiaſtiques & des Gentilshommes, ſont une preuve de la généroſité compatiſſante de Sa Majeſté, & méritent une diſtinction particulière qui ne puiſſe pas humilier le Sacerdoce ni l'épée; c'eſt pourquoi, en déſirant ſix

Eccléſiaſtiques & ſix Gentilshommes dans l'intérieur de la Maiſon, on voudroit qu'ils euſſent des logements particuliers & un chauffoir commun ; qu'ils fuſſent admis à la table de MM. les Prêtres deſſervants le ſpirituel, les Eccléſiaſtiques à droite, les Séculiers à gauche ; ce qui s'obſerveroit de même dans le chœur de l'Egliſe, ayant les uns une croix de S. Louis ſur leur ſoutane, avec ces mots : *Cæcitatis præmium ac ſolatium*, & les autres la même diſtinction ſur un habit de drap noir que leur donneroit la Maiſon. Cette marque diſtinctive, ne ſeroit pas faite pour humilier un François, malheureux par nature & infirme par néceſſité : ce ſeroit au contraire remplir l'intention de Philippe le Bel ; ce ſeroit un ſpectacle bien digne de l'eſtime & de la commiſération publique, que de voir cette aſſociation de non-voyants, rendre graces à Dieu, & benir à chaque inſtant de la journée la généroſité bienfaiſante de leur illuſtre Fondateur ; mais on déſireroit, pour l'édification publique, qu'on établît tous les premiers Dimanches de chaque mois, un ſermon de charité, qui ſeroit prononcé par l'un de nos plus célébres Prédicateurs, & annoncé dans les papiers publics ; afin d'intéreſſer la bienfaiſance des uns, & exciter la charité chétienne des

autres; charité pour laquelle on ſolliciteroit des quêteuſes d'un rang & d'un mérite diſtingué, des quêteuſes qui reſteroient pendant tout le mois dépoſitaires de la bourſe, en ſaiſiſſant toutes les occaſions d'en multiplier le produit, qui ſeroit remis entre les mains de M. le Directeur, à l'effet de ſecourir les Frères aſpirants, parce que celui qui eſt riche, & qui a été guéri de maladies des yeux, n'héſiteroit pas de porter ou de faire remettre le prix aumonieux de ſa reconnoiſſance. Telles ſont les réflexions auxquelles on pourroit donner plus ou moins d'extenſion, plus ou moins de réſerve, ſuivant les circonſtances, ce qui dépendroit de la volonté du Roi & du Miniſtre délégué.

C'eſt à vous, eſclaves de la cécité, à vous, mes frères en Dieu, & mes amis ſelon mon cœur, que j'adreſſe actuellement ces paroles: *beati qui non vident iniquitates hominum, quoniam ipſorum eſt regnum cælorum:* heureux ſont ceux qui ne voyent pas les iniquités des hommes, parce que le royaume des cieux eſt à eux. *Beati pacifici*: heureux ſont les mortels qui ſçavent ſupporter leurs maux avec réſignation, avec patience. *Beati cæci*: heureux ſont les aveugles qui peuvent dire avec

le Roi Prophète : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi !* que de ſacrifices ne dois-je pas faire à Dieu pour toutes les graces dont il m'a comblé. Hélas! Seigneur, vous m'avez donné la vue ; vous me l'avez ôtée ; &, en me l'ôtant, vous m'avez puni par l'endroit le plus ſenſible ! que votre volonté ſoit faite, que mes larmes ne ſoient plus que des larmes de repentir de mes iniquités paſſées ; c'eſt votre volonté que j'implore ; c'eſt votre juſtice que je réclame ; c'eſt la récompenſe de mes maux que je vous demande. Puiſſiez-vous bientôt me l'accorder & me rendre participant de votre béatitude céleſte ! Tel eſt, mes chers frères en Dieu, le langage journalier de tout chrétien, & ſur-tout d'un chrétien aveugle, qui eſt parfaitement réſigné à la volonté du Tout-Puiſſant ; d'un François qui ne doit pas oublier de prier, & de ſupplier l'Être Suprême de nous conſerver notre Auguſte Souverain, digne rejetton de votre illuſtre Fondateur : c'eſt à ſes ſoins paternels que vous êtes redevable de cette vie alimentaire que vous donne une fleur de lys que vous devez bénir tous les jours de votre vie ; c'eſt en rendant graces à l'adminiſtration bienfaiſante de ce Dépoſitaire de l'autorité royale, que vous pou-

vez vivre ſans inquiétude, & mourir ſans regrets. Tels ſont les vœux qui ont rempli les plus beaux jours de ma vie, & que je continuerai juſqu'au moment de notre ſéparation terreſtre.

SECTION PARTICULIÈRE.

Nouveaux ſecours particuliers en faveur des Enfans qui ſont ou qui deviennent aveugles.

LA bienfaiſance en général eſt un ſentiment de l'ame qui nous porte à aider & ſecourir nos ſemblables. Heureux celui qui, ainſi favoriſé de la Nature, vit & jouit de cette poſſibilité, parce que ſon cœur eſt toujours joyeux de ce qu'il a fait, de ce qu'il peut & pourra faire : c'eſt un mouvement intime qui le porte à rechercher ceux qui ont les mêmes rapports de convenance & d'intimité. Voilà donc ce qui a donné lieu à ces ſubdélégués de charité chrétienne, qui dans les paroiſſes les plus conſidérables de Paris, ne craignent pas d'aller de porte en porte chercher l'indigent malheureux, & le viſiter ſous ſon humble toît; c'eſt en ſecourant ſon corps affoibli par les maux & les infirmités, qu'ils ſoulagent ſon ame par de douces & de pieuſes conſolations. Telle eſt

la vie respectable de ces bons paroissiens, de ces enfans d'Israël qui ne vivent & ne respirent que pour le bien, pour acquérir une couronne immortelle; mais tous les cœurs bienfaisants ne sont pas appellés à cet apostolat de charité; les uns la pratiquent dans un genre, les autres dans un autre : aussi voit-on tous les jours de nouvelles sociétés se former & se réunir pour aider les vrais malheureux, & en prendre soin : tel est le but de la *société philantropique* nouvellement établie à Paris depuis le mois d'Avril 1784.

Cette société est composée d'un grand nombre de citoyens riches, aussi distingués par leur naissance que par leurs vertus. Leur louable occupation est le tableau sans cesse représentatif de la vieillesse pauvre & octogénaire de ces mères infortunées qui voyent le fruit de leur progéniture sans pouvoir l'alimenter; de ces victimes qui à peine naissantes, réunissent la preuve de la cécité la plus parfaite, pourvû toutefois qu'ils soient nés à Paris, de pauvres ouvriers, & reconnus pour être irreprochables. Tels sont les trois genres d'infirmes & de malheureux qui ont droit de réclamer les secours de la maison philantropique qui s'est prescrit des réglements généraux & particuliers, des réglements qui maintiennent le bon ordre de son

administration, & la confiance de ses membres, tant présents que régnicoles. Le corps de la société a pour chef un Président, deux vice-Présidents, un Secrétaire & un Thrésorier qui tous ne peuvent être continués plus de trois ans. Il y a un comité particulier & des assemblées générales qui se tiennent les deuxiéme & quatriéme vendredis de chaque mois; c'est à cinq heures & demi précises du soir, que le corps de l'assemblée se réunit pour concourir au bien de l'Association générale; mais tous les mémoires, demandes & placets doivent être adressés directement au comité permanent ou au Président de la société, qui est actuellement M. le Duc de Charost en son hôtel à Paris: c'est donc à la pieuse & cordiale générosité de cette assemblée respectable, que peuvent concourir les parents des enfants réellement aveugles, parce que l'intention de la société est de les aider & de les secourir d'après des certificats en bonne forme; de les recevoir depuis l'âge de deux ans jusqu'à douze, & de leur continuer la pension jusqu'à celui de vingt-un, sous la direction de leurs parents. C'est pourquoi ils peuvent être assurés de trouver dans ce tribunal charitable, un appui, & des secours vraiment dignes de leur sort malheureux, & de la commisération de cœurs aussi

généreux que bienfaisants. Puissent ces exemples servir de leçons à tout ce qui nous environne & nous intéresse ! Puissent ces égoïstes outrés rentrer en eux-mêmes, rougir du bien qu'ils ne font pas, & rendre à César ce qui appartient à César : *Reddite quæ sunt Cæsaris Cæsari, & quæ sunt Dei Deo.* S. Luc. Cap. XX. 25.

TRAITÉ
DE L'ORGANE
DE L'OUIE,
DES MALADIES QUI Y ONT RAPPORT,
ET DE LEURS MOYENS CURATIFS.

AU LECTEUR.

Le deuxiéme des Sens le plus utile à l'homme, eſt à juſte titre l'organe de l'Ouie : c'eſt un ſentinelle toujours actif, qui n'uſe de ſa conſigne, que pour nous avertir des plaiſirs que nous devons prendre, ou des dangers que nous pouvons craindre. Les Oreilles ont, comme les yeux, un rapport de convenance avec le cerveau auquel elles communiquent leurs différens mouvemens d'action, de preſſion & de vibration : il étoit donc bien difficile de traiter les maladies des Yeux ſans s'occuper de celles des Oreilles, ſans en connoître au moins le diſpoſitif : voilà ce qui m'a déterminé à en faire une étude particulière, heureux de partager ce ſoin avec un digne & reſpectable Eccléſiaſtique, qui, toute ſa vie, s'en eſt occupé particulièrement. Il n'y a que l'obſtruction du nerf auditif, qui ſouvent ſe trouve réunie avec les maladies des Yeux, & pour laquelle j'emploie mes moyens curatifs & mes obſervations

ſpéculatives : telle eſt la conduite que je tiens & que j'ai toujours tenue. Puiſſent les indications que je donne, puiſſent les moyens que je propoſe être utiles à l'Humanité ; ce ſera remplir le but de mes eſpérances, & la plus belle couronne à mes travaux.

NOTE.

Je n'établirai qu'une planche figurée de la ſtructure de l'Oreille interne & externe ; parce que perſonne n'a mieux rempli cette tâche, que le ſçavant & profond Duverney, dans ſon *Traité Anatomique*, auquel on peut avoir recours pour les autres parties qui ont rapport au méchaniſme de l'ouie ; mais je donnerai le modéle de deux *Cornets auriculaires*, dont la ſtructure intérieure annoncera le but que je me ſuis propoſé ; ainſi qu'il ſera plus amplement détaillé dans les deux figures, & dans l'expoſé qui en rendra compte.

Fig. 1.

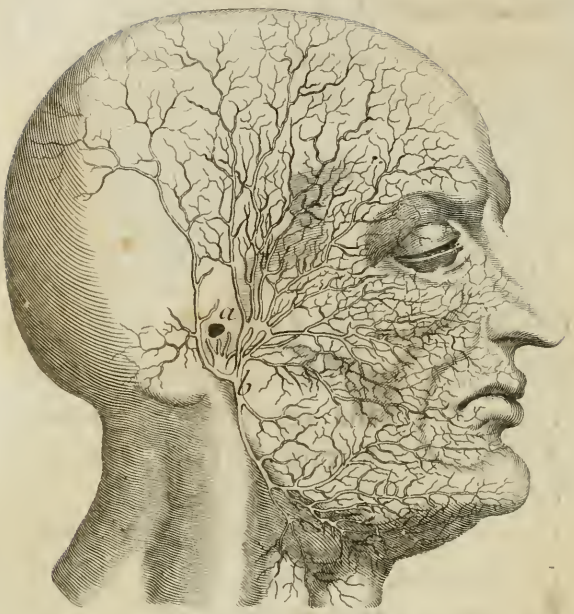

Fig. 3.

Fig. 2.

Fig. 4.

Explication de la quatriéme Planche qui ſert à donner une juſte idée de l'organe externe de l'Ouie.

Fig. I.

a, Trou auditif externe.
b, Portion dure du nerf auditif.

Fig. II.

a, La conque de l'Oreille externe.
b, L'hélix ou grand replis de l'Oreille.
c, Anthélix ou ſecond replis de l'Oreille.
d, Le tragus.
e, L'anti-tragus.
f, Le lobule de l'Oreille.
g, Le muſcle antérieur de l'Oreille.
h, Le muſcle ſupérieur.
i, Le muſcle inférieur ou poſtérieur.

Fig. III.

Cette figure repréſente un *cornet auditif* en lames ſpirales tournantes avec une conque avancée propre à recevoir les ondulations de l'air, & à porter plus vivement la vibration du ſon juſques ſur la membrane du tambour.

Fig. IV.

Autre *cornet auditif* de même forme, mais en lames ſpirales courbes ; ce qui doit produire les mêmes effets que le premier, & ſur-tout dans le cas de paralyſie, ou de deſſéchement de la membrane du tambour.

PRÉCIS ANATOMIQUE

DE L'ORGANE DE L'OUIE;

Et des différentes maladies qui y ont rapport, avec les moyens curatifs & préservatifs.

CHAPITRE PREMIER.

Des différens sens dont l'Homme est favorisé; de leur utilité & de leurs effets.

L'Homme est de tous les êtres vivans, celui qui a été le plus privilégié de la Puissance Divine. Il est par excellence l'ouvrage le plus parfait du Créateur qui s'est complu à rendre parfaits tous les dons qu'il lui accordoit : on peut même dire que son ensemble est une réunion de prodiges incompréhensibles. Tous les sens sont pour lui portés à un degré de perfection; &, s'il est des animaux qui paroissent l'emporter à certains égards, c'est par la nécessité ou par le besoin qu'ils ont de chercher leurs alimens & de veiller à leur conservation. L'homme

poſſéde donc dans un degré ſupérieur tous les ſens dont il jouit paiſiblement, à moins que la ſucceſſion des temps, d'infirmités ou d'accidens ne vienne en troubler l'uſage ; au lieu que les animaux n'ont la réunion de convenance ou de rapports que dans ceux qui leur ſont utiles & néceſſaires ; tels que l'aigle, le vautour & autres à qui un œil vif & perçant devient indiſpenſable pour planer dans le ciel le plus élevé, & fondre d'une aile rapide ſur la proie qui ſemble les éviter. Le corps de l'homme réunit cinq ſens organiques, qui ſont le toucher, l'odorat, le goût, l'ouie & la vue. Les trois premiers ne deviennent ſenſibles que par l'application des objets extérieurs ; les deux autres ne ſont frappés que d'une ſubſtance intermédiaire ou des effets qui reſident entre ces organes & les objets qui lui ſont propres.

Le toucher eſt le premier de nos ſens le plus certain ; il s'opère, avec l'aide de la peau, qui eſt un aſſemblage de houpes nerveuſes, qui concourent à nous rendre le toucher délicat, & ſenſible, & c'eſt de ces différens effets de ſenſibilité que proviennent les différentes ſenſations dont notre ame eſt affectée : on voit des perſonnes qui ont le tact ſenſitif d'une délicateſſe extrême, mais plus particulièrement encore les Aveugles ; parce que ce ſentiment n'eſt

dérangé chez eux par aucun objet extérieur. Tel eſt le premier des ſens auquel ſuccéde l'odorat ; ce qui nous fait dire que la membrane pituitaire qui tapiſſe l'intérieur du nez, eſt compoſée de deux lames, l'une interne, l'autre externe ; la première, qui eſt ferme, ſert de périoſte aux os du nez, & aux parties tendineuſes ; la deuxiéme, qui eſt mollaſſe, ſe trouve parſemée de glandes & de papilles nerveuſes, qui deviennent l'organe de l'odorat, qui s'exécute à l'aide de la reſpiration & des ſubſtances qu'on flaire ; le troiſième de nos ſens, qui eſt le goût, agit par le ſecours de la langue ; la langue, cette partie, moitié charnue moitié tendineuſe, eſt donc le principal agent du goût : ſes mammelons ſont enveloppés d'une infinité de pores excrétoires, & continuellement raffraîchis par une abondance de lymphe que produiſent les glandes ſalivaires : c'eſt à l'aide de ce fluide, ſans ceſſe renaiſſant, que nous pouvons juger du goût & des impreſſions des alimens ; ſur-tout lorſqu'ils ſont bien diviſés ; parce que plus ils préſentent de ſurface à la membrane guſtative, plus leur impreſſion eſt grande & ſenſible.

La vue & l'ouie ſont les deux ſens les plus utiles ; mais les impreſſions qu'on reçoit par leur moyen, ſont les moins certaines, parce

qu'ils ne ſont pas ébranlés par le contact immédiat des objets ſenſibles. Tout le monde ſçait que l'Oreille externe, eſt cette partie cartilagineuſe qui forme un eſpece de pavillon avancé, qui renferme pluſieurs éminences & pluſieurs cavités. L'embouchure de l'Oreille externe eſt le conduit auditif qui ſe préſente ordinairement par une petite rotondité de graiſſe & de glandes, ainſi que nous aurons occaſion d'en parler plus amplement. L'Oreille externe, revêtue d'une peau très-fine, eſt donc l'organe propre à tranſmettre dans le conduit auditif les rayons ſonores qui viennent la frapper, & l'ébranler; ce conduit eſt un canal oblique, moitié cartilagineux, moitié oſſeux, qui reçoit la commotion des corps ſonores, pour en tranſmettre les différentes modulations ſur la membrane qui le termine. Les yeux, comme nous l'avons dit, ſont ſitués dans la partie latérale & ſupérieure de la tête; ils repréſentent deux cavités en forme de cône, qui contiennent les globes dont la forme ſphérique eſt maintenue dans les orbites par les nerfs optiques & par leurs attaches muſculeuſes: c'eſt par le trou optique, c'eſt à l'aide des corps tranſparens que ſe fait la réunion des points de lumière; & c'eſt enfin ſur les membranes immédiates de la viſion que

s'opère

s'opère la réception & la réfraction des rayons lumineux. Tel eſt en général le méchaniſme des différens ſens, qui, d'après les diverſes ſenſations, conduiſent l'homme au gré de ſes deſirs. Puiſſe-t-on en uſer avec ménagement, & ne pas abuſer de l'extrême facilité que donne la Nature.

SECTION PREMIÈRE.

Deſcription anatomique de l'Oreille externe; de ſon cartilage, & de ſes artères.

L'OUIE eſt de tous les ſens le plus utile & le plus néceſſaire dans la ſociété, parce que celui qui n'entend qu'à-demi, fait ſouvent des mépriſes dans les queſtions, des mal-entendus dans les réponſes, & gêne beaucoup ceux à qui il parle : auſſi voit-on, tous les jours, les ſourds, les demi-ſourds taciturnes & mélancholiques; on les voit l'eſprit toujours inquiet & mécontent, accuſer le défaut d'articulation dans les uns, le manque de ton dans les autres; leur regard & leurs yeux annoncent l'inquiétude de leur ame; ils ſemblent même reprocher à tout ce qui les environne, l'accord mutuel qui régne dans les converſations; auſſi peut-on dire qu'ils ne reſpirent qu'après la ſo-

litude, parce que le livre à la main, ils oublient ce qui leur manque, & se trouvent au niveau de ce qu'ils sont : c'est donc cette différence de caractère & d'impressions, qui se rencontre entre l'aveugle & le sourd qui fait souvent dire qu'on préféreroit le premier état au second ; mais hélas ! ceux qui parlent de la sorte ne connoissent ni les chaînes de l'un, ni les ressources de l'autre. Il faudroit avoir éprouvé les deux états pour en connoître les inconvénients, & alors le langage seroit différent ; car enfin, si le sourd est privé de l'Ouie, il a toujours les yeux en sentinelle, pour fuir & connoître le danger qui le menace, au lieu que l'aveugle qui entend tout, & qui ne voit rien, n'en est que plus malheureux, à moins qu'une main charitable ne vienne soulager son ame, & diriger ses pas. L'aveugle a donc besoin de tout le monde ; au lieu que le sourd se sauve de tout, & se suffit à lui-même.

L'Oreille externe est cette partie cartilagineuse qui se trouve attachée à l'os temporal & autres, par des muscles & ligaments particuliers, ainsi qu'il est plus amplement expliqué dans l'exposé de la gravure qui concerne cet article. Elle est composée d'un cartilage très-épais, & qui se trouve revêtu d'une peau très-

mince & très-délicate. Ce cartilage forme quelques replis qui conduiſent à une cavité qu'on nomme la *conque*. Ces replis ſont plus ou moins marqués, plus ou moins applatis, ſuivant la manière dont on bande la tête des enfans. En général, les Oreilles ne doivent être ni gênées, ni ſerrées, afin que les cercles cartilagineux en ſoient ſaillants; ce qui les rend plus propres à recevoir les impreſſions des corps ſonores, & à en diriger plus sûrement les effets vers le conduit auditif; c'eſt ce qui arrive & ce qu'on voit tous les jours chez les peuples qui n'ont pas la mauvaiſe habitude de ſe bander la tête; d'où il eſt aiſé de conclure que plus les plis du cartilage ſont marqués, plus les vibrations du ſon ſe réuniſſent aiſément. Le lobe de l'Oreille qui ſe trouve dans la partie inférieure, eſt formé par la peau & la graiſſe; cette partie qui n'eſt plus cartilage, eſt la plus inſenſible de tout le corps, & ſert de ſoutien aux différents ornements dont on les ſurcharge. Le compoſé de l'Oreille externe eſt cartilagineux, & non membraneux, afin de recevoir plus aiſément les frémiſſements de l'air; il eſt cartilagineux, dur & ſouple pour ne pas être léſé par les différentes compreſſions qu'on éprouve, ſoit pendant le ſommeil,

soit autrement. Tel est le composé de l'Oreille externe ; telles sont les dimensions propres à recevoir l'impression des sons, & à diriger vers le conduit qui doit les rendre sensibles.

Quoique l'Oreille externe ne soit que cartilagineuse, elle ne se trouve pas moins pourvue d'une infinité d'artères & de veines qui lui viennent de la carotide externe. La première branche qui passe derrière le cartilage, fournit plusieurs rameaux qui rafraîchissent & nutrifient toute cette étendue. La seconde est celle qui porte ses ramifications sur la partie antérieure du cartilage, elle est la même que l'artère temporale : les veines qui en sont des rameaux, se rendent dans les branches de la jugulaire externe. Le cartilage de l'Oreille est garni de nerfs & de muscles. Les premiers sont différentes émanations du nerf auditif ; de ceux de la seconde paire & de la cinquième. Les seconds, qui sont les muscles, sont au nombre de quatre, & réunissent plusieurs fibres charnues, dont les uns viennent s'insinuer dans la partie supérieure du second replis de l'Oreille, les autres dans le milieu de la conque, d'autres enfin à la partie antérieure & extérieure du conduit cartilagineux. L'Oreille externe est donc un composé de carti-

lages, d'artères, de veines, de nerfs & de muscles, qui tous agissent de concert pour perfectionner l'organe interne de l'ouie, & rendre sensibles les différentes modulations des corps sonores.

SECTION II.

Exposé anatomique de l'Oreille interne; de ses parties osseuses, cartilagineuses & glanduleuses.

L'ANATOMIE est parvenue à un degré de perfection qui ne laisse rien à désirer sur les connoissances de l'économie animale, tant internes qu'externes; il semble même qu'on ait pris la Nature sur le fait, & que ses replis les plus cachés en soient dévoilés : c'est à l'aide du scapel le plus fin, de l'œil le plus pénétrant, de l'intelligence la mieux combinée qu'on a cherché à voir & connoître ce qui se passe dans le conduit auditif de l'Oreille interne, qui est de ce sens, la partie la plus obscure & la plus compliquée; le conduit ou trou auditif de l'Oreille interne est, suivant les anciens Anatomistes, en partie cartilagineux, en partie osseux. La première est formée par le rétrécissement de la conque; elle

est revêtue de la même peau qui produit différentes sinuosités, afin de se prêter aux mouvements de compression & aux ondulations des sons; cette peau est un tissu de petites glandes jaunâtres & de forme ovale : ces glandes produisent cette humeur épaisse & gluante qui se trouve dans le conduit de l'Oreille, & qui sert comme d'un bastion avancé pour empêcher les corps étrangers de pénétrer dans ce labyrinte. Ce conduit cartilagineux vient recouvrir le canal osseux que les Anatomistes modernes regardent comme une extension de la rainure de la membrane du tambour; quoiqu'il en soit, ce canal osseux se trouve soutenu par un ligament très-fort qui s'insinue dans une petite cavité qui est dans l'os des tempes : c'est donc avec l'aide du ligament & de la réunion du cartilage que la rainure de la membrane du tambour se trouve consolidée, & que ces deux conduits ne paroissent en faire qu'un seul, d'après leur adhésion intime.

Tout ce qui existe dans le régne animal est un composé de différentes espéces qui présente différentes configurations; cependant il est des rapports de justesse & de convenance qui se trouvent dans les uns comme dans les autres. Les tempes, dans l'homme, sont placées

à chaque côté des parties latérales de la tête, c'eſt-à-dire, entre le petit angle de l'œil & l'Oreille; elles forment un cercle oſſeux appellé l'*orbiculaire*, & qui réunit dans ſa circonférence la membrane du tambour. Il exiſte donc une intimité entre les os des tempes, & le conduit oſſeux de l'Oreille; on pourroit même dire que ce canal eſt ajouté à l'os des tempes, puiſque ce canal n'eſt dans ſon origine, qu'une partie membraneuſe qui croît & ſe fortifie à meſure que l'enfant avance en âge; il ſemble même que les impreſſions des corps ſonores qui la frappent, ſe réuniſſent avec celle de l'air, pour en former un conduit oſſeux qui, dans les adultes, peut avoir cinq à ſix lignes de profondeur. Son calibre eſt un peu ovale dans ſa partie antérieure, & s'applatit à meſure qu'il avance dans l'inférieure. Le conduit de l'ouie eſt donc moitié cartilagineux, moitié oſſeux; il ſe porte obliquement & ſe courbe de bas en haut, de derrière en devant, en formant différentes ſinuoſités qui ſe répétent juſqu'à la peau du tambour. Tel eſt le méchaniſme du conduit de l'Oreille externe qui ſert comme d'un cornet allongé pour recevoir & tranſmettre les ſons ſur la membrane du tambour.

SECTION III.

Deſcription de la membranne du tambour de l'Oreille ; de ſa caiſſe , & de la trompe d'Euſtache.

DE tous les ſens dont l'homme jouit avec agrément & avec utilité, l'organe interne de l'ouie eſt ſans contredit le plus obſcur & le plus caché : c'eſt extérieurement un labyrinthe dans lequel on ne pénétre qu'avec l'aide des différentes ſondes ou curettes; c'eſt d'après ces différens examens qu'on juge difficilement des défauts qui ſe rencontrent, & qu'on cherche à ſe rendre compte des vices morbifiques qui les entretiennent. La membrane du tambour eſt une eſpéce de cloiſon qui ſépare l'Oreille interne d'avec l'externe; elle eſt placée au fond du conduit auditif dont elle ferme exactement l'entrée : cette cloiſon eſt une membrane preſque circulaire, ſéche & mince, ferme & tranſparente ; elle ſe trouve engagée dans une rainure creuſée dans la circonférence du conduit oſſeux ; cette membrane, quoique fort tendue, forme cependant une eſpéce d'avance intérieure en forme de voûte ; ce qui eſt déterminé par le manche du marteau qui

lui ſert comme de levier, & les muſcles dont cet oſſelet eſt environné d'appui ; ce qui devient abſolument eſſentiel, pour que l'impreſſion des corps ſonores ne ſoit nullement interrompue dans ſes effets. La membrane du tambour eſt recouverte en-dehors par une peau très-fine, qui eſt une ſuite ou un prolongement de l'épiderme & du corps reticulaire : c'eſt donc à l'aide de cette membrane que commence & que s'opère le méchaniſme de l'ouie ; c'eſt elle qui, la première, reçoit les différentes vibrations de l'air, pour en tranſmettre les effets dans tout le compoſé organique.

L'anatomie a des mots techniques qui lui ſont propres ; elle ſe ſert de différentes dénominations pour diſtinguer & rendre ſenſibles les différentes parties du corps humain ; c'eſt un langage qui devient néceſſaire, & même familier à tous les gens de l'art : ces mots techniques ont été reçus & adoptés par tous les grands Maîtres de l'art. Les uns tirent leur origine de la forme ou ſtructure des différentes parties, les autres de leur trajet & de leur poſition ; d'autres enfin ont conſervé les noms des Auteurs qui, les premiers en ont démontré l'exiſtence & les uſages. Tel eſt l'ordre qui régne dans les différentes deſcriptions anatomiques. Le tambour de l'Oreille

eſt une cavité qu'on appelle la *caiſſe*, parce qu'elle en a toute la forme ; elle eſt environnée d'os dans toutes ſes parties latérales, dans les poſtérieures, & elle eſt fermée antérieurement par la membrane qui lui eſt propre. La caiſſe du tambour eſt large d'environ cinq à ſix lignes, & ſa profondeur peut en contenir deux à trois. A ſes côtés ſe trouvent deux conduits ; l'un, qui eſt antérieur, s'appelle l'*aqueduc ;* il pénétre dans le palais, & l'autre qui eſt dans le haut de ſa cavité, a ſon ouverture dans les ſinuoſités de l'apophyſe maſtoïde. Cette cavité eſt inégale & raboteuſe ; elle eſt recouverte d'une membrane qui eſt parſemée d'une infinité de petits vaiſſeaux qui ſont autant de ramifications de la carotide externe & autres. Telle eſt la ſtructure de la caiſſe du tambour, qui ſert de réceptacle ou d'écho à l'impreſſion des ſons.

Il eſt une communication entre la caiſſe du tambour & le palais qu'on nomme *Trompe d'Euſtache ;* cette eſpéce d'aqueduc prend ſa dénomination de celui qui, le premier, en a démontré le trajet & les effets : ce conduit eſt oſſeux dans ſon principe, & ſe trouve revêtu de la même membrane, qui eſt la continuation de celle du tambour ; il ſert comme d'égoût aux humeurs étrangères qui peuvent ſe ramaſſer dans l'étendue de la caiſſe. Ce

même conduit, après avoir fait environ trois lignes de chemin, finit par plusieurs inégalités auxquelles s'adapte un autre tuyau, moitié membraneux, moitié cartilagineux, qui se porte obliquement de devant en arrière jusqu'au fond du nez, vers l'extrémité du palais, & un peu au-dessus de la luette; il est beaucoup plus large que celui qui est osseux, & se termine par un rebord cartilagineux qui a la forme d'un croissant, de manière que l'air qui entre par les narines, est forcé de suivre la direction de ce conduit; autrement tout l'air passeroit nécessairement par les grandes ouvertures des narines, & de suite dans la cavité de la poitrine. Le conduit qui se trouve dans la partie supérieure de la caisse du tambour, est plus large mais plus court que celui de l'aqueduc, parce qu'il se perd dans les sinuosités de l'apophyse mastoïde. La caisse du tambour contient encore deux autres ouvertures qui sont dans la surface de l'os pierreux qui fait face à la membrane de devant. Ces deux ouvertures sont de forme ovale; l'une sert d'appui à l'un des osselets qu'on appelle l'*étrier*, l'autre renferme dans la rainure de ses bords une petite membrane qui est très-menue, très-séche &. très-transparente. Voilà ce qui commence l'assemblage des parties internes de l'Oreille.

SECTION IV.

Des quatre Osselets contenus dans la caisse du tambour ; de ses muscles & du labyrinthe.

LE corps de l'homme est un composé de parties solides, de parties fluides, les unes plus grosses ou plus petites, les autres plus menues ou plus déliés. Tel est l'assemblage de ce tout qui présente à l'œil observateur des détails infinis, & c'est de cette observation que ressort la connoissance parfaite de tout ce qui existe, soit en solides, soit en fluides. Parmi les osselets que renferme la caisse du tambour, le plus apparent est le *marteau*, qu'on nomme ainsi parce qu'il est gros dans sa partie supérieure, & menu dans l'inférieure ; il est placé dans l'enfoncement qui est au haut de la caisse du tambour. La longueur de cet osselet est ordinairement de quatre lignes, & le diamétre de sa tête environ du tiers. A côté du marteau se trouve l'*enclume*, ainsi désigné, parce que cet osselet semble se partager en trois, dont l'une est la partie massive, & les deux autres, les branches qui sont comme des apophyses. Toute la partie massive de cet osselet paroît se cacher dans un petit enfoncement qui se trouve dans

la partie supérieure de la caisse ; mais les parties qui forment les deux branches descendent plus bas ; il en est même une plus longue que l'autre, qui paroît se réunir avec l'*étrier*, qui est le troisiéme osselet qu'on dénomme de la sorte, parce qu'il a deux branches posées sur une base plate & ovale ; ce qui lui donne la forme d'un étrier. Cet osselet est placé presque horizontalement, dans une petite cavité qu'on nomme le *trou ovalaire*. Le quatriéme osselet est très-menu ; il est désigné sous le nom d'*os lenticulaire ;* mais, en le considérant de près, il ne paroît qu'un cartilage ossifié qui s'articule dans la cavité de l'étrier. De ces quatre osselets, l'enclume & le marteau sont les seuls d'une substance très-compacte & très-solide ; au lieu que l'étrier & le lenticulaire sont d'une nature poreuse ; mais tous sont revêtus du périoste & parsemés de vaisseaux sanguins qui leur distribuent les sucs nourriciers.

Les muscles sont toujours des agents nécessaires dans les fonctions corporelles ; ils sont nécessaires pour en maintenir les actions, pour en diriger les opérations. La caisse du tambour renferme trois muscles & une branche nerveuse de la cinquiéme paire. Les deux premiers muscles semblent appartenir au marteau, parce que le premier, qui est le plus externe,

ſe trouve couché ſur le parois extérieur du conduit oſſeux qui va de l'oreille au palais ; enſuite il forme différentes ſinuoſités avant que d'entrer dans la caiſſe, & vient enfin s'inſérer à l'apophyſe grêle du marteau. Ce muſcle ſe trouve fortifié par des filets qui ſont des prolongements du ligament qui provient du conduit des apophyſes condyloïdes & corronoïdes de la machoire inférieure : le ſecond muſcle qu'on peut appeller *interne*, parce qu'il eſt caché dans un demi-canal oſſeux de l'os pierreux, qui fait un des parois de la caiſſe, vient ſe réunir à la partie poſtérieure du marteau, un peu au-deſſous de l'inſertion du muſcle externe. Ce muſcle prend ſon origine vers la partie baſſe de l'aqueduc oſſeux. Il eſt recouvert d'une enveloppe nerveuſe qui lui ſert comme de gaîne. Le troiſiéme muſcle eſt celui de l'étrier ; il eſt contenu dans un tuyau oſſeux & creuſé dans l'os pierreux ; il produit un tendon fort délié, qui vient s'inſérer à la tête de l'étrier. Telles ſont les parties qui ſont réunies dans la caiſſe du tambour, ainſi qu'une petite branche nerveuſe de la cinquiéme paire, & dont je rendrai compte dans la ſuite.

Le labyrinthe eſt une cavité creuſée dans l'étendue de l'os pierreux, un peu au-deſſous des deux trous ovalaires qui ſont à l'oppoſite

de la membrane du tambour : on lui donne ce nom à cauſe des différents détours dont cette cavité eſt remplie. La plupart des Anatomiſtes la diviſent en trois parties, qui ſont le veſtibule, les trois canaux demi-circulaires, & le limaçon. Le veſtibule eſt une cavité preſque ronde, qui contient une ligne ou une ligne & demie de diamétre ; elle eſt revêtue d'une membrane qui ſe trouve parſemée de pluſieurs vaiſſeaux ; on diſtingue dans ſa circonférence neuf ouvertures. La première eſt le trou ovale qui forme l'entrée & le paſſage de la caiſſe du tambour dans le veſtibule ; la ſeconde conduit dans la rampe ſupérieure du limaçon ; cinq donnent entrée dans les trois canaux demi-circulaires, & les deux autres ſervent de conduits à deux branches de la portion molle du nerf auditif. Les trois canaux demi-circulaires ſont déſignés ſous les noms de *ſupérieur*, d'*inférieur* & de *mixte* ou *mitoyen*. Le calibre de ces canaux eſt quelquefois rond, quelquefois ovale, & s'élargit preſque toujours vers leurs extrémités. A côté du veſtibule, ſe trouve le limaçon, qui eſt compoſé de deux parties ; la première, eſt un canal demi-ovalaire ſpiral ; la ſeconde, eſt une lame qui ſe tourne en ſpirale montante. Le conduit du limaçon, ainſi

partagé en deux, forme auſſi deux eſpéces de rampes en manière d'eſcalier l'une ſur l'autre, ſans aucune communication; c'eſt cette aſcendance voûtée & graduelle, qui lui a valu le nom de *limaçon*. Voilà ce qu'on a dit & ce qu'on peut dire de plus poſitif, d'après l'obſervation de la Nature.

SECTION V.

Deſcription du Conduit auditif oſſeux; ainſi que du trajet du nerf auquel il donne paſſage.

TOUT ce qui émane du cerveau porte l'empreinte de ce chef-d'œuvre. Il n'eſt pas de petites parties qui n'ait ſon uſage, ſon rapport de convenance, ſoit à l'égard des ſolides, ſoit pour la diſtribution des fluides. C'eſt d'après cette harmonie ſi ſagement établie par le Créateur, que chaque partie remplit l'objet auquel elle eſt deſtinée, ou prend la route qu'elle doit tenir; tout ſe trouve à ſa place, & parvient au but déſiré. Le conduit qui doit recevoir le nerf auditif eſt placé dans le milieu de la face poſtérieure de l'os pierreux, qui eſt en face du cerveau. Il forme une eſpéce de cul-de-ſac,

cul-de-ſac, dont le fond eſt terminé par une portion de la voûte du veſtibule. Ce conduit eſt fort large & ſe trouve ſéparé par une petite barre oſſeuſe, qui ſemble maintenir & protéger le trou qui ſert de paſſage à la portion dure du nerf auditif.

Le nerf auditif paroît prendre ſon origine du côté poſtérieur de la protubérance annulaire, à peu de diſtance du petit lobule du cervelet. Ce nerf eſt compoſé de deux branches, dont la ſupérieure & la plus groſſe ſe nomme la *portion molle*, parce qu'elle eſt plus tendre, & qu'elle ſe perd dans les organes de l'ouie : l'autre, au contraire, eſt la portion dure, parce qu'elle eſt plus fibreuſe, plus compacte, & conduit ſon trajet plus loin ; la portion molle du nerf auditif parvenue dans l'os pierreux, ſe partage en trois branches, dont la première ſe dirige encore en pluſieurs filets qui ſe diſtribuent dans les entours de la lame ſpirale ; la deuxiéme s'inſinue obliquement dans un trou particulier qui s'ouvre dans la voûte du veſtibule, proche du canal ſupérieur du limaçon ; la troiſiéme branche de la portion molle vient auſſi s'engager dans le veſtibule par un trou fort oblique ; c'eſt ainſi qu'en ſe croiſant, & ſerpentant de différentes manières, ils ſervent comme de gaîne à tout ce qu'ils environnent,

& comme de plaſtron à tout ce qu'ils ſillonnent. Voilà ce qui ſe paſſe dans l'ordre économique de la Nature.

La portion dure du nerf auditif, après s'être ſéparé de la portion molle, s'engage dans un conduit oſſeux, creuſe dans l'os pierreux, & s'avance obliquement vers la caiſſe du tambour ſans y entrer. Ce nerf, toujours ſillonnant dans la ſurface de l'os pierreux, qui eſt une des parois de la caiſſe, ſort enfin par le trou qui eſt entre les apophyſes maſtoïde & ſtyloïde; c'eſt même avant que d'en ſortir, qu'il reçoit la branche nerveuſe de la cinquiéme paire, que les Anatomiſtes ont regardée comme la corde de la membrane du tambour, parce qu'après avoir parcouru toutes les ſinuoſités de la caiſſe, elle vient ſe replier ſur cette membrane, & lui ſert comme de tégument. La portion dure du nerf auditif, après avoir jetté pluſieurs branches, & ramifications dans l'intérieur de l'Oreille, ainſi que dans toutes les parties voiſines, ſe partage encore en ſept autres branches, qui ſe diſtribuent aux muſcles du front, des tempes & des paupières; d'autres enfin viennent ſe reporter aux muſcles du nez, à ceux de la lèvre ſupérieure & inférieure. Tel eſt le trajet des nerfs, qui ſemblent ſe fortifier les uns les autres, en formant des liaiſons mutuelles qui

les propagent à l'infini, & qui ouvrent à l'Observateur un dédale difficile à parcourir. Cependant il eſt aiſé d'en reconnoître les différens contours, d'après l'explication de la planche ou gravure qui eſt à la tête de ce Traité.

SECTION VI.

Des Glandes cérumineuſes du conduit auditif, de l'uſage & de la nature de ce cérumen.

CELUI qui a préſidé à l'ordre économique de la ſtructure humaine, a vu & voulu que les parties les plus petites, les plus menues & les plus déliées, ſervent à protéger & défendre celles qui ſont plus conſidérables & qui en ont le plus de beſoin, de manière que cet ordre ſuit admirablement la direction première, & devient ſouvent néceſſaire pour les préſerver de tout corps étranger : or c'eſt ce qui arrive dans toutes les glandes cérumineuſes qui ſe trouvent dans le conduit auditif, tant interne qu'externe, & ſur-tout dans le dernier, qui par ſa ſtructure eſt plus expoſé que toutes les autres parties du corps à recevoir la poudre, la pouſſière & autres corpuſcules; il falloit donc que ce conduit, ſi néceſſaire à recevoir l'impreſſion des ſons, fût purgé de la ſurabondance de ſes

humeurs, & que ces mêmes humeurs serviſſent de préſervatifs à tout ce qui pouroit lui nuire du dehors : voilà ce que produit le cérumen qui ſe filtre des glandes de ce conduit ; on pouroit même dire que ces mêmes glandes ſont autant de pores excrétoires, qui ſont continuellement en exudation de la même humeur, qui s'épaiſſit plus ou moins, ſuivant le plus ou le moins de fluidité.

Le cérumen eſt une humeur jaunâtre, épaiſſe & gluante, qui ſe filtre de l'Oreille interne dans l'externe, d'où l'on peut la tirer avec un cure-oreille ; elle eſt de ſa nature ſaline, acrimonieuſe & même mordicante ; on peut ajouter que, ſi elle préſerve l'Oreille d'une infinité d'accidens, elle eſt auſſi la cauſe d'une infinité de maladies, parce que la membrane du conduit interne étant très-fine, & très-entrelaſſée de filets nerveux, ſe trouve par conſequent plus ſuſceptible de l'impreſſion de cette humeur, qui par ſon ſéjour agit & fermente de plus en plus : il n'eſt donc pas étonnant d'éprouver quelquefois une douleur & une tenſion qui n'eſt que paſſagère, parce que l'évacuation de l'humeur en diminue la cauſe & les effets. Le cérumen qui ſe durcit, donne ſouvent beaucoup d'aridité à la membrane du tambour ; ce qui rend les ſons plus obtus.

Il eſt donc abſolument eſſentiel que cette humeur viſqueuſe ne s'englutine pas aſſez pour former obſtacle à l'impreſſion des ſons, & c'eſt de ſa fluidité naturelle que dépend le bien-être de l'Oreille.

Les glandes ſont de deux eſpéces; il en eſt, ainſi que je m'en ſuis déja expliqué, de conglobées & de conglomerées. Les premières ſont ſimples, petites, & cependant recouvertes d'une membrane qui leur eſt propre; les ſecondes, ſont une réunion de pluſieurs, & renfermées dans une membrane qui leur eſt commune. Les glandes ont différentes formes, figures & conſiſtance, ſuivant leur différente deſtination. Chaque glande contient dans ſa capſule, un nerf, une branche artérielle, un vaiſſeau veineux, & un lymphatique qui tient lieu de vaiſſeau excrétoire. Toute cette réunion de vaiſſeaux devient indiſpenſable pour concourir à la ſécrétion qui ſe fait dans l'intérieur de ce corps glanduleux. Les glandes du conduit auditif ſont ſimples, c'eſt-à-dire conglobées, & ſervent à ſeparer de la lymphe & du ſang les ſucs ſurabondans, qui doivent ſe rapporter à différentes parties; elles ſont en grand nombre, & ſe répandent de proche en proche dans tout le conduit. La nature ſaline, & mordicante du fluide cérumineux, eſt plus ſenſible dans le

cérumen de l'Oreille, que dans toutes les autres parties du corps, parce que l'impreſſion de l'air eſt plus concentrée, & le ſejour de l'humeur plus permanent, d'où réſulte une fermentation alkaline plus ou moins ardente.

CHAPITRE II.

Différence de l'organe de l'Ouie dans le Fœtus ; ſes adhérences & dépendances.

Si la conformation du fœtus dans le ſein de la mère a quelque choſe de merveilleux & d'admirable, ſa naiſſance n'en eſt que plus ſurprenante encore ; car, à peine délivré de ſes eaux, de ſes enveloppes ou téguments, à peine ſorti de ſa priſon douce & obſcure, qu'il ſe trouve privé de ſa ſubſiſtance première, pour être livré à un autre genre de vie dont les organes néceſſaires ſont encore imparfaits ; c'eſt pour lui un nouveau theâtre où la Nature va achever de perfectionner ce qu'elle a ſi heureuſement commencé ; c'eſt pour la première fois qu'il fait librement uſage de ſes facultés vitales ; c'eſt alors qu'il reçoit l'impreſſion des ſens qui ne ſont qu'à demi développés ; auſſi voit-on que ſes poumons ſe dilatent, que ſa voix ſe fait entendre, & que l'air, cet agent ſi ſubtil, porte dans ce petit individu le ton & l'action qui lui ſont néceſſaires. Tel eſt l'homme naiſſant qui ouvre des yeux ſans voir, qui a des oreilles ſans entendre, parce que l'or-

gane des premiers n'a pas encore reçu le ſceau de perfection qui lui eſt néceſſaire, parce que l'air eſt abſolument indiſpenſable pour l'organiſation des ſeconds, en devenant propre à oſſifier ce qui n'eſt que membraneux, à développer ce qui ne l'eſt pas.

La nourriture du fœtus dans le ſein de ſa mère, eſt un prodige qui ſe répéte ſans ceſſe; c'eſt à l'aide du cordon ombilical que le ſang ſe porte de la mère à l'enfant, & ſe rapporte de l'enfant à la mère; c'eſt par ce même méchaniſme que l'air que la mère reſpire s'inſinue dans les veines de l'enfant pour en maintenir l'action, & ſoutenir les gradations. Telle eſt la marche de la Nature, dont l'ordre admirable n'admet pas d'interruption. Le canal oſſeux du conduit de l'Ouie n'eſt, dans fœtus, qu'une membrane très-dure, qui tient d'un côté, au conduit cartilagineux, & de l'autre, à la rainure de l'anneau oſſeux. Cette membrane s'oſſifie par ſucceſſion de temps, & forme ſes adhérences avec la peau du tambour qui s'inſinue dans la rainure de l'anneau oſſeux. L'anneau oſſeux eſt placé dans le fœtus, au-deſſus de la caiſſe du tambour; il ſe diſtingue & ſe ſépare aiſément dans les nouveaux-nés; mais il diſparoît dans les adultes, & ne forme plus qu'un même corps avec le

canal osseux. Cet anneau est donc, dans le principe, la base de la rainure qui doit maintenir & consolider la peau du tambour. Il en est de même du conduit de l'Oreille interne qui se porte dans le palais; sa structure qui doit être moitié osseuse, moitié cartilagineuse, n'est encore alors que membraneuse; ce n'est que par gradation que la partie première acquiert de la solidité, en formant toujours un corps de réunion avec la seconde qui est cartilagineuse.

Le séjour du fœtus dans le sein de sa mère est un temps employé à donner aux organes des sens, la forme première, parce que la Nature a besoin, pour perfectionner son ouvrage, du contact médiat, & immédiat de l'air, dont l'action doit concourir à la perfection de ce tout admirable. La peau du tambour se trouve, dans le fœtus, revêtue d'une matière mucilagineuse qui recouvre plus particulièrement l'épiderme; elle se durcit, & disparoît à mesure que l'enfant avance en âge. Il n'en est pas de même de l'os pierreux, qui paroît avoir sa forme & son étendue naturelle. On distingue aisément le canal demi-circulaire supérieur & inférieur; mais on remarque sous le canal premier, une cavité qui disparoît à mesure que l'organe premier se perfe-

ctionne; cette cavité eſt remplie par une eſpéce de mammelon, qui eſt une émanation de la dure-mère & des ſes vaiſſeaux qui ſemblent attendre le moment de prendre la direction qui leur eſt propre. Les oſſelets, ainſi que le limaçon ont, à peu de choſe près, la même forme & la même proportion que dans les adultes; ce qui n'eſt pas étonnant, puiſqu'ils ſont deſtinés à être les organes immédiats de l'ouie; il n'ont donc beſoin que de conſolider ce qui doit les rendre ſenſibles, & par conſéquent plus ſuſceptibles de l'impreſſion des ſons. Tel eſt l'ordre & la marche graduelle des perfections de la Nature, dans la conformation des êtres ſenſibles.

SECTION PREMIÈRE.

De la différente ſtructure de l'Oreille externe, ſuivant les différentes eſpéces d'animaux.

LE Souverain Créateur de ce vaſte univers, en accordant à la créature un pouvoir étendu ſur toutes les claſſes des animaux, a voulu la diſtinguer auſſi par la ſtructure de ſon corps, & la différente organiſation de ſes ſens. On peut même dire qu'il n'eſt pas de petite partie qui n'ait ſon utilité & ſon agrément;

c'eſt ce qu'on remarque dans le cartilage de l'Oreille externe, qui eſt pour l'homme un ornement qui accompagne ſa figure. Bien différent des quadrupédes, il reçoit l'impreſſion des ſons avec une facilité qui n'admet ni gêne, ni contention, parce que les plis du cartilage en forment la réunion, au lieu que le cheval, le chien & autres qui entendent ou qui cherchent à entendre le bruit qui les inquiéte, dreſſent le cornet de l'Oreille pour ne rien perdre de ce qui peut émouvoir les différens organes de ce ſens; c'eſt auſſi ce qui arrive familièrement aux ſourds qui ont perdu cette ſenſibilité, & qui, avec l'aide de la main, font une eſpéce de cornet, qui fortifie les ſons en les réuniſſant, & leur donne une nouvelle activité, parce que plus le conduit de l'Oreille externe eſt ſerré, plus l'impreſſion des ſons s'inſinue avec ſenſibilité. Cette preuve phyſique n'a pas beſoin d'une démonſtration plus étendue, & prouve la néceſſité où ſont les ſourds de ſe ſervir d'un cornet auditif, qui puiſſe tranſmettre plus promptement la vibration des ſons ſur la membrane du tambour.

Les ſinges & les différentes familles de ſinges ſont les ſeuls qui approchent le plus de l'eſpéce humaine; auſſi ont-ils l'Oreille ex-

terne dans les mêmes proportions que celle de l'homme ; mais, quant à l'organisation interne, elle est la même dans presque tous les animaux, & il n'y a de différence que dans la structure externe, qui facilite plus ou moins l'impression des corps sonores. Les oiseaux, cette classe nombreuse de divers animaux ailés, n'ont qu'un trou auditif qui, proportion gardée, est beaucoup plus profond que celui des autres ; aussi arrive-t-il que l'impression des sons qui les frappent est plus bruyante & plus sensible : c'est donc à l'aide des yeux, qu'ils fuient les embuches qu'on leur tend, ou les dangers qui se présentent ; c'est avec le secours des Oreilles qu'ils évitent les pas précipités d'un chasseur ardent ou d'un chien courant. Tel est le sort de ce petit peuple ailé qu'on détruit sans peine, parce qu'il fait les délices de nos tables, & l'objet de nos plaisirs.

Il est plusieurs autres classes d'animaux, dont le conduit auditif n'est presque pas apparent, parce qu'il est recouvert par une membrane externe qui est très-fine & très-délicate ; c'est ce qu'on voit tous les jours dans le ver de terre, que le plus petit bruit épouvante, & qui se renferme dans son espéce de terrier, jusqu'à ce que le danger soit passé ; s'il se repré-

ſente ſur terre, c'eſt toujours le corps à-demi-ſorti ; c'eſt toujours en craignant, & toujours en écoutant. Il paroît donc probable que cette membrane eſt une eſpéce de crible qui, en laiſſant paſſer les corps ſonores, les retient comme concentrés, ce qui en rend les effets plus ſenſibles. La même choſe arrive dans les poiſſons, dont le conduit auditif n'eſt pas plus apparent ; mais qui cependant produit les mêmes effets ; car, il n'eſt pas d'animaux qui aient l'ouie plus fine que les poiſſons ; il n'en eſt pas qui ayent les organes plus déilcats, parce que la Nature les ayant placés dans un milieu qui émouſſe l'action des corps ſonores, leur a donné auſſi des organes plus ſuſceptibles de l'impreſſions des ſons.

SECTION II.

Des uſages de l'organe de l'Ouie ; & des effets des corps ſonores.

L'ÊTRE Suprême a donné à l'homme des Oreilles pour entendre plus sûrement & plus diſtinctement la vibration des corps ſonores, qui arrivent de droite & de gauche : c'eſt à l'aide des différens contours cartilagineux de l'Oreille externe, que les rayons de ces corps

ſe réfléchiſſent & ſe réuniſſent vers le conduit auditif ; c'eſt alors que ces mêmes rayons, paſſant d'un plus grand eſpace dans un plus petit, ſe condenſent & augmentent de vibrations ; c'eſt enfin par ces différens mouvemens de preſſion & de compreſſion que la membrane du tambour ſe trouve ébranlée, qu'elle ſe bande & ſe monte à l'uniſſon des corps ſonores ; ce qui s'opère avec le ſecours des muſcles, & particulièrement du cordon nerveux, qui lui ſert comme de ſoutien & d'appui ; c'eſt donc la membrane du tambour qui tranſmet l'impreſſion première qui lui vient, ou le mouvement qui l'anime aux quatre oſſelets qui lui ſont contigus; & ce ſont les muſcles de ces mêmes oſſelets qui communiquent l'impulſion dont ils ſont frappés à la partie d'air qui ſe trouve renfermée dans le veſtibule & le limaçon, pour qu'enſuite, la réunion des ſons ſoit tranſmiſe, par le nerf auditif, au *ſenſorium commune.* Telles ſont les progreſſions admirables qui concourent à perfectionner l'organe de l'ouie.

Le conduit auditif de l'Oreille externe n'eſt pas le ſeul qui favoriſe l'impreſſion des ſons ; il ſe fait encore une communication des vibrations des corps ſonores, ſoit par la bouche, ſoit par les narines qui en portent les impreſ-

ſions par l'aqueduc ou trompe d'Euſtache. Ce conduit, partie oſſeux, partie cartilagineux, ainſi que je l'ai ci-deſſus décrit, eſt non-ſeulement néceſſaire pour donner paſſage aux humeurs qui peuvent s'amaſſer dans la cavité de la caiſſe du tambour qui n'a pas d'iſſue externe ; mais même pour y porter l'impulſion de l'air & l'impreſſion des ſons, de manière qu'en ouvrant la bouche, & en reſpirant par le nez, la colonne d'air & le bruit des corps ſonores s'inſinue néceſſairement dans ce conduit, parce que ſon extrêmité forme une eſpéce de croiſſant, dont la partie inférieure qui avance dans la narine, oblige l'air comprimé d'enfiler la route de ce conduit ; c'eſt ce qu'on éprouve lorſqu'on éternue, ou qu'on ſe mouche avec effort ; car alors l'air chaſſé de la poitrine avec force, ne pouvant ſortir en totalité par la bouche & par le nez, il faut néceſſairement qu'il enfile l'aqueduc pour ſe porter dans la caiſſe ; d'où il arrive que la membrane du tambour eſt fortement repouſſée en-dehors, & fait même que l'impreſſion des corps ſonores externes ne produit, pour le moment, aucune impreſſion. Il eſt une infinité d'autres exemples dont nous aurons occaſion de parler, qui conſtatent que l'aqueduc, ou trompe d'Euſtache, favoriſe quelque-

fois les ſourds, ſur-tout lorſque la maladie provient de l'obſtruction, ou du deſſéchement de la membrane du tambour.

L'air eſt le principal agent du ſon; & le ſon forme l'union étroite des parties qui compoſent les molécules des corps ſonores; c'eſt donc par un mouvement de vibration & de trémouſſement que l'impreſſion des ſons ſe fait connoître & ſentir; c'eſt par un choc réciproque qu'on peut en apprécier toute la force & l'étendue. Plus les parties de ces corps ſont roides & dures, plus auſſi la preſſion & la compreſſion qui en réſultent ſont de longue durée; parce que moins les molécules ſont molles & flexibles, plus elles ſont propres aux mouvements de preſſion & de compreſſion. Tels ſont les différents dégrés de ſon qui exiſte entre l'or & l'étaim, entre l'argent & le plomb. Le produit des corps ſonores eſt non-ſeulement le réſultat des petites parties dures & roides, mais encore unies entr'elles; car autrement elles ne donneroient qu'un bruit ſourd & émouſſé, ſemblable à celui d'un verre ou d'une cloche fêlée: enfin la perfection des ſons exige un mouvement de tremblement qui puiſſe agiter l'air & tout ce qui les environne; c'eſt ce qui ſe remarque aiſément dans le ſon d'une cloche, dans le bruit

bruit d'un tambour, dans la marche d'une armée ; car alors, les espions font un trou dans la terre, portent l'oreille sur ce creux, & distinguent aisément les pieds des hommes, d'avec ceux des chevaux. La théorie du son est donc aussi facile à concevoir, que propre à en diriger les opérations qui se manifestent de toute manière.

SECTION III.

De l'organe immédiat de l'Ouie, & des différentes parties qui y contribuent.

L'ORGANE de l'ouie est pour l'homme le sens le plus précieux, parce qu'il lui sert non-seulement à le prémunir contre les accidents qui peuvent lui arriver du dehors, mais même à récréer son imagination fatiguée par un travail trop assidu, parce qu'il lui est utile pour redonner du ton & du ressort à ses sens engourdis par un défaut de circulation. En effet est-il rien qui agisse plus efficacement sur les houppes nerveuses que l'inflexion d'une voix mélodieuse & sonore. Peut-on rien de plus récréatif que l'accord de différents instruments qui semblent se réunir pour nous plaire & nous enchanter ; on diroit que notre ame

emue en porte l'impreſſion juſque dans le fluide nerveux le plus menu & le plus délié; on reconnoît que l'homme le plus triſte & le plus ſouffrant ne peut réſiſter à ſes douces influences; on reconnoît, dis-je, qu'il oublie au moins, pour le moment, tous ſes chagrins tous ſes maux; alors, n'eſt-ce pas avoir toujours beaucoup gagné que d'avoir fait couler dans ſes nerfs un baume auſſi parfait. Telle eſt la puiſſance de l'harmonie, par l'effet de l'ouie, qui fait éprouver à l'homme des ſenſations ſi délicieuſes. Heureux donc celui dont les organes ne ſont pas altérés, & qui peut en conſerver long-temps l'uſage.

Le conduit auditif, ſoit oſſeux, ſoit cartilagineux, eſt la voie directrice de l'impreſſion des ſons qui ſe portent ſur la membrane du tambour qui eſt mince & ferme, qui ſe roidit à proportion des divers tremblements de l'air, dont elle communique les différentes impreſſions au marteau, le marteau à l'enclume, & l'enclume à l'étrier, de manière qu'enfin ces différents frémiſſements finiſſent par ébranler l'air qui eſt contenu dans le labyrinthe, ce qui s'opère à l'aide des nerfs & des muſcles. La membrane du tambour ſert donc de *medium* pour mettre en action les organes moteurs de l'ouie, & ces organes

ſont le limaçon & les trois canaux demi-circulaires qui ſe trouvent dans le labyrinthe. Le limaçon ne peut être récuſé pour l'organe immédiat de l'ouie, parce que toutes les parties qui le compoſent, ſont d'une ſtructure propre à en remplir l'objet; il eſt ſéparé par une lame dure & ſéche, mince & caſſante, & très-favorable pour recevoir la moindre agitation de l'air : cette lame forme une eſpéce de cloiſon qui ſépare le limaçon en deux, & qui repréſente deux rampes d'eſcalier qui, comme la coque du limaçon, ſe termine en cul-de-lampe, de manière que cette lame ſpirale eſt frappée, des deux côtés, par l'ondulation de l'air renfermé dans chaque rampe; ce qui rend ſes tremblements beaucoup plus vifs, & ſon action plus prompte pour en tranſmettre l'impreſſion à toutes les parties nerveuſes qui l'environnent.

On ne peut révoquer en doute que le veſtibule & les trois canaux demi-circulaires, ne ſoient les organes vrais & immédiats de l'ouie, puiſque les oiſeaux & les poiſſons qui entendent très-bien, n'ont pas de limacon dans le compoſé auriculaire, mais ſeulement trois canaux courbés en demi-cercle : or, d'après cette preuve, les trois canaux demi-circulaires

concourent dans l'Oreille de l'homme pour être l'organe médiat de l'ouie, parce que chacun d'eux préſente la figure de deux trompettes emboîtées l'une dans l'autre; ce qui ſe rapporte aux effets que produit la lame ſpirale : ce n'eſt donc qu'en parcourant ces différents tuyaux, que l'impreſſion de ſons devient plus ou moins aigüe, parce que la colonne d'air qui porte l'impreſſion des corps ſonores, monte plus ou moins haut, ſuivant que l'action dont elle eſt l'agent, produit, ſoit un ton aigu, ſoit un ton grave ; alor le premier pénétrera tout le conduit, lorſque le ſecond ne fera qu'émouvoir les parties premières qui le compoſent. C'eſt ainſi que la marche de la Nature ſe fait connoître, en rendant ſenſibles les différentes vibrations des ſons. C'eſt auſſi d'après ces principes, qu'on a cru devoir annoncer les deux cornets auriculaires, qui ſe trouvent gravés dans la planche qui concerne ce traité.

Il eſt néceſſaire de remarquer que les organes immédiats de l'ouie, ſont encore aidés par une infinité de fenêtres ou trous ovalaires qui ſe trouvent renfermés dans l'os pierreux. Ces ſortes de demi-canaux ſont autant de tuyaux d'orgue qui concourent à rendre ſenſibles les diverſes inflexions, gradations & mo-

difications des ſons. C'eſt à l'aide de la membrane, qui revêt la ſeconde ouverture ou fenêtre, qu'on appelle *ronde*, quoiqu'elle ſoit ovale comme la première, que le choc des ſons vient mettre en mouvement l'air qui eſt renfermé dans le labyrinthe ; ce qui s'opère également par le même choc qui ſe communique à toutes les filières nerveuſes & muſculeuſes, d'où ſuivent néceſſairement les différentes impreſſions qui, après avoir paſſé par tous les canaux des organes médiats de l'ouie, ſe rendent ſenſibles au nerf auditif, qui les tranſmet au *ſenſorium commune*, avec toutes les gradations que portent & rendent les corps ſonores. D'après cet expoſé, il eſt aiſé de conclure que l'action organique du méchaniſme de l'ouie, n'eſt qu'une complication de différents points de réunion ſonore, qui tous, viennent au ſecours du praticien, pour lui faire connoître & diſtinguer la cauſe peccante d'une maladie ſimple ou compliquée. Telles ſont les dimenſions que prend la Nature, pour perfectionner l'organe de l'ouie.

SECTION IV.

Des maladies de l'organe de l'Ouie, en général & en particulier.

NOTRE exiſtence eſt un pélerinage ſans ceſſe troublé par une ſuite de maux & d'accidens, qui ſe ſuccédent les uns aux autres. Plus nous avançons vers le but, plus le chemin ſe trouve parſemé de ronces & d'épines. Heureux celui qui a pu vaincre ſes deſirs effrénés; qui a ſçu reſiſter à la fougue impétueuſe de ſes paſſions, parce que la ſomme de ſes infirmités eſt moins grande; parce qu'il trouve dans les forces de ſon corps des moyens ſuffiſans pour maintenir l'équilibre de ſes humeurs! Plus heureux encore le prédeſtiné qui a écouté la voix de la religion, parce qu'il ſouffre avec patience, parce qu'il n'a rien à ſe reprocher du côté de ſes écarts; & qu'il attend avec ſérénité le terme de ſes eſpérances: telle eſt la vie de l'homme, qui n'eſt par elle-même qu'une exiſtence flexible à toutes les viciſſitudes de la Nature, & qui finit par l'extinction de l'eſprit vital; mais, avant que de parvenir à ce dernier période, les forces diminuent; le fluide nerveux ſe tarit inſenſiblement; le feu organique s'éteint peu-à-peu, & l'organe de

l'ouie annonce un engourdissement qui menace de son déclin ; c'est ainsi que nous cessons d'exister en détail, avant que de finir en totalité.

De toutes les maladies qui affligent le corps de l'homme, celles de l'Oreille interne sont les plus difficiles à guérir, parce que tout est caché aux yeux de l'Observateur ; parce que rien ne désigne la cause humorale, la cause peccante, au lieu que dans les maladies corporelles, les pulsations du pouls sont des indices qui annoncent, soit la rigidité des solides, soit l'acrimonie des fluides, parce que les tumeurs ou douleurs internes sont pour l'ordinaire susceptibles de la sonde ou du toucher qui en assure l'étendue & la réalité. Telle est la différence qui existe entre les autres maladies & celles de l'Oreille interne, où tout est caché ; il n'est ni sonde ni tact qui puisse y parvenir ; il faut de toute nécessité s'en rapporter au récit du malade, qui, peu instruit des parties qui composent cet organe, donne souvent le change, & vous fait prendre pour obstruction ce qui n'est quelquefois qu'une irritabilité nerveuse ; tel est donc le labyrinthe dans lequel les connoissances du Praticien le plus éclairé vont souvent s'égarer ; ce qui fait dire, avec raison, que les maladies de l'organe de l'Ouie, sont aussi embarassantes dans la théorie,

que difficiles à conduire dans les différens genres de pratique.

Il n'en eſt pas de même du traitement curatif de l'Oreille externe, parce que les parties qui la compoſent ſont plus ſuſceptibles de l'examen & de l'inſpection. On peut même dire que ſon conduit, moitié cartilagineux, moitié oſſeux, eſt un eſpéce d'égoût, qui ſert de déjection aux humeurs qui ſe filtrent des glandes, dont ce conduit eſt environné : auſſi la nature de cette même humeur eſt, comme nous l'avons obſervé, le préſervatif le plus aſſuré pour empêcher les corps étrangers de pénétrer, & de nuire à la membrane du tambour : il eſt donc facile d'obſerver ce qui ſe paſſe dans l'Oreille externe, & de remédier aux cauſes qui peuvent nuire à la ſoupleſſe de cette membrane, qui eſt la première voie de direction pour les ſons qui frappent l'Oreille ; en effet, qu'on emploie pour y parvenir la ſonde ou les différentes curettes, il n'en eſt pas moins vrai que les maladies de l'Oreille externe, ne deviennent incurables que par la négligence ou l'oubli volontaire du malade. C'eſt ce que nous allons tâcher de démontrer, en indiquant les précautions qu'on doit prendre, en formant le tableau général des maladies, ſoit naturelles ſoit accidentelles. Puiſſe en ce genre le réſultat de mes

observations, devenir utile à tous, en apprenant à prévenir les accidens auxquels on peut être exposé. Tels sont les objets que je me propose de détailler.

SECTION V.

De l'usage ou l'où est de percer la partie inférieure de l'Oreille externe; & des effets de cette opération.

LE malade, toujours avide de guérir, emploie ordinairement tous les remédes que l'usage & l'expérience du moment ont paru favoriser. Trop heureux, quand ils ne peuvent pas tourner au détriment de l'objet pour lequel on les établit! C'est ce qui arrive particulièrement dans les maladies des yeux; ou le Public, souvent trop crédule & trop confiant, se livre à tous les moyens qu'on lui suggère, sans considérer si ce moyen a un rapport direct avec la maladie dont il est tourmenté: en effet, si quelqu'un se trouve affligé d'une ophtalmie, ou d'une foiblesse de vue, alors le cri général est de se faire percer la partie inférieure & charnue de l'Oreille; mais que peut ce foyer de chaleur momentanée sur la délicatesse d'un

organe auſſi éloigné ? Les Oreilles percées, les boucles d'oreille adoptées, la maladie n'en eſt pas moins toujours la même ; il faut avuer cependant, que le ſujet ne peut courir aucun danger, puiſque le plus grand bien qui puiſſe en réſulter, eſt de ne produire d'autre mal que celui d'une gêne & d'une contention habituelles : il eſt cependant juſte de dire que, ſi la maladie des yeux eſt entretenue par un vice dartreux ou autre, alors quelque léger que puiſſe être ce foyer de chaleur, il ſe fait toujours une dérivation qui dure autant de temps que la plaie eſt longue à ſe guérir ; parce que, dès qu'il ne reſte plus d'exudation, c'eſt une preuve qu'il n'exiſte plus d'action ni de fermentation.

Il eſt reçu dans le monde, de percer la partie inférieure ou lobe de l'Oreille, de la percer, dis-je, aux jeunes demoiſelles. Cette opération ſe fait à l'aide d'une aiguille d'or ou d'argent ; elle n'eſt que peu ou point douloureuſe, parce que cette partie charnue eſt la moins ſenſible de tout le corps. L'opération faite, on insère dans le trou, un anneau d'or ou d'argent, afin d'empêcher les lévres de la plaie de ſe réunir ; ce qui arrive aiſément lorſqu'il n'y a pas de vice du ſang à redouter, ni d'humeur de gourme à fermenter : c'eſt ainſi

que les bords de l'ouverture ſe conſolident en peu de temps, ſans qu'il ſoit néceſſaire d'employer aucun reméde ; parce que l'anneau ſe tourne aiſément, & que le trou ſe trouve ainſi diſpoſé, juſqu'à ce que la jeune perſonne ſoit dans le cas de ſe produire dans le monde ; c'eſt alors qu'on ſurcharge cette partie d'ornemens qui ſervent à relever l'éclat du viſage ; ce qui ne peut ſe faire qu'en tiraillant le cercle cartilagineux de l'Oreille externe, qu'en gênant le conduit auditif : il eſt donc trop heureux que cette toilette parée ne ſoit que de peu de durée ; que le temps de la nuit & d'une partie du jour ſerve à réparer un tiraillement nuiſible à l'organe de l'ouie.

Il eſt un autre article plus intéreſſant encore pour le bien-être des Oreilles, & ſur lequel les parens doivent être de la plus ſcrupuleuſe ſévérité ; c'eſt l'abus des maîtres & maîtreſſes qui ont la mauvaiſe habitude, de punir la vivacité ou la pareſſe des enfans, ſoit en ſecouant rudement, ſoit en tirant ſouvent la partie cartilagineuſe de l'Oreille. Ce moyen eſt d'autant plus dangereux, qu'il eſt à craindre qu'une ſecouſſe violente, ne ſoit dans le cas de nuire, non-ſeulement au conduit auditif, mais même de déranger la membrane du tambour, d'où ſuivroit néceſſairement la diſſonance des ſons,

quelquefois auſſi ſon défaut d'action. Le tiraillement de la partie charnue n'en eſt pas moins à redouter, parce que ce mouvement violent ne peut que déranger les cercles cartilagineux; ne peut que nuire à l'heureuſe organiſation de ſes attaches, & fatiguer cruellement les parties nerveuſes & muſculeuſes. Tel eſt le moindre dérangement qui puiſſe en arriver; on peut même dire qu'on en a vu des effets malheureux, & qui ſont plus que ſuffiſans pour rendre les pères & mères plus attentifs ſur eux-mêmes, plus ſurveillans ſur la conduite des maîtres & maîtreſſes, dont on ne ſçauroit trop réprimer le peu de précautions qu'ils apportent dans le châtiment des enfans.

SECTION VI.

De l'application des Véſicatoires derrière les Oreilles, & des dangers qui peuvent en réſulter.

QUELQUE peu de rapport qu'il y ait entre l'organe de la vue & celui de l'ouie, cependant il arrive tous les jours, qu'on ne craint pas de ſacrifier l'un pour ſauver l'autre, & c'eſt même ce qui ſe paſſe dans une ophtalmie parfaite ou imparfaite: on n'examine pas toujours ſi la

cauſe première provient de l'acrimonie du ſang ou de ſon défaut de circulation, mais, en attendant, on applique pendant des mois entiers les véſicatoires derrière les Oreilles : c'eſt alors que le foyer de chaleur s'établit ; que l'action des cantharides paſſe dans la maſſe du ſang, & produit une dérivation quelquefois heureuſe, mais plus ſouvent douteuſe : d'ailleurs n'eſt-il pas à craindre que cette dérivation, que cette fermentation, en irritant les glandes du conduit auditif, ne finiſſent auſſi par irriter ou obſtruer la membrane du tambour, ſur-tout lorſque les douleurs ſont ſi vives qu'on eſt forcé de ceſſer promptement les emplâtres épipaſtiques pour y ſubſtituer d'autres remédes ; c'eſt ce que nous allons examiner ſans partialité.

Lorſque la maladie provient de l'épaiſſiſſement des humeurs & de leur défaut de circulation, rien de mieux, pendant trente-ſix ou quarante-huit heures, que les coups de piſton que le ferment des cantharides porte dans la maſſe des fluides ; mais, s'il arrive que la cauſe première ſoit l'effet d'une irritation acrimonieuſe, d'un pricipe dartreux, érésipélateux & autres, ne doit-on pas appréhender d'augmenter alors le foyer de la maladie, en portant de nouveau l'incendie dans les fluides ; & n'eſt-il pas à craindre de riſquer la perte

des deux organes à la fois, en établiſſant deux actions pour une, & auſſi deſtructives l'une que l'autre : d'ailleurs, que ne peut-il pas réſulter de la ceſſation des véſicatoires, qui ſont un égout qu'on a ouvert à la Nature, & dont la ſuſpenſion produit un amas d'humeurs qui obſtrue & englutine l'organe de l'ouie ; d'après des faits auſſi certains, on ne doit pas être ſurpris de voir les malades ſe plaindre un ou deux mois après d'un tintement d'Oreille qui les fatigue, d'un bourdonnement qui les empêche d'entendre. Trop heureux, ſi les reſſources de la Nature viennent à les en débaraſſer ! Mais, hélas ! c'eſt un heureux hazard ſur lequel il ne faut pas compter. Tels ſont les exemples qui ne ceſſent de ſe repréſenter, & dont mon Journal d'obſervations fournit la preuve la plus complette.

Perſonne ne peut révoquer en doute, que les véſicatoires ne ſoient un reméde très-actif, & dont l'abus eſt auſſi à craindre qu'il eſt dangereux ; cependant il eſt juſte de dire que leur application produit ſouvent des effets au-delà des eſpérances ; mais elle exige toute la prudence du Médedin le plus verſé dans la pratique ; parce que ce moyen ne peut pas reſter neutre ; ou il produira beaucoup de bien, ou il fera beaucoup de mal ; c'eſt ce qui arrive particulierement aux nerveux, dont l'extrême ſenſi-

bilité ſe trouve trop émouſſée, & ce qui produit ces triſtes états de ſpaſme dont on a peine à les tirer, ou plutôt à les ſoulager. L'application des véſicatoires derrière les Oreilles, doit donc être emploiée avec beaucoup de circonſpection pour les maladies de cet organe, mais nullement pour attirer un foyer d'humeurs étrangères, parce que c'eſt troubler l'ordre de la Nature; c'eſt augmenter la viſcoſité du cérumen; c'eſt déranger l'action nerveuſe & muſculeuſe, parce que c'eſt, en un mot, porter le trouble & la confuſion dans les adhérences & dépendances de l'organe de l'ouie. Puiſſe cette vérité faire aſſez de ſenſation, pour modérer de plus en plus l'uſage des emplâtres épipaſtiques.

CHAPITRE III.

Des maladies de l'Oreille externe ; qu'elles en ſont les cauſes & les effets.

TOUT eſt grand & merveilleux dans l'ordre de la Nature, parce que tout eſt à ſa place, parce qu'il n'eſt pas de petites parties qui n'ayent leurs dimenſions & leurs proportions. On peut même dire que cet enſemble annonce un tableau repréſentatif de la volonté de l'Être ſuprême qui a tout vu, tout prévu ; & qui a tracé les loix de leurs opérations ; c'eſt donc bien à tort qu'il ſe trouve de prétendus Philoſophes qui oſent avancer que tout ce qui exiſte eſt l'effet du hazard, & que la réunion des corps eſt celui d'un cas fortuit. Si ce ſyſtême erroné, ou plutôt cette rêverie, mal imaginée, étoit ſuſceptible de quelques fondements, la ſtructure, toujours la même, & ſans ceſſe répétée du corps de l'homme, ſeroit un argument invincible contre l'opinion de ces Pirroniens ſimulés ; on pourroit même leur dire : « Venez, & admirez le compoſé de l'Oreille ex-» terne qui eſt le même dans tous les hommes, » parce que ce cartilage eſt néceſſaire pour em-

» pêcher

» pêcher les froiſſemens & les contuſions qui » pourroient nuire au conduit auditif, parce que » ces différents contours ſont autant de voies » préparatoires pour recevoir l'impreſſion des » ſons; d'où il eſt aiſé de conclure que ces pro- » portions, qui ſont toujours le mêmes, ne peu- » vent pas être celles d'un cas fortuit, qui ſeroit » ſuſceptible de diminutions, de variations & » encore plus d'augmentations ».

Les maladies de l'Oreille externe ont pour cauſe les contuſions, les léſions & les dilacérations. Le conduit auditif peut ſe trouver obſtrué, ſoit par la rigidité ou la mauvaiſe qualité du cérumen. La membrane du tambour peut être ébranlée par les effets des corps trop ſonores, par la trop grande proximité des coups de canon, du bruit d'une cloche, & autres. Elle peut auſſi ſe trouver incapable de recevoir les différentes vibrations des ſons, parce que l'épiderme qui la revêt, manquant de ſubſtance, peut ſe deſſécher ou s'obſtruer au point d'empêcher l'impreſſion des corps ſonores, ou d'en diminuer l'action. Tous ces accidents peuvent donc ſe manifeſter ſur une Oreille, ſans que l'autre en ſoit affectée, & le malade n'auroit d'autre gêne que de rendre la bonne Oreille plus active, & de la prêter aux différentes ondulations des ſons. Il

n'en eſt pas de même de l'organe de la vue ; une légère contuſion, une affection nerveuſe, peut occaſionner la perte d'un œil ſans qu'on s'en apperçoive. Cet accident qui peut n'être ni ſenſible ni douloureux, n'eſt ſouvent reconnu que quelques temps après : ce qui dévoile le myſtère eſt, pour l'ordinaire, l'effet du haſard, ou d'un événement imprévu, qui a forcé le bon œil de ſe fermer ; c'eſt alors que le ſujet eſt malheureuſement convaincu de la perte qu'il a faite, ſans pouvoir rendre compte du moment des cauſes qui ont déterminé une telle affection.

Les approches de la vieilleſſe ſont, ainſi que je l'ai avancé, la deſtruction graduelle de notre exiſtence ; les effets en ſont ſenſibles aux deux ſexes, parce que les petits vaiſſeaux capillaires, en ſe deſſéchant, en ceſſant de fournir à la peau cette fraîcheur qui la maintient, il en réſulte que ce défaut de fluide radical rend les ſolides moins ſouples, l'épiderme plus ſéche, & par conſequent moins ſuſceptible de ſenſations ; c'eſt ce qui ſe manifeſte peu-à-peu dans l'organe de l'ouie, dont le compoſé eſt un aſſemblage de nerfs & réſeaux nerveux ; auſſi arrive-t-il qu'on eſt tout étonné à un certain âge, de voir qu'on n'entend plus auſſi bien, & qu'il faut redoubler d'attention ;

cet état de contrainte se manifeste lorsque la membrane du tambour se trouve privée de cette fraîcheur naturelle, de cette onction qui lui est si nécessaire, lorsque les nerfs & les muscles acquièrent une rigidité qui n'est plus susceptible de cette flexibilité, si utile à leurs actions : alors ce relâchement, ou plutôt ce défaut de ton fait que les deux Oreilles sont dans le cas de s'en ressentir à la fois, & qu'on peut devenir sourd en détail, suivant le plus ou le moins de mucosité des humeurs. Telles sont les infirmités auxquelles l'homme est sujet; c'est donc à lui à prendre, d'avance, toutes les précautions nécessaires pour en diminuer la rigueur, & en prévenir les effets pour lesquels il seroit à craindre de dire *ferò medecina paratur.*

SECTION PREMIÈRE.

Des Oreillettes, ou Inflammations qui surviennent derrière les l'Oreilles.

L'ENFANCE est sujette à des humeurs qu'on désigne sous le nom d'*humeurs de gourme ;* ces sortes de sérosités acrimonieuses affectent souvent la tête ou le visage ; mais plus particulièrement encore le cartilage des oreilles ; il

ſemble même que cette humeur ſe perpétue de préférence dans la partie poſtérieure, parce qu'elle eſt moins expoſée aux impreſſions de l'air, parce que les pores de la peau en ſont plus déliés & plus ouverts; il n'eſt donc pas étonnant de voir des adoleſcents, & même des perſonnes plus avancées en âge, ſe plaindre d'un ſuintement derrière les Oreilles, qui les gêne & les fatigue cruellement; c'eſt, il eſt vrai, pour le patient, un embarras continuel, dont il cherche à ſe délivrer, parce qu'il eſt déſagréable à la vue, parce qu'il jette une eſpéce d'humiliation ſur celui qui en eſt affecté; mais malheur à ceux qui, pour s'en débarraſſer plus promptement, employent des remédes toniques, ou répercuſſifs, parce que c'eſt arrêter l'exudation, c'eſt renfermer, comme on le dit, le loup dans la Bergerie, parce que c'eſt, en un mot, riſquer de produire une métaſtaſe dix fois plus dangereuſe que la maladie même.

Les oreillettes, ou ſuintemens, qui ſe font derrière les Oreilles, ſont le produit d'une humeur acrimonieuſe, qui ſe porte à l'épiderme qu'elle irrite, à la peau qu'elle ulcère, & de cette excoriation, ſuit néceſſairement un flux ſalin qui entretient la maladie; vouloir en ſupprimer trop tôt les effets, c'eſt faire refluer

cette masse humorale, soit sur le conduit auditif qu'elle obstrue, soit plus intérieurement encore sur les alvéoles des dents qu'elle détruit, en produisant dans cette partie la plus nécessaire à notre existence, une suite de maux dont on cherche à réparer, mais trop tard, les ravages. Telles sont les imprudences qu'un malade impatient ne fait que trop souvent sans consulter ceux qui sont en état de les diriger; aussi paye-t-il bien souvent cher les fautes du passé, & les désagréments sensibles du présent. Puissent les victimes de ces sortes de maladies, s'armer de courage & de patience, en prenant les véritables moyens de purifier la masse du sang, en ne faisant usage que de remédes doux, & incapables de nuire aux efforts de la Nature!

Le traitement curatif du suintement des Oreilles exige une suite de remédes internes & externes; les premiers sont nécessaires pour atténuer & diviser l'humeur morbifique, les seconds pour calmer & diminuer l'incendie qui se manifeste au-dehors. La direction des remédes internes dépend de la cause qui en est le principe, & cette cause est pour l'ordinaire, l'effet d'une acrimonie ou affection dartreuse pour laquelle on doit prendre les calmants, les anodins, tels qu'une eau d'orge

perlée, ou une eau de gruau de Bretagne ; en prendre, dis-je, le matin deux taſſes à demi-heure de diſtance, & édulcorées avec le miel, du reſte un régime doux, des purgations de même nature, &, ſi le beſoin le requiert, employer pour exutoire, ſoit l'écorce du *timelea*, ſoit l'emplâtre épipaſtique qu'on appliquera au bras gauche le temps ſuffiſant. A ces premiers moyens doivent ſe réunir les pédiluves, les maniluves, & enfin les maſtications de feuilles de cochléaria ou de racine de pyréthre. Les remédes externes ſont de doucher les Oreilles deux à trois fois le jour avec une eau tiéde, pour la nuit, les linges imbibés d'une infuſion dégourdie de fleurs de mauves qu'on étend derrière le cartilage, & ſucceſſivement de fleurs de ſureau, ſur-tout lorſqu'on s'apperçoit que l'exudation ſe porte à la réſolution. Tels ſont à peu-près les remédes qu'on peut varier ou changer, ſuivant les circonſtances, mais pour leſquels ou doit éviter très-exactement toutes les préparations butireuſes, glutineuſes & huileuſes, parce qu'elles ſont plus propres à entretenir la maladie, qu'à la guérir, ainſi qu'il eſt aiſé de l'obſerver dans pareille circonſtance.

SECTION II.

Des précautions qu'on doit prendre pour ne pas trop comprimer la conque de l'Oreille externe.

LA Nature toujours la même dans ſes opérations, comme dans ſes productions, ne veut & ne doit jamais être contrariée, parce que de cette contrariété, il en réſulte ſouvent des dérangements, des écarts irréparables; c'eſt ce qui arrive dans les enfans dont on gêne, dont on comprime la ſtructure du corps; c'eſt pour eux une torture à laquelle il leur eſt difficile de s'accoutumer, c'eſt pour l'eſtomach & pour la poitrine, une compreſſion qui empêche les poumons de ſe dilater, & qui nuit à l'étendue du viſcère ſtomachal : auſſi voit-on tous les jours qu'on eſt forcé de mettre à l'aiſe, de délacer ces victimes ſouffrantes; il eſt donc bien étonnant qu'on ne revienne pas d'une erreur auſſi pernicieuſe, & qu'on riſque de ſacrifier ſa ſanté à l'avantage déſiré d'une taille bien formée. Voilà ce qui fait l'eſclavage du ſexe, & qui rend leur corps peu capable de ſe prêter à la reproduction de leur ſemblable. Heureux donc les pères &

mères qui, pénétrés de cette vérité, donneront à la masse corporelle de leurs enfants, toute la forme & toute la liberté que la Nature réclame pour perfectionner son ouvrage.

Les plis cartilagineux de l'Oreille externe semblent être établis par la Nature pour former une espéce de cornet avancé, & propre à ramasser les différentes ondulations de l'air; c'est ce qui se remarque particulièrement parmi les peuples qui n'ont pas la mauvaise habitude de se serrer & de se comprimer les Oreilles. Tels sont les Maures, les Lévantins & autres, qui ne respirent qu'un air pur, qui ont toujours la tête nue, & dont l'Oreille qui se jette en-dehors, s'incline & rend sa cavité beaucoup plus étendue; aussi ces peuples sont-ils plus heureux que nous du côté de l'impression des sons, parce qu'ils usent de tout & n'abusent de rien, parce qu'ils suivent la Nature, sans vouloir la contrarier, ni la forcer dans les opérations; il est donc absolument essentiel de ne pas gêner le cartilage de l'Oreille externe, parce qu'il sert comme de bastion avancé au conduit auditif, parce qu'en diminuant l'étendue de ses plis, c'est diminuer aussi les moyens de son action & les ressorts de son élasticité : alors le cartilage

n'eſt plus, pour ainſi-dire, qu'une maſſe informe qui manque de dimenſions, ſoit par l'étendue de ſes ſillons, ſoit par la hauteur démeſurée de ſes cercles.

La preuve du danger qui réſulte de la compreſſion du cartilage de l'Oreille externe, ſe tire aiſément des accidents qui en ſont les ſuites. Qu'on conſidére un moment ce qui ſe paſſe entre le riche & le pauvre, entre les habitants des villes & ceux des campagnes, on verra que la ſurdité eſt plus commune chez les uns que chez les autres, parce que les premiers, curieux de maintenir l'élégance de leur chevelure, ſe ſervent de bandeaux qui, en comprimant les ſinus frontaux, produiſent les mêmes effets ſur le cartilage de l'Oreille, au lieu que les ſeconds, plus occupés de leurs beſoins que de leur parure, mettent tout bonnement un bonnet qui leur ſert de préſervatif contre la rigueur du froid & les fraîcheurs de la nuit : alors la Nature n'eſt pas gênée dans ſes fonctions, & les ſolides comme les fluides ne perdent, ni de leur action, ni de leur circulation. Puiſſe cette vérité conſtante corriger les imprudences de ce genre, & mettre les particuliers dans le cas d'être plus circonſpects dans l'emploi de ces bandages multipliés, dont on reconnoît les traces long-temps après

s'en être débarraſſé ; il eſt donc de la première conſéquence de ne pas trop ſe ſerrer la tête pendant la nuit, & ſur-tout le cartilage de l'Oreille externe.

SECTION III.

De la néceſſité où l'on eſt de tenir propres les contours cartilagineux de l'Oreille externe.

LA propreté eſt la précaution la plus avantageuſe pour favoriſer le bien-être de tout ce qui reſpire ; & tout ce qui reſpire a beſoin de ce ſecours pour entretenir l'ouverture des pores de la peau, pour en faciliter l'inſenſible tranſpiration. Il n'eſt pas de peines, il n'eſt pas de petits ſoins qui ne ſoient récompenſés au centuple ; c'eſt ce qu'on voit tous les jours dans les enfans pour leſquels on prend toutes les précautions requiſes : en effet qu'on mette deux nouveaux nés entre les mains de deux perſonnes différentes, l'une ſoigneuſe & l'autre négligente, très-certainement la foibleſſe & la maigreur de l'un, fera un contraſte bien marqué entre la force & l'embonpoint de l'autre : Il eſt donc certain que la propreté eſt le pro-

preté eſt le premier ſoutien de la vie des enfants, parce que les membres continuellement rafraîchis, exudent plus facilement par les pores, cette humeur acre & bilieuſe, qui donne ces convulſions ſi pernicieuſes dans un âge auſſi tendre. Tel eſt l'avantage inappréciable de la propreté, qui n'admet pas plus de reſtriction pour une époque de la vie, que pour une autre.

Les plis cartilagineux de l'Oreille externe ſont plus expoſés que toutes les autres parties du corps, à recevoir les corpuſcules incraſſants, par conſéquent ils demandent plus de ſoins & de propreté, parce que le cérumen qui découle ſans ceſſe par le conduit auditif, trouveroit une réſiſtance qui le mettroit dans le cas de s'épaiſſir & de ſe coaguler, d'où réſulteroit l'engorgement & le défaut d'impreſſion des ſons; mais il ne ſuffit pas d'avoir ſoin de la partie antérieure du cartilage, il faut encore ſoigner auſſi ſcrupuleuſement celle qui eſt poſtérieure, parce que c'eſt particulièrement derrière l'Oreille, que l'exudation poreuſe eſt la plus abondante; il y auroit donc à craindre que, faute d'attention, ces ſortes de ſéroſités ne vinſſent à refluer au-dedans, & ne produiſiſſent, par une métaſtaſe ordinaire,

une ſource de maladies plus critiques les unes que les autres ; c'eſt pourquoi on ne ſçauroit être trop attentif à remplir les indications ſuivantes.

Il n'eſt perſonne qui ne doive être partiſan de la propreté, parce que les bons effets qui en réſultent ſont bien capables de dédommager de la petite gêne qu'on prend ; auſſi tout homme ſoigneux, & amateur du bien-être de ſes Oreilles, doit prendre l'habitude le matin à ſon réveil, de purifier le derrière du cartilage avec un linge bien fin & bien ſec, afin d'empêcher l'impreſſion de l'air de concentrer l'humeur intérieurement ; enſuite, lorſqu'il eſt levé, ſe ſervir d'une légère infuſion de fleurs de mauve, ou d'une eau ſimple qu'on prend froide en été, & ſimplement dégourdie en hiver, pour en nétoyer les plis cartilagineux, ainſi que la partie poſtérieure, ayant la précaution cependant de ne pas trop irriter les endroits les plus délicats ; mais il eſt bon d'obſerver que ce ſoin, une fois commencé, demande la plus ſcrupuleuſe exactitude dans l'uſage journalier, parce que la Nature, accoutumée à cette déjection, ſe trouveroit privée de ce ſecours que rien ne pourroit réparer, & dont la privation porteroit

une cruelle atteinte à l'organe de l'ouie. Il eſt donc juſte de conclure que cette toilette de propreté doit être celle de tous les jours, parce qu'il eſt plus facile de prévenir les accidents que d'y parer, lorſqu'ils ſont arrivés.

SECTION IV.

Du danger de l'inſertion des corps étrangers dans le conduit cartilagineux de l'Oreille externe.

LE corps de l'homme eſt un compoſé qui renferme différentes organiſations, d'où réſultent différentes évacuations. Le nez & les oreilles forment une cavité qui ſert comme d'égoûts à la ſurabondance des humeurs. Dans l'un, c'eſt un mucus qui fait croûte & ſe durcit; dans l'autre, c'eſt un cérumen qui s'altère & ſe liquefie; c'eſt donc pour parer aux inconvénients de l'un, pour faciliter l'écoulement de l'autre, qu'on emploie des inſtruments de différentes eſpéces; mais ces ſortes d'opérations ſont preſque toujours dangereuſes pour ceux qui ne connoiſſent ni le local, ni la manière de les diriger. Il eſt donc de la prudence de ne pas s'ingérer à vouloir

pénétrer trop avant dans ces conduits, parce que la moindre léſion, la plus petite inciſion, en formant quelques éroſions ou dilacérations, peut produire pour le nez un polype, & pour les oreilles, un dépôt dont les ſuites ſont auſſi funeſtes que douloureuſes, parce que la membrane qui tapiſſe ces deux cavités, eſt parſemée de mamelons poreux, qui ſont très-ſuſceptibles d'engorgements & d'obſtructions; c'eſt ce qu'on voit tous les jours ſans que des exemples auſſi frappans puiſſent corriger.

Les enfans ont la mauvaiſe habitude de porter les doigts dans le nez & dans les oreilles; ils ne ſçavent pas que les ongles ſont de tous les inſtruments les plus nuiſibles, parce qu'ils déchirent ſans inciſer, & que les plaies de cette nature ſont très-difficiles à guérir : il eſt donc du devoir des parents de les avertir du danger auquel ils s'expoſent, & de les punir lorſqu'ils donnent des preuves de leur déſobéiſſance; mais les enfans ne ſont pas les ſeuls qui commettent des fautes dans ce genre; on voit tous les jours de grandes perſonnes faire plus encore, en ſe ſervant de la tête d'une épingle, de la pointe d'un curedent, pour les inférer dans le conduit auditif, & forcer le cérumen à découler plus abondamment : cette

imprudence eſt de la dernière conſéquence, parce que la tête de l'épingle n'eſt pas toujours ſi parfaitement ronde, qu'elle ne ſoit dans le cas de bleſſer l'épiderme qui revêt la membrane du tambour, parce qu'il peut en réſulter des dépôts qui ſe perpétuent à l'infini, & qui finiſſent ordinairement par former des fungus ou des abſcès dangereux pour l'organe de l'ouie.

Lorſque le conduit auditif ſe trouve embarraſſé par un amas d'humeur concrete, il faut commencer avant toute choſe, par ſe ſervir d'une petite éponge imbibée d'une infuſion dégourdie de fleurs de mauve; il faut, dis-je, en humecter le conduit externe, afin d'amollir & de détendre les parties dures, après quoi, prendre une petite curette d'ivoire ou d'écailles pour en tirer peu-à-peu le cérumen épaiſſi; mais il doit être de la dernière conſéquence & de la plus ſcrupuleuſe attention de ne pas chercher à pénétrer trop avant, dans la crainte de déranger ou de bleſſer l'ordre économique qui régne dans toute l'étendue de ce conduit. On doit préférer les cures-oreilles d'ivoire ou d'écailles à tous ceux qui ſont faits avec l'or ou l'argent, le fer ou l'acier, parce que plus cet inſtrument eſt léger, plus il eſt facile d'en conduire la direction;

mais il eſt abſolument eſſentiel que la partie néceſſaire ſoit ſaine & entière, qu'elle n'ait pas une circonférence trop ronde, ni trop étendue, afin de pouvoir s'en aider librement; il ſeroit même de la plus grande imprudence de porter, dans le conduit auditif, la pointe du cure-oreille; c'eſt auſſi pour éviter toute mépriſe qu'on ne ſçauroit trop recommander aux Artiſtes, de donner aux cures-oreilles une forme égale par les deux bouts, & ſuffiſamment longue. Voilà, ce me ſemble, les conſeils les plus ſages & les avis les plus ſalutaires qu'on puiſſe donner en pareils cas.

SECTION V.

De la trop grande ſéchereſſe du Cérumen; & des moyens de lui conſerver ſa fluidité.

TOUT l'enſemble corporel eſt un compoſé de ſolides & de fluides, qui tous agiſſent librement & de concert; c'eſt-à-l'aide de la flexibilité des uns que nos mouvements volontaires s'exécutent; c'eſt par la circulation des autres que l'eſprit vital ſe vivifie & ſe régénère; mais cette union, ſi néceſſaire, ſe

trouve

trouve ſouvent dérangée par les contraſtes qui ſe multiplient, & par les événements qui ſe rencontrent. Le plus petit incident négligé en attire un plus grand, & de ſuite le trouble & la confuſion ſe manifeſtent. Voilà ce que nous voyons arriver tous les jours, ſans que nous prenions de juſtes précautions pour en arrêter les progrès, ou en diminuer les effets; cependant c'eſt avec le ſecours d'un régime mitigé, d'une boiſſon légère, que nous pouvons vaincre cette ſéchereſſe accidentelle qui diminue nos forces & notre ſoupleſſe, qui allume le feu dans la lymphe, comme dans le ſang, & qui produit cette rigidité qui empêche l'exudation des conduits ſécréteurs & excréteurs.

Le cérumen qui diſtile par le trou auditif, eſt le produit de la ſurabondance des humeurs qui ſe filtrent par les canaux excrétoires des petites glandes qui en tapiſſent toute l'étendue : c'eſt donc de la nature & de la qualité de nos humeurs en général, que dépend la trop grande ſéchereſſe ou la trop grande fluidité de cette liqueur cérumineuſe qui, par elle-même, eſt d'une acrimonie mordicante, ainſi que nous l'avons plus amplement détaillé; mais il peut ſe faire auſſi que cette ſéchereſſe provienne du défaut de ſécrétion ou de fermentation, occaſionné par un vice local;

alors il n'eſt pas étonnant que le cérumen acquiere cette rigidité qui eſt l'effet d'un foyer inflammatoire ou d'une contuſion qui détermine l'engorgement & l'obſtruction. La trop grande ſéchereſſe du cérumen, qui a pour cauſe l'un ou l'autre de ces accidents, ne peut qu'augmenter les accidedens de la maladie; c'eſt pourquoi on ne ſçauroit s'empreſſer trop tôt de chercher les moyens d'y remédier.

Lorſque la matière cérumineuſe ſe trouve tellement ſerrée & comprimée dans le conduit auditif, que rien ne découle, & que la membrane du tambour eſt moins ſuſceptible de l'impreſſion des ſons, ce qui ſe reconnoît à la difficulté qu'on a d'entendre, & à la néceſſité où l'on ſe trouve de prêter plus attentivement l'oreille, il faut ſe ſervir de la petite ſeringue d'Anel, avec piſton droit pour injecter doucement l'intérieur de cet organe, parce qu'un flux trop précipité ou trop abondant, ne rempliroit pas le but qu'on ſe propoſe, qui eſt d'amollir & de détendre peu-à-peu les parties engorgées; il faut injecter avec une infuſion dégourdie de fleurs de mauve; ce qu'on répétera tous les jours, & autant de temps que le cérumen ſera à reprendre ſa conſiſtance naturelle. On doit auſſi ſe ſervir de la même infuſion dégourdie, pour

baſſiner, matin & ſoir, la partie antérieure & poſtérieure du cartilage, afin d'humecter de proche en proche, ſans cependant chercher à trop relâcher : c'eſt une attention qu'on ne doit jamais perdre de vue, ſoit dans un genre, ſoit dans un autre, parce que l'excès eſt toujours nuiſible, & produit ſouvent une maladie plus dangereuſe que celle à laquelle on vouloit remédier.

SECTION VI.

De la trop grande fluidité du Cérumen ; des précautions qu'on doit prendre.

LA Nature a ſouvent beſoin d'aide pour réparer la mauvaiſe qualité de ſes déjections, parce qu'il eſt une cauſe première qui influe ſur la cauſe ſeconde ; mais cette connoiſſance n'appartient qu'à un Obſervateur inſtruit, qu'à un Médecin expérimenté ; autrement, vouloir agir par ſes propres lumières, ou s'en rapporter aux promeſſes des empiriques, toujours dangereux, c'eſt s'expoſer à l'incurabilité d'un mal qui, dans le principe, auroit été de peu de conſéquence. La théorie & la pratique en Médecine ne peuvent être bien connus que par un Obſervateur inſtruit, parce qu'un Charlatan en

ce genre, eſt un homme à qui rien ne coûte, & qui oſe même annoncer qu'un ſeul remède peut guérir tous les maux. Voilà la panacée univerſelle, qu'on cherche malheureuſement à établir aux dépens d'une vie qui eſt ſans ceſſe troublée par différents événements. On ne ſçauroit donc trop ſe méfier de ces gens ſans aveu, de ces mercenaires intéreſſés qui couvrent d'un voile factice leurs prétendus myſtères. Tels ſont les funeſtes exemples qui, ſouvent ſe trouvent accrédités par un peuple trop avide de la nouveauté. Heureux le Philoſophe chrétien qui ne ſuit pas le torrent, & qui ſe renferme dans la claſſe des amis de l'humanité.

Les cauſes qui produiſent la trop grande fluidité du cérumen, proviennent, pour l'ordinaire, ou d'un vice humoral, ou d'un défaut local. Le premier peut avoir lieu lorſque les ſécrétions & excrétions corporelles ſe font avec difficulté, parce qu'elles ſe trouvent troublées par une humeur quelconque, qui a plus ou moins d'acrimonie, plus ou moins d'épaiſſiſſement : c'eſt donc le manque de conſiſtance dans la déjection de nos humeurs, qui fait que le cérumen acquiert trop de fluidité; il peut ſe faire auſſi, & même il arrive ſouvent que cette trop grande fluidité pro-

vient de l'état des glandes qui ſont tellement relâchées, que l'humeur n'a pas le temps d'acquérir la coction qui lui eſt néceſſaire pour ſe filtrer avec cette liberté qui lui eſt néceſſaire; mais, de quelque cauſe que dépende le deſſéchement ou la trop grande fluidité du cérumen, il eſt toujours prudent de réunir les remédes corporels aux remédes locaux; c'eſt en conſéquence, que nous ne pouvons trop inſiſter ſur les indications ſuivantes.

Lorſque les fonctions de l'Oreille péchent par trop d'acrimonie ou trop de viſcoſité, on ne riſque rien, dans les deux circonſtances, d'obſerver un régime doux, de boire tous les matins à jeun, pendant une huitaine de jours, deux à trois taſſes, ſoit d'orangeade, ſoit de limonade cuite, ou d'eau d'orge perlée, qu'on édulcorera de la manière la plus conforme au vice dominant: de mâcher également le matin, ſoit des feuilles de cochléaria, ſoit gros comme un pois de racine de pyréthre; d'injecter le conduit de l'Oreille avec une infuſion preſque froide d'un mêlange de fleurs de ſureau & de roſes de Provins. Cette liqueur vulnéraire aſtringente eſt plus que ſuffiſante pour rétablir le ton & l'action des glandes; mais, après quelques jours de ce traitement, on doit ſupprimer la roſe de provins,

pour ne plus se servir que de celle de sureau, qu'on discontinuera de même, lorsqu'on reconnoîtra que l'humeur a plus de fermeté & de consistance; observation qu'il sera facile de faire d'après la nature des déjections. Tels sont les moyens simples dont on peut faire usage pour parer à des accidents qui, faute de précautions, ne peuvent que croître & se multiplier; aussi voyons-nous tous les jours que l'accident qui n'étoit rien dans le principe, devient de conséquence dans ses suites.

CHAPITRE IV.

Des différentes maladies qui peuvent déranger ou obſtruer la membrane du Tambour.

LES membranes qui ſervent de ſoutien aux parties du corps, ſont en grand nombre; elles ſont plus ou moins intérieures, & ont différents rapports de conformité entr'elles, ſuivant leurs différents uſages; les unes ſont faites pour modifier les ſenſations, pour diminuer les impreſſions trop vives des corps étrangers; les autres ſont établies pour couvrir & défendre les organes pour leſquels elles ſont deſtinées: leur texture eſt une réunion, ou plutôt un entrelacement général de fibres, ſoit nerveuſes, ſoit tendineuſes ou ligamenteuſes. Elles ſont plus ou moins flexibles, plus ou moins ſenſibles, ſuivant la nature & l'eſpéce de ces mêmes fibres; leur couleur eſt ordinairement d'un blanc mat; mais leur ſenſation dépend de l'abondance des eſprits nerveux dont elles ſont imbibées; ce qui les rend capables d'un mouvement plus ou moins prompt. Voilà ce qui arrive ſans ceſſe, & ce qui prouve l'ordre admirable que l'Auteur de la Nature

a mis dans chaque partie de notre exiſtence, pour aider & ſecourir l'homme dans ſes beſoins.

La membrane du tambour eſt, comme toutes les autres, un aſſemblage de fibres ourdies & entrelacées entre-elles, & ce lacis paroît de nature tendineuſe ou ligamenteuſe, parce que cette membrane a beſoin tout-à-la-fois de tenſion & de flexibilité, pour recevoir l'impreſſion des ſons, pour en modifier les différentes ſenſations : or, toutes les fois qu'une de ces deux conditions manque, il arrive que le méchaniſme de l'ouie eſt imparfait : c'eſt ce qu'on voit tous les jours dans les effets de la peau d'un tambour ordinaire dont on veut tirer des ſons juſtes & ſonores, de manière que celui qui veut battre la caiſſe, a très-grand ſoin de reſſerer la peau de ſon tambour, & de la mettre à l'uniſſon, autrement les pulſations ſonores en ſeroient très-imparfaites : or voilà ce qui ſe paſſe dans la membrane du tambour de l'Oreille, qui, faute de tenſion ou de flexibilité, amortit l'effet des corps ſonores, & en empêche l'action interne.

La membrane du tambour eſt encore ſujette à une infinité d'autres accidens qui lui viennent de la nature du cérumen qui s'épaiſſit, parce que les glandes cérumineuſes ſont ou engorgées

ou tuméfiées ; ce qui produit une humeur concrète, qui couvre & vicie cette membrane ; il peut même se faire que la tuméfaction de ces glandes produise aussi des tubercules ou des excroissances charnues, qui bouchent le conduit auditif, & qui empêchent l'impression des sons de pouvoir pénétrer plus avant ; on voit même tous les jours, qu'à l'aide de certains remédes, ces sortes d'excroissances qui couvrent les orifices des glandes se détachent, & qu'on en fait facilement l'extraction ; mais la maladie la plus dangereuse pour la membrane du tambour, c'est l'altération que produ itpar son sejour une humeur quelconque, & qui dépose son venin morbifiqué dans le tissu cellulaire du conduit auditif ; il n'est donc pas étonnant qu'il en résulte des dépôts, qui, à force de se regénérer, portent une cruelle atteinte à cette membrane, soit en détruisant ses attaches, soit en la détournant de sa rainure. Ce n'est donc qu'après avoir pris une connoissance exacte de la cause & du local de la maladie, qu'on peut parvenir à en indiquer les moyens curatifs ; aussi poura-t-on se servir, avec quelques succès, de ceux qui seront ci-après détaillés.

SECTION PREMIÈRE.

Du relâchement de la membrane du Tambour ; de ſes cauſes & de ſes remèdes.

IL n'eſt pas de petites parties dans les ſolides qui compoſent l'enſemble corporel, qui n'ait ſon point d'union & de réunion. Chaque choſe a ſa place, & cette place renferme tels moyens, telle utilité ; c'eſt pourquoi, lorſqu'il arrive que tel objet néceſſaire manque des conditions requiſes à l'ordre économique des choſes, alors le trouble & la confuſion s'établit de proche en proche ; c'eſt une cheville ouvrière qui manque à une partie de cette charpente ; c'eſt une fenêtre, dont l'aſſiſe de pierre n'eſt pas ſolide ; ce qui fait que le chaſſis dormant ſe déjette, & que la croiſée vacille de toutes parts ; elle ne peut donc plus remplir le but propoſé, puiſqu'elle manque de clôture ſuffiſante pour empêcher la colonne d'air de pénétrer. Telle eſt la démonſtration figurée de ce qui ſe paſſe dans le conduit auditif externe, & plus particulièrement encore dans la membrane du tambour, qui ne peut recevoir l'impreſſion des corps ſonores, qu'autant qu'elle eſt ferme & élaſtique, qu'autant qu'elle ſe trouve pourvue de

cette tenſion néceſſaire à la réception des ſons.

La membrane du tambour peut ſe trouver relâchée par l'effet de différentes cauſes ; les unes ſont internes & locales ; les autres ſont externes & accidentelles. Les premières proviennent pour l'ordinaire de tous les amas d'humeurs qui ſe portent dans le conduit auditif, & qui par leur ſéjour corrodent la rainure de cette membrane, d'où ſuit néceſſairement le relâchement, & par conſéquent le défaut de tenſion ; les deuxiémes ſont la ſuite de quelques coups ou contuſions, qui par preſſions ou par ſecouſſes violentes ont diſtendu l'adhéſion intime de ce corps membraneux, qui eſt, comme il a été dit, engagé dans la circonférence du conduit interne. La membrane du tambour peut encore ſe trouver relâchée par différentes cauſes ; les unes, occaſionnées par la ſéchereſſe de la liqueur cérumineuſe, les autres, par les effets humides du lieu qu'on habite ; ce qui ne ſe rencontre que trop ſouvent, ſur-tout, lorſqu'on ſe preſſe d'occuper dès maiſons nouvellement bâties, & dont les plâtres n'ont pas encore eu le temps de rendre leur humidité : auſſi ne ceſſerai-je de dire que cet avis eſt plus important qu'on ne ſe l'imagine, & qu'il devient ſouvent la ſource de bien des maux.

On connoit le relâchement de la membrane du tambour, d'après le rapport du malade, le défaut de ton, & le manque d'action que porte l'impreſſion des corps ſonores ; ce qui rend les vibrations molles & imparfaites : c'eſt donc alors qu'il faut prendre les moyens de reſſerer ce qui eſt relâché, en employant les remedes aſtringens & les toniques ; en ſe ſervant d'une petite tente de coton fin en forme de bourdonnet ; qui, après avoir été imbibée dans une infuſion de fleurs de ſureau & de roſes de Provins, peut être inſinuée en forme de cornet allongé dans le conduit auditif externe ; ce qui ſe fait à l'aide d'une petite pince ; ayant ſoin de recouvrir ce même cornet d'une tente ſéche, & préparée avec le coton le plus fin. On change tous les jours ce topique léger, ſans chercher à vouloir porter la ſonde dans le conduit auditif, parce que la Nature, plus adroite que l'art, n'a beſoin que d'un peu d'aide pour agir efficacement ; le grand talent conſiſte donc à ne la point contrarier, & à bien étudier ſes beſoins ; c'eſt pourquoi, après quelques jours de cette tentative première, on peut faire une légère injection de fleurs de ſureau, animée de quelques goutes d'eau des Carmes ; on peut la faire avant l'introduction du bourdonnet, imbibé

d'une eau vulnéraire, proportionnée au besoin; ce que l'on continue ou qu'on change, suivant les différentes impressions du remède, ce qu'on fait soit d'après le rapport du malade, soit d'après l'examen du local de la maladie.

SECTION II.

De l'obstruction de la Membrane du tambour; & des moyens curatifs.

L'INTÉGRITÉ de l'Oreille dépend d'une infinité de causes secondes, mais sur-tout des bons effets de la circulation, & c'est du défaut de circulation des fluides, que proviennent tous les maux qui s'opposent à la santé. Il est donc absolument essentiel de chercher dans le principe à en arrêter les progrès pour pouvoir en diminuer les effets. Tel est le point essentiel qui maintient la vie de l'homme; telles sont les causes qui, de proche en proche parviennent à en altérer le cours, parce que l'intempérie de ses passions, parce que la surabondance de ses besoins, ne fait qu'altérer les sucs propres à vivifier les esprits animaux, qui servent à maintenir le produit de nos sensations; c'est même de ces altérations que naissent ces

amas, ces concrétions, qui rendent le sang plus épais, & la lymphe plus visqueuse. Voilà ce qu'on remarque tous les jours dans le principe d'une maladie, dont le traitement curatif ne peut vaincre une suite d'obstructions qui, de proche en proche, se multiplient, & produisent extérieurement les mêmes obstacles qu'elles forment intérieurement.

La membrane du tambour qui est d'une texture mince & transparente, qui est revêtue d'une peau très-fine & très-déliée, est par conséquent plus susceptible de recevoir les impressions de l'obstruction qui se manifeste d'après les embarras de la circulation, & le manque de transpiration; c'est donc, d'après les effets de la circulation & le manque de transpiration, que cette membrane, naturellement perméable, est si sujette aux oblitérations de tout genre, & qu'elle devient incapable de transmettre les impressions qu'elle reçoit, parce que le voile humoral qui la couvre, lui communique une espéce d'opacité qui porte obstacle aux différentes vibrations des sons; c'est pourquoi, d'après ces changemens, plus ou moins subits, il faut de toute nécessité que la pointe stimulante des corps sonores vienne se perdre infructueusement sur un objet qui ne peut que les absorber sans les rendre

ſenſibles ; d'où il arrive que le malade n'entend qu'un bruit ſourd & confus ; ce qui, faute de ſecours, ne fait que s'accroître de plus en plus, & ſe perpétuer : il eſt donc de la prudence, de chercher à remédier à la cauſe première pour pouvoir agir avantageuſement ſur la cauſe ſeconde. Telles ſont les indications ſuivantes.

L'obſtruction de la membrane du tambour qui provient de l'épaiſſiſſement des humeurs exige toutes les précautions néceſſaires qui peuvent tendre à atténuer & diviſer ces mêmes humeurs ; c'eſt au Médecin prudent & inſtruit à proportionner la nature des purgatifs & des doſes à la force du tempérament ; à les varier, les ſuſpendre ou les répéter ſuivant les circonſtances & le beſoin ; mais il ne ſuffit pas de chercher à rétablir la circulation des fluides ; il faut encore mettre en uſage les remédes locaux, tels que les injections faites avec les infuſions dégourdies de fleurs de mauve, de les faire doucement & à pluſieurs repriſes ; il faut, de plus, établir à chaque fois des bourdonnets de coton, leſquels doivent être imbibés de la même infuſion dégourdie, pour les revêtir d'une tente ſéche ; ce que l'on change & que l'on continue tous les jours ; une ſeule fois ou deux au plus, & autant de temps que le cérumen eſt à re-

prendre ſa fluidité naturelle. Lorſque le ſuccès a répondu à l'attente, c'eſt alors qu'on ſe ſert, à froid, pendant quelque temps, d'un bourdonnet imbibé d'un léger tonique, tel que l'eau de ſureau animée d'eau des Carmes, ſçavoir dix à douze gouttes de cette liqueur ſpiritueuſe pour une once d'infuſion. C'eſt ainſi qu'on parvient au but, en ſuivant la Nature pas à pas; cependant on peut & on doit ſe ſervir encore, pendant un temps ſuffiſant, des tentes ſéches, & faites avec un coton fin & délié, ayant la précaution d'entretenir ce bien-être, en frictionnant, matin & ſoir, le derrière des Oreilles avec un linge ſec ou un morceau de flanelle bien fine.

SECTION III.

De l'extraction néceſſaire des coagulations de la Membrane du tambour.

TOUT ce qui dérange l'économie animale, tout ce qui forme des obſtacles à l'ordre établi par la Nature, eſt un corps étranger qui doit être extrait, qui doit être ſéparé de la conſtitution première; autrement il arrive que cette même conſtitution ſe trouve altérée, & que les ſucs nutritifs en deviennent viciés, parce

parce que l'adhéſion intime de ce corps étranger, empêche l'exudation poreuſe qui eſt ſi néceſſaire à la circulation ; il faut donc néceſſairement, que cette partie dépourvue de ſon inſenſible tranſpiration, devienne elle-même obſtruée, & que ſon obſtruction produiſe de plus en plus une adhérence intime avec le corps étranger ; c'eſt ce qui ſe remarque dans toutes les extenſions des glandes, dans toutes les excroiſſances charnues, dont le prolongement vient recouvrir les parties adjacentes, & former un obſtacle, ſoit à l'inſenſible tranſpiration, ſoit au mobile de la circulation : de-là naiſſent ces expanſions de cicatrices toujours dangereuſes, & pour leſquelles les reſſources de l'art deviennent ſouvent infructueuſes.

La membrane du tambour eſt plus expoſée que toutes les autres parties du corps, à recevoir l'expanſion des maladies glanduleuſes, parce qu'elle eſt environnée d'une infinité de petites glandes, dont l'obſtruction cellulaire de l'une ſe communique de proche en proche à celle de l'autre, & forme ces adhérences qui bouchent le conduit auditif, ou qui viennent maſquer la ſurface de cette membrane, de manière que l'impreſſion des ſons ne peut pas pénétrer plus avant, ni ſe rendre ſenſible à l'action interne du méchaniſme de l'ouie. Il en

eſt donc de l'oreille comme des yeux, dont la partie active & ſenſitive peut être ſaine, ſans être ſuſceptible de la perception des rayons lumineux, parce que les humeurs & les membranes qui ſervent à la réunion de ces mêmes rayons, ſont obſtruées en totalité ou en partie, ainſi qu'il arrive dans les cataractes. Ne pourroit-on pas dire de même, que les coagulations externes de la membrane du tambour ſont une eſpéce de cataracte qui empêche la vibration des corps ſonores ; mais c'eſt toujours pour tous les deux un corps imperméable, un corps qui ne peut ni ſe fondre, ni ſe diviſer, & pour lequel l'opération devient néceſſaire & même indiſpenſable.

Avant que de chercher à faire l'extraction des extenſions glanduleuſes, ou autres, qui maſquent la membrane du tambour, il faut de toute néceſſité, employer pluſieurs jours à amollir & détendre l'adhéſion qui les tient comme attachées, ſoit à la circonférence du conduit, ſoit à la ſurface de la membrane; ce qui ſe fait avec le ſecours des injections émollientes & compoſées avec l'infuſion dégourdie de fleurs de Guimauve & d'huile de lys, avec les bourdonnets imbibés de la même infuſion & revêtus d'une tente ſéche. Les injections doivent ſe faire doucement & à plu-

ſieurs repriſes ; c'eſt dans les intervalles qu'on porte la curette dans le conduit, pour chercher à ſoulever le corps qu'on veut extraire, ce que l'on continue tous les jours, juſqu'à ce que ce même corps paroiſſe ſe détacher plus aiſément : alors on change la nature du fluide qui ſert à imbiber les bourdonnets, ce qui ſe fait avec les eaux dégourdies & légèrement ferrugineuſes, telles que celles de Paſſy : on ſe ſert de la pince, en forme de tire-fond, pour en extraire le corps détaché ; mais, ſi l'on trouve qu'il y ait encore de la réſiſtance, il ne faut pas ſe preſſer ; on doit même attendre qu'il ſe détache de lui-même pour en faire l'extraction ſans léſion ; c'eſt ce qu'on obtient avec un peu de patience : pour lors, s'il ne ſurvient pas d'inflammation, on employe de ſuite les mêmes bourdonnets, les mêmes injections, juſqu'à ce que la réſolution paroiſſe aſſurée : ce qui ſe reconnoîtra à l'examen & à la nature du *cérumen*.

SECTION IV.

Du décollement de la Membrane du tambour ; ce qu'il faut faire pour y remédier.

L'OBSERVATION en général eſt, autant qu'elle eſt poſſible, abſolument néceſſaire pour parvenir aux moyens curatifs ; c'eſt d'après cet examen que le praticien juge de la nature & des cauſes de la maladie. Voir, toucher & entendre ſon malade, ſont trois conditions qui mettent à portée de juger plus ſainement & plus sûrement, parce que celui qui ſouffre dit ce qu'il éprouve, & que ce qu'il éprouve eſt un indice pour l'obſervateur qui voit ou reconnoît ce qui manque à la narration. Les maladies de l'Oreille externe ſont ſuſceptibles de ces trois conditions : pour cet effet on fait aſſeoir le malade, on le place dans un beau jour, & autant que faire ſe peut, à l'aſpect du ſoleil ; on lui fait tenir par un aide la tête un peu panchée ; on prend enſuite une petite pince ou le *ſpeculum auris*, pour écarter les bords du conduit cartilagineux, afin de remarquer plus aiſément ce qui ſe paſſe dans le canal oſſeux. Ce *ſpeculum* eſt une eſpéce de ſonde à deux branches ; elle eſt élaſtique du

haut & ronde par les deux bouts. Si l'obſervateur trouve trop de difficultés à pouvoir porter un œil pénétrant dans ce conduit, il ſe ſert alors d'une petite ſonde ordinaire qu'il rend plus ou moins courbe, ſelon le beſoin. Tel eſt le flambeau qui doit éclairer ſes doutes, & diriger de plus en plus ſes moyens curatifs.

Il arrive tous les jours que la membrane du tambour éprouve des ſecouſſes, ſoit par contuſions, ſoit autrement, & qu'il en réſulte un frémiſſement général qui porte une ſenſation douloureuſe dans toute l'étendue de cet organe : il n'eſt donc pas étonnant que cette membrane, qui eſt un compoſé de nerfs & de muſcles, ne ſoit rudement ſecouée par les effets que produit une chûte ou un coup reçu ſur la tête, & que de cette ſenſation ſubite, il en réſulte le décollement de la membrane qui n'eſt retenue que par une eſpéce de rainure formée dans la circonférence du conduit interne. Telles ſont les cauſes ſenſibles qui peuvent déranger la ſolidité néceſſaire à cette membrane, dont le relâchement des attaches empêche néceſſairement l'impreſſion des corps ſonores, parce que l'air, en paſſant dans le conduit auditif, s'inſinue dans la caiſſe du tambour, ſans porter aucune

impreſſion ſur les parties premières & néceſſaires à l'organe de l'ouie : on doit donc craindre qu'une communication qui devient auſſi préjudiciable qu'elle eſt dangereuſe, ne produiſe le triſte état de la ſurdité ; c'eſt auſſi pour en empêcher les effets qu'on ne ſçauroit trop-tôt ſe preſſer de réparer les écarts qu'a pu produire la maladie.

Lorſqu'après avoir fait une chûte, ou reçu une contuſion, il arrive que le malade ſe plaint d'un bruit ſourd qui ſemble ſe répandre dans tout l'intérieur de l'organe de l'ouie, on doit alors préſumer que ce défaut provient de l'écartement de la membrane du tambour qui livre paſſage à la colonne d'air qui porte l'impreſſion des ſons ; c'eſt pourquoi, après avoir cherché à s'en aſſurer encore par le moyen de l'obſervation, & qu'on reconnoît qu'il n'exiſte ni douleur, ni inflammation ; on doit, ſans plus tarder, mettre en uſage les injections aſtringentes &, de ſuite les aromatiques ſpiritueuſes, avec les bourdonnets imbibés de la même liqueur, & revêtus d'une tente ſéche ; ce qu'on réitère une ou deux fois le jour, ayant l'attention de bien obſerver ſi l'injection ne paſſe pas dans la caiſſe, & ne découle pas de ſuite par la trompe d'Euſtache ; c'eſt ce dont un malade, attentif ſur lui-même, peut

rendre compte d'une manière ſenſible. Dans ce cas, il faut ſe ſervir ſimplement d'une infuſion mêlangée avec les fleurs de ſureau & de roſes de Provins, ſans l'animer d'aucune liqueur ſpiritueuſe, parce qu'il y auroit à craindre que l'acide fermenteux de ce fluide ne diſtendît davantage la membrane : c'eſt donc à un praticien ſage & judicieux, que doivent être réſervées les différentes modifications ou applications des remédes ; car on ne peut trop répéter que c'eſt ſouvent du début des remédes premiers que dépendent les ſuccès curatifs de la maladie.

SECTION V.

De l'engorgement des Glandes, qui ſervent à entretenir l'humide radical de la Membrane du Tambour.

LES pores de la peau ſont autant de tuyaux ſecréteurs & excréteurs, qui fourniſſent la matière de l'inſenſible tranſpiration ; & l'inſenſible tranſpiration eſt le dépuratif le plus aſſuré de nos humeurs, qui ſe fait par l'infiltration de la partie ſéreuſe, qu'on déſigne ſous le nom de *ſueur*, qui eſt plus ou moins abondante, plus ou moins fétide, ſuivant la cha-

leur de notre ſang, & les vices dont il eſt empreint. Tels ſont les efforts redoublés que la Nature met en œuvre pour ſe débarraſſer de ce ſuperflu humoral; ce qui s'opère preſque toujours naturellement, mais quelquefois auſſi avec l'aide de légers ſudorifiques qu'on change ou qu'on multiplie, ſuivant le beſoin. Les pores de la peau ſont donc les orifices des glandes qui ſervent comme de réſervoir à la ſurabondance de l'humeur qui ſe filtre par l'inſenſible tranſpiration; mais, lorſqu'il arrive que ces mêmes glandes ſe tuméfient, ſoit par l'effet des contuſions, ſoit par la mauvaiſe qualité des fluides qu'elles contiennent; alors l'inflamation ſe manifeſte, & l'engorgement s'établit de toutes parts, de manière que la ſécrétion devient plus gênée, & l'excrétion moins abondante, ce qui produit tous les accidents qui arrivent d'après les engorgements de l'orifice des glandes.

Les glandes cérumineuſes du conduit auditif ſont en grand nombre, & en tapiſſent l'intérieur; elles diſtillent une eſpéce de cire qui eſt amère & gluante; ce qui annonce des ſels âcres & lixivieux, des ſels mélangés avec des parties graſſes & oléagineuſes: il n'eſt donc pas étonnant qu'un produit auſſi inflammable n'occaſionne des ravages proportionnés

à la délicateſſe de cet organe qui ſe trouve ou trop condenſé par le froid, ou trop dilaté par le chaud; c'eſt de ce contraſte, ſouvent momentané, que proviennent les fluxions & les obſtructions glanduleuſes ; c'eſt alors qu'on éprouve des douleurs pulſatives, & que le malade reſſent un frémiſſement inſupportable, parce que les ſucs ſalins qui étoient en fermentation, & en diſpoſition de ſe cribler, s'arrêtent dans les glandes, les gonflent & les tuméfient, de manière que ces ſucs ſtagnants & fermentés, picotent les extrémités des nerfs dont la membrane du conduit eſt parſemée, & déterminent un foyer de chaleur qui, pour l'ordinaire, produit ſuppuration. Voilà d'après les effets naturels, ce qui détermine l'engorgement des glandes du conduit auditif, & ce qui exige les remédes les plus ſimples & les plus prompts.

L'humeur ſaline & acrimonieuſe des glandes du conduit auditif, paroît naturellement exiger un correctif capable d'en diminuer le ferment, c'eſt pourquoi on ne doit pas attendre que la douleur ſoit à ſon dernier période, pour mettre en uſage les injections douces & calmantes, pour ſe ſervir de bourdonnets imbibés de la même liqueur, & toujours revêtus d'une tente ſéche. Les premières

injections doivent se faire avec la seule infusion dégourdie de fleurs de mauve, guimauve & autres; ce qu'on doit continuer tous les jours, autant de temps que la douleur se fera sentir; après quoi on cesse les injections pour passer aux infusions résolutives & presque froides, de fleurs de sureau qu'on anime successivement, soit avec quelques gouttes d'eau de Cologne ou d'eau des Carmes. Lorsque l'humeur, qui avoit produit l'engorgement, paroît être totalement évacuée, & qu'il ne reste plus rien à craindre, on quitte l'insertion du bourdonnet, pour ne plus se servir que d'une petite tente séche, dont on diminue le volume insensiblement, afin de faciliter l'écoulement du cérumen, afin de ne pas rendre trop promptement l'impression de l'air qui est toujours pénétrant & sensible. Aux remédes locaux, doivent se réunir un régime doux, des boissons de même nature, & capables de calmer l'acrimonie de la lymphe & du sang.

SECTION VI.

Du deſſéchement de la Membrane du Tambour; & des cauſes qui y contribuent.

TROP de relâchement dans les ſolides, produit l'effet contraire au trop de reſſerrement; c'eſt-à-dire que le trop ou le trop peu dérange le juſte équilibre de nos humeurs; en ſorte qu'on pourroit dire que l'un des deux eſt toujours également préjudiciable à la bonne harmonie qui doit régner dans la circulation des fluides, parce qu'un nerf, un muſcle, une fibre qui ſe trouve trop relâchée, diminue le coup de piſton néceſſaire à l'action de la circulation, tandis que, par la raiſon des contraires, les mouvemens convulſifs, en augmentent la force au point de porter un érétiſme marqué dans les uns, & une fermentation extrême dans les autres. Telles ſont les révolutions auxquelles la vie de l'homme eſt ſujette; c'eſt un navire toujours prêt à faire naufrage, toujours agité par des vents contraires à une heureuſe navigation, de manière que la moindre révolution qui arrive, jette le trouble dans une partie, & décide ſouvent des embarras dans une autre, embarras que la pratique la

plus éclairée a toutes les peines poſſibles à vaincre ou à diviſer. Le grand talent de l'Obſervateur eſt donc d'être toujours ſur la défenſive, pour chercher à aider la Nature dans ſes marches les plus tortueuſes, ſans vouloir la forcer dans ſes retranchements les plus obſcurs.

Le deſſéchement de la membrane du tambour peut arriver accidentellement ou naturellement. Dans le premier cas, les chûtes, les fortes ſecouſſes données au cerveau, peuvent tellement en ébranler les nerfs, qu'il en réſulte une commotion ſi forte dans ceux dont la membrane du tambour eſt parſemée, qu'elle ſe relâche ou ſe diſtend en partie; c'eſt donc de cette détenſion que ſuit néceſſairement le deſſéchement; ce qui empêche les vibrations des corps ſonores, parce que la tenſion naturelle de cette membrane, eſt abſolument néceſſaire pour mettre en action les oſſelets, pour en diriger les opérations. C'eſt pourquoi, toutes les fois que la membrane eſt deſſéchée ou obſtruée, il ne peut ſe faire de pulſations ſenſibles; d'où il arrive que l'impulſion des corps ſonores vient ſe perdre infructueuſement. Dans la ſeconde circonſtance, on reconnoit tous les jours que les ſels acrimonieux du cérumen, corrodent ſouvent la rainure de la

membrane, & la privent en partie de ſes ſucs nourriciers; de manière qu'il en réſulte une infinité d'accidents plus conſidérables les uns que les autres : il eſt donc abſolument eſſentiel d'employer tous les moyens propres à rétablir la vive tranſparence de cette membrane; autrement le trouble & la confuſion ſe porteroient dans la caiſſe du tambour, & finiroient par décider une ſurdité pour laquelle il reſteroit peu de reſſources.

Lorſque, d'après l'obſervation, on juge que la membrane du tambour eſt privée de ſes ſucs nourriciers, & que ſa ſurface devient ſéche & aride; c'eſt alors qu'il faut mettre en uſage les injections douces & émollientes, les bourdonnets imbibés de la même liqueur; tel eſt le lait de femme le plus ſéreux & coupé avec l'infuſion dégourdie de fleurs de mauve. Ce reméde, tout ſimple qu'il eſt, paroît le plus convenable à ce genre de maladie, & peut être continué pluſieurs jours de ſuite; après quoi il eſt bon de ſe ſervir de la même infuſion mêlangée avec l'huile d'œuf; ce qu'on change & que l'on continue ſuivant les circonſtances, parce que c'eſt toujours à l'Obſervateur à profiter des indications de la Nature. Il eſt donc inutile de ſurcharger un ouvrage par une infinité de formules qui ne feroient

que gêner le praticien dans la conduite qu'il croit devoir tenir ; c'eſt à ſa prudence que le malade doit ſoumettre tous les dégrés de ſenſibilité qu'il peut éprouver ; c'eſt d'après ces aveux que l'homme inſtruit dirige ſes moyens, & qu'il preſcrit un régime qui, d'après l'efficacité des remédes locaux, doit concourir à donner l'eſpérance d'une guériſon parfaite

ADDITION
AUX DEUX SECTIONS PRÉCÉDENTES.

Du relâchement & du deſſéchement de la Membrane du Tambour.

Annonce de deux CONDUITS AURICULAIRES.

LE relâchement & le deſſéchement de la membrane du tambour, ſont deux maladies qui, quoique différentes, ſont cependant ſuſceptibles des mêmes inconvénients, parce que dans les deux circonſtances, la vibration des corps ſonores ne peut plus ſe faire ſentir auſſi aiſément, ni agir auſſi librement que dans l'état naturel : auſſi, arrive-t-il tous les jours que les remédes généraux deviennent impuiſſants, & qu'on eſt forcé de recourir à des moyens que l'art & l'induſtrie peuvent favoriſer ; de ce nombre ſont les cornets auditifs dont on

ſe ſert ordinairement, mais qui ſouvent ſont encore de peu d'utilité, parce que plus la vibration des corps ſonores a de diſtance à parcourir, moins ſa rigidité eſt dans le cas de former ſon impreſſion : il n'eſt donc pas étonnant que la membrane du tambour qui ſe trouve ou deſſéchée, ou relâchée, ait beſoin d'une impreſſion plus forte & plus active ; ce qui ne peut s'obtenir que par le moyen d'un ſecours qui, en rapprochant les effets du ſon, le rende en même temps plus ſenſible ſur la membrane du tambour. C'eſt d'après ces examens, pluſieurs fois réitérés, que je me ſuis déterminé à donner le modéle de deux cornets auriculaires; le premier, en forme de cul-de-lampe environné intérieurement de lames ſpirales tournantes ; le ſecond, moins ouvert dans ſon orifice, mais préparé en-dedans en manière de lames ſpirales-courbes; tous deux doivent avoir l'extrémité aſſez menue pour pouvoir pénétrer dans le conduit auditif interne, de manière que l'un ou l'autre puiſſe s'introduire extérieurement ſans gêne & ſans compreſſion des glandes cérumineuſes ; or voici de quelle manière on en propoſe le compoſé & l'uſage.

Tous les hommes n'ayant pas les mêmes proportions, dans la forme de la conque de l'Oreille externe, il eſt facile d'en former le

moule avec un maſtic fraîchement préparé, ou avec une cire molle ; c'eſt d'après ce modéle, qu'on pourra établir des cornets auriculaires, ſoit avec l'or ou l'argent, ſoit avec l'étaim ou le plomb, & ſuivant les proportions qui ſe trouvent déſignées dans la gravure, c'eſt-à-dire, en forme de coque de limaçon pour l'un, & de cornet allongé pour l'autre ; mais toujours avec les dimenſions propres à recevoir intérieurement la vibration des ſons, & à les rendre plus ſenſibles ſur la membrane du tambour. Ces ſortes de lames ſpirales, proportionnées avec ſoin & en forme pyramidale, doivent ſe trouver terminées par un petit tuyau qui ſe porte dans le conduit auditif interne, de manière à ne pas comprimer les glandes de ce conduit, ni la membrane qui en revêt le cartilage. De l'effet de ce cornet, ainſi adapté, il en réſulte que la membrane du tambour, continuellement frappée par l'impreſſion des ſons, eſt ſuſceptible d'en communiquer plus aiſément les différentes ſenſations aux différents organes de l'ouie ; il ſeroit même poſſible que cette action, continuellement répétée, fût dans le cas de réparer le deſſéchement ou le relâchement de cette membrane.

La partie antérieure des cornets auriculaires ne

ne doit surpasser que de quelques lignes les plis cartilagineux de l'Oreille externe ; on peut même dire qu'ils n'ont pas besoin d'attaches, s'ils sont bien proportionnés à la circonférence & à l'étendue de la conque ; ce qui dépend des dimensions de l'artiste ; mais ce qui est le fait du malade, c'est d'avoir soin de le placer tous les matins avec les mêmes attentions qu'il est dans le cas d'employer pour le retirer le soir, parce que la déjection du cérumen est plus abondante de nuit que de jour, & qu'il est absolument essentiel de n'en pas déranger le cours. A ces précautions premières, doivent succéder celles de bien purifier le conduit auditif externe ; ce qui se fait en le baffinant matin & soir, avec une infusion dégourdie de fleurs de mauve, & ne replacer le cornet auriculaire qu'après l'avoir bien nétoyé, que lorsqu'on sera au moment de sortir, ou d'en avoir besoin d'une autre manière. D'après cet exposé, il sera aisé de conclure que les lunettes & le cornet auriculaire seront des moyens portatifs, les unes pour bien voir, & l'autre pour bien entendre, pourvû toutefois qu'il ne se rencontre aucune complication de maladies ; car alors il faudroit recourir aux personnes expérimentées pour pouvoir en continuer l'usage.

CHAPITRE V.

Des maladies en général, qui peuvent affecter l'Oreille interne.

DE toutes les maladies occultes qui portent atteinte aux fonctions du corps, celles de l'Oreille interne ſont ſans contredit les plus difficiles à connoître & à conduire, parce qu'il faut ſe conformer au rapport du malade, parce que cet expoſé eſt ſouvent ſi ambigu qu'il eſt preſque impoſſible de bien connoître la cauſe peccante, parce qu'enfin les remédes ne peuvent être appliqués localement, & que leurs effets, parviennent avec beaucoup de difficulté juſqu'aux parties pour leſquelles on les employe; au lieu que dans les engorgements, dans les obſtructions du corps, un homme inſtruit porte une main directrice ſur la partie affectée, ou bien juge de la cauſe morbifique par les différentes impreſſions que ſon malade lui détaille; ce qui ſe vérifie d'après les coctions alimenteuſes, & les déjections excrémenteuſes; telle eſt à peu-près la régle ordinaire, qui dirige les connoiſſances médicinales; ce qui ne peut avoir lieu que

très-difficilement dans les maladies de l'Oreille interne ; c'eſt auſſi pourquoi l'on ne ſçauroit trop tôt s'attacher à guérir les plus petits incidens, ſi l'on veut en éviter de plus grands encore, & ſouvent d'une nature irréparable.

Les maladies graves qui dérangent l'organiſation de l'Oreille interne, ſont pour l'ordinaire accidentelles, ainſi que nous allons en rendre compte ; mais cependant elles peuvent avoir auſſi pour cauſe déterminante l'extrême rigidité des nerfs, ou leur trop grand relâchement ; elles peuvent être produites par les effets d'un cerveau humide & muqueux, d'un cerveau qui communique au nerf auditif une impreſſion foible & langoureuſe : alors, la portion dure & la portion molle de ce nerf ſe trouvent comme imbibées de ce fluide gélatineux, de manière que ſon action ſe reſſent de ſon inſenſibilité ; ce qui diminue d'autant le ton qui eſt néceſſaire aux effets de ce ſens intime. D'après ce qui a été dit de la partie de l'os pierreux, qu'on nomme le *labyrinthe de l'Oreille*, il eſt démontré qu'il ne peut rien découler du cerveau dans cette partie, à moins que la membrane qui revêt la fenêtre ovale, n'ait éprouvé quelque léſion qui livre paſſage à l'introduction des humeurs ; mais elle eſt ſi étroitement liée aux parois de

cette fenêtre, qu'elle ſe trouve pour ainſi-dire à l'abri de tout accident. D'après cette conviction, il eſt certain que les humeurs du cerveau ne peuvent avoir de communication avec l'intérieur de l'os pierreux, que par le trou qui ſert à livrer paſſage au nerf auditif, ou par le moyen du nerf auditif lui-même.

Les cauſes accidentelles qui peuvent troubler ou déranger l'action organique de l'Oreille interne, ſont de pluſieurs eſpéces, les unes ſont externes, les autres internes. Les premières deviennent ſenſibles, lorſque d'après une pierre lancée, ou un coup porté ſur les parties qui avoiſinent les différents conduits de l'Oreille, il ſe fait une léſion qui dégénère en ſuppuration : alors le foyer de chaleur qui accompagne la partie léſée, ſe communique de proche en proche, & porte une ardeur extrême dans les ſolides, comme dans les fluides, d'où réſulte une tenſion douloureuſe qui, peu-à-peu, eſt dans le cas d'affoiblir les mouvements actifs des nerfs & des muſcles, de manière que le défaut de ton des uns, rend de nul effet l'action des autres. Les cauſes qui dérangent l'organiſation de l'Oreille interne, ſont pour l'ordinaire plus lentes à ſe manifeſter ; mais elles n'en deviennent pas moins dangereuſes, parce qu'un coup porté

avec violence, soit sur l'os frontal, soit sur le coronal, produit un choc si véhément, qu'il en résulte toujours, soit pour l'étrier, soit pour le marteau ou pour l'enclume, une commotion & un relâchement subit dans leurs adhérences qui, insensiblement, rendent la partie affectée, incapable de sensations. Telles sont les révolutions qui arrivent tous les jours sans s'en douter, parce que les effets qui causent la surdité sont encore éloignés; c'est pourquoi il est prudent de prendre, dans le principe, des précautions, qui sont une légère saignée du bras, ainsi que les pédi-luves & les mani-luves, avec un régime de quelques jours, conforme au tempérament; du reste faire les frictions du cartilage, tant antérieurement que postérieurement.

SECTION PREMIÈRE.

Des tintemens ou mouvemens convulsifs des parties de l'Oreille ; ainsi que des causes qui peuvent les produire.

LA NATURE a une marche toujours constante ; une marche toujours réglée, & de laquelle, elle ne s'écarte que par un cas fortuit ; c'est-à-dire toutes les fois qu'il arrive un dérangement, soit dans les solides, soit dans les fluides ; & ce dérangement est presque toujours une répercussion d'humeurs qui se manifeste, tantôt sur une partie, tantôt sur une autre : c'est donc de cet état contre nature que proviennent ces engorgemens, ces tumeurs qui gênent les nerfs & les muscles dans leurs trajets, qui en compriment toutes les fillières, & qui portent l'engorgement dans les vaisseaux sanguins & lymphatiques. Voilà ce qu'on peut appeller une indisposition contre nature, parce que le sujet qui est ainsi affecté se trouve tourmenté, aujourd'hui par une chose, demain par une autre ; de manière que ses sensation différemment variées lui donnent le change, & l'empêchent de s'attacher à la cause première. Dans une pareille circonstance,

il eſt de la prudence de recourir aux lumières d'un Praticien expérimenté ; d'un Praticien qui puiſſe lever les doutes & en corriger les effets.

Les tintemens ou mouvemens convulſifs des Oreilles peuvent ſe faire ſentir ou intérieurement ou extérieurement ; mais ils ſont preſque toujours le produit d'un agacement nerveux, qui ne donne ce treſſaillement, que parce que ce même nerf ſe trouve comprimé par le gonflement d'un vaiſſeau quelconque, dont le fluide ne circule pas librement. Ce treſſaillement n'eſt donc que paſſager, & ne dure que le temps néceſſaire, pour que la circulation reprenne ſon cours ordinaire. Voilà, à ce qu'il paroit, ce qui a donné lieu à cette fable vulgaire, qui eſt, que l'Oreille qui bourdonne, eſt un coup de cloche, pour nous avertir qu'on parle de nous. Il peut ſe faire encore que le tintement des Oreilles provienne de l'engorgement des fluides, ou d'un air trop condenſé, qui, en s'inſinuant par le conduit auditif externe, vient porter l'érétiſme dans toutes les parties nerveuſes & muſculeuſes ; alors cette tenſion précipitée occaſionne un mouvement, qui produit un eſpéce de ſifflement en forme de tintement ; il s'agit donc de bien connoître la cauſe première, pour ſe mettre à l'abri des influences ſecondes, & ne pas

prendre pour un ſigne capable d'effrayer ce qui n'eſt qu'un accident ſimple & paſſager.

Le tintement des Oreilles, ſoit interne, ſoit externe, étant preſque toujours un agacement nerveux, qui a pour principe ou l'engorgement des fluides, ou l'impreſſion d'un air trop condenſé, il eſt certain qu'on ne riſque rien d'obſerver, pendant quelques jours, un régime qui puiſſe faciliter la libre circulation de nos humeurs, & empêcher que l'obſtacle ne devienne plus grave; ce qui contribue d'ailleurs, à donner plus de ſoupleſſe & d'élaſticité aux parties nerveuſes & muſculeuſes. Telle eſt donc la ſage précaution qu'on peut employer corporellement, ſans qu'il ſoit néceſſaire de faire une complication de remédes auriculaires, qui, peut-être contrarieroient l'heureuſe diſpoſition des parties organiques: auſſi mon avis eſt de ne prendre que de ſimples précautions pour amollir & détendre la trop grande tenſion; ce qui peut ſe faire avec des lotions ſimples, c'eſt-à-dire, ſe ſervir d'une éponge ou petit linge, imbibé d'une eau dégourdie, pour en doucher les plis cartilagineux, tant antérieurement que poſtérieurement, le faire deux ou trois fois le jour, & enſuite ſe ſervir de linge chaud ou non, pour en frictionner la partie poſtérieure des cartilages.

SECTION II.

Du bourdonnement des Oreilles ; & des accidens qui le déterminent.

LA lymphe & le ſang ſont deux ſubſtances qui circulent enſemble, & qui ſervent à entretenir l'heureuſe circulation de nos humeurs ; c'eſt un feu vivifiant qui s'inſinue de toutes parts ; c'eſt par les différens degrés de chaleur que la circulation ſe maintient, que l'artère aſcendante & deſcendante fait jaillir à grands flots le ſang, qui, par des canaux particuliers vient toujours ſe rendre au reſervoir commun, & fournit continuellement cette action ſans ceſſe repétée. Il n'eſt donc pas étonnant de reconnoître la pulſation des artères agir imparfaitement lorſqu'il ſe rencontre des obſtacles qui en empêchent les mouvemens de vibration & de circulation ; ces obſtacles ſont différentes parties du ſang, qui, moins broyées que les autres, ſe réuniſſent & forment des engorgemens qui affectent aujourdhui une partie, demain une autre. Voilà ce qui produit & qui décide ces obſtructions ſi incommodes, & qui donnent ſouvent lieu aux bourdonnemens des Oreilles. Il eſt donc abſolument indiſpenſable

de chercher à reparer les effets de la cauſe première, pour pouvoir ſubvenir plus aiſément à ceux qui en ſont la ſuite.

Les bourdonnemens de l'Oreille ſont internes ou externes, ſoit par des éclats de rire immodérés, ſoit par un battement d'artères trop précipité; ils peuvent être occaſionnés, par un défaut de circulation des humeurs en général, ou par l'épaiſſiſſement de la liqueur cérumineuſe. Ces ſortes de frémiſſemens ſont plus ou moins bruyans, quelquefois momentanés, & quelquefois auſſi ils deviennent permanens, parce que, faute de ſecours, la Nature s'engourdit, & devient incapable de ſe débaraſſer par elle-même. Les bourdonnemens qui ſont produits par un défaut de la libre circulation de nos humeurs, peuvent provenir d'une contuſion qui, en comprimant les vaiſſeaux, les diſtend, & détermine des embarras; il peut arriver auſſi qu'ils ſoient l'effet d'un cerveau humide & muqueux; mais il n'en eſt pas de même des glandes qui filtrent la liqueur cérumineuſe, parce qu'un froid trop ſubit, ou un air trop condenſé les reſſere ſur elles-mêmes, & durcit le cérumen, de manière que, ne pouvant plus couler par le conduit auditif externe, il ſe forme des engorgemens qui font naître le bourdonnement. Telles ſont à peu-près les cauſes ſenſibles

d'une incommodité qui, d'après la nature de la maladie, demande les ſoins les plus prompts & les mieux combinés, pour n'avoir rien à redouter de pareils inconvéniens.

Le bourdonnement des Oreilles, qui provient de la trop forte compreſſion des fluides ou de la mucoſité des humeurs ſéreuſes, exige des remédes capables de diviſer les uns & d'évacuer les autres; ceſt pourquoi l'on doit ſe mettre quelques jours, au régime indiqué des adultes, & prendre le double d'exercice; mais il faut avoir la précaution de ſe tenir chaudement, ſur-tout la tête & le derrière des Oreilles: tels ont été les préceptes du Médecin de nos jours, qui a cru devoir annoncer à ſes malades la néceſſité de faire à pied un exercice journalier, & dont le ſuccès a favoriſé l'ordonnance, parce que c'eſt en effet le moyen le plus efficace pour faire circuler les humeurs & rétablir l'inſenſible tranſpiration; auſſi eſt-il néceſſaire, que celui qui a un cerveau humide & muqueux, ſoit l'obſervateur exact de ce précepte, qu'il s'accoutume pour toujours à l'uſage du tabac, & mâche de temps en temps, ſoit des feuilles de cochléaria, ſoit de la racine de pyréthre; parce que ces derniers remédes inciſifs, en picotant les glandes ſalivaires, dérivent des parties voiſines l'humeur qui ſe trouve

enveloppée de *mucus ;* mais, dans les bourdonnemens qui proviennent du reſſerrement des glandes cérumineuſes & de la concrétion du cérumen, on peut faire uſage des mêmes moyens, en ajoutant ceux qui ſervent à amollir & à détendre le ſiége de la maladie ; ce qui peut ſe faire avec des injections douces, telles que les infuſions dégourdies de fleurs de mauve, avec des bourdonnets, imbibés de la même liqueur, & revêtus d'une tente ſeche ; ce qu'on obſerve juſqu'à ce que les glandes cérumineuſes aient repris leurs fonctions naturelles, & le cérumen ſon évacuation ſenſible ; ce qu'on reconnoîtra aiſément d'après la nature des dejections cérumineuſes.

SECTION III.

Des chûtes & des contuſions qui peuvent déranger l'ordre des parties internes de l'Oreille.

LE cerveau eſt de toutes les parties du corps la plus délicate & la plus ſenſible, parce qu'il donne naiſſance à la majeure partie des nerfs ; parce qu'il eſt le principe de nos ſenſations, parce que cette maſſe flexible n'eſt contenue que par des membranes très-déliées, par des

réſeaux de nerfs & muſcles ; parce qu'elle eſt environnée & vivifiée par une infinité de petits vaiſſeaux artériels, ſanguins & lymphatiques ; il eſt donc bien étonnant qu'il n'arrive pas plus d'accidens ; ſur-tout dans l'enfance, où la pie-mère & la dure-mère n'ont pas encore acquis cette ſolidité propre à réſiſter à l'impulſion des coups & contuſions ſi ordinaires à cet âge ; mais il eſt vrai de dire auſſi, que la Nature, occupée pour lors à perfectionner ſon ouvrage, répare promptement les échecs qui lui arrivent ; ce qui fait que les chûtes, que les contuſions ſont moins dangereuſes que dans un âge plus avancé : en effet nous voyons, tous les jours, que les accidens de l'enfance ſe reparent preſque auſſi promptement qu'ils ſont arrivés, au lieu que ceux qu'éprouve un ſujet plus avancé en âge, laiſſent pendant quelque temps des douleurs de tête qui deviennent périodiques, ou qui ſe perpétuent ſucceſſivement, ce qui provient de l'irritabilité du genre nerveux, & de l'agacement qui en eſt la ſuite.

La ſtructure de l'Oreille interne n'eſt pas plus à l'abri que le cerveau, de la commotion qu'occaſionnent les chûtes & les contuſions ; au contraire, on pouroit même dire que la ſecouſſe générale ſe communique de proche en proche, & que les effets en ſont plus ſenſibles

pour l'os pierreux, qui eſt une cavité reſonante; alors il eſt naturel de croire que ce choc imprévu porte une cruelle atteinte au méchaniſme de l'ouie, en s'inſinuant avec effort précipité, ſoit dans les canaux demi-circulaires, ſoit dans les rampes du limaçon; c'eſt ce qu'on éprouve tous les jours, dans le moment où l'on reçoit un coup, où l'on fait une chûte; il ſemble même qu'il ſe faſſe un reſſerrement dans tout l'intérieur de l'Oreille; ce qui ne peut arriver ſans conſtriction, ſans occaſionner quelque dérangement notable, puiſqu'il eſt vrai de dire que cette ſenſation eſt plus ou moins active, plus ou moins permanente. D'après cette démonſtration, il réſulte en général que tous les coups portés au cerveau, préjudicient également à l'organe de l'ouie; c'eſt pourquoi il eſt de la prudence de chercher dans ces momens de criſe à retablir l'action des ſolides & la circulation des fluides.

Le premier ſoin de celui qui, par chûte ou autrement, a reçu à la tête un coup violent, & dont les effets ont été ſenſibles, ſoit par une forte commotion ou par un étourdiſſement; ſon premier ſoin, dis-je, doit être de remédier à la partie léſée; enſuite, ſi les fonctions corporelles ne contrediſent pas la poſſibilité d'une ſaignée, il doit ſe faire tirer une ou deux

palettes de ſang ; ſe mettre au régime pendant quelques jours ; reſpirer une ou deux fois dans la journée la vapeur aromatique d'une bonne eau de Cologne ; prendre quelques priſes de tabac, s'il n'y eſt pas accoutumé, & finir par en conſerver l'habitude ; il doit mâcher, le matin, ayant les pieds dans l'eau, de la racine de pyréthre, & ſi les accidens ſont graves, le faire également avant le ſouper, en prenant les maniluves ſeulement ; du reſte ſe frictionner matin & ſoir, la tête & le col avec une flanelle, chauffée à la vapeur de ſarmens. Telles ſont les précautions générales & les plus ordinaires ; mais il en eſt de particulières qui concernent les Oreilles ; elles conſiſtent pendant une quinzaine de jours, dans la néceſſité de renouveller de ſoins & d'attention pour entretenir la propreté de cet organe ; de frictionner deux à trois fois le jour la partie antérieure & poſtérieure du cartilage avec un linge chaud, afin de communiquer la même ſenſation aux différentes parties de l'Oreille interne. Tels ſont les remédes qu'on peut continuer aſſez de temps, pour n'avoir rien à redouter des effets qui les ont déterminés.

SECTION IV.

De la faculté de la Trompe d'Euſtache, pour renouveller l'air interne des Oreilles; de ſa néceſſité.

L'ÉMULATION eſt le principe de nos recherches & de nos découvertes; elle eſt l'effet de la bienfaiſance ou de l'amour-propre; mais, quelqu'en ſoit le principe, elle devient abſolument néceſſaire dans tous les états, pour porter les hommes à ſe diſtinguer, ſoit dans un genre, ſoit dans un autre; ce ſeroit même rendre un ſervice à l'humanité, que de chercher à prendre des moyens d'encourager de plus-en-plus, & même de s'attacher des hommes recommandables par leurs talents. Ces ſortes d'encouragement formeroient des ſujets qui honoreroient le corps de la nation, & engageroient les étrangers à venir s'inſtruire & profiter de leurs documents, parce que ce ſeroit, en un mot, la pierre de touche qui porteroit en tout temps, en tout lieu, le déſir d'être utile & recommandable; on ne ſçauroit donc répéter trop ſouvent ce qu'on croit de plus néceſſaire & de plus avantageux au bien de la ſociété; mais, s'il eſt une émulation digne d'un

d'un cœur généreux & ſenſible, c'eſt celle de la bienfaiſance qui tend à conſerver ſes ſemblables, à les préſerver des accidents auxquels ils ſe trouvent expoſés d'après les révolutions de la Nature; auſſi voyons-nous tous les jours que dans les recherches anatomiques qui ont été faites, on ne s'eſt pas contenté de nommer l'Auteur des découvertes ; mais on a même déſigné ces mêmes parties par le nom de celui qui les avoit découvertes ; c'eſt ce qu'on peut remarquer dans l'aqueduc de l'Oreille interne connu, & rapporté ſous la déſignation de *trompe d'Euſtache.*

L'aqueduc, ou le canal qui prend ſon ouverture à l'extrémité du palais, un peu au-deſſus de la luette, paroît diſpoſé de manière à porter plutôt dans la caiſſe du tambour l'air qui s'inſinue dans les narines, que celui qui revient des poumons : c'eſt donc par le moyen de cette pompe aſpirante que l'air de l'Oreille interne ſe trouve régénéré, ſans en être trop ému ou agité, parce que ce même air, en paſſant par la cavité des narines, reçoit les modifications néceſſaires & convenables à la délicateſſe des parties qu'il eſt dans le cas de rafraîchir ſans trop les reſſerrer. Ce même conduit, ainſi qu'il a été détaillé dans la partie anatomique, peut encore ſervir d'égoût aux hu-

meurs ; & à la craſſe qui pourroit ſe trouver dans la caiſſe du tambour, parce que le plus petit embarras dans cette partie, en formeroit ſucceſſivement un plus grand qui ne tarderoit pas ſoit à obſtruer, ſoit à déranger les parties organiques de l'Ouie. Tel eſt l'ordre admirable établi par le Créateur, à qui rien n'a échappé, pour rendre ſon ouvrage parfait, & mettre l'homme dans le cas de bénir ſans ceſſe ſa divine prévoyance.

La trompe d'Euſtache peut encore être regardée comme un canal déférant qui, par les différentes vibrations de l'air, peut faire entendre certains ſourds, dont la maladie conſiſte particulièrement dans l'obſtruction de la membrane du tambour ; mais cependant il eſt vrai de dire que cette action auditive n'agit réellement que d'après les effets ſonores de divers inſtruments ; encore faut-il que le malade ſerre avec les dents le manche de l'inſtrument, ou tout autre corps dur ; autrement, les mouvements de vibration ſeroient imparfaits, parce que les dents étant ainſi ébranlées, il en réſulte que ce tremblement ſe communique aux os de la machoire, aux temporaux, & de ſuite aux oſſelets ; mais cette manière d'entendre, n'eſt pas plus parfaite que celle qui arrive d'après les ſecouſſes d'une voiture tou-

jours bruyante, d'après les mouvements d'un cheval qui court à pas précipité, d'après un bruit qui se fait au-dessus de la tête du malade, de manière que les os du crâne, puissamment agités, portent les mêmes sensations dans l'os pierreux qui remplit le même office dans tout ce conduit caverneux. D'après cet exposé, il est aisé de conclure que ce n'est pas seulement l'aqueduc qui est le conduit déférant; mais que cette impression n'est déterminée & suscitée que par l'ébranlement des corps durs. Voilà ce qui arrive tous les jours, & ce qui fait l'admiration des gens instruits.

SECTION V.

De la Paralysie du nerf auditif; & des causes qui peuvent la produire.

LES migraines, ainsi que les maux de tête qui fatiguent le cerveau sont, ou périodiques, ou accidentels; ils proviennent pour l'ordinaire de l'effervescence du sang, ou bien sont les suites d'une contusion, qui a tellement crispé les nerfs, que le plus petit accident en rappelle de nouveau les effets. Le sexe féminin est en général plus sujet aux migraines, parce

que la Nature, accoutumée à des révolutions sanguines, forme quelquefois, d'avance, des engorgements au cerveau, des engorgements qui compriment les nerfs, sur-tout ceux de la dure-mère, parce qu'il est démontré que plus les nerfs sont près des os du crâne, plus ils sont susceptibles de sensibilité; c'est pourquoi le périoste & le péricrâne ont un sentiment si sensible; aussi arrive-t-il tous les jours que les violents maux de tête qui accompagnent d'ordinaire les efforts redoublés d'une fièvre ardente, sont douloureux encore, parce que les esprits agités par les obstacles de la Nature, augmentent les mouvements du cœur & des artères; ce qui produit l'élévation du pouls, & qui porte dans les nerfs une augmentation de chaleur qui cause, à tout ce qui les environne, cette sensation crispative; c'est donc d'après des effets, si souvent réitérés, que les organes du cerveau s'affoiblissent d'une manière sensible, & que les nerfs se paralysent.

Il est beaucoup plus aisé de juger de la paralysie des nerfs optiques que des auditifs, parce que le défaut d'action dans la pupille, & souvent la diminution de volume du globe, en est la preuve; parce que le trouble & l'obstruction des humeurs de l'œil, sont un signe visible

& démonstratif; au lieu que dans l'Oreille interne, tout est caché, tout est fermé à la vue de l'Observateur; cependant il est, je crois, possible de tirer de justes conséquences, d'après l'exposé du malade, d'après les différentes maladies dont cet organe est affecté. Le nerf auditif qui prend son origine du côté postérieur de la protubérance annulaire, environ à une ligne de distance du petit lobule du cervelet, se partage en deux branches, qui sont, l'une la portion dure, & l'autre la portion molle; il n'est donc pas étonnant que l'une ou l'autre de ces branches ne soit sujette à des compressions qui en retardent l'action. D'ailleurs ne peut-il pas se faire aussi que les douleurs aiguës qui accompagnent les dépôts, soit de l'Oreille interne, soit de l'externe, ne produisent dans le fluide nerveux un desséchement qui paralyse ce nerf, de manière qu'il en résulte un relâchement sensible : alors il est donc probable de dire que la paralysie du nerf auditif provient de l'affaissement & de la compression que ce nerf éprouve; ce qui le prive, en partie, de ses sucs nourriciers. Dans les deux cas, la paralysie n'en est pas moins constante, & les effets curatifs d'un rapport difficile, sur-tout lorsque la maladie est invétérée.

Lorsqu'il arrive quelque dépôt, ou tumeur, soit dans l'Oreille interne soit dans l'externe, on doit, sans plus tarder, chercher à calmer la douleur, parce que le foyer de chaleur que produit la fermentation ne peut que porter une cruelle atteinte au nerf auditif, & fixer le germe de la paralysie qui se manifeste insensiblement, en rendant l'organe de l'Ouie moins susceptible de l'impression des corps sonores; c'est pourquoi lorsque la cause inflammatoire est totalement dissipée, on doit injecter le conduit auditif externe avec un léger tonique, tel que l'eau de roses de provins infusées à froid, & animée de quelques gouttes d'eau de Cologne; ce que l'on continue dix à douze jours de suite, ayant la précaution, avant de se servir de cette liqueur, de la faire dégourdir au bain marie; mais si l'on juge, d'après le rapport du malade, que ce même nerf reste dans un engourdissement général, qui rend le fond de l'Oreille dur & pesant; il faut alors ajouter, deux ou trois fois le jour, les frictions sèches faites dans les parties antérieures & postérieures des cartilages; il faut boucher la bonne Oreille avec un bourdonnet de coton sec, & exposer le conduit auditif externe qui est malade, au bruit d'un instrument qui ne soit ni trop vif, ni

trop perçant, ce qu'on réitère plusieurs fois dans la journée, & ce que l'on continue assez long-temps, pour pouvoir en tirer du succès. Ce moyen, tout nouveau qu'il est, m'a toujours paru le vœu de la Nature, & peut être employé avec confiance dans le commencement de la paralysie auriculaire.

SECTION VI.

De l'obstruction du Nerf auditif; & des différens changemens qu'elle produit dans l'organe de l'Ouie.

L'OBSTRUCTION en général est un amas d'humeurs & de sérosités qui se réunit d'après les effets de différentes causes, soit naturelles, soit accidentelles. Que ce soit les unes, que ce soit les autres, toutes sont également préjudiciables au libre cours de nos humeurs & à la circulation de cet esprit animal, qui vivifie notre existence, parce que la partie obstruée bouche les canaux qui doivent porter & rapporter les fluides spiritueux : c'est donc de cette résistance que provient ce foyer d'inflammation qui, par des efforts sans cesse répétés, se termine, ou par la voie de la résolution, ou par celle de la suppuration; mais l'obstruction la plus dangereuse pour les yeux

& pour les Oreilles, est sans contredit ce qu'on appelle *rhume de cerveau*, parce que les malades, accoutumés à cette sorte d'évacuation, prennent moins de précautions pour en diminuer les effets sensibles ; &, de ce défaut de soin, il en résulte presque toujours une infiltration séreuse, qui englutine, qui engourdit soit le nerf optique, soit le nerf auditif, de manière que, quatre à cinq mois après cet oubli de soi-même, on est tout étonné de voir sa vue s'affoiblir, & ses Oreilles devenir insensibles au bruit des corps sonores.

Les rhumes de cerveau ou cathares, ainsi que je l'ai précédemment dit, attaquent de préférence la membrane pituitaire, parce qu'il arrive qu'un air trop froid & trop subit, qui s'infiltre par les narines, comprime, de proche en proche, cette membrane qui en tapisse l'étendue, ainsi que les sinus frontaux ; c'est pourquoi, lorsque l'humeur séreuse est parvenue à son comble, il se fait un gonflement ; d'où suit une abondance de sérosités qui découlent de toutes parts ; alors la compression du cerveau diminue ; mais les nerfs n'en ont pas moins été abbreuvés, & n'en ont pas moins souffert dans leur trajet : aussi devons-nous prendre toutes les précautions nécessaires pour en diminuer le germe, & en ré-

tablir l'action. Le nerf auditif peut encore se trouver obstrué, soit dans le trajet interne ou externe des deux conduits ; il peut être obstrué par un amas d'humeurs ou dépôts quelconques ; ce qui rend insensible les mouvements de vibration nécessaire pour favoriser les organes de l'ouie : alors tout ce composé organique est comme dans l'inaction, jusqu'à ce que le dépôt humoral soit totalement débarrassé, ou que la compression ait cédé ; ce qui arrive dans les paralysies, de manière que ce nerf en se trouvant trop resserré ou comprimé, peut produire la surdité, de même que l'obstruction du nerf optique annonce & détermine la goutte sereine.

Lorsqu'on présume que le nerf auditif est ou comprimé ou obstrué intérieurement, il faut de toute nécessité chercher à employer les poudres céphaliques, comme les stimulants les plus propres à redonner du ton, parce que les éternuments réitérés qui en sont d'ordinaire la suite, provoquent & décident même une secousse nerveuse capable de diminuer l'engourdissement. A ce premier remède doit succéder l'usage habituel du tabac, afin de maintenir l'action des solides, & d'empêcher que l'humeur ne vienne se propager de nouveau, & ne produise des obstacles plus

difficiles à réparer ; s'il arrive que le malade trouve une répugnance invincible pour le tabac, il pourra faire usage d'une poudre composée avec égale partie de tabac, de caffé, de fleurs de muguet desséchées, & de sucre, le tout bien pulvérisé & tamisé ; en prendre tous les matins deux à trois prises ; mais, si l'on reconnoit qu'il existe un amas d'humeurs qui comprime extérieurement les branches du nerf auditif, il faut ajouter à ces premiers moyens les injections analogues à la nature de l'obstruction ; il faut observer de plus un régime doux, se tenir chaudement, mâcher, une ou deux fois le jour, de la racine de pyréthre, & attendre que la maladie se soit totalement portée à la résolution pour en terminer le traitement par des injections vulnéraires ; mais, si l'on reconnoit que les causes de cette même maladie soient rebelles aux moyens proposés, c'est alors qu'il faut ouvrir un cautère, qu'il faut avoir recours à la pommade ophtalmique, comme le remède le plus propre à faire fluer les humeurs du cerveau, à débarrasser le nerf auditif de la gêne qui l'oblitère & le comprime. Voilà ce que j'ai vu, ce que j'ai observé.

CHAPITRE VI.

Des différentes Fluxions, tant internes qu'externes, qui affectent l'organe de l'Ouie; de ce qu'il faut faire pour y remédier.

Il est des régles assurées, dont les bons praticiens ne s'écartent jamais pour connoître les quatre espéces de tempérament qui constituent la vie de l'homme; c'est une bousole nécessaire pour bien diriger la conduite des remédes; dans les uns, c'est un principe chaud ou froid; dans les autres, il est sec ou humide, & c'est de cette diversité de tempéraments qu'on peut tirer plus sûrement les différents diagnostics & pronostics des maladies, parce que le sang est plus ou moins épais dans celui-ci, plus ou moins ardent dans celui-là; c'est aussi ce qui fait qu'il n'est pas étonnant de voir tant de personnes dont les causes morbifiques ne sont pas les mêmes. Un sang inflammatoire porte en peu de temps la fiévre jusqu'au délire, lorsque l'humeur d'un tempérament plus froid & plus flegmatique fermente intérieurement pour les mêmes effets. Telles sont les causes qui nous donnent à con-

noître les maladies qui nous affectent & qui produisent ces humeurs ou dépôts qui dérangent l'économie animale. Les fluxions qui en sont souvent ou l'effet, ou les suites, se manifestent de différentes manières ; elles sont simples ou compliquées. Les premières n'ont rien de redoutable que la douleur qu'on éprouve, & dont on se trouve débarrassé par un régime de quelques jours ; mais il n'en est pas de même des secondes, parce que la Nature enveloppée forme un amas d'humeurs qui se contrarient, & dont le foyer ardent provoque une suppuration vive & abondante.

Les causes qui produisent les fluxions de l'Oreille, sont internes ou externes ; elles sont naturelles ou accidentelles. Dans les unes, c'est souvent l'effet d'une chûte, d'une contusion, qui par la pression des solides, détermine une gêne dans la circulation des fluides : de-là naissent ces douleurs lancinantes, ces bourdonnements qui annoncent l'état critique de la Nature embarrassée ; dans les autres, c'est tout naturellement un amas d'humeurs concrétes qui, par un défaut de circulation, forment embarras & stagnation, d'où résulte un foyer de chaleur sensible & douloureux, qui, en un mot, par des efforts inutilement redoublés, vient à suppu-

ration ; ce qui constitue des obstacles d'autant plus difficiles à vaincre, qu'il est souvent impossible de faire parvenir des remédes locaux au siége de la maladie, & qu'on ne peut combattre que par des moyens éloignés : or c'est ce qui arrive particulierement dans le conduit obscur de l'Oreille interne ; alors, il faut de toute nécessité que la Nature fasse elle-même des efforts combinés pour réparer les différents dérangements qui en sont résultés ; mais c'est aussi ce qui ne sçauroit avoir lieu, sans qu'il ne s'opère quelques dérangemens dans les solides, quelque altération dans les fluides qui dérangent le méchanisme de l'Ouie ; cependant il faut tout tenter pour fournir à cette même Nature des armes auxiliaires, des armes capables de la protéger, & de la défendre avec quelques succès.

Lorsqu'un malade éprouve, soit intérieurement, soit extérieurement, des douleurs extrêmes d'Oreilles. Lorsque ces mêmes douleurs sont accompagnées de différents sentiments de tension, de pesanteur & de pulsation, il y a tout lieu de craindre que cet amas de coagulation ne finisse par la suppuration ; c'est pourquoi il faut prendre les devants ; il faut appliquer une ou deux sangsues derrière les Oreilles, & ne tirer de cette application que

le sang nécessaire pour faire une dérivation heureuse; ensuite injecter le conduit externe deux à trois fois le jour, le faire avec une infusion dégourdie de fleurs de mauve mélangée avec l'huile de lys, ayant la précaution d'insérer à chaque fois des bourdonnets imbibés de la même liqueur, & toujours revêtus d'une tente séche; ce qu'on perpétue autant de temps que l'inflammation est à se porter à la résolution. On pourroit même se servir une ou deux fois dans la journée, du cataplasme fait avec les quatre farines résolutives délayées dans une infusion de fleurs de mauve; mais, s'il arrive que la suppuration ait lieu, on doit se servir seulement de l'infusion dégourdie de fleurs de sureau, à moins qu'on ne craigne l'exfoliation des os, ou la carie: dans ce cas, on se serviroit de la même infusion animée de quelques gouttes d'esprit de vin camphré; ce qu'on observeroit assez de temps pour se mettre à l'abri des accidents; bien entendu qu'aux remédes locaux doivent se réunir un régime doux, des purgatifs de même nature, & pour préparations, des boissons délayantes, ainsi que les pédi-luves le matin, les mani-luves le soir; à ces premiers remédes on peut même ajouter les errhins ou poudres céphaliques, les mastications de racine de pyréthre, quelque-

fois même l'application des veſſicatoires derrière les Oreilles, pendant vingt-quatre ou trente-ſix heures ſeulement, pour produire une dérivation qu'on entretiendra avec un léger ſuppuratif, & autant de temps que le beſoin paroîtra le requérir.

SECTION PREMIÈRE.

Des Tentes ou Bourdonnets ſecs, qu'on inſére dans le conduit auditif; de leur utilité & leurs dangers.

L'AIR eſt l'un des quatre éléments le plus actif & le plus pénétrant; c'eſt un fluide qui vivifie tout ce qu'il touche, qui tempère l'extrême chaleur du ſang, qui dilate nos poumons, qui facilite la libre circulation de nos humeurs, & qui enfin porte dans les eſprits animaux, cette onction néceſſaire pour entretenir le principe de la vie : tels ſont les effets de l'air ſur les fonctions corporelles; cet élément eſt un fluret toujours actif; c'eſt un corps élaſtique qui paſſe par les pores les plus menus, comme les plus déliés; la bouche, les narines, les Oreilles ſont les ventilateurs les plus ouverts & les plus expoſés; auſſi arrive-t-il

tous les jours que la trop grande raréfaction de l'air porte trop de constriction dans les bronches pulmonaires, trop de fermentation dans la membrane pituitaire, & sur-tout trop de tension dans celle du tambour; ce qui contribue souvent à procurer ces bourdonnements, ces tintements d'Oreille, aussi incommodes qu'ils sont insupportables : il est donc de la prudence de n'exposer que graduellement ces parties, délicates par elles-mêmes, aux influences d'un air vif & glacial, parce que la tension & la compression en est la suite; c'est ce qu'il est aisé de remarquer dans l'appendice ou lobe inférieur de l'Oreille externe, & particulièrement lorsqu'il nous arrive de passer d'un air froid dans un tempéré; alors cette partie, pour ainsi-dire, congelée, devient brulante & ardente.

On remarque tous les jours que la membrane qui tapisse le conduit auditif de l'Oreille externe, se trouve en quelque façon exfoliée par les ardeurs piquantes d'un sang très-échauffé & très-acrimonieux; alors ce canal, quelqu'à l'abri qu'il soit, se trouve toujours plus sensible aux impressions d'un air froid; c'est aussi pour prévenir les inconvénients qui peuvent en résulter, qu'on peut se servir avec confiance, d'une légère tente de coton bien fin &

bien

bien ſec ; on peut, dis-je, l'établir dans la partie antérieure du conduit cartilagineux, & de façon à ne pas trop pénétrer en avant, ni en trop ſerrer les parois, parce que cette compreſſion ſeroit dans le cas d'empêcher l'exudation ſi néceſſaire à la filtration de l'humeur que produiſent les glandes cérumineuſes, parce que trop de chaleur relâcheroit ces mêmes glandes, & détermineroit des engorgements toujours redoutables. Voilà à peu-près quelles ſont les précautions que l'on doit prendre pour l'inſertion de ces ſortes de tentes ; mais il faut avoir l'attention la plus ſcrupuleuſe d'en changer tous les jours, ayant l'attention de ſe ſervir d'une eau ſimplement dégourdie pour doucher la partie externe, & nétoyer, autant qu'il eſt poſſible, celle qui eſt interne ; il eſt cependant néceſſaire de ne point chercher à pénétrer trop avant, parce qu'il y auroit à craindre de déranger l'ordre économique qui doit régner dans des parties auſſi délicates, parce que la Nature qui eſt accoutumée à ſe débarraſſer d'elle-même, deviendroit gênée dans ſa marche & pareſſeuſe dans ſes effets.

Lorſque le conduit auditif, tant interne qu'externe, a été ſouvent dilacéré par des dépôts ou tumeurs quelconques, il eſt certain

que ce qu'on a de mieux à faire, c'eſt de perpétuer l'uſage des tentes ſéches, afin de mettre cette partie, ſuſceptible d'irritation, à l'abri des corps étrangers, à couvert des impreſſions d'un air trop vif, & trop actif; mais auſſi lorſque l'habitude en eſt une fois contractée, il eſt dangereux de la ceſſer, parce que l'extrême rigidité, qui ſe communique, de proche en proche, peut rappeller le foyer d'une maladie ancienne, ou en déterminer une plus grave: il en eſt donc de l'Oreille comme du corps qui eſt accoutumé à être fouré par des piéces d'eſtomac, par des habits de toute ſaiſon; c'eſt un tribut qu'on doit aux beſoins de la Nature qui ne pardonne pas les retards: en effet qu'on manque ou qu'on retarde de ſe garnir le corps, ſuivant les différentes influences de l'atmoſphère, on éprouve un froid glacial qui dérange le foyer de la digeſtion, & qui trouble les fonctions de l'économie animale: auſſi voit-on tous les jours que l'inſenſible tranſpiration s'arrête, que nos humeurs ſe concentrent au-dedans, ce qui détermine des maladies plus ou moins promptes, plus ou moins dangereuſes; il faut donc vivre au jour le jour, & ſe couvrir de même, en ſuivant toujours les impreſſions de l'atmoſphère. Mais lorſqu'on

est parvenu à un certain âge, il n'en est pas ainsi des tentes sèches qu'on introduit dans le conduit de l'Oreille externe, c'est ce qui fait qu'on doit les continuer en tout temps, si on ne veut pas s'exposer aux risques d'une surdité souvent irréparable. Tels sont les événements dont les malades m'ont souvent rendu compte, & pour lesquels j'ai cru devoir entrer dans un plus long détail.

SECTION II.

Des différens rapports qui existent entre l'organe interne de l'Ouie, & le Fluide nerveux.

LE cerveau est le souverain moteur de nos sensations ; c'est au cerveau que se rapportent les différentes impressions dont notre ame est affectée, parce qu'il est en quelque façon la source & le réservoir du fluide nerveux qui est la partie la plus spiritueuse de notre corps ; en effet, si on veut réfléchir sur le passé ou sur le présent, on sent qu'il se fait au cerveau des mouvements de pression & de compression qui annoncent la fluctuation de ce fluide nerveux qui se prête à nos idées, à notre volonté, qui les transmet, qui les distri-

bue suivant nos désirs, qui en reçoit, en un mot une impression si forte, qu'il semble qu'elle y soit gravée pour les rendre toujours présentes à notre première réclamation. Tel est le phénomène de la mémoire qui est toujours durable, toujours permanente, à moins qu'une fièvre ardente ne vienne dessécher le fluide nerveux, & effacer, pour ainsi dire, les impressions des caractères qui s'y étoient transmis; c'est ce qu'on éprouve tous les jours après des douleurs aigues, après une maladie de longue durée; on diroit qu'on revient d'un autre monde, & il nous faut même du temps pour nous remettre au niveau de nos idées. Telle est donc la force du fluide nerveux sur les sensations dont notre ame est affectée & sensiblement remuée.

Il en est des Oreilles comme des Yeux; c'est toujours au cerveau que se transmet la modulation des sons, l'impression des objets; mais comment ce tableau peut-il se peindre d'une manière si sensible; c'est ce qu'il est difficile de rendre, à moins qu'on ne donne au fluide nerveux un mouvement d'action & de pression, qui porte à la source première les nuances les plus légères, comme les impressions les plus marquées. Ce sentiment, qui est le plus probable, est aussi le plus suivi; parce que l'enveloppe du cerveau est une trame ourdie par une infi-

nité de réſeaux nerveux & pulpeux, dont la ſenſibilité eſt d'autant plus vive, qu'elle eſt plus unie aux os du crane : d'ailleurs il eſt reconnu que l'action des liqueurs eſt plutôt aſcendante que deſcendante ; il n'eſt donc pas étonnant que le cerveau ſoit ce tube, toujours pompant, toujours aſpirant la quinteſſence du fluide nerveux. C'eſt auſſi pourquoi ce même fluide porte au foyer commun les mêmes impreſſions dont il eſt remué, dont il eſt ſans ceſſe agité ; & c'eſt ce qu'on nomme la ſenſation du *ſenſorium commune*. Le même ſyſtême peut s'expliquer de la même manière, pour ce qui regarde les autres ſens dont nous ſommes pourvus & favoriſés : auſſi eſt-ce d'après cette ſenſibilité cervicale, qu'on a cru devoir établir le ſiége de l'âme au cerveau, parce que ce ſouffle divin eſt le premier agent de notre volonté, dont le corps matériel n'eſt que l'enveloppe & le ſervile eſclave.

Le nerf auditif a un double avantage ſur le nerf optique, puiſqu'il eſt pourvu de deux branches, qui ſont la partie molle & la partie dure ; auſſi eſt-il probable que l'une & l'autre ont leur deſtination particulière pour recevoir, & porter les différentes modulations des ſons. Le ton vif & perçant paroit appartenir à la portion dure, de même que le ton doux &

mélodieux convient particuliérement à la portion molle, comme moins ſuſceptible d'une forte tenſion. Cette théorie eſt d'autant plus ſenſible, qu'il eſt démontré que les ramifications de cette partie de nerfs ne paſſent pas l'étendue de l'Oreille, lorſque l'autre deſcend & s'inſinue dans tous les tégumens de la face. L'impreſſion des ſons, après avoir paſſé par tous les organes médiats & immédiats de l'ouie, reçoit ſa dernière perfection de l'accord mutuel des nerfs & des muſcles; c'eſt alors que les parties des corps ſonores ſe réuniſſent les unes aux autres, & forment cette différence dans les modulations qui en ſont le principe, mais l'air eſt abſolument eſſentiel pour l'impreſſion des ſons; car où il n'y a pas d'air, il ne ſe fait pas de ſons, parce qu'il eſt abſolument néceſſaire que ces parties inſenſibles ſoient remuées par le mouvement actif & rétroactif de cet élement. C'eſt ainſi que s'opère & s'exécute la volonté première du Créateur; c'eſt à ſa bonté ſuprême que nous ſommes redevables des différens ſentimens de réflexion dont notre ame eſt favoriſée.

SECTION III.

De la Surdité accidentelle ; ſes cauſes en général & ſes effets.

JOUIR de tous ſes ſens eſt la faveur la plus précieuſe de notre exiſtence ; c'eſt le don le plus favori de la Nature, parce que l'âme n'eſt pas troublée par des ſoucis toujours inquiétans, par des regrets toujours accablans ; mais la vie de l'homme eſt ſujette à tant d'infirmités, à tant d'accidens, qu'il eſt bien difficile de ne pas éprouver des révolutions, qui influent, tantôt ſur l'un, tantôt ſur l'autre. Heureux celui qui vit & qui meurt dans la jouiſſance de lui-même, dans l'uſage familier de tous ſes ſens : c'eſt ſans contredit, l'être le plus heureux, qui n'a rien à reprocher à la Nature que le tribut extinctif d'une vie paſſagère, d'une vie qui ne s'éteint, que pour aller recevoir la récompenſe de ſes bonnes actions, ou la punition de ſes mauvaiſes. Tel eſt le ſort qui attend tous les hommes en général ; telle eſt la raiſon qui doit nous faire concevoir, que plus nous méritons aux yeux de Dieu, plus notre ame doit être ſatisfaite de cette jouiſſance anticipée ; c'eſt pourquoi, lorſqu'il nous arrive des accidens

corporels, nous devons au moins faire enforte, que le ſacrifice involontaire que nous ſommes forcés de faire, nous devienne méritoire au tribunal de l'Etre ſuprême, au tribunal de celui qui a été, qui eſt, & qui ſera, le Roi des Rois, le Juge des Juges, & le ſouverain arbitre de notre félicité.

Les accidens qui portent atteinte à l'organe de l'ouie, peuvent être conſidérés ſous deux rapports; ils peuvent provenir ou du deſſéchement des nerfs, ou de l'obſtruction de ces mêmes nerfs. Le premier peut avoir lieu, lorſqu'après une maladie inflammatoire, il s'eſt fait au cerveau une perte réelle de fluide nerveux, ou bien l'orſqu'on a reçu un coup, lorſqu'il s'eſt fait une contuſion, qui a tellement dérangé les fillières nerveuſes, que l'inſenſibilité devient majeure, & que l'organiſation en eſt troublée. Le ſecond ſe manifeſte, lorſqu'après une fluxion avec dépots, il ſe forme un *fungus*, une carnoſité qui dérange les fonctions de la Nature; alors les glandes cérumineuſes manquent de fluidité, & s'oblitèrent inſenſiblement; ce qui donne lieu à de nouveaux dépots, qui, en ſe regénérant ſans ceſſe, ne peuvent que porter atteinte à l'organe de l'ouie, c'eſt même ce qui arrive ordinairement, parce que la membrane du tambour n'étant plus ſuſceptible de l'impreſ-

ſion des ſons, ne peut plus communiquer les mouvemens de vibration au filet de nerf, qui lui ſert comme de cordon : il eſt donc de la dernière conſéquence de remédier dans le principe aux cauſes premières, tant internes qu'externes ; parce que l'inſenſibilité qui en ſeroit la ſuite, rendroit la ſurdité accidentelle d'une incurabilité permanente.

Avant de chercher à employer les moyens curatifs, il faut s'aſſurer de la nature & des cauſes de la maladie ; il faut interroger le malade ſur les effets ſenſitifs, ſur les cauſes qui les ont produits, parce que c'eſt d'après ſon expoſé qu'on peut juger du vice local, & des ſuites qui ſont dans le cas d'en réſulter. Telle eſt la conduite ſage que doit tenir un Praticien, qui eſt jaloux de guerir ſon malade, & qui ne peut voir ce qui ſe paſſe dans le labyrinthe obſcur de l'Oreille interne ; cependant il eſt néceſſaire de remédier à cet engourdiſſement nerveux, à cette infiltration d'une humeur cathareuſe, qui dérange l'organiſation des ſolides, & qui nuit à la circulation des fluides, ce qui ne peut ſe faire que par des remédes éloignés, mais dérivatifs ; tels que l'uſage habituel du tabac, telles que ſont les maſtications de racines de pyréthre, une ou deux fois la ſemaine au moins, ainſi que l'aſpiration nazale de la vapeur d'une

bonne eau de Cologne, parce que l'action active de cette liqueur aromatique, ne peut que fortifier de proche en proche les filières nerveuses, en portant le calme & la sérénité au cerveau; mais il n'en est pas ainsi des maladies de l'Oreille externe; parce que l'Œil observateur peut voir & combiner quels sont les remédes les plus conformes au genre d'obstruction, parce que, avec le secours des injections, il peut déterger & cicatriser cette plaie renaissante, parce que, avec l'aide d'une curette tranchante, il peut emporter ce *fungus*, qui comprime les glandes cérumineuses, qui empêche les corps sonores de pénétrer plus avant, & qui finit presque toujours par produire un œdeme incurable; mais s'il arrive que l'humeur soit entretenue par un dépot laiteux; il faut mettre le malade au régime, le purger, conformément à son tempérament, lui faire prendre de légers sudorifiques, établir pendant un an le sain-bois au bras gauche, & finir par un cautère permanent, du reste employer de douces injections, avec les précautions ordinaires.

SECTION IV.

De la Surdité qui nous vient de naissance ; son incurabilité.

Il est des écarts & des contrariétés dans l'ordre de la Nature, qui semblent surpasser l'intelligence humaine, & dont il est difficile de rendre compte, à moins de revenir toujours à notre premier principe, qui est, de dire, que l'ame émue & touchée par les différentes impressions dont elle est sans cesse affectée, porte les mêmes sensations dans le corps de l'enfant, qui ne fait avec la mère, pour ainsi-dire, qu'un même corps; puisque c'est de sa propre substance qu'il tire les sucs nourriciers qui doivent perfectionner ses différents organes : il ne seroit donc pas hors de vraisemblance d'ajouter, que l'ame de la mère, qui se trouve vivement pénétrée du malheur d'un sourd & d'un muet qu'elle voit souvent, ne pût communiquer ce sentiment sensible au corps de l'enfant, & successivement ne privât du fluide nerveux cette partie de notre existence à laquelle se rapportent toutes ses idées ; car comment la Nature se tromperoit-elle en même temps dans deux

parties si différentes d'organisation, puisqu'on ne voit que trop souvent des sourds & des muets de naissance, réclamer des secours qu'on doit à l'intelligence combinée d'un digne & respectable Ecclésiastique, qui, avec une patience angélique, parvient enfin à procurer aux muets des expressions de sentimens, & des connoissances qui peuvent les rendre utiles à la société ; c'est donc une contrariété dans l'ordre de la Nature, qui ne s'écarte jamais, ou presque jamais de ses principes dans l'organisation des brutes, parce qu'ils n'ont pas l'intelligence de refléchir ; pourquoi seroit-elle si bizare dans l'homme, s'il n'existoit un mouvement de pression & de vibration occasionné par les réflexions de l'âme sensible.

La surdité de naissance est plus ou moins parfaite, plus ou moins déterminée, suivant les contradictions qu'a éprouvée la Nature ; c'est pourquoi il ne faut pas confondre les embarras qui existent chez celui qui a l'Oreille dure, avec la perte totale de l'action de cet organe ; mais dans l'un comme dans l'autre, il est propable de croire que c'est un vice d'organisation qui nous vient du défaut de fluide nerveux, qui, dans le principe, a empêché les parties organiques de prendre toute la forme & toutes les conditions requises, pour recevoir l'impression des corps

ſonores. Ce défaut de conformation eſt donc un obſtacle invincible, parce que tout eſt caché dans la caiſſe du tambour, parce que rien ne peut y pénétrer, & qu'il eſt impoſſible de réparer les défauts, ou les manques de conſtitution ; tel eſt le ſort des ſourds de naiſſance, auxquels on ne peut donner des principes d'éducation, que par des rapports de convenance: d'après cet expoſé, il eſt juſte de dire, que vouloir employer des remédes actifs dans un cas auſſi déſeſpéré, c'eſt comme on dit, ouvrir un cautère ſur une jambe de bois, c'eſt en un mot, contrarier la Nature, qui,peut-être,feroit valoir ſes propres reſſources. Ce n'eſt pas cependant qu'on ne puiſſe, pour la ſatisfaction des parens, tenter des remédes ſimples, des remédes qui ne puiſſent pas nuire aux cauſes premières ; des remédes enfin, qui ſoient plutôt l'effet de la propreté, que celui d'une curabilité imaginaire, & qui eſt au-deſſus des reſſources humaines.

Il eſt rare de trouver dans les ſourds de naiſſance les cauſes manifeſtes de cet accident, puiſqu'on attribue ce défaut d'organiſation au manque du fluide nerveux, qui ſert à fortifier les ſolides ; cependant, il pourroit ſe faire, d'après un événement particulier, que les conduits auditifs externes ſe trouvaſſent bouchés par une tuméfaction de la membrane qui les revet ; alors il

faudroit se servir d'un léger scarotique ; il faudroit toucher légérement la partie du conduit obstrué, & en déterminer la libre issue avec l'aide de ce reméde, ayant soin de doucher promptement la plaie avec le lait de femme ou autre ; tels sont les moyens que l'on continueroit autant de temps qu'il seroit nécessaire pour découvrir la membrane du tambour, sans intéresser en aucune manière le cartilage, ou plis cartilagineux : on pouroit même, pour éviter les dangers des scarotiques, se servir d'un instruement tranchant pour établir une ouverture ronde, dans laquelle on insereroit un tuyau d'argent de la même forme, & qu'on ne laisseroit que le temps suffisant, pour empêcher la réunion de la plaie, qu'on panseroit une ou deux fois le jour, avec les injections d'une infusion dégourdie de fleurs de mauves, & ensuite de sureau ; voilà les ressources les plus avantageuses en pareilles circonstances, mais qui peut-être ne seroient pas encore suffisantes pour l'inflexion des corps sonores ; alors on pouroit se servir d'un cornet auditif, qu'il faudroit proportionner au conduit du cartilage externe, de manière à pouvoir conserver les différentes gradations des sons. Cette nouvelle invention est d'autant plus admissible, qu'on reconnoit tous les jours l'inutilité de ces cornets allongés, & qui deviennent

même nuisibles, par la perte qui se fait de l'impression des corps sonores : il seroit donc à désirer qu'on cherchât à perfectionner les moyens que j'indique, comme les plus utiles & les plus nécessaires en pareille circonstance.

SECTION V.

Du danger qu'il y a pour l'organe de l'Ouie, d'habiter des endroits humides.

PLUS le flambeau des connoissances devient lumineux, moins les hommes semblent prendre de précautions pour maintenir & conserver leur santé. Quelle différence entre les siécles passés & le siécle où nous vivons. Autrefois on se contentoit d'une petite maison, d'un simple appartement pour se loger & toute sa famille : aujourd'hui il faut des palais aux uns, des hôtels aux autres ; on ne trouve plus cette simplicité qui honnoroit le riche & favorisoit le pauvre ; il n'est plus d'état, tout est confondu, tout le monde veut être grandement logé, & superbement meublé, chacun s'empresse de jouir, & de jouir sans remords : on ne considère pas, ainsi que je ne puis trop le repéter, si cette maison nouvellement bâtie donne des fraîcheurs, des humidités qui engourdissent l'action

des solides, & retardent la circulation des fluides; on cherche même à se faire illusion sur ces lambris vernissés, sur ces peintures empoisonnées, qui irritent & provoquent notre sensibilité nerveuse; mais hélas! on paie souvent bien cher ce plaisir fastueux, parce qu'il est plus facile de prévenir les maux, qu'il n'est aisé de les guérir, lorsqu'ils sont arrivés; c'est donc à soi-même, à ce luxe superflu, à ces désirs immodérés qu'on doit le commencement de cette paralysie, de cette surdité qui vient troubler les plus beaux jours de notre vie, & enchaîner notre bonheur par un malheur souvent irréparable.

Le nez & les Oreilles ont des ouvertures propres à recevoir plus particuliérement les impressions d'un air chaud ou sec, froid ou humide, & c'est en partie de ces différentes impressions que proviennent les rhumes de cerveau, que résulte la trop grande sécheresse ou la trop grande fluidité du *cerumen*; mais il est certain qu'une chambre nouvellement bâtie, nouvellement enduite de plâtre, met les glandes cérumineuses, dans un état de gonflement & d'engorgement continuel; ce qui de proche en proche se communique à tous les nerfs, à tous les muscles & à toutes les filières qui en dérivent; de manière, que ces mêmes nerfs

attendris

attendris par une humidité ſans ceſſe renaiſſante, ſont encore plus ſuſceptibles d'être remués & agités par les effets d'un vernis, d'une peinture qui émouſſent les houpes nerveuſes, & qui finiſſent toujours par altérer la circulation du fluide qui les vivifie : il n'eſt donc pas étonnant de rencontrer dans la ſociété des ſourds qui ne doivent leur triſte état qu'à ces fraîcheurs diurnes & nocturnes, qu'à ces vapeurs dont le venin ſubtil eſt auſſi dangereux pour nos différentes organiſations, que pernicieuſe pour engourdir les fonctions du corps ; car on ne peut pas ſe refuſer de convenir qu'il eſt des goutteux & des paralytiques qui ne doivent leurs chaînes qu'à ces vapeurs mal-ſaines & empoiſonnées.

Lorſqu'on a eu le malheur d'habiter des endroits humides & nouvellement verniſſés ; lorſqu'on eſt tiraillé par de violens maux de tête qui annoncent la criſpation nerveuſe, il faut, ſans plus tarder, chercher le correctif ; c'eſt-à-dire, changer de logement, prendre pendant une quinzaine de jours des demi-bains, qu'on rend émolliens; boire, tous les matins, une ou deux taſſes d'eau d'orge perlée ou de gruau ; mâcher, de deux jours l'un, de la racine de pyréthre, afin de picoter les glandes ſalivaires, & diminuer d'autant la ſurabondance des ſéroſités qui ſe ſont portées au cerveau. Il faut avoir une

flanelle ou un linge chaud, avec lequel on se fric-tionne, matin & soir, le col, la tête & les Oreilles, mais particulièrement une demi-heure, après être sorti du bain : du reste redoubler de soins, pour entretenir la propreté du conduit auditif ; pour observer un régime doux, pour prendre un exercice journalier, mais modéré. Tels sont les moyens les plus simples & les plus conformes à ce genre d'accidens, dont on ne peut trop éviter la rechûte, parce qu'il est certain qu'une récidive jetteroit le malade dans des infirmités souvent incurables. Mais, dira-t-on, il est inutile de rien faire à la jeunesse, puisqu'elle est par elle-même un puissant remède ; hélas ! c'est une erreur qu'on paie souvent bien cher dans un âge plus avancé, ou l'on reconnoit, mais trop tard, la vérité de ce dictum populaire : *Si jeunesse sçavoit, & vieillesse pouvoit ; que de Salomons il existeroit !*

SECTION VI.

Des précautions qu'on doit prendre pour maintenir & conſerver l'organe de l'Ouie.

LES années, en ſe ſuccédant les unes aux autres, forment une ſuite de chaînons qui ſe multiplient, qui ſe réuniſſent pour venir engourdir nos ſens, pour appeſantir notre corps, & lui enlever cette agilité ſi néceſſaire à l'exécution de notre volonté. Tel eſt l'homme qui commence à devenir caduc; tels ſont les différens rapports des époques de la vie, dont le déclin s'annonce toujours par des révolutions qui ſe manifeſtent un peu plus promptement dans les uns, un peu plus lentement dans les autres, ſuivant les accidens qu'on a éprouvés, ou les écarts dans leſquels on eſt tombé : c'eſt donc à nous-mêmes; c'eſt à notre défaut de ſoins & d'attentions, que nous devons rapporter la peſanteur des chaînes qui viennent ſurcharger nos dernières années. Heureux l'homme ſage & prévoyant, qui a ſçu ſe ménager une vieilleſſe moins pénible, qui a été au-devant des révolutions de la Nature, & qui a ſi bien gouverné les divers événement de la vie, qu'il eſt parvenu à ſe conſerver la jouiſſance de ſes ſens,

& la liberté de ſes membres : cet avantage n'eſt pas donné à tout le monde ; mais tout le monde peut conſulter les Praticiens éclairés, les bons Obſervateurs de la Nature ; c'eſt à l'aide de leurs lumières qu'on parviendra à conſerver le précieux thréſor de la vue, & celui de l'ouie.

Quelle différence de certitude & de confiance entre celui qui prend des précautions d'avance, & le particulier qui attend le moment de la maladie pour y remédier. Très-ſurement, il n'y a pas de comparaiſon à faire entre ces deux individus, parce que les accidens du premier ſont moins graves ; parce que le plus petit ſpécifique eſt plus que ſuffiſant pour remédier aux dangers ; c'eſt pourquoi l'on ne ſauroit trop recommander aux hommes en général, de ne pas attendre le moment de l'orage pour ſe mettre à l'abri de la grêle & de la pluie, pour prévenir la dureté de cette Oreille, qui provient pour l'ordinaire de l'extrême rigidité des ſolides, d'où ſuit néceſſairement le défaut de circulation des fluides ; il eſt donc de la prudence, & même de néceſſité d'accoutumer de bonne heure les enfans, à ſoigner tous les matins leurs Oreilles ; de les accoutumer à le faire, en prenant tous les jours au reveil, un linge ſec, pour enlever l'humidité ſéreuſe, qui ſe trouve derrière la partie poſtérieure des cartilages, parce que cette inſenſible

transpiration, supprimée par l'impression de l'air, ne pouroit que répercuter l'humeur intérieurement, & produire différentes maladies si difficiles à combattre ; de les accoutumer, en un mot, à se servir ensuite d'un linge imbibé d'une eau simplement dégourdie, pour en laver & nétoyer les plis cartilagineux, tant extérieurement que postérieurement : il est certain que cette petite gêne, une fois contractée, passe en habitude, & que l'habitude ne coute ensuite plus rien ; tant il est vrai de dire que tout dépend des premières impressions, & que les premières impressions sont susceptibles de perfection, parce qu'un malade attentif sur lui-même, voit le bien qui en résulte, & le remède qui lui réussit le mieux.

Lorsqu'on se trouve la tête étonnée ou surprise par un violent rhume de cerveau, dont l'humeur cathareuse comprime les solides, gêne la circulation des fluides, au point d'affecter l'organe de l'ouie, par un bourdonnement sensible, il faut alors se tenir chaudement, se couvrir la tête & les Oreilles, afin d'obtenir une prompte dérivation de l'humeur épaissie ; mais, s'il arrive quelques nouveaux engorgemens ou dépôts, soit d'après les effets d'un rhume ou d'une humeur quelconque ; on peut, pour diminuer la tension qui, quelquefois devient

douloureuſe ; on peut, dis-je, ſe ſervir d'un topique léger, qu'on fait avec les quatre farines réſolutives, mêlangées avec une infuſion dégourdie de fleurs de mauve ; ce reméde peut s'employer en général pour calmer les inflammations douloureuſes de l'Oreille ; mais il ne doit pas reſter en place plus de vingt-cinq à trente minutes, parce qu'il ſuffit de chercher à aider la Nature, ſans vouloir la contrarier ; ce n'eſt pas cependant qu'on ne puiſſe revenir pluſieurs fois dans la journée à l'uſage de ce cataplaſme, pourvû, toutefois, qu'il y ait une diſtance convenable entre le repos & les différentes applications.

S'il eſt un article pour lequel les malades doivent apporter l'attention la plus ſcrupuleuſe ; c'eſt ſur-tout dans ces moments où la Nature eſt en contraſte avec elle-même ; c'eſt alors qu'il eſt dangereux de porter dans le conduit auditif toute eſpéce d'inſtruments piquants ou contondants ; ainſi qu'il arrive lorſqu'on a contracté la mauvaiſe habitude de ſe ſervir de la tête d'une épingle, ou de tout autre corps étranger, pour faire ceſſer, dit-on, la démangeaiſon, & débarraſſer le cérumen incruſté, parce qu'il eſt certain que la preſſion qu'on eſt forcé de faire, ne peut qu'irriter les glandes cérumineuſes, & aug-

menter le foyer de la maladie. Tels ſont les avis généraux qui ne peuvent s'étendre ſur les ſoins particuliers que l'accident du moment exige; c'eſt pourquoi il faut recourir aux lumières d'un Obſervateur éclairé, ou ſuivre les différentes formules des ſections qui peuvent y avoir quelques rapports; mais, dans tous les cas prévus ou non prévus, on doit ſe mettre en garde, contre ces prétendus remédes que l'empiriſme proclame, & qu'une aveugle crédulité entretient, parce que les moyens les plus ſimples ſont toujours les meilleurs & les moins nuiſibles dans la majeure partie des circonſtances de la vie.

RECAPITULATION GÉNÉRALE.

Le corps de l'homme eſt un compoſé de ſolides & de fluides, qui agiſſent de concert pour maintenir cet eſprit vital & pour vivifier les reſſorts de notre exiſtence. Dans le nombre des ſolides les uns ſont ſenſibles, tels que les nerfs; les autres ſimplement irritables, tels que les fibres & les muſcles; c'eſt donc aujourd'hui une vérité inconteſtable de croire qu'il exiſte une grande différence entre l'irritabilité & la ſenſibilité. La première appartient à ces cor-

dons minces & déliés que la fermentation irrite & enflamme, au lieu que la seconde est l'appanage de ces cordes flexibles qui ne se raccourcissent jamais quand on les irrite, mais qui, par l'impression qu'elle communique à l'ame, deviennent les sentineles de nos maux comme de nos plaisirs; c'est ce qu'il est aisé de remarquer toutes les fois qu'il nous arrive de nous couper ou de nous brûler; alors les chairs divisées semblent se contracter avant que la sensibilité ait produit son effet. Il est donc absolument essentiel que l'ame soit avertie de ce qui se passe, & ce qui se passe n'est rendu sensible que par les mouvements de vibration que détermine l'impression nerveuse. Tels sont les ressorts admirables de ces chaînes & chaînons qui semblent ourdir la trame de tout ce qui se passe intérieurement; aussi peut-on dire que notre état de bonne santé appartient à la bonne coction de nos aliments, à la libre circulation de nos humeurs, dont la moindre interruption produit successivement des maladies qui deviennent plus graves les unes que les autres.

On peut dire de même que le méchanisme de l'Ouie est un prodige de la Nature, en ce que le cartilage de l'Oreille externe fait l'office d'un cornet allongé dont les plis ser-

vent à modifier & réunir les différentes gradations des corps ſonores. Il eſt compoſé de peau, de graiſſe, d'une membrane nerveuſe, d'artères, de veines, de nerfs & de muſcles; ſon conduit eſt moitié cartilagineux, moitié oſſeux, ſon obliquité ſert à garantir le tambour des injures de l'air, & à rendre les vibrations plus fortes par le moyen des réflexions. Le cérumen, cette matière gluante, ſemble protéger & préſerver de tout danger la membrane du tambour qui eſt la partie eſſentielle à l'organe de l'Ouie, parce que l'agitation dont elle eſt plus ou moins frappée, ſuivant la diverſité des ſons, devient le principe de ſon action : c'eſt donc cette même agitation qui ſe trouve excitée par le moyen des nerfs & des muſcles qui communiquent les mêmes effets aux oſſelets dont la commotion ébranle le labyrinthe & l'air qui y eſt renfermé : c'eſt par le moyen de la trompe d'Euſtache que l'air interne s'évacue & ſe régénère; c'eſt par la fenêtre ronde que les mêmes effets ſe rendent dans la partie inférieure du limaçon dont la lame ſpirale eſt aiſément ébranlée, parce que ſa ſubſtance eſt dure & ſéche, parce qu'elle eſt fortement tendue, & qu'elle reçoit en tout ſens les différents tremblements de l'air; c'eſt, en un mot, dans la circonfé-

rence des canaux demi-circulaires que se transmettent les différentes modulations des sons pour être rendues au *sensorium commune*.

Tels sont en général les différents rapports de l'organe de l'Ouie qui se réunissent pour perfectionner ce sens; on pourroit même en faire une comparaison bien sensible, & dire que c'est la réunion & l'assemblage des différentes piéces qui composent une pendule dont le timbre est plus ou moins sonore, suivant le plus ou le moins de rigidité de l'atmosphère, dont l'aiguille est plus ou moins active, suivant le plus ou le moins de légèreté dans ses mouvements; mais si, par accident ou autrement, quelques corps étrangers viennent à en déranger l'ordre & la marche, alors la pendule a besoin de la main de l'Artiste pour rétablir ce qui manque ou en extraire ce qui est de trop. Voilà, ce me semble, ce qui arrive ou doit arriver dans toute espéce de maladie, & particulièrement dans celles de l'Oreille, parce que des yeux connoisseurs sont plus en état de distinguer le genre morbifique, parce qu'une main étrangère est beaucoup plus adroite pour faire agir & gouverner les différentes curettes; parce qu'en un mot, c'est au Praticien auriculaire, comme à l'Horloger que doit se rapporter l'examen des dangers & les

ſecours qu'on eſt dans le cas d'employer : on ne peut donc trop inſiſter, & dire que les parents doivent ſur-tout veiller à ce que leurs enfants ne portent aucun corps étranger dans le conduit de l'Oreille externe, ni même permettre qu'ils ſe ſervent des doigts pour le faire, parce que le plus petit coup d'ongle eſt dans le cas d'en bleſſer les parois, parce que la preſſion des doigts ne peut qu'altérer le cérumen ou en empêcher le libre cours. Puiſſe cette vérité ſe perpétuer & ſervir de régles aux grands comme aux petits, aux riches comme aux pauvres, parce que tous deux ſont également ſujets aux mêmes révolutions de la Nature !

CONCLUSION.

SI l'on conſidère le tourbillon qui nous environne, ſi l'on jette les yeux ſur le tableau mouvant qui ſe reproduit dans la ſociété, on trouve que le plus grand nombre de ceux qui la compoſent eſt amateur de la nouveauté ; on voit qu'une confiance aveugle s'empare ſouvent des eſprits, & accrédite, par une manie irraiſonnable, un nouveau genre de guérir qui contrarie la ſaine raiſon & les régles immuables de la Nature : car enfin ne voit-on

pas arriver, tous les jours, que des hommes nouveaux profitent de l'ascendant qu'ont les esprits forts sur les ames foibles, pour oser dire qu'un fantôme imaginaire, qu'une singerie simulée est une panacée universelle qui guérit de tous maux, lorsque les différents périodes d'une maladie annoncent le besoin qu'on a de rafraîchir dans le principe, le ferment sensible de nos humeurs, de délayer celles qui sont grasses & visqueuses, pour ensuite les évacuer par des purgatifs conformes au genre morbifique, de les varier, de les répéter aussi souvent que les circonstances l'exigent, & que les efforts de la Nature paroissent le reclamer: c'est en suivant cette marche qu'on vient à bout de terminer la cure par des résolutifs propres à rétablir l'action des solides & la circulation des fluides: or je demande si cette poudre, si cette pilule qui est toujours la même, est dans le cas de se prêter aux différents périodes de la maladie, lorsque des affiches vulgaires vous disent & vous répétent: « Si la première prise ne vous fait pas d'effet, vous en prendrez une seconde, & si la seconde n'est pas plus heureuse, vous irez à une troisiéme, ainsi de suite », amassant toujours poison sur poison, & cherchant enfin une crise qui puisse nous faire vaincre ou périr sans autre secours

que l'avis formulaire : voilà l'erreur dans laquelle on donne ſans ceſſe, parce qu'on enſevelit dans l'oubli les victimes de cette héréſie curative, pour proclamer les heureux champions qui en ſont ſortis victorieux. Hélas! que ne puis-je dire avec ce Praticien célébre dont la mémoire eſt auſſi juſtement vénérée que la conduite eſt digne d'admiration : « Oui, la diete & l'eau ſont les armes préliminaires pour vaincre & empêcher cette maladie naiſſante, ou au moins pour en diminuer les effets dangereux par l'actif des purgatifs ſagement adminiſtrés ». C'eſt donc les efforts de la Nature qu'il faut conſulter ; c'eſt elle qu'il faut ſoigner & cultiver par des viſites ſans ceſſe répétées pour pouvoir ſimplifier ou augmenter les ſecours dont elle a beſoin. La préſence d'un Médecin eſt donc abſolument néceſſaire pour pouvoir juger & confondre les arguments captieux de celui qui rapporte tout à un ſeul & même principe. Voilà l'erreur du ſiécle qui ſervira de leçon à nos deſcendants pour empêcher que la contagion ne faſſe de nouveaux progrès.

On peut dire la même choſe des maladies des yeux, comme de celle des Oreilles, parce que toutes ont un rapport intime avec les autres léſions du corps, parce que toutes, ex-

cepté les maux accidentels, tiennent à l'action des ſolides, comme à la circulation des fluides, parce que ces mêmes principes tiennnet tous ou à un excès de relâchement ou de conſtriction dans les uns, ou à un excès d'épaiſſiſſement ou d'acrimonie dans les autres. Voilà, d'après les indications de la Nature, les documents les plus certains pour reconnoître qu'il eſt abſolument néceſſaire d'attaquer la cauſe première, ſi l'on veut agir avantageuſement ſur la cauſe ſeconde; autrement c'eſt pallier la maladie; c'eſt en rendre le retour dix fois plus redoutable; cependant il ſe trouve tous les jours des hommes ſans talents qui vous diſent: « Je ne connois pas plus le local que le genre de la maladie, que la maladie même; mais je vous guérirai, parce que mon reméde eſt un ſpécifique aſſuré contre cette cataracte décidée, contre cette goutte ſereine formée, contre cette fiſtule lacrymale invétérée; en un mot, contre cette ſurdité à laquelle on ne trouve plus de reſſource; je vous guérirai, parce que j'ai guéri celui-ci, celui-là ». Mais, s'il arrive que le malade veuille former quelques objections ou éclairer ſes doutes, on léve la difficulté en lui diſant: « Ne m'en demandez pas davantage; mais achetez de ma poudre, de mon eau mer-

veilleuſe, elle vous guérira ». Tel eſt le langage de ces gens myſtérieux, de ces hommes accrédités par le hazard, & ſoutenus par une imagination exaltée : c'eſt donc la faute du malade, & non celle de l'empyrique qui n'a rien à craindre, parce qu'il n'a rien à perdre.

Tout ce qui compoſe les différents ordres de la ſociété renferme une réunion de différents génies, de différents caractères, ſi ſouvent oppoſés les uns aux autres, qu'il eſt bien difficile de ne pas rencontrer de ces exemples frappants, de ces traits particuliers, & qui ſont bien faits pour corriger les diſpoſitions naturelles qu'on auroit à prendre les mêmes impreſſions. Je ne puis donc mieux terminer cet Ouvrage qu'en rapportant un trait qui a rapport aux maladies des Yeux & à celles des Oreilles : voici le fait. Un particulier que tout Paris a connu, dont la fortune s'étoit continuellement augmentée par le rapport de ſes épargnes induſtrieuſement ménagées, devint le ſerviteur de ſon or & l'eſclave de ſes richeſſes : tout ce qui pouvoit multiplier ſes revenus étoit pour lui l'objet de ſes occupations ; on le voyoit ſans ceſſe allant & venant, & toujours rapportant chez lui le fruit de ſes courſes, de manière qu'on pouvoit dire que ſa maiſon étoit le lieu de ſes domaines ;

mais par l'effet d'un accident, le feu prit à cette même maison ; ce qui pouvoit détruire en un instant les fonds & les épargnes de plus de quarante années de travaux & de sollicitude.

Un événement de cette nature, étoit bien capable d'effrayer l'homme le plus indifférent sur sa fortune ; mais le système d'un avare qui en connoît toutes les oboles, est inappréciable ; aussi lui ai-je entendu dire plusieurs fois que le premier moment de l'aspect des flammes a été pour lui comme un coup de foudre qui le mit hors de lui-même, qui lui porta le sang au cerveau avec une telle vivacité qu'il en devint sourd & aveugle. Cet état désespérant ne fut, à la vérité, que de peu de durée ; mais il se répétoit toutes les fois qu'il s'occupoit du danger qu'avoit couru sa fortune, c'est-à-dire que la perception des objets lumineux se perdoit insensiblement & revenoit de même ; cependant une vie sobre, quelquelques précautions prises du côté des yeux & des oreilles parurent calmer ses inquiétudes & lui donnèrent le temps de faire reconstruire sa maison, & de s'éviter pour l'avenir les justes allarmes qu'il avoit pour la cupidité de son cœur toujours désirant & jamais content : en conséquence, il fit pratiquer au milieu de son

jardin

jardin une petite baſtille qu'il pouvoit voir de ſon lit ; elle étoit recouverte en pierres de taille, les portes & les fenêtres conſtruites en fer, de manière que l'entrée de ce coffre-fort étoit inacceſſible, & ne pouvoit plus devenir la proie des flammes.

Telle étoit la tranquillité de notre avare qui, ſans ceſſe les yeux tournés du côté de ſon thréſor, paroiſſoit jouir d'une ſécurité parfaite, lorſque tout-à-coup un événement imprévu vint bouleverſer de nouveau ſon ame, & lui prouver combien on doit faire peu de fonds ſur l'incertitude des dons de la fortune. Uſufruitier d'un viager qui devenoit de plus en plus conſidérable, il ſe trouva que les beſoins de l'Etat forcèrent le Miniſtre des Finances à faire des réformes qui diminuèrent de beaucoup les eſpérances de notre ſeptuagénaire qui avoit cela de commun avec tous ceux de ſa claſſe ; mais un avare ne voit que lui, ne calcule que ſes propres intérêts ; c'eſt pourquoi, outré d'une perte qui lui ôtoit le repos du jour, celui de la nuit, il alla chez le Miniſtre, dans l'eſpérance d'en obtenir quelques dédommagements : après bien des débats, & voyant ſes tentatives inutiles, il ſe livra à toute la frénéſie d'un déſeſpoir qui lui fit perdre de nouveau les yeux & les oreilles. Ce fut dans

ce moment d'une rechûte juſtement allarmante, qu'il eut recours à mes lumières, & que je lui donnai des ſoins d'autant plus aſſidus, que je prenois plaiſir à découvrir les tortures d'une ſollicitude avarieuſe.

D'après l'examen des Yeux, je crus devoir remarquer que l'érétiſme qu'avoit du produire la préſence du Miniſtre & la vivacité des repréſentations du ſuppliant, avoit enſuite tellement relâché les fibres de l'iris que les pupilles ne conſervoient plus aucun mouvement de dilatation ni de reſtriction ; cet état annonçoit une goutte ſereine imparfaite dont les progrès pouvoient devenir redoutables puiſqu'il exiſtoit un trouble dans les humeurs aqueuſe & cryſtalline qui faiſoit que le malade ne voyoit plus les objets qu'à travers une gaze très-obſcure & très-épaiſſe. Après l'examen des Yeux je paſſai à celui des Oreilles dont le bourdonnement continuel étoit accompagné d'une ſéchereſſe extrême dans l'évacuation du *cérumen* ; ce qui paroiſſoit déſigner que la compreſſion du nerf auditif avoit fini par relâcher la portion dure & la portion molle de ce même nerf, de manière que les remédes que j'employois pour les Yeux me réuſſirent tout naturellement pour les Oreilles, en ſorte que, ſous peu de temps, le malade fut

rendu à lui-même & à ſes affaires. Ces remédes conſiſtoient dans un régime doux, dans la maſtication de racines de pyréthre, dans l'uſage des fumigations ſéches, dans les bons effets des frictions humides ſur la fontanelle, dans le bain & douche des Yeux du matin, avec l'eau ophtalmique dont on ſe ſervoit également pour les Oreilles. Telle a été pendant cinq à ſix ans de ſuite la conduite que j'ai tenue, les remédes que j'ai employés pour maintenir le bien-être d'une vue qui pouvoit m'échapper à chaque inſtant, & qui s'eſt conſervée juſqu'au moment où la mort eſt venue mettre fin à la ſoif inſatiable des richeſſes; c'eſt alors que ce moribond a reconnu, mais trop tard, que ſouvent l'homme propoſe, lorſque de tout Dieu diſpoſe.

Un pareil exemple ſeroit bien fait pour corriger la cupidité inſatiable de ces ames baſſes & vénales, qui portent la fauſſeté dans les yeux, la duplicité dans le regard, dont tout le monde ſe plaint, à qui rien ne coûte pour faire agir leurs ruſes, pour fatiguer ceux à qui ils ont affaire & tâcher de parvenir à leurs fins; mais hélas! deux avares réunis enſemble ſont bien à craindre, parce qu'ils ont perdu tout ſentiment de retour ſur eux-mêmes; parce qu'ils n'entendent pas ou ne veulent pas en-

tendre qu'on se dit les uns aux autres : « Prenez garde à vous ; ce sont des avaricieux ; ce sont des gens méchants : on les voit continuellement renfermés dans leur intérieur, ambitionner la fortune d'autrui, critiquer l'aisance d'une vie honnête, & faire sur tout ce qui les entoure des réformes sordides ; on les entend arguer la conduite des uns, blâmer celle des autres ; on les voit employer les heures du jour & les veilles de la nuit à chercher les moyens de tirer une obole de plus sur celui-ci, une épingle sur celui-là ». Tel est le caractère de ces gens qui portent leur condamnation dans les yeux, & qui sont aussi à charge à eux-mêmes que dangereux pour les autres. En effet, l'avare toujours grondant, toujours méfiant, croit à chaque instant qu'on le trompe ou qu'on veut le tromper ; c'est un sentinelle de mauvaise foi, qui n'a pas un moment de repos, & qui cherche même à troubler celui des autres. Malheur donc à ceux qui ont quelques parties d'intérêt à démêler avec ces sortes de gens, parce que souvent la méfiance conduit à la méchanceté, & la méchanceté à l'oubli de soi-même. Le premier pas, une fois fait, on ne veut plus reculer, parce qu'il en coûteroit à l'amour-propre, & qu'on craindroit de démasquer les ruses qu'on a employées :

alors que d'angoiſſes, que de tortures l'avarice n'entraîne-t-elle pas après elle : vous devenez l'opprobre du genre humain ; tout le monde vous fuit, tout le monde vous redoute, & on finit par être l'ennemi déclaré de la Société ; il ſemble même que la Providence puniſſe d'avance le coupable par l'impuiſſance de pouvoir jouir du produit de ſes épargnes ; car ſouvent il eſt malingre dans ſa ſanté ; trompé dans ſes projets, abuſé dans ſa confiance, mépriſé de ſes parents, mal vu de ſes enfants, outragé & même trompé par ſes domeſtiques. Voilà l'homme avaricieux à qui rien ne réuſſit, & contre lequel tout le monde éléve la voix. Voilà le ſpectre ambulant qui ſemble ſe roidir contre les remords de ſa conſcience, contre le ver rongeur qui le dévore ſans ceſſe. Puiſſe l'Eternel toucher le cœur de ces individus malheureux par leur faute ; de ces vers de terre toujours occupés à creuſer leur tombeau & celui des autres, de ces gens qui ſe nourriſſent, pour ainſi-dire, de la ſoif inſatiable des richeſſes, & de qui l'on pourroit dire :

Quid non mortalia pectora cogis
Auri ſacra fames !

NOTE.

La conformation de l'Oreille interne eſt la même dans tous les hommes ; mais les replis cartilagineux de la conque de l'Oreille extérne ont plus ou moins d'étendue dans les uns ; forment plus ou moins de ſinuoſités dans les autres ; de manière que les cornets auditifs, dont j'ai parlé, auront toujours beſoin de la main de l'Artiſte, pour diriger ſur la conque de l'Oreille malade les différentes proportions dont le pavillon du tube externe eſt ſuſceptible : cette précaution eſt abſolument néceſſaire pour que les différentes ondulations de l'air ne puiſſent pénétrer que par l'ouverture du cornet artificiel ; dont les rebords du pavillon avancé doivent excéder les replis du cartilage naturel d'environ deux à trois lignes, & former extérieurement une courbure en lame ſpirale, qui vienne ſe rapporter au trou auditif artificiel. Ces ſortes de cornets, comme je l'ai précédemment annoncé, doivent ſe conſtruire avec une lame d'or ou d'argent, la plus mince que faire ſe poura ; ayant l'attention de les ôter tous les ſoirs avec précaution, & de les remettre de même le matin, après en avoir nétoyé le cérumen qui pourroit s'y être attaché.

FIN.

TABLE
DES CHAPITRES ET SECTIONS,
Contenus dans ce second Volume.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE. Des avantages & de la néceſſité de l'obſervation-pratique, & ſur-tout dans les maladies des Yeux. *Pag.* 1

DES MALADIES DES PAUPIÈRES.

CHAPITRE PREMIER. Des Paupières en général. 5

SECTION PREMIÈRE. De la Parlyſie des Paupières, & particuliérement de la Paupière ſupérieure. 10

SECT. II. Du mouvement convulſif ou treſſaillement involontaire des Paupières. 14

SECT. III. De l'Hydropiſie des Paupières, & de ſes cauſes. 17

SECT. IV. De l'éraillement des Paupières & de ſes dangers 19

SECT. V. Eau Ophtalmique; ſa compoſition, ſa préparation & ſes effets. 23

SECT. VI. Eau de Joubarbe; ſa préparation, ſon uſage & ſes effets. 26

CHAP. II. Du Fluide lacrymal, & de ſes conduits excréteurs, qui ſont la ſource des larmes. 50

SECT. Ire Du Cancer des Paupières; ſes dangers, & ſouvent ſon incurabilité. 52

Sect. II. De l'Ulcère des Paupières ; suite de la Petite-Vérole ; ses moyens curatifs. *Pag.* 38

Sect. III. De la Dartre des Paupières ; ses effets & ses causes. 42

Sect. IV. De l'Érésipéle des Paupières, & de l'inflammation qui suit les piquures d'insectes. 46

Sect. V. Du doux résolutif de sang de Pigeon, Tourterelle & autres. 51

Sect. VI. De la Véronique des bois ; ses propriétés & son usage. 54

Chap. III. Du Fluide lacrymal, & de ses conduits secréteurs. 57

Sect. Ire. Du Kiste, ou tumeur enkistée des Paupières ; ses causes & ses moyens curatifs. 5

Sect. II. De la Tuméfaction des Paupières, à la suite des piquures d'insectes. 62

Sect. III. De l'Orgeolet ; de la Grêle ou Gravelle des Paupières. 65

Sect. IV. Des Verrues ou Porreaux des Paupières, dont le volume en diminue l'action. 70

Sect. V. Des Tumeurs adipeuses des Paupières ; leurs causes & leurs effets. 72

Sect. VI. Des Frictions séches de la tête & du corps ; leur rapport avec les maladies des Yeux. 75

Chap. IV. De la Fistule lacrymale ; ses causes & ses effets. 7

Sect. Ire. Des moyens curatifs de la Fistule lacrymale, & des procédés pour y parvenir. 81

Sect. II. Des différentes opérations de la Fistule lacrymale, & des raisons qui déterminent à les faire. *Pag.* 87

Sect. III. Des Varices ou Fistules des Paupières, leur danger. 91

Sect. IV. De l'Épiphora, ou Flux involontaire de larmes. 95

Sect. V. Des Hydatides, ou Phlyctenes des Paupières, de leurs moyens curatifs. 98

Sect. VI. Des Frictions humides faites sur la fontanelle; leurs bons effets dans la foibesse de la Vue. 101

Chap. V. Des Inflammations, qui en général surviennent aux Paupières. 104

Sect. Ire. De la Sanie, ou Humeur sanieuse des Paupières; de ses causes & ses effets. 108

Sect. II. De l'Union contre nature des Paupières, & de ses moyens curatifs. 111

Sect. III. Du dérangement naturel des Cils; des accidens qui en résultent, & des précautions qu'on doit prendre lors de leur chûte. 114

Sect IV. De la maladie des angles de l'Œil, & particuliérement de la Caroncule lacrymale. 117

Sect. V. Des maladies des muscles des Paupières; & des précautions qu'on doit prendre en cas d'opération ou de suppuration. 119

Sect. VI. Des précautions qu'on doit prendre pour maintenir l'intégrité des Paupières. 122

Chap. VI. Des différentes espèces de Vues auxquelles l'Humanité est sujette. 125

Sect. I. De la Nictalopie, ou aveuglement de jour; de ses causes & de ses effets. 129

Sect. II. De l'Héméralopie, ou Aveuglement de nuit; de ses causes & ses effets. *Pag.* 134

Sect. III. De la Myopie & Demi-Myopie; de ses causes & de ses effets. 137

Sect. IV. De la Presbytie; de ses causes productrices & de ses effets. 142

Sect. V. De la Vue naturelle & bien constituée; de ses différens rapports. 146

Sect. VI. Du besoin des Lunettes; de leur utilité, & de leur choix. 149

Chap. VII. Des moyens de conserver sa Vue, jusques dans l'âge le plus avancé. 155

Sect. Ire. Des précautions qu'on doit prendre au moment de la Naissance, & pendant l'Enfance. 159

Sect. II. Des soins qu'on peut employer dans l'Adolescence & dans un âge plus avancé. 164

Sect. III. Des ménagemens que les différens degrés de l'âge viril peuvent réclamer. 172

Sect. IV. Des secours que la Vieillesse & l'âge Caduc sont dans le cas de requérir & d'exiger. 180

Sect. V. Des Gardes-Vue, & de leurs inconvéniens. 190

Sect. VI. Des Réverbères placés dans les rues des Villes, & des inconvéniens qui en résultent. 195

Chap. VIII. Des rapports qui existent entre les Yeux des Hommes & ceux des Animaux. 199

Sect. Ire. Des Yeux des Quadrupédes; de leur différent degré de foyer & de conformation. 203

SECT. II. Des Cétacées, ainſi que des Quadrupédes aquatiques; de leur conſtitution oculaire. *Pag.* 211

SECT. III. Des Yeux des Reptiles; de leur forme, & de leur conſtitution. 219

SECT. IV. Des Yeux des Oiſeaux & autres Volatils; de leurs différens rapports, tant en conſtitution qu'autrement. 227

SECT. V. De la Vue des Poiſſons, & de ſes différens phénomènes. 236

SECT. VI. De la nature des inſectes; de leurs différens rapports, & de la différente conformation de leurs Yeux. 245

CHAP. IX. Origine de l'Hôpital-Royal des Aveugles; ſurnommés, QUINZE-VINGTS. 257

SECT. Ire. Fondation de l'Hôpital des Quinze-Vingts; par le Roi S. Louis, en douze-cent cinquante-ſept. 263

SECT. II. Statuts ou Régime temporel de l'Hôpital des Quinze-Vingts. 269

SECT. III. Régime ou Adminiſtration ſpirituelle de l'Hôpital-Royal des Quinze-Vingts. 277

SECT. IV. Tranſlation de l'Hôpital des Quinze-Vingts, de la rue Saint-Honoré au fauxbourg Saint-Antoine, le premier Juillet, mil ſept cent quatre-vingt. 284

SECT. V. Nouveaux établiſſemens & Statuts, projetés en faveur des pauvres Aveugles de l'Hôpital des Quinze-Vingts & autres. 290

SECT. VI. Nouvelle Régie, nouvelle Forme de ſecours, projetés en faveur de Quinze-Vingts. 296

SECT. PARTICULIÈRE. Nouveaux ſecours particuliers, projetés en faveur des Enfans qui ſont ou qui deviennent aveugles. 303

CHAPITRE PREMIER. Des différens sens dont l'Homme est favorisé ; de leur utilité & de leurs effets. *Pag.* 317

SECT. Ire. Description anatomique de l'Oreille externe ; de son cartilage, & de ses artères. 321

SECT. II. Exposé anatomique de l'Oreille interne ; de ses parties osseuses, cartilagineuses & glanduleuses. 325

SECT. III. Description de la membrane du tambour de l'Oreille, de sa caisse, & de la trompe d'Eustache. 328

SECT. IV. Des quatre Osselets contenus dans la caisse du Tambour ; de ses muscles & du labyrinthe. 332

SECT. V. Description du Conduit auditif osseux ; ainsi que du trajet du nerf auquel il donne passage. 336

SECT. VI. Des Glandes cérumineuses du conduit auditif ; de l'usage & de la nature de ce cérumen. 339

CHAP. II. Différence de l'organe de l'Ouie dans le Fœtus ; ses adhérences & dépendances. 343

SECT. Ire. De la différente structure de l'Oreille externe, suivant les différentes espéces d'animaux. 346

SECT. II. Des usages de l'organe de l'Ouie ; & des effets des corps sonores. 349

SECT. III. De l'organe immédiat de l'Ouie, & des différentes parties qui y contribuent. 353

SECT. IV. Des maladies de l'organe de l'Ouie, en général & en particulier. 358

SECT. V. De l'usage où l'on est de percer la partie inférieure de l'Oreille externe ; & des effets de cette opération. 361

SECT. VI. De l'application des Vésicatoires derrière les Oreilles, & des dangers qui peuvent en résulter. 364

CHAP. III. Des maladies de l'Oreille externe; qu'elles en ſont les cauſes & les effets. *Pag.* 368

SECT. Ire. Des Oreillettes, ou Inflammations qui ſurviennent derrière les Oreilles. 371

SECT. II. Des précautions qu'on doit prendre pour ne pas trop comprimer la conque de l'Oreille externe. 375

SECT. III. De la néceſſité où l'on eſt de tenir propres les contours cartilagineux de l'Oreille externe. 378

SECT. IV. Du danger de l'inſertion des corps étrangers dans le conduit cartilagineux de l'Oreille externe. 381

SECT. V. De la trop grande ſéchereſſe du Cérumen; & des moyens de lui conſerver ſa fluidité. 384

SECT. VI. De la trop grande fluidité du Cérumen; des précautions qu'on doit prendre. 387

CHAP. IV. Des différentes maladies qui peuvent déranger ou obſtruer la membrane du Tambour. 391

SECT. Ire. Du relâchement de la membrane du Tambour; de ſes cauſes & de ſes remédes. 394

SECT. II. De l'obſtruction de la Membrane du tambour; & des moyens curatifs. 397

SECT. III. De l'extraction néceſſaire des coagulations de la Membrane du tambour. 400

SECT. IV. Du décollement de la Membrane du tambour; ce qu'il faut faire pour y remédier. 404

SECT. V. De l'engorgement des Glandes, qui ſervent à entretenir l'humide radical de la Membrane du Tambour. 407

SECT. VI. Du deſſéchement de la membrane du Tambour; & des cauſes qui y contribuent. 411

ADDITION aux deux Sections précédentes. Du relâchement & du deſſéchement de la membrane du Tambour. Annonce de deux conduits auriculaires. 414

CHAP. V. Des maladies en général, qui peuvent affecter l'Oreille interne. *Pag.* 418

SECT. Ire. Des tintemens ou mouvemens convulsifs des parties de l'Oreille; ainsi que des causes qui peuvent les produire. 422

SECT. II. Du bourdonnement des Oreilles; & des accidens qui le déterminent. 425

SECT. III. Des chûtes & des contusions qui peuvent déranger l'ordre des parties internes de l'Oreille. 428

SECT. IV. De la faculté de la Trompe d'Eustache, pour renouveller l'air interne des Oreilles; de sa nécessité. 432

SECT. V. De la Paralysie du nerf auditif; & des causes qui peuvent la produire. 435

SECT. VI. De l'obstruction du Nerf auditif; & des différens changemens qu'elle produit dans l'organe de l'Ouie. 439

CHAP. VI. Des différentes Fluxions, tant internes qu'externes, qui affectent l'organe de l'Ouie; de ce qu'il faut faire pour y remédier. 443

SECT. Ire. Des Tentes ou Bourdonnets secs, qu'on insére dans le conduit auditif; de leur utilité & leurs dangers. 447

SECT. II. Des différens rapports qui existent entre l'organe interne de l'Ouie, & le Fluide nerveux. 451

SECT. III. De la Surdité accidentelle; ses causes en général & ses effets. 455

SECT. IV. De la Surdité qui nous vient de naissance; son incurabilité. 459

SECT. V. Du danger qu'il y a pour l'organe de l'Ouie, d'habiter des endroits humides. 463

SECT. VI. Des précautions qu'on doit prendre pour maintenir & conserver l'organe de l'Ouie. 467

RÉCAPITULATION générale. 471

CONCLUSION. 475

Fin de la Table des Chapitres & des Sections.

APPROBATION.

J'Ai lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé, *Traité des Maladies des Yeux & des Oreilles*, par M. l'Abbé Desmonceaux, Pensionnaire du Roi; les moyens simples que l'Auteur emploie pour ces sortes de maux, & sur-tout sa confiance aux forces de la Nature sont capables de lui mériter l'accueil du Public. D'ailleurs, je n'ai rien trouvé dans cet Ecrit, qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression : A Paris le 27 Octobre 1785.

PAULET.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE; A nos âmés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juiticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre âmé le sieur Abbé DESMONCEAUX, notre Pensionnaire, nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public, un *Traité des Maladies des Yeux & des Oreilles*, de sa composition; s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces présentes de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume. Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilége, pour lui & ses hoirs *à perpétuité*, pourvû qu'il ne le rétrocéde à personne; &, si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'Acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la Cession; & alors, par le fait seul de la Cession enregistrée, la durée du présent Privilége sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de *dix années*, à compter de ce jour, si l'Exposant décéde avant l'expiration desdites dix années. Le tout conformément aux articles IV & V de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant Réglement sur la durée des Priviléges en Librairie. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par

écrit dudit Exposant, ou de celui qui le représentera, à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la première fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les Contrefaçons : A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilége ; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde-des-Sceaux de France, le sieur HUE DE MIROMENIL, Commandeur de nos Ordres ; qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMENIL : le tout à peine de nullité des Présentes : DU CONTENU desquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses hoirs, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos âmés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le *septiéme* jour du mois de *Décembre*, l'an de grace *mil sept-cent quatre-vingt-cinq*, & de Notre Régne le douziéme. Par le Roi, en son Conseil. *Signé*, LE BÉGUE.

Registré sur le Registre XXII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 279, fol. 450, *conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilége, & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf exemplaires prescrits par l'Arrêt du Conseil, du 16 Avril* 1785. *A Paris, le 9 Décembre* 1785.

Signé, LE CLERC, *Syndic.*

DE L'IMPRIMERIE

de LOTTIN *l'aîné*, & LOTTIN *de S.-Germain*, Imprimeurs-Libraires Ordinaires de la Ville, rue S.-André-des-Arcs, (N° 27.) 1786.

ERRATA.

page	*ligne*	*au lieu de*	*lisez*
8	12	une altercation	une gêne
92	16	du juge	du siége
116	16	de petite vérole,	de petite vérole ou autre,
21	15	indiqués ici,	indiqués dans cet Ouvrage,
122	20	les fonctions,	les fonctions du corps, &
126	19	desserter	disserter
151	18	vaisseaux supérieurs.	dans les vaisseaux
157	13	ceux des vrais Oculistes,	ceux qui ont la réputation de
157	27	Il semble que certains Grands	On pourroit dire que les Grands
166	23	cette mère	la mère
171	8	il en de même	il en est de même
194	5	qui sera nécessaire	qui sera suffisant
202	6	formatin	formation
214	18	qu'ils réforment	qu'ils referment
253	20	deux globes	deux lobes
257	19	des refus cruels,	des refus humiliants,
261	8	j'augmenté	ce qui est augmenté
262	11	de son sort	de son état
319	12	qu'on flaire ;	qu'on respire ;
362	4	avuer	avouer
373	10	bien souvent cher	souvent bien cher
378	24	propreté est le	*à supprimer.*
386	7	les accidedans	les accidens